هكذا من الاصل



Le Monde

Cahier « Initiatives-Emplois »
7 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16105 – 7 F — MERCREDI 6 NOVEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les succès diplomatiques de Bill Clinton

Bill Clinton termine son mandat sur un bon bilan de politique étrangère, qui pèse peu sur l'élection présidentielle du 5 novembre. p. 4
et notre éditorial page 16

■ La réforme de la SNCF reportée

Le nouvel établissement public qui doit gérer le réseau ferré de la SNCF ne verra pas le jour, comme prévu, le 1er janvier 1997. p. 17

■ La disgrâce de Benazir Bhutto

Le premier ministre pakistanais a été démis de ses fonctions par le président, qui a dissous l'Assemblée nationale et fixé les élections au 3 février 1997. p. 7

■ Zaïre-Rwanda : l'indécision

Malgré l'appel de la France et de l'Espagne à une intervention dans la région des Grands Lacs, la communauté internationale tarde à se décider. p. 5

■ Saveurs d'Asie



Les chefs français sont de plus en plus séduits par la cuisine d'Extrême-Orient. p. 23

■ Les socialistes et les 32 heures

Débat au Parti socialiste : faut-il passer aux 32 heures de travail hebdomadaire sans étape à 35 heures ? p. 8

■ Corse : conflit police-justice

La police critique l'action des juges antiterroristes dans l'île. p. 9

■ Pierre Mauroy veut « mondialiser » la politique

Le président de l'Internationale socialiste estime urgent de répondre à la mondialisation de l'économie par la « mondialisation de la politique ». p. 15

■ Très chère autoroute

La première autoroute à péage de la région parisienne, entre la Défense et Orgeval, ouvre mercredi 6 novembre. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1£ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1106 - 7,00 F

M. Eltsine a délégué tous ses pouvoirs à son premier ministre

Le pontage coronarien du chef de l'Etat russe a duré plusieurs heures

LA DÉLICATE opération du coeur, maintes fois annoncée et reportée, du président russe, Boris Eltsine, a eu lieu, mardi 5 novembre à Moscou. Le président est entré dans le bloc opératoire du Centre de cardiologie Tchazov, dans la banlieue de la capitale, à 7 heures (heure française). L'intervention (un multiple pontage coronarien), qui devait durer plusieurs heures, a été pratiquée par une équipe de chirurgiens exclusivement russe dirigée par le professeur Renat Aktchourine. Plusieurs spécialistes étrangers étaient présents dans l'établissement en qualité de consultants.

Avant d'entrer dans la salle d'opération, le chef de l'Etat avait signé un décret confiant au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, la direction du pays, y compris le contrôle du « bouton nucléaire ». Un autre décret rétablissant le président dans ses fonctions devait être publié dans la journée de mardi.

Lire page 2, et la chronique de Pierre Georges page 30



Affaire Foll : deux hauts magistrats contre M. Debré

M. Toubon appelle au respect des juges

TANDIS QUE la tension monte entre les plus hautes autorités judiciaires et le gouvernement, le ministre de la justice se démarque à mots couverts de son collègue de l'intérieur. Une semaine après que Jean-Louis Debré eut critiqué publiquement la sanction prise par la justice contre le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, la chancellerie a fait savoir au *Monde*, mardi 5 novembre, que la position de Jacques Toubon était *« claire » : « Les décisions de justice et les hommes qui les rendent doivent être respectées. Cela vaut pour tous et pour toutes les situations. »*

Estimant que M. Foll avait *« failli à ses devoirs d'officier de police judiciaire (OPJ) »* en ordonnant aux policiers de ne pas prêter assistance au juge Eric Halphen lors de sa perquisition au domicile du maire de Paris, la chambre d'accusation de Paris a décidé de suspendre pour six mois l'habilitation d'OPJ de M. Foll. Maintenant sa confiance à ce dernier, qui reste en poste malgré ce blâme judiciaire, M. Debré a déclaré, le 29 octobre, sur RTL que *« la chambre d'accusation et ceux qui ont pris cette décision vont trop loin et ne rendent pas service à la justice ».*

Dès le lendemain, Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation – et, à ce titre, plus haut magistrat de France –, adressait une lettre solennelle au garde des sceaux. M. Truche y regrette qu'*« un discrédit soit jeté par un membre du gouvernement sur des magistrats ayant agi dans l'exercice de leurs responsabilités et qui n'ont d'autres moyens d'expression que la motivation de leurs décisions ».* Toujours le 30 octobre, le premier président de la cour d'appel de Paris, Guy Canivet, écrivait au ministre de l'intérieur pour regretter, lui aussi, les propos tenus par M. Debré.

Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, a indiqué au *Monde* qu'il allait demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les relations entre la justice et la police.

Lire page 10

Hérode sévit dans les étables

CHAQUE SEMAINE, dans plusieurs dizaines d'abattoirs agréés par les pouvoirs publics, plus de dix mille veaux de moins de vingt jours sont tués sur des « chaînes de production » spécialement aménagées. Leurs mères sont de paisibles vaches laitières très performantes, en général de race Holstein à la robe noir et blanc, pas folles du tout. Pour fournir laiteries, fromageries et usines de poudre de lait, il a bien fallu que ces femelles soient inséminées et qu'elles vêlent. La lactation maximale se produit juste après la naissance. Et, en dépit de toutes les manipulations biologiques qui touchent la gent animale, la nature garde sa règle fondamentale : pas de veau, pas de lait !

Mais, pour son malheur, ce bétail infantile et sain est, dès sa conception, marqué du sceau de l'infâmie. Non que les veaux laitiers soient soupçonnés de véhiculer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Indispensables pour le lait, ils s'avèrent en revanche très « gênants » comme « source » de viande. Si on laisse en effet grandir le veau laitier, il deviendra veau de boucherie, taurillon ou broutard et, par conséquent, cinq, dix ou vingt mois plus tard, il alourdira dangereusement un marché de la viande bovine déjà sursaturé et en crise depuis l'apparition de l'ESB: il faut donc éliminer le veau laitier au plus vite des circuits commerciaux parce qu'il est « nuisible » économiquement.

Une fois les animaux étourdis, dépecés et éventrés, les carcasses maigrelettes sont transformées en farines carnées ou en bouillie de chair qui finira dans les boîtes d'alimentation pour chiens et chats. Seule la peau sera récupérée puisqu'il paraît que les mégissiers apprécient sa douce texture.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre l'étendue du gâchis dans un pays qui regorge d'herbe succulente et abondante (dont chaque hectare, par ailleurs, est subventionné 300 francs par le gouvernement), de luzerne, de maïs ou de blé. Il y a même dans cette affaire une bonne dose de perversion financière lorsque l'on sait que l'éleveur (ou l'abatteur ou le négociant à qui l'éleveur a vendu le veau) touche, sur le budget européen cette fois, 798,51 francs par animal. Après la jachère, les quotas laitiers, la destruction des melons excédentaires et autres manifestations de malthusianisme, il s'agit là d'un exemple flagrant des dysfonctionnements de la politique agricole commune. D'un côté, les contribuables payent pour améliorer la chaîne génétique des vaches laitières, la prophylaxie des étables, les recherches vétérinaires ou l'identification des troupeaux. De l'autre, les mêmes contribuables sont sollicités pour que soit tué un cheptel au-dessus de tout soupçon dont la viande pourrait être consommée quelques mois plus tard.

Imaginé en 1992 par la Commission de Bruxelles pour essayer de rapprocher l'offre et la demande, le système d'élimation des veaux laitiers a déjà été mis en pratique en Grande-Bretagne et au Portugal. Les fonctionnaires communautaires, qui ne dédaignent pas l'humour noir, l'ont baptisé « prime Hérode », du nom de ce roi des juifs qui fit assassiner tous les enfants de l'âge de Jésus. Après l'accord officiel des Quinze à Luxembourg, le 30 octobre, c'est la France maintenant qui bénit cette troublante opération économique.

François Grosrichard

France-Télévision : un PDG sans chaînes

VOTÉ, lundi 4 novembre, par l'Assemblée nationale, le budget de la communication pour 1997 impose 617 millions de francs d'économies à l'audiovisuel public, qui anticipent sur les réformes proposées dans le futur projet de loi sur l'audiovisuel. France-Télévision devra ainsi réaliser 220 millions de francs d'économies par la renégociation, notamment, des contrats des producteurs privés de France 2. Une contrainte de plus pour son PDG, Xavier Gouyou Beauchamps. On attendait un gardien politique doublé d'un bon gestionnaire : on découvre un homme indépendant – dont certains, à droite, se plaignent – qui garde son calme et ses distances : *« Réclamer des têtes est une idée moyenâgeuse que je ne supporte pas. »*

Lire pages 9 et 14

Les « mauvais élèves » de la transition à l'Est

EN ROUMANIE et en Bulgarie, les électeurs viennent de désavouer leurs dirigeants ex-communistes. En Bulgarie, le candidat de l'opposition de droite, Petar Stoïanov, a remporté haut la main le deuxième tour de l'élection présidentielle, dimanche 3 novembre, face à un candidat socialiste (ex-communiste). Le même jour, en Roumanie, les formations d'opposition au régime de l'ex-communiste, Ion Iliescu, ont obtenu la majorité absolue au nouveau Parlement. De tels résultats permettront-ils à ces deux pays d'Europe orientale, communéments décrits comme les *« retardataires »* de la transition postcommuniste, de se hisser au niveau de leurs voisins hongrois, tchèques ou polonais ? On peut, dans l'immédiat, en douter.

A Sofia et à Bucarest, la victoire des partis de droite reste relative. Le Parlement bulgare est toujours dominé par les anciens communistes. A moins d'une scission au sein du Parti socialiste au pouvoir – débouchant sur des élections législatives anticipées – M. Stoïanov aura fort à faire pour influer, à court terme, sur la politique menée. La fonction présidentielle est en effet avant tout honorifique. L'homme qui l'occupait jusque-là, Jeliou Jelev, un ancien dissident peu suspect de sympathies envers les ex-communistes, n'a rien pu faire pour enrayer la débâcle économique. A Bucarest, un scénario de cohabitation s'installe aussi, mais inversé : l'Assemblée sera certes à dominante « réformatrice », mais avec la réélection possible de Ion Iliescu à la tête de l'Etat, la présidence (où réside une grande partie du pouvoir) pourrait demeurer le bastion des « vieilles structures ».

Le coup de semonce donné dimanche aux ex-communistes n'est pas, non plus, une « deuxième révolution ». Pas plus que le retour (en 1994 en Bulgarie) ou le maintien (en Roumanie) des « ex » au pouvoir n'était synonyme de retour du communisme : mués en sociaux-démocrates, tous ont remisé leurs oripeaux idéologiques et acceptent, bon gré mal gré, les règles de la démocratie. On est loin de l'époque où le numéro un bulgare, Todor Jivkov, demandait à Mikhaïl Gorbatchev de faire de la Bulgarie la seizième République soviétique...

Natalie Nougayrède

Lire la suite page 16

« Musicalement incorrects »



CATHERINE RINGER

A SON ÉNERGIE, on lui donnerait vingt ans, alors qu'elle va bientôt fêter ses quarante. Catherine Ringer et Fred Chichin – les Rita Mitsouko –, le duo français le plus inclassable, viennent de réaliser un nouvel album, qui sortira le 30 novembre, avec deux nouvelles chansons et dix succès réorchestrés. Toujours aussi fiers d'être « musicalement incorrects ».

Lire page 25

RUSSIE L'opération du cœur du président russe, qui a débuté, mardi matin 5 novembre, devait durer plusieurs heures. Ce multiple pontage coronarien est pratiqué au Centre de cardiologie de Moscou, par une équipe exclusivement russe dirigée par le professeur Renat Aktchourine. ● LE PREMIER MINISTRE, Viktor Tchernomyrdine, a été chargé d'assurer l'intérim du chef de l'Etat durant l'intervention chirurgicale. M. Eltsine a délégué tous ses pouvoirs, y compris le contrôle du « bouton » nucléaire au chef du gouvernement, mais devrait reprendre ses attributions par décret dès son réveil postopératoire. ● LA GRAVITÉ de la maladie du président avait été longtemps cachée à l'opinion publique russe. Ce n'est qu'à l'automne, par exemple, que l'on a appris que Boris Eltsine avait eu plusieurs défaillances cardiaques en juin, entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Boris Eltsine a été opéré par une équipe de chirurgiens russes

L'intervention a eu lieu, mardi matin 5 novembre à Moscou. Dans un message, le président a affirmé que la Russie ne resterait « pas une seconde » sans dirigeant. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, assure l'intérim du chef de l'Etat

ATTENDUE depuis plus de deux mois, l'opération cardiaque de Boris Eltsine a commencé, mardi 5 novembre à 7 heures (4 heures GMT), au centre cardiologique Tchazov, dans la banlieue ouest de Moscou. L'équipe chirurgicale était composée de douze spécialistes russes, dont quatre chirurgiens (le professeur Aktchourine assisté des docteurs Chiriaev, Korolev et Bradt).

Quatre heures après le début de l'intervention, des médecins étrangers devaient s'associer, comme consultants, aux specialistes russes. Parmi eux, le chirurgien américain Michael DeBakey et son assistant ainsi que des spécialistes allemands (les docteurs Axel Haderich et Thorsten Walhers). La présidence russe avait diffusé la veille un bulletin de santé rassurant, indiquant que la tension artérielle du patient était « *stable* » (douze et huit centimètres de mercure) et que sa température était « *normale* ». Selon les services médicaux du Kremlin, son pouls battait à une vitesse de 64 à 68 pulsations par minute.

D'un point de vue théorique, l'intervention chirurgicale réalisée sur Boris Eltsine ne soulève pas de difficultés techniques importantes. En pratique toutefois, compte tenu de l'état de santé général et des antécédents du malade, une telle intervention comporte deux risques majeurs. Le premier, qui ne peut être sous-estimé, est celui d'une « *mort sur table* » ou d'un décès dans la période post-opératoire. On l'estime ici de l'ordre de « *quelques pour cent* ». Avant son arrivée dans la capitale russe, Michael DeBakey l'avait évalué entre 2 % et 4 %. Le second est de ne pas parvenir, en dépit d'une intervention réussie sur les artères coronaires, à améliorer la puissance contractile du myocarde. Dans ce cas, l'insuffisance cardiaque dont souffre le président persisterait et son autonomie demeurerait excessivement réduite lui interdisant, à terme, d'exercer sa fonction. On indique dans l'entourage du président russe que ce risque est « *élevé* ».

LÉSIONS OBSTRUCTRICES

Parfaitement maîtrisée, très fréquemment mise en œuvre par les équipes spécialisées des pays occidentaux, objet d'améliorations techniques constantes, le pontage aorto-coronarien fait aujourd'hui partie du quotidien de la chirurgie cardiaque moderne. Cette intervention consiste schématiquement à modifier, de diverses manières, l'arrivée du flux sanguin au sein du muscle cardiaque. Elle est notamment pratiquée lorsque les artères coronaires présentent des lésions obstructrices (des plaques d'athérom le plus souvent) qui réduisent l'irrigation sanguine du muscle et provoquent des crises d'angine de poitrine.

En fonction de la topographie des lésions et de l'état du malade, les chirurgiens peuvent être amenés à réaliser un, deux, trois voire quatre « pontages ». Ils cherchent ici à court-circuiter au mieux les lésions coronaires en ayant recours à des fragments de veines (ou mieux d'artères) prélevés en différents points de l'organisme. Contrairement à une idée très répandue, un nombre élevé de pontages ne fournit pas d'indication péjorative sur l'état du muscle cardiaque. Il peut au contraire signifier que l'équipe chirurgicale a jugé possible et utile de tout mettre en œuvre pour tenter d'obtenir – chez les malades jeunes notamment – un rétablissement complet de la fonction cardiaque. Le professeur Renat Aktchourine a, pour sa part, indiqué qu'il tenterait, chez M. Eltsine, un triple pontage.

On ne parle plus, officiellement du moins, d'intervenir sur la lésion dont souffre par ailleurs le président russe au niveau de son orifice aortique. Il est vrai que réaliser dans le même temps opératoire un triple pontage et une valvuloplastie aortique nécessitait une compétence et une virtuosité chirurgicale peu compatible avec la volonté du patient d'être impérativement opéré par un chirurgien russe.

Le dossier de M. Eltsine se complique du fait que le président russe a beaucoup trop tardé à accepter l'intervention chirurgicale que nécessitait son état. Cette intervention lui a été proposée voici environ cinq ans, lorsqu'il a commencé à souffrir d'angines de poitrine. Pratiquée à ce stade de la maladie cardiaque, les chances de succès auraient été *a priori* notablement plus élevées. Comme on pouvait le prévoir, M. Eltsine a par la suite été victime de plusieurs crises d'infarctus du myorcade. Après deux accidents graves survenus l'an passé, il a souffert d'un nouvel infarctus il y a quelques semaines, ce qui a retardé un peu plus la date de l'intervention. Toutefois, aux yeux de spécialistes occidentaux, ce retard ne s'explique pas seulement par ce seul accident.

D'autres éléments importants doivent être pris en compte. L'équipe chirurgicale, dirigée par le professeur Aktchourine et les différents spécialistes occidentaux qui, ces derniers mois, ont été consultés, ont dû tenir compte de nombreux éléments qui à l'évidence compliquent la prise en charge de ce patient peu ordinaire. Outre ses séquelles de différents accidents cardiaques, il leur a fallu tenir compte d'une intoxication alcoolique chronique et d'une insuffisance de la fonction tyroïdienne. Plus récemment, ils ont été confrontés à une anémie importante, conséquence d'une hémorragie occulte probablement d'origine digestive. Toutes ces données – auxquelles il faut ajouter la pression psychologique hors du commun à laquelle est soumise l'équipe – ajoutent à la complexité de la tentative et lui confère une dimension presque tragique.

Les autorités russes n'ont ici nullement fait la transparence sur l'état de santé du président. Les informations médicales le concernant ont été fournies très tardivement, lorsqu'elle ne pouvaient plus être masquées, et de manière parcellaire. Les autorités n'ont pas de ce point de vue rompu avec les pratiques en vigueur du temps du régime soviétique. Il reste à savoir si la mobilisation médiatique internationale que suscite l'intervention les conduira à révéler dans le détail ce qui s'est passé dans le bloc opératoire du centre Tchazov.

Jean-Yves Nau

Le chirurgien et Pavarotti

Renat Aktchourine, le chirurgien chargé d'opérer Boris Eltsine, est un homme charpenté et souriant, âgé de cinquante ans. Pendant les semaines qui ont précédé l'opération, il s'est rendu en Allemagne pour visiter plusieurs centres cardiologiques, puis au Texas (Etats-Unis), dans l'hôpital de son ancien professeur, Michael DeBakey, une sommité dans le monde de la cardiologie. Le professeur Aktchourine, qui parle six langues, effectue un pontage par jour dans le centre cardiologique moscovite Evgueni-Tchazov, où il dirige le département de cardiochirurgie. *« Il est très agréable de travailler avec lui. Il ne hausse jamais le ton »*, dit Elena, qui l'assiste depuis seize ans. *« Lorsqu'il s'agit d'une opération méticuleuse, mais de routine, il aime écouter de la musique, et nous avons pour cela un magnétophone dans le bloc opératoire. Souvent, c'est de la musique classique, et récemment nous avons eu une phase Luciano Pavarotti »*, ajoute-t-elle sans cacher son admiration. – *(AFP.)*

La délégation de pouvoir devrait durer plus longtemps qu'annoncé

MOSCOU
de notre correspondante

L'heure de Viktor Tchernomyrdine, premier ministre depuis décembre 1992, est arrivée mardi 5 novembre. Celui dont la fidélité envers Boris Eltsine ne fut jamais prise en défaut a été chargé d'assurer l'intérim du président pendant l'opération cardiaque de ce dernier. Conformément à un article succinct (92-3) de la constitution, comme à un oukaz signé, mardi, par Boris Eltsine, juste avant de se mettre à la disposition des médecins, a rapporté l'agence Itar-Tass.

Un autre décret, signé par le président le mois dernier, définissait certaines conditions de ce futur transfert de pouvoirs et précisait qu'il serait éminemment provisoire : le président devait signer un autre decret « *dès son réveil* » pour reprendre ces pouvoirs, y compris celui commandant l'usage du feu nucléaire. Mais la réalité pouvant être quelque peu différente, et la convalescence du président exigeant qu'il reste un temps certain au repos complet, le premier ministre devrait assumer son intérim, au moins partiellement, plus longtemps que prévu par les décrets actuels. Au cas où le président ne devait pas se rétablir – un concept que la constitution ne définit pas avec précision –, c'est encore M. Tchernomyrdine qui devra préparer une nouvelle élection présidentielle sous trois mois.

En prévision de son opération et de toutes ses conséquences possibles, Boris Eltsine avait déjà transmis progressivement certains de ses pouvoirs à son premier ministre. En septembre dernier, quand le cessez-le-feu en Tchétchénie semblait encore fragile, ce fut ceux de « *coordonner* » l'action des ministres de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères et des divers services secrets.

M. Tchernomyrdine fut, ensuite, délégué pour remplacer ponctuellement le président lors de cérémonies protocolaires, et la semaine dernière, pour présider le Conseil de sécurité à la place de Boris Eltsine. Une telle réunion, qui s'est tenue lundi, fut retransmise partiellement par les chaînes de télévision, qui n'ont pas manqué de montrer avantageusement, depuis une semaine, la façon dont le premier ministre s'aquitte déjà de ses fonctions interimaires. Sans omettre de signaler que M. Tchernomyrdine, âgé de 58 ans, a subi lui-même un pontage coronarien il y a dix ans, et qu'il fut opéré par le même professeur Aktchourine qui devait opérer mardi le président.

Ce dernier, dans une adresse au pays rendue publique, mardi, dans la matinée, a assuré que la Russie « *ne resterait pas une seconde sans dirigeant* ». Mais qu'il n'avait « *pas l'intention de rester longtemps à l'hôpital* » et qu'il « *pense rapidement travailler comme avant* ».

« GENS DE CONFIANCE »

Dans ce message, Boris Eltsine rend hommage à Viktor Tchernomydine et à ses « *autres collaborateurs, des gens de confiance sur qui repose une grande responsabilité* ». Une précision qui s'imposait alors que les média russes n'ont cessé depuis septembre de commenter les luttes de pouvoir autour du président, exacerbées par les perspectives d'une élection présidentielle anticipée. Chacun en Russie s'accorde pour estimer que ce pouvoir est détenu par un tandem officiel, Viktor Tchernomyrdine et le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs. Ainsi que par un trio occulte, composé des deux mêmes dirigeants et de la fille cadette du président, Tatiana, qui gèrerait les contacts de son père avec le monde extérieur depuis l'aggravation de son état de santé.

Mais dans la perspective d'une présidentielle anticipée, le très ambitieux Anatoli Tchoubaïs, auteur des impopulaires privatisations, n'a guère de chances, dans l'immédiat du moins. Ce qui laisserait, comme prétendants possibles à la succession, M. Tchernomyrdine, le maire de Moscou Iouri Loujkov, le chef communiste Guennadi Ziouganov et – une hypothèse toute fraîche relevée samedi par un quotidien russe – celle qu'on appelle, désormais, « *la princesse du Kremlin* ».

Sophie Shihab

Des élections en Tchétchénie fin janvier

Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a donné, lundi 4 novembre à Moscou, son accord de principe pour la tenue, le 27 janvier, d'élections législatives et présidentielle en Tchétchénie, date annoncée par les dirigeants tchétchènes. M. Tchernomyrdine, qui a annoncé son intention de rencontrer la direction tchétchène, a déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité russe, que l'organisation de ces élections était une « *question complexe* », mais qu'elles pourraient avoir lieu à condition que « *la sécurité soit garantie* », et que les 300 000 ressortissants tchétchènes qui se trouvent actuellement hors de la république, puissent participer aux scrutins. Fin octobre, le responsable du dossier tchétchène au Kremlin, Ivan Rybkine, avait conditionné l'organisation d'élections à une « *démilitarisation* » de la république, tandis que les indépendantistes insistaient, de leur côté, sur un « *retrait total* » des forces russes.

La maladie du président, un secret d'Etat intenable

MOSCOU
de notre correspondante

L'intervention chirurgicale, menée mardi 5 novembre au centre cardiologique Tchazov à Moscou, était déjà devenue l'opération « *la plus médiatisée de l'histoire* », malgré tous les efforts de l'entourage présidentiel pour l'éviter. Le recours au secret à la mode soviétique fut encore utilisé l'été dernier, lorsqu'une nouvelle rechute cardiaque du président sortant, entre les deux tours de scrutin, fut cachée à la population, dont la majorité choisit alors de réélire Boris Eltsine pour quatre ans. Mais la Russie de cet hiver 1996 n'est plus celle d'antan, et les murs du Kremlin, comme ceux des cliniques pour dignitaires, ne sont plus étanches : des « fuites » d'informations ont ponctué toutes les péripéties ayant précédé le moment critique de l'intervention chirurgicale.

Ce moment aurait dû, lui aussi, être gardé secret jusqu'à la fin : la date de l'opération ne devait être annoncée qu'une fois engagée, avait précisé la semaine dernière le porte-parole du président, Sergueï Iastrjembski. Mais, dimanche, le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* annoncait, citant « *une source haut placée de l'administration présidentielle* », que l'opération pourrait avoir lieu mardi. M. Iastrjembski avait alors tenté de relativiser la signification de l'arrivée, le même jour à Moscou, du cardiologue américain Michael DeBakey. Ce « patriarche » de la cardiologie, chargé par Bill Clinton d'assister ses collègues russes, avait multiplié les interviews pour affirmer que l'état de santé du président s'était amélioré, et que l'opération pourrait être menée rapidement.

« DISPARITIONS »

Alors que le Kremlin annonçait, lundi soir, qu'aucune information ne serait diffusée sur les conclusions du concile de médecins tenu dans la journée, une « source informée », citée par la radio Echos de Moscou, affirmait que l'opération était prévue pour le lendemain. Un bulletin médical annoncait alors que l'état du président était « *optimal* » pour une intervention, des forces de polices étaient placées ostensiblement autour du centre Tchazov. Et, surtout, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexis II, lançait aux fidèles un appel à prier pour le président « *non seulement aujourd'hui, mais aussi dans les jours qui suivront l'opération* ». Celle-ci porte, en effet, de sérieuses menaces de complications. Car l'histoire des maladies de Boris Eltsine est aussi longue que celle de sa décennie de vie publique à Moscou.

Ses premières alertes cardiaques remontent aux déboires que lui ont fait subir Mikhaïl Gorbatchev et les « conservateurs » du Kremlin en 1987 et 1988. Mais c'est après son élection à la tête du nouvel Etat russe que le monde entier commence à s'interroger sur ses « *refroidissements* » et « *fatigues* » diverses. Victime d'un « *léger malaise cardiaque* » après le putsch raté de 1991, Boris Eltsine apparaîtra, ensuite, de plus en plus souvent en état d'ébriété, un penchant qui n'avait rien d'un secret.

Les incident publics s'étaient multipliés – durant sa première tournée aux Etats-Unis, au Soviet suprême, lors de sommets de la Communauté des Etats indépendants (CEI), à Berlin, à l'aéroport de Shannon... En janvier 1995, une nouvelle « disparition », coïncidant avec l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, reçoit une explication officielle (opération de la cloison nasale), qui ne fait plus sourire les Russes. En juillet et octobre, des montages télévisés maladroits avaient mal dissimulé la gravité de deux hospitalisations successives du président.

Boris Eltsine brave ensuite tous ceux qui lui conseillent de ne pas de se présenter à l'élection présidentielle de juin 1996. Plus tard, son garde du corps, Alexandre Korjakov, entre-temps remercié, accusera ses rivaux de l'entourage présidentiel d'avoir ignoré des conclusions médicales interdisant à Boris Eltsine de poursuivre sa campagne électorale effrénée. Mais si la campagne à l'américaine, organisée par ses rivaux, a entraîné une nouvelle crise cardiaque du président, elle a surtout permis son maintien au pouvoir.

Son nouvel entourage, dirigé par sa fille cadette, Tatiana Diatchenko, le chef de file libéral Anatoli Tchoubaïs et une poignée de banquiers ayant financé la campagne, a réussi à obtenir des médias russes une complicité de fait pour cacher la rechute présidentielle. Une fois réélu, Boris Eltsine annonce lui-même, le 5 septembre, qu'il se soumettra à une opération. Mais les vieilles habitudes ont façonné des esprits portés au doute et aux « *théories du complot* ».

L'hebdomadaire *Itogui*, qui se dit bien informé, affirmait encore, dans son édition de lundi, que l'opération de Boris Eltsine est à ce point risquée, que le mieux, pour lui et pour son entourage, serait de ne pas la subir, tout en annonçant qu'elle s'est déroulée avec succès. De toute façon, une bonne période de convalescence est prévue, qui pourrait dépasser les deux mois maximum, dont a parlé le bon professeur DeBakey.

S. Sh.

Le Tribunal suprême espagnol « blanchit » Felipe Gonzalez dans l'affaire des GAL

Une victoire pour l'ancien chef du gouvernement socialiste

Le Tribunal suprême espagnol a décidé, *mardi 5 novembre à Madrid,* de ne pas citer à comparaître Felipe Gonzalez dans *l'affaire des « escadrons de la mort » antiséparatistes basques* (GAL). Cette décision *confirme* celle du juge d'instruction qui avait « blanchi », il y a *six mois,* l'ancien chef du gouvernement socialiste.

MADRID
de notre correspondante

Par six voix favorables, et quatre contraires, les dix juges du Tribunal suprême, la plus haute instance judiciaire espagnole, ont décidé, dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 novembre, de « blanchir » l'ancien chef de gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, dans l'affaire des GAL, *ces groupes antiterroristes de libération,* responsables de plus d'une vingtaine d'assassinats dans les milieux séparatistes basques, au cours des années 80.

Les juges qui avaient à se prononcer sur un des quatre grands dossiers concernant les actions des GAL, en l'occurrence celui de Segundo Marey, enlevé « par erreur » à Hendaye en décembre 1983, ont donc finalement décidé, après sept heures de débat, de ne pas citer à comparaître M. Gonzalez, ni en tant que témoin ni surtout en tant qu'accusé.

PAS DE PREUVES

Ce dernier avait été mis directement en cause, à plusieurs reprises, *durant l'été 1995 et le printemps 1996,* à la fois par Ricardo García Damborenea, l'ex-secrétaire général du Parti socialiste (PSOE) en Biscaye, qui avait affirmé que Felipe Gonzalez *« avait pris lui-même la décision d'intervenir dans le sud de la France contre l'ETA »*; de même que par Luis Roldan, l'ancien directeur de la Guardia Civil, qui accusait l'ex-chef de gouvernement d'*« avoir toujours tout su sur les GAL ».*

Estimant ces déclarations *« insuffisantes »,* car non étayées par des preuves, le Tribunal suprême a préféré « blanchir » M. Gonzalez, ainsi que deux autres dirigeants socialistes, l'ancien vice-président du gouvernement, Narcis Serra et l'ex-secrétaire à l'organisation politique, du PSOE, José Maria Benegas. Déjà en avril, le *juge qui instruisait l'affaire,* Eduardo Moner, avait une première fois *décidé,* faute d'indices suffisants, de mettre M. Gonzalez hors de cause, mais cette décision avait fait l'objet de plusieurs recours.

Felipe Gonzalez, qui clame son innocence depuis le début, est-il cette fois définitivement tiré d'affaire, à propos des GAL ? En théorie oui, si aucune « preuve », naturellement, ne surgit contre lui, dans les autres dossiers. Mais même s'il est mis hors de cause sur le plan judiciaire il lui faudra aussi se « blanchir » totalement aux yeux d'une opinion publique qui peut toujours conserver un doute. D'autant que l'ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, ainsi que l'ex-secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, ont été inculpés, alors que M. Gonzalez, qui fut leur « patron » direct, est totalement innocenté.

Le leader socialiste, sans doute *en partie parce qu'il était freiné* depuis des mois par l'attente du verdict dans l'affaire des GAL, a adopté, en tant que chef de l'opposition, un profil singulièrement bas. Il va pouvoir relever quelque peu la tête. Mais il n'est pas dit qu'il change de ton pour autant.

CHARISME

Au printemps, lors de la campagne électorale pour les élec*tions législatives, Felipe Gonzalez,* en dépit d'un charisme incontestable, s'était attiré de nombreuses critiques et avait été violemment mis en cause dans une partie de la presse. *Face à un chef de gouvernement* conservateur, José Maria Aznar, sans doute plus falot, mais qui a eu au moins le mérite de tenter de calmer le jeu politique, Felipe Gonzalez a *mené,* pour lui donner en quelque sorte la réplique, une politique d'opposition mesurée et constructive qui se révèle payante.

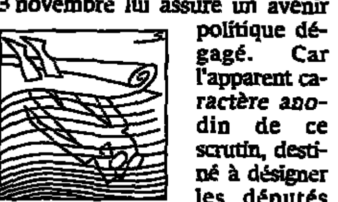
En effet, il y a quelques jours, les sondages indiquaient un regain de faveur du PSOE – qui, s'il y avait de nouvelles élections, battrait la droite – et surtout une remontée de popularité de Felipe Gonzalez, redevenu l'homme politique favori des Espagnols.

Marie-Claude Decamps

M. Milosevic est assuré d'une majorité confortable au Parlement yougoslave

Le président serbe, dont le parti a remporté les élections du dimanche 3 novembre, envisage une modification de la Constitution pour se maintenir au pouvoir au-delà du terme normal

LE PRÉSIDENT de Serbie, Slobodan Milosevic, a réussi une fois de plus son pari. La victoire de son *parti aux élections du dimanche* 3 novembre lui assure un avenir politique dégagé. Car l'apparent caractère *anodin* de ce scrutin, destiné à désigner les députés d'une


ANALYSE

Chambre fédérale et les conseillers *municipaux, cachait un enjeu* d'une autre ampleur : deux fois élu à la tête de l'Etat serbe, Slobodan Milosevic est constitutionnellement dans l'impossibilité de solliciter, *en décembre 1997, un troisième* mandat. Or, comme le souligne un diplomate de Belgrade, *« sa seule manière d'abandonner le pouvoir, c'est d'en obtenir un encore plus grand ».* La confortable majorité qu'il a obtenue à l'assemblée des citoyens – une des deux Chambres du Parlement fédéral, avec l'Assemblée des Républiques – lui permet d'envisager sereinement un changement sur mesure de la Constitution.

La palette des possibilités qui s'offrent à Slobodan Milosevic est large. La plus simple est d'imaginer une levée de l'interdiction constitutionnelle de renouvellement de mandats. Mais un peu à l'étroit dans son costume de président de la République de Serbie – qui forme avec la République du Monténégro la *République fédérale de* Yougoslavie (RFY), – le dirigeant socialiste s'oriente, selon de nombreux observateurs, vers la conquête de la fédération, en envisageant d'être candidat au poste de premier ministre ou, mieux, président élu de la République fédérale, après une modification de la Charte suprême.

Par ce tour de passe-passe, il mettrait fin à une sorte de fiction. *Actuellement le président de la République fédérale de Yougoslavie* est élu par le Parlement fédéral. Mais Zoran Lilic, désigné le 25 juin 1993, n'a que l'apparence du pouvoir face à un Slobodan Milosevic porté par le suffrage universel et sa coalition de partis de gauche. *« La RFY est en fait une coquille vide »,* explique un observateur. Une anecdote le résume. Lors d'un récent voyage en Chine, M. Lilic prononce un discours à l'issu duquel il précise devoir *« remercier notre président Slobodan Milosevic »,* devant la traductrice interloquée qui lui fait remarquer : *« Mais c'est bien vous le président ? »*

Slobodan Milosevic a le pouvoir de fait, à tel point qu'il est le seul signataire des accords de Dayton, alors que la politique étrangère est du ressort théorique de la présidence fédérale. Avec les changements prévus dans la Constitution, *le nouveau chef de l'Etat fédéral* sera élu au suffrage universel, et disposera d'au moins deux mandats. Les préparatifs de cette transformation avaient déjà commencé avant même le scrutin de dimanche. Avec, par exemple, un *vaste plan de transfert de la police* du ministère de l'intérieur de la République serbe vers le ministère fédéral.

Artisan de cette transformation *des institutions, Slobodan Milosevic* peut aussi envisager par ce biais d'améliorer la situation de la province du Kosovo – où une écrasante majorité d'Albanais revendiquent l'indépendance, – puisque l'autonomie pourrait être plus facilement envisagée dans le cadre d'une vraie fédération. Il confirme de toute manière qu'il est le seul maître à bord, avec à tout le moins la bienveillance d'une communauté internationale qui, affirme un diplomate occidental, *« a appris à travailler avec lui, et qui a beaucoup de raisons de s'en satisfaire, à l'exception notable de la coopération avec le Tribunal pénal international ».*

OPPOSITION DÉMUNIE

Face à *cette stratégie,* l'opposition apparaît bien démunie. Ses dirigeants ont en fait le plus grand mal à s'adapter aux multiples évolutions du régime qu'ils combattent. Au point que, pour se distinguer d'un président Milosevic qui souligne sans cesse son engagement – tout de même récent – pour la paix, ils croient habile de faire applaudir en plein meeting de clôture de campagne l'ultra-nationaliste présidente des Serbes de *Bosnie, Biljana Plavsic,* qui leur avait adressé un pourtant bien encombrant message de soutien. Une illustration de la tentation qu'a l'opposition de reprendre le flambeau nationaliste.

La démission – officiellement *pour raisons de santé – de l'ancien* gouverneur de la banque centrale Dragoslav Avramovic, qui avait un temps accepté d'être la tête de liste de l'opposition, n'a fait qu'aviver la guerre des chefs en son sein. La coalition, baptisée Ensemble, peut, à juste titre, s'interroger sur les éventuelles pressions du régime pour forcer l'ex-gouverneur à renoncer. L'opposition a aussi toutes les raisons de *souligner la mainmise de l'appa*reil d'Etat sur les chaînes de télévision et la majorité de la presse, qui ont le plus souvent totalement ignoré sa campagne.

Mais en l'absence de programme cohérent, d'engagements clairs sur la question du nationalisme, ou sur la politique à mener dans le Kosovo, elle ne peut recueillir que l'écume du mécontentement, sans inquiéter outre mesure le régime en place. Et ce ne sont pas les quelques mairies conquises – qu'un dirigeant présentait, avant même le scrutin, comme devant être extrêmement *difficiles à gérer* – qui changeront quelque chose. Même la situation économique et sociale très difficile et l'absence prévisible d'amélioration à court terme n'ont *pas de prise sur un électorat sonné* après cinq années de guerre, et qui, devant l'absence d'alternance crédible, a prouvé par son abstention massive qu'il se désintéressait quelque peu des querelles politiques et laissait à Slobodan Milosevic la possibilité de poursuivre comme il l'entend la consolidation de son pouvoir.

Denis Hautin-Guiraut

Les Etats-Unis « inquiets » pour la démocratie

Le département d'Etat américain a souligné, lundi 4 novembre, qu'il était *« très inquiet depuis longtemps à propos du développement de la démocratie en Serbie et au Monténégro »,* en réaction aux élections législatives et municipales qui ont eu lieu dimanche 3 novembre en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). La coalition au pouvoir a pour sa part proclamé sa *« très nette victoire, plus nette que lors de toutes les élections précédentes »,* a déclaré le porte-parole du Parti socialiste (SPS). Selon des résultats encore partiels, le SPS obtiendrait une majorité des 138 sièges que compte l'Assemblée fédérale des citoyens. *L'opposition s'est déclarée « satisfaite »* de son score, *« compte tenu des conditions et du blocus médiatique »* qu'elle a subi de la part du parti au pouvoir. – *(AFP.)*

La Roumanie devrait connaître une alternance démocratique pour la première fois depuis soixante ans

BUCAREST
correspondance

On aurait dit une soirée de dimanche ordinaire à Bucarest si ce n'était une poignée de jeunes gens bruyants qui, munis de trompes et de drapeaux, arpentaient les rues du centre-ville en klaxonnant et en scandant *« Emil » »,* le prénom du héros du moment. *« C'est pourtant un jour historique »,* s'étonnait un étudiant en brandissant une affiche électorale représentant Emil Constantinescu.

Souriant sous sa barbiche d'instituteur de la IIIe République, le *candidat de la Convention démo*cratique de Roumanie (CDR) venait en effet d'amener l'opposition aux portes du pouvoir. Mais, loin des débordements populaires connus dans les mois qui s'écoulèrent de la « révolution » jusqu'à la sanglante descente des mineurs en juin 1990, les Roumains ont reçu avec indifférence, voire apathie, un événement qui devrait, à plus d'un titre, faire date dans leur histoire contemporaine. *Pour la pre*mière fois depuis la chute de la dictature de Nicolae Ceaucescu, en décembre 1989, l'opposition, conduite par la CDR et l'Union social-démocrate (USD) de l'ancien premier ministre Petre Roman, est en effet en passe d'accéder au pouvoir à l'issue des élections législatives et du premier tour de la présidentielle organisés dimanche 3 novembre.

Jusqu'alors, la Roumanie était le seul pays de l'Est à ne pas avoir connu d'alternance politique. Ion Diaconescu, le président du Parti national paysan chrétien-démocrate – formation *« historique »* et colonne vertébrale de la CDR, – rappelait une autre singularité : *« Si les résultats se confirment, ce serait la première fois depuis soixante ans qu'un gouvernement roumain changerait par la voix des urnes, et non par une dictature, par la guerre, par les mineurs ou par une révolution. » « Le pays,* ajoute-t-il, *a fait un grand pas vers la démocratie. »*

Mardi matin, les résultats définitifs, transmis par plus de 80 % des bureaux de vote du pays, confirmaient les tendances établies à la sortie des bureaux de vote, où les Roumains se sont déplacés en grand nombre. A l'issue de ces élections législatives à un tour, la CDR (30 % des voix), l'USD (13,5 %) et l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), représentant les intérêts de la minorité hongroise, sont quasiment assurées de remporter la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés et au Sénat. Crédité de 23 % des suffrages, le Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PDSR) du président Ion Iliescu limite les dégâts, malgré l'usure de sa popularité provoquée par sept ans de pouvoir et de réformes *douloureuses pour la population,* bien que menées à pas comptés. *« Nous nous attendions à perdre encore plus d'électeurs »,* confiait même le chef de l'Etat, qui, depuis la chute de Ceaucescu, conduit les destinées du pays.

> **Le président sortant peut compter sur le réflexe conservateur du très large électorat rural, qui lui est toujours acquis**

La sanction des électeurs a moins touché le PDSR que ses an*ciens alliés,* avec lesquels *cette formation* avait bruyamment rompu quelques mois seulement avant le scrutin. Seuls les ultranationalistes du Parti de l'union nationale de Roumanie (PUNR) ont péniblement franchi la barre des 3 % des suffrages exprimés nécessaires pour faire leur entrée au Parlement. En revanche, les ex-communistes du Parti socialiste du travail (PST) n'ont pas atteint le seuil requis, ce qui rend impossible la reconduction de l'ancienne majorité. De même, du côté de l'ancienne opposition, les agrariens et les libéraux du Parti pour l'alliance civique de Roumanie (PACR) et du PC 93 sortent du Parlement.

Politicien madré aux allures de bon père du peuple, Ion Iliescu, habitué à rebondir, a personnellement mieux résisté que son parti. Cet ancien responsable communiste sous Ceaucescu, tombé ensuite en disgrâce avant de devenir réformateur – *au temps de la perestroïka* de Mikhaïl Gorbatchev, – puis l'homme de la transition roumaine, arriverait en tête au premier tour, avec 32 % des voix, devant M. Constantinescu (28 %), M. Roman (20 %) et Gyorgy Frunda (UDMR, 6 %). Tout se jouera donc entre les deux tours. Théoriquement, le candidat de la droite dispose d'un réservoir de voix suffisant pour effacer le sévère échec de 1992. Mais le président sortant peut compter sur le réflexe conservateur du très large électorat rural, qui lui est toujours acquis. Une cohabitation – thème autour duquel le chef de l'Etat a bâti une partie de *sa campagne électorale* – n'est pas à exclure. M. Constantinescu a certes salué la *« volonté de changement exprimée par la population »,* mais a également exhorté les électeurs à *« ne pas s'endormir sur les lauriers d'une victoire supposée »* et à se mobiliser pour le second tour, prévu dimanche 17 novembre.

En attendant ce rendez-vous, les grandes manœuvres ont commencé au sein de l'opposition. En cas *d'échec à la présidentielle,* elle devrait en effet se présenter devant le chef de l'Etat, qui, selon la Constitution, nomme le premier ministre, choisi au sein du parti arrivé en tête aux législatives. Le succès de M. Constantinescu serait loin de résoudre *tous les problèmes. La* nouvelle majorité, élue pour quatre ans comme le président, doit dès aujourd'hui tirer un trait sur ses promesses électorales, souvent populistes, pour dégager un programme commun minimal de gouvernement.

L'enjeu est de sortir la Roumanie de sa léthargie. *« Le futur gouvernement devra aborder les problèmes budgétaires et monétaires et accélérer le rythme des réformes s'il veut obtenir de nouveaux crédits du Fonds monétaire international »,* a averti l'organisation internationale. Or l'application de ces recommandations sera nécessairement douloureuse pour la population, notamment pour ce qui concerne la restructuration du gigantesque secteur industriel d'Etat.

L'actuel gouvernement était conscient du problème, mais a eu peur de s'y attaquer en raison du *coût social élevé qu'il induit.* Pour l'opposition, l'exercice s'avérera d'autant plus périlleux qu'elle comprend des formations qui couvrent un large spectre politique, allant des libéraux aux sociaux-démocrates, des nationalistes aux défenseurs de la minorité hongroise. Le temps des meetings est bien terminé.

Christophe Chatelot

Découverte de vestiges ptolémaïques à Alexandrie

ALEXANDRIE. Le chasseur d'épaves français Franck Goddio a affirmé, dimanche 3 novembre, avoir complété la cartographie de la cité antique d'Alexandrie. Fondateur de l'Institut européen d'archéologie sous-marine, M. Goddio, qui a obtenu il y a un an un permis de fouille des antiquités égyptiennes, aurait découvert des vestiges permettant de localiser dans le port d'Alexandrie les anciens palais de Cléopâtre et d'Antoine, engloutis depuis seize siècles. « *Toutes les pièces archéologiques, découvertes au cours de plus de 1 000 plongées, d'époque ptolémaïque, confirment que le port Est a connu l'épopée de Cléopâtre* », a-t-il indiqué. – *(AFP.)*

Israël demande aux Etats-Unis et à l'Allemagne d'intercéder auprès de l'Iran et de la Syrie

JÉRUSALEM. Israël a sollicité pour la première fois une intervention de pays occidentaux pour tenter de prévenir une attaque-suicide du Djihad islamique palestinien, en leur demandant de faire pression sur l'Iran et la Syrie, supposés avoir de l'influence sur les extrémistes palestiniens, a annoncé, lundi 4 novembre, la présidence du conseil. Le Djihad islamique est suspecté de vouloir perpétrer une attaque à l'occasion du premier anniversaire du meurtre de son chef Fathi Chakaki, à Malte, imputé à des agents israéliens. Israël a maintenu lundi le bouclage total des territoires palestiniens, qui condamne au chômage près de 50 000 Palestiniens privés de leur travail. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont dépêché des renforts** dans l'est du pays, où ils ont subi récemment des revers face aux troupes de l'ex-gouvernement, a annoncé, lundi 4 novembre, Maulvi Sadar Azam, gouverneur adjoint taliban de la province du Nangarhar. Les troupes fidèles à l'ancien président Rabbani se sont emparées d'un district situé près de la frontière du nord du Pakistan. – *(Reuter.)*

■ **CAMBODGE : une nouvelle division – 300 hommes** – des forces khmères rouges a décidé de se rallier aux forces gouvernementales, ont déclaré lundi 4 novembre des responsables cambodgiens. 4 000 rebelles s'étaient ralliés en août, à la suite de Ieng Sary, ancien ministre de Pol Pot, et 8 000 autres combattants ont fait de même au cours du week-end. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : le gouvernement a mis en concurrence** quatre constructeurs d'avions de combat, en leur adressant une demande sur les conditions auxquelles ils pourraient lui vendre entre seize et vingt appareils. Il s'agit de Lockheed (le F-16), de McDonnell Douglas (le F-18), du suédois SAAB (le Gripen) et de Dassault (le Mirage-2000-5). Les livraisons à l'armée de l'air chilienne devraient intervenir en 2000.

■ **ÉTATS-UNIS : le chanteur Michael Jackson** a annoncé qu'une « *amie de longue date* » allait bientôt donner naissance à un enfant dont il est le père. La future maman, Debbie Rowe, présentée comme « *une proche amie depuis quinze ans* », est une infirmière de trente-sept ans. Elle doit accoucher au début de 1997. L'enfant aurait été conçu par insémination artificielle. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ARMÉNIE : l'ambassadeur d'Arménie à Londres, Armen Sarkissian**, a été nommé, lundi 4 novembre, premier ministre par le président Levon Ter-Petrossian. M. Sarkissian remplace Grant Bagratian, qui semblait tombé en disgrâce depuis l'élection présidentielle du 22 septembre, dont la régularité avait été contestée. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : la Cour constitutionnelle de la Biélorussie a annoncé**, lundi 4 novembre, que les deux référendums concurrents prévus le 24 novembre (l'un par le président Loukachenko, l'autre par le Parlement) pour modifier les prérogatives présidentielles n'auront qu'une valeur consultative. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : dix femmes et trois enfants ont été égorgés** dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 novembre, par un groupe armé, à Douaouda, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, ont rapporté, mardi, plusieurs quotidiens privés algérois. Selon les mêmes sources, le groupe armé, composé d'une vingtaine d'hommes, a attaqué à la grenade la maison où logeaient les victimes avant de les achever alors qu'elles tentaient de fuir. Plusieurs attentats particulièrement meurtriers, attribués officiellement aux groupes islamistes armés, ont endeuillé, ces derniers mois, la région où s'est déroulé le drame. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la Cour suprême a bloqué provisoirement**, lundi 4 novembre, un projet du ministre de l'intérieur assouplissant les conditions d'attribution du port d'arme (*Le Monde* du 5 novembre). La cour, saisie par un député de gauche, se prononcera ultérieurement. – *(AFP.)*

Le Vatican suspend sa contribution à l'Unicef

Le Saint-Siège a décidé de suspendre cette année sa contribution toute symbolique (2 000 dollars par an) au Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Raison avancée lundi 5 novembre par le Vatican : le financement par l'Unicef de campagnes en faveur du contrôle des naissances et de l'avortement. Dans un communiqué, la mission vaticane auprès de l'agence de l'ONU cite notamment la participation de l'Unicef à la publication d'une revue des Nations unies « *vantant la distribution de contraceptifs post-coïtaux à des femmes en situation de réfugiées* » et donnant des informations « *selon lesquelles du personnel de l'Unicef distribue dans plusieurs pays des contraceptifs et fournit des conseils pour leur utilisation* ». – *(Reuter.)*

Après des débuts hésitants en politique étrangère, Bill Clinton a réussi à s'imposer

Les dossiers internationaux n'auront guère pesé dans la campagne électorale

Les deux principaux candidats à l'élection présidentielle du 5 novembre, le président sortant, Bill Clinton, et le candidat républicain, Bob Dole, défendent des programmes très proches en politique étrangère. Ils s'accordent sur le maintien de l'engagement américain dans le monde, comme M. Dole l'avait prouvé l'an dernier en appuyant la décision de M. Clinton d'envoyer 20 000 soldats en Bosnie *(Lire aussi notre éditorial page 16).*

WASHINGTON
de notre correspondante

ÉLECTIONS

Premier président américain de l'après-guerre froide à n'avoir pas connu la guerre, Bill Clinton est arrivé à la Maison Blanche en janvier 1993 sans avoir jamais touché à la politique étrangère. Gouverneur d'un Etat, l'Arkansas, dont l'existence était à peine connue au-delà des frontières américaines, il avait promis aux électeurs de faire de l'économie sa priorité et avait battu le président George Bush, vainqueur de la guerre du Golfe, en l'accusant de s'être laissé accaparer par la diplomatie. Avec l'éclatement de l'Union soviétique, le monde venait d'hériter de trois nouvelles puissances nucléaires. Ecartés depuis douze ans de la Maison Blanche, les démocrates étaient coupés des grands dossiers internationaux. Tout promettait des débuts diplomatiques cahotants pour l'administration Clinton.

Ils le furent. Ils furent si cahotants qu'au bout d'un an à peine il était difficile de trouver à Washington un démocrate heureux, pour peu qu'il s'intéressât à la politique étrangère. « *Fiascos* », « *bavures* », « *zig-zag* », « *faiblesse* » furent sans doute les expressions les plus courues dans la chronique diplomatique de l'époque. En octobre 1993, à dix jours d'intervalle, les Etats-Unis subissaient deux humiliations que Bill Clinton n'était pas près d'oublier : dix-huit soldats américains étaient tués en Somalie, le corps dénudé de l'un d'entre eux traîné dans les rues de Mogadiscio, et une poignée de voyous gesticulant sur le quai de Port-au-Prince faisait rebrousser chemin à un navire de l'US Navy, le *Harlan-County*, avec six cents soldats à bord. La Bosnie, pendant ce temps, s'enfonçait un peu plus dans le drame sous l'œil impuissant de l'Occident.

Bill Clinton dût apprendre sur le tas. Comme ses prédécesseurs, il apprit que le président de la première – et désormais seule – superpuissance mondiale ne pouvait ignorer le monde qui l'entourait. Il apprit si bien et la métamorphose fut si complète qu'à la fin de son premier mandat son handicap initial était transformé en atout : le président Clinton est aujourd'hui un homme dont plus personne, à l'étranger ou chez lui, ne conteste l'autorité en politique étrangère, un chef d'Etat qui a pris goût à la diplomatie et aux moyens qu'il peut y mettre en œuvre, un politicien qui sait exploiter à son avantage la puissance que lui confère sur la scène internationale son rang de président des Etats-Unis, comme lorsqu'il convoque les protagonistes du conflit au Proche-Orient pour tenter de sauver le processus de paix. Les attaques sur « *l'absence de leadership* » américain ont cessé : c'est plutôt, de nouveau, la propension américaine à décider seule que l'on dénonce. Existe-t-il pour autant une diplomatie Clinton ? Les mêmes experts sont bien en peine de la définir. C'est une diplomatie souvent empirique, une diplomatie du cas par cas ajustable aux aléas d'un monde changeant. Mais dans au moins deux domaines Bill Clinton a réussi à forger une méthode qui lui est propre : l'usage limité de la force et la diplomatie commerciale.

En Haïti et en Bosnie, il est parvenu, après de multiples hésitations et faux départs, à obtenir des résultats en combinant la diplomatie et l'usage de la force ; en Haïti, les auteurs du coup d'Etat militaire ont finalement été acculés à l'exil par l'intervention des troupes américaines, et le président Aristide a pu revenir. Si l'ordre public et la prospérité sont loin de régner, la terreur et l'émigration sauvage ont cessé. En Bosnie, une fois que l'administration Clinton s'est résolue à prendre l'initiative au printemps 1995, un plan américain a été mis sur pied, sous l'impulsion de Tony Lake, conseiller à la sécurité nationale, qui a abouti aux accords de Dayton et à la cessation des hostilités.

Dans les deux cas, le président Clinton, auquel on reproche assez, en politique intérieure, de se laisser guider par les sondages, a décidé d'envoyer des troupes américaines à l'étranger – 20 000 hommes dans chaque opération – en prenant le contre-pied de l'humeur de ses compatriotes et du Congrès. C'était, estime Jeremy Rosner, expert à la fondation Carnegie à Washington, « *des décisions politiquement risquées, qu'il faut porter à son crédit* ». Réel, le risque était néanmoins calculé.

A l'heure de la mondialisation, Bill Clinton a su également résister aux sondages en imposant aux syndicats et aux élus démocrates le traité de libre-échange de l'Amérique du Nord (Alena), puis en passant outre l'avis du Congrès pour sauver le Mexique de la faillite financière au moment de la crise du peso. Cette détermination à lier la politique étrangère à l'économie et à l'emploi, il l'avait acquise dès le début de son mandat et s'en est servi pour forcer l'ouverture des marchés japonais aux produits américains : « *Clinton*, affirme au *New York Times* Mickey Kantor, secrétaire au commerce, *est le premier président à avoir réellement fait du commerce le pont entre la politique intérieure et la politique étrangère.* »

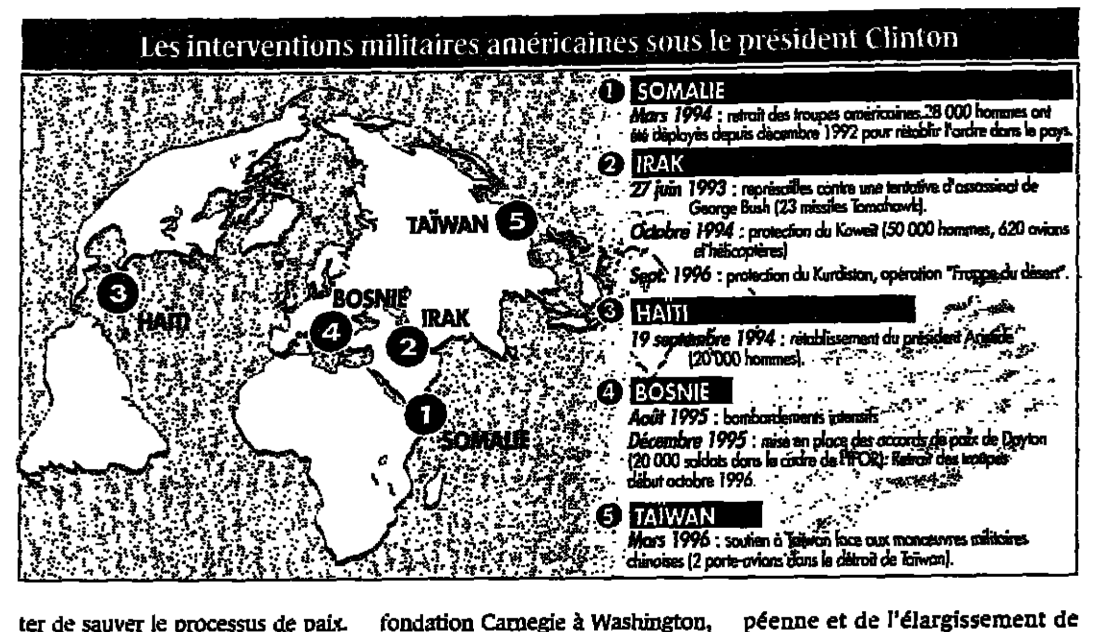
Le président sortant a réussi à forger une méthode qui lui est propre : l'usage limité de la force et la diplomatie commerciale

Ses détracteurs l'accusent de ne pas avoir, en quatre ans, réussi à élaborer une vision cohérente de la diplomatie américaine de l'après-guerre froide et de ne répondre qu'aux impératifs du court terme. Faux, rétorquent ses partisans : en Russie, l'administration Clinton avait choisi de soutenir Boris Eltsine, et, si elle a dû modérer ses ardeurs à mi-chemin, elle a tenu bon. Elle peut se targuer d'avoir obtenu le retrait des troupes russes des pays baltes, et surtout persuadé très tôt la Biélorussie, l'Ukraine et le Kazakhstan de se débarrasser des armes nucléaires héritées de l'URSS. Parallèlement, de réels progrès ont été accomplis sur la voie de la construction de la sécurité européenne et de l'élargissement de l'Otan. Le président Clinton aurait du mal, en revanche, à se vanter de tels résultats sur l'un des dossiers les plus épineux de la politique étrangère américaine : les relations avec la Chine. Constamment partagé entre la défense des intérêts commerciaux américains et celle des droits de l'homme, Bill Clinton n'a cessé d'osciller à l'égard de Pékin. Nancy Soderberg fait là un commentaire en forme d'aveu d'échec : « *Il faut être réaliste*, dit-elle, *sur l'étendue des progrès qu'il est possible de faire avec la Chine.* » Quant à la politique à l'égard de l'Irak, elle relève davantage, de l'avis général, de la gestion de crises successives que de la stratégie à long terme. Et la question cubaine a, elle, largement cédé à la pression d'une année électorale, au risque de froisser les pays amis.

Conseiller de Bob Dole pour la politique étrangère, Paul Wolfowitz dénonce « *une diplomatie basée sur l'illusion : dans la plupart des cas, les problèmes ont simplement été retardés : c'est le cas pour la Bosnie, pour Haïti, pour l'Irak, pour la Corée du Nord.* » Nancy Soderberg elle-même admet que « *ces problèmes ne sont pas forcément résolus, mais des progrès importants ont été réalisés* ».

Un deuxième mandat Clinton peut permettre de transformer ces essais ; l'inverse, le scénario catastrophe, est tout aussi concevable. Pour l'heure, Bill Clinton aura réussi à convaincre l'électorat qu'il n'a pas à pâlir de son bilan de politique étrangère, il aura coupé l'herbe sous le pied de ses adversaires républicains, qui n'ont pas osé l'attaquer sur ce point pendant la campagne car, pas plus que lui, ils n'ont su formuler de vision cohérente. Malgré les tensions suscitées par la lutte contre le terrorisme international, il aura fait accepter l'idée d'un deuxième mandat par ses partenaires européens.

Sylvie Kauffmann



La visite annoncée de Fidel Castro sème le trouble à Santiago

SANTIAGO
de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume, le général Augusto Pinochet, chef de l'armée de terre et ancien homme fort du Chili, a fait preuve de clémence à l'égard d'une militante communiste. Histoire de commémorer dignement le putsch qui, il y a vingt-trois ans, renversa le régime démocratique du président Allende, Gladys Marin, présidente du Parti communiste chilien, avait publiquement traité le général de « *psychopathe* » et de « *maître-chanteur* », s'attirant des poursuites pour injures et calomnies assorties d'un bref séjour en prison (*Le Monde* du 1er et 2 novembre). Mais le 31 octobre, à la surprise générale, le général Pinochet a annoncé, pour des « *raisons humanitaires* » pas autrement spécifiées, qu'il abandonnait sa plainte.

Ce revirement inattendu – le général avait clamé haut et fort qu'il « *irait jusqu'au bout* » – doit beaucoup au prochain sommet ibéro-américain qui se tiendra, du 9 au 11 novembre, à Santiago, en présence de vingt-trois chefs d'Etat et de gouvernement, dont le roi Juan Carlos d'Espagne. A la veille d'une réunion où l'on parlera beaucoup de démocratie et de liberté, le Chili, qui entend revenir avec éclat dans l'arène internationale, pouvait difficilement se permettre l'arrestation, pour écarts de langage, d'une dirigeante politique dont le mari a été assassiné sous la dictature. Et, apparemment, les autorités de Santiago ont su faire partager leur souci au général Pinochet.

APPELS AU CALME

Pour autant, ce geste d'apaisement n'aura pas suffi à calmer l'agitation qui entoure le prochain sommet. Car parmi les chefs d'Etat attendus à Santiago figure... Fidel Castro. Ce dernier n'était pas revenu au Chili depuis 1971. A l'époque, le président cubain, accompagné de Salvador Allende, avait traversé le pays de long en large, prodiguant conseils et discours sur la façon de construire le socialisme. Les militants de gauche furent enthousiastes, mais dans l'opposition, le voyage avait été dénoncé comme une inadmissible ingérence dans les affaires intérieures chiliennes.

Le retour du Lider Maximo à peine annoncé, les réactions ont jailli de toutes parts, menaçant la quiétude du prochain sommet. Un certain Rodrigo Eitel, leader d'un groupuscule d'extrême droite proche des services secrets de l'ancienne dictature et largement financé par les exilés cubains de Miami, a commencé par promettre qu'il ferait tout pour faire capoter la visite du président cubain. D'autres activistes d'extrême droite lui ont emboîté le pas, distribuant des milliers de tracts dans les rues ou organisant la venue à Santiago du poète dissident cubain Armando Valladares. Ce dernier risque fort d'y croiser Hubert Matos, ancien camarade de M. Castro passé dans l'opposition après vingt ans d'incarcération, et qui a, lui aussi, annoncé sa venue. Des députés proches du général Pinochet exigent, eux, que Fidel Castro comparaisse en justice : c'est lui qui, disent-ils, aurait fourni les armes qui tuèrent, il y a quelques années, un sénateur de leur obédience politique.

Autant de prises de position bien embarrassantes pour le gouvernement chilien qui tente de calmer le jeu. Tout en rappelant qu'il a le devoir de protéger ses visiteurs, quels qu'ils soient, il vient de lancer un appel à « *toutes les forces politiques* » pour qu'elles contribuent au succès de ce sommet si désiré. Ironie de l'histoire, seul le général Pinochet l'a, pour le moment, entendu.

Eduardo Olivares

La France est prête à participer à une intervention humanitaire au Zaïre

Soutenu par Madrid, Paris suggère l'envoi de troupes pour « sécuriser » les secours, mais souligne qu'il n'est pas question d'agir seul. Des divergences apparaissent au sein de la communauté internationale sur les modalités de l'opération

Les rebelles, qui contrôlent désormais une partie des provinces du Kivu, dans l'est du Zaïre, ont annoncé un cessez-le-feu unilatéral de trois semaines pour permettre aux organisations humanitaires *« d'évacuer les réfugiés »* qui le souhaitent. Dans le même temps, le président Mobutu Sese Seko est arrivé, lundi 4 novembre, en France, dans sa résidence sur la Côte d'Azur, en provenance de Suisse, où, depuis plus de deux mois, il était en traitement pour un cancer. Le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a invité l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Europe, les Etats-Unis et le Canada à une réunion pour définir une *« réaction immédiate »* de la communauté internationale qui suppose l'envoi des *« forces de sécurité »* nécessaires pour venir en aide au million de réfugiés déplacés. La France est *« prête à s'engager, à la stricte condition qu'il y ait une participation européenne, africaine, américaine »*, a ajouté le ministre français.

A LA VEILLE du sommet régional prévu mardi à Nairobi en l'absence du Zaïre, la rébellion zaïroise a annoncé un cessez-le-feu unilatéral de trois semaines. Affirmant parler depuis Bukavu, Laurent-Désiré Kabila s'est présenté comme le coordinateur de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre. Il a précisé que cette trêve doit permettre aux organisations humanitaires *« d'évacuer les réfugiés »* qui le souhaitent. *Il a indiqué qu'à part quelques « poches de résistance »*, les rebelles *« contrôlaient »* Bukavu et Goma et les régions environnantes. A Kigali, le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a également appelé à la trêve.

Un cessez-le-feu était l'une des conditions posées par l'Union européenne à une intervention humanitaire en faveur des centaines de milliers de réfugiés déplacés par les combats. Lors du sommet franco-espagnol à Marseille, Jacques Chirac et José Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol, ont lancé, lundi soir, un appel solennel à la communauté internationale pour une action militaire d'urgence au Zaïre. *« La France et l'Espagne, en liaison avec leurs partenaires européens, américains, l'ONU et l'OUA* (Organisation de l'unité africaine), *ont décidé d'unir leurs efforts*, indique une déclaration commune. *Le président de la République et le premier ministre d'Espagne ont examiné en détail les modalités possibles d'une sécurisation temporaire du Nord et du Sud-Kivu, pour permettre aux réfugiés de regagner les camps qu'ils ont quittés et aux populations déplacées de regagner leurs villages. Les deux pays participeront à une réunion internationale destinée à préparer cette opération à laquelle elles sont prêtes à contribuer et qui devrait être décidée par le Conseil de sécurité des Nations unies. »* Paris et Madrid, nous signale notre envoyé spécial à Marseille, Henri de Bresson, souhaitaient que le Conseil de sécurité se réunisse au plus vite, malgré les élections américaines. Du côté français, on réaffirme qu'il n'est pas question d'agir seul, mais dans le cadre d'une opération à laquelle participeraient d'autres pays européens, africains, et les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne s'est montrée favorable à la création de *« couloirs »* humanitaires, mais a demandé *« davantage de détails »* sur l'*« idée »* française. Même prudence à Washington, où les autorités ont souhaité *« plus d'informations »*, tandis que l'ambassadeur des Etats-Unis au Rwanda, Robert Gribbin, déclarait : *« Je ne vois pas l'utilité d'une intervention militaire extérieure »* dans l'est du Zaïre, estimant qu'un cessez-le-feu sera observé dans cette région.

LANGAGE FERME

« L'aide humanitaire doit être acheminée d'urgence là où le million de réfugiés hutus se trouve, c'est-à-dire au Zaïre. Nous n'avons pas l'impression que ces gens veulent être rapatriés au Rwanda et aucune loi ne peut les forcer à rentrer, ce serait une déportation. » Tel est le langage, ferme, qu'Emma Bonino, commissaire européen chargé de l'action humanitaire, entendait tenir au ministre des affaires étrangères du Rwanda, en visite à Bruxelles, nous rapporte notre correspondant, Philippe Lemaître, et c'est dans ce sens qu'elle s'est déja exprimée, lundi soir, lors d'une communication téléphonique avec Mme Sadako Ogata, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés.

Il semble qu'un clivage, plus politique que technique, divise le camp occidental, voire, entre eux, les pays de l'Union européenne. Les ministres des Quinze débattront du dossier, jeudi, à Bruxelles. Alors que se réunit la conférence de Nairobi, qui rassemble, mardi et mercredi, les dirigeants de la région des Grands Lacs, les tractations ont déja commencé. Si l'on en croit les informations parvenues à Bruxelles, les Rwandais proposeraient que vivres, médicaments et autres équipements soient rassemblés au Rwanda et que les couloirs humanitaires soient mis en place dans le sens Zaïre-Rwanda, favorisant ainsi le retour d'un nombre important de réfugiés.

Un tel projet peut surprendre, dans la mesure où Kigali, qui soutient actuellement la rébellion au Zaïre, s'il a régulièrement proclamé qu'il était favorable au retour des réfugiés, n'a rien tenté de concret, au cours des deux années passées, pour le faciliter. Le HCR sympathise avec le projet de Kigali, suivant ainsi le point de vue américain. *« Il est de plus en plus évident que l'ensemble de l'opération entreprise par le Rwanda a eu la bénédiction des Etats-Unis »*, entend-on à Bruxelles. Le Rwanda, dont les plans pourraient se trouver contrecarrés par une opération internationale amenant notamment des Français au Kivu, tente actuellement de convaincre les pays de l'Union européenne dont il a l'oreille (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Irlande...) que la solution qu'il préconise est la meilleure.

Le maréchal dans son paradis pour millionnaires

Le maréchal Mobutu Sese Seko est arrivé sur la Côte d'Azur, lundi vers 17 h 15, presque sans prévenir. Son avion, un DC 8 blanc de location, s'est posé sur l'aéroport de Nice alors que les autorités préfectorales n'avaient été alertées de sa venue que vers la mi-journée. Le président zaïrois est monté dans une Mercedes blindée. Une escorte du GIPN a assuré la sécurité du cortège tout au long du trajet, entre Nice et *Roquebrune-Cap-Martin* (Alpes-Martimes). M. Mobutu s'est enfermé dans sa propriété de la Villa Del Mare. En Suisse, le départ impromptu de Lausanne du président zaïrois, en traitement médical depuis le 15 août, a momentanément calmé les esprits. Un membre communiste du gouvernement du canton de Vaud, Josef Zisyadis, n'a ainsi pas dissimulé son *« soulagement »* en apprenant la nouvelle. *A Berne, les autorités helvétiques* se montrent plus réservées mais elles ne regrettent pas de se voir débarrassées d'un hôte devenu encombrant.

A Kinshasa en quasi état d'urgence, les dirigeants attendent le président Mobutu comme le sauveur

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Ah ! Mais j'aperçois le professeur Célestin Kabuya Lumuna ! C'est qu'il doit avoir une bonne nouvelle à nous donner ! », a lancé, lundi 4 novembre, le présentateur du journal télévisé de 20 heures, comme s'il était surpris de trouver sur son plateau le directeur adjoint du bureau du président. *« Effectivement, j'ai une bonne nouvelle ! Le maréchal Mobutu Sese Seko sera parmi nous, au pays, dans les prochains jours »*, a annoncé, sans plus de manières, pour mettre fin au suspense, M. Kabuya, silhouette fine, costume rayé de ministre, barbichette et lunettes d'intellectuel. *« Il résulte du rapport de ses médecins que la thérapie à laquelle il était soumis à Lausanne a pris fin le 30 octobre. Aucune visite médicale n'étant plus attendue, le chef de l'Etat a déjà quitté Lausanne en Suisse. Il se trouve en France, où il prendra quelques contacts avant de regagner le pays »*, a-t-il ajouté, sans toutefois préciser la date de ce retour.

Le retour du maréchal-président est très attendu à Kinshasa, où le gouvernement peine à gérer la crise. Paradoxalement, la population (qui le conspuait il y a peu, l'accusant de tous les maux), les militaires et la classe politique attendent le maréchal Mobutu comme un sauveur, comme l'homme providentiel, qui seul rendra au Zaïre son honneur perdu.

Le déballage sur la place publique des problèmes militaires par le chef d'état-major, le général Eluki en personne, samedi, a ajouté à la confusion (*Le Monde* du 5 novembre). Les adversaires politiques du premier ministre Léon Kengo Wa Dondo, soutenus par plusieurs journaux zaïrois, tirent à boulets rouges sur le gouvernement, qu'ils essaient de contraindre à la démission. « Kengo désavoué par les forces armées zaïroises », « Eluki donne le signal de la chute du gouvernement Kengo », titrent notamment deux quotidiens de l'opposition radicale.

PILLAGES

Le gouvernement, qui a reconnu lundi soir, par la voix de son porte-parole, le ministre de l'information Boguo Makeli, avoir perdu le contrôle de Goma et de Bukavu, les chefs-lieux du nord et du sud-Kivu, semble avoir choisi la fermeté pour reprendre le contrôle de la situation – du moins dans la capitale, Kinshasa, où dérapages, comme à l'accoutumée, riment avec pillages. Le ministre, déplorant que *« certains milieux politiques « exploitent » cette situation de guerre à des fins politiciennes alors que le pays a besoin de la cohésion de l'ensemble de ses forces vives, toutes tendances confondues »*, a annoncé trois mesures gouvernementales destinées à maintenir l'ordre : *« Interdiction, jusqu'à nouvel ordre, de toute manifestation publique sur l'ensemble du territoire national ; renforcement des patrouilles de jour comme de nuit dans tout Kinshasa, désormais divisée en quatre zones opérationnelles ; autorisation pour les patrouilles de tirer après sommations sur tous ceux qui se livreraient à des visites domiciliaires illégales ou à d'autres actes de vandalisme. »*

Ces mesures, qui s'apparentent à un état d'urgence non déclaré, ont été prises au lendemain de pillages commis à Binza-Ma Campagne, quartier résidentiel de la banlieue de Kinshasa, où nombre de ministres et de généraux occupent de somptueuses villas. La résidence de Mutiri Wa Bashara, conseiller du premier ministre pour les problèmes concernant les réfugiés du Kivu, a été scrupuleusement pillée dimanche soir. La maison du député Rwaka Buba Shinga, exclu du Parlement pour nationalité douteuse, a aussi été pillée, ainsi que celle M. Bisengyimana Rwema, directeur de cabinet du maréchal Mobutu pendant une dizaine d'années. Les appels au calme lancés par Mme Nkoye Mafuta, gouverneur de Kinshasa, sur les ondes de la radio et de la télévision depuis plusieurs jours, n'ont été que partiellement entendus. Des militaires ont fait leur apparition dès lundi soir dans les rues de Kinshasa à certains carrefours et devant les grands hôtels de la ville. Lundi matin, des soldats armés attendaient de pied ferme à la gare routière. C'est là, selon le mot d'ordre qui avait été donné avant que l'interdiction gouvernementale ne tombe, que les étudiants et les manifestants devaient se regrouper pour défiler dans les rues de Kinshasa. Les décisions gouvernementales ont été accueillies avec soulagement par une partie de la population. Mais ceux qui ont vécu les pillages massifs de 1991 et de 1993 se disent inquiets . Les militaires zaïrois, toutes armes confondues, avaient mis la ville et ses banlieues en coupe réglée.

Frédéric Fritscher

La grande prudence de la diplomatie sud-africaine

JOHANNESBURG
correspondance

L'Afrique du Sud est *« prête à jouer un rôle »* dans la crise de la région des Grands Lacs, mais dans la limite de sa *« capacité »*. Cette déclaration du président Mandela exprime bien la réticence de Pretoria à se placer en première ligne dans la résolution du conflit. L'Afrique du Sud est pourtant de plus en plus sollicitée par ses partenaires africains , mais aussi par les Européens.

Le poids de son économie, comparée à celle des autres pays de la région, et la stature de son président prédisposent l'Afrique du Sud à jouer le rôle de leader régional. Officiellement, le pays se déclare prêt à endosser ce rôle, défini comme un des piliers de sa politique étrangère. Mais jusqu'à présent bien peu d'engagements concrets ont traduit dans les faits cette déclaration d'intention.

Un des premiers actes diplomatiques du nouveau gouvernement, à l'issue des élections multiraciales d'avril 1994, a certes été l'adhésion à l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Mais elle n'a jamais cherché à jouer un rôle prépondérant au sein de l'Organisation. De manière générale, l'Afrique du Sud s'accommode des structures de coopération existantes et évite de se mettre en avant dans la résolution des problèmes régionaux. Pretoria ne veut pas alimenter les craintes d'hégémonie que pourraient avoir ses partenaires africains, déjà inquiets de son poids économique et de sa politique commerciale expansionniste. Cette logique s'applique aussi dans sa sphère d'influence directe, la zone australe. L'Afrique du Sud se garde bien, par exemple, de toute intervention directe dans le processus de paix en Angola. Cette prudence diplomatique se traduit aussi par sa réticence à participer aux opérations militaires de maintien de la paix sur le continent. Le gouvernement de Nelson Mandela a contribué à l'effort humanitaire et logistique au Liberia ou au Rwanda, mais n'a jamais engagé de troupes sur le terrain.

RECONSTRUCTION

Il maintient pour l'instant cette ligne de conduite à l'égard de la nouvelle crise dans la région des Grands Lacs. Face aux pressions l'incitant à s'impliquer directement, l'Afrique du Sud en appelle à la communauté internationale. Celle-ci *« doit prendre des mesures urgentes, à travers les Nations unies et les organisations régionales pour restaurer la paix dans la région »*, déclarait Alfred Nzo, le ministre sud-africain des affaires étrangères. Son adjoint, Aziz Pahad, a rappelé, dans le même esprit, que l'Afrique du Sud n'était pas prête à participer à une opération militaire de maintien de la paix. Il a précisé, pour apaiser l'impatience de ses partenaires, qu'elle devait néanmoins *« commencer à se préparer à cette éventualité »*.

L'armée sud-africaine, fait-on valoir à Pretoria, est en plein processus de restructuration et n'a pas la capacité, à l'heure actuelle, d'effectuer ce genre d'opérations. Confrontée à d'immenses besoins de reconstruction, le pays ne veut pas mener une politique africaine dangereuse et coûteuse. Même s'il s'en défend, il donne la priorité à ses problèmes intérieurs.

Ajoutée à une profonde inexpérience de la réalité du continent, cette logique aboutit à des comportements qui placent l'Afrique du Sud dans des situations diplomatiques particulièrement inconfortables. C'est ainsi que le gouvernement de M. Mandela se trouve actuellement accusé de prendre parti et d'alimenter le conflit pour avoir vendu des armes au Rwanda. Les organisations humanitaires, comme plusieurs gouvernements africains, lui reprochent d'avoir cédé à la logique commerciale, en dehors de toute considération diplomatique.

M. Mandela s'est efforcé de justifier la décision comme devant permettre au gouvernement rwandais à majorité tutsie de se défendre contre les rebelles hutus basés au Zaïre. Or c'est le gouvernement rwandais qui est accusé d'être du côté des agresseurs, en soutenant les Tutsis de l'est du Zaïre contre les troupes de Kinshasa. Les propres représentants du gouvernement sud-africain au Burundi et au Zaïre ont demandé à leur pays de revoir sa décision. Le président kenyan, Daniel Arap Moi, a, lui aussi, suggéré à Nelson Mandela de suspendre le contrat, de même qu'Amnesty International. Devant toutes ces pressions, la commission sud-africaine chargée du contrôle des armes a annoncé qu'elle était prête à annuler le contrat si les Etats de la région, réunis mardi 5 novembre à Nairobi, le lui demandaient. Mais quelle que soit sa décision, la politique étrangère sud-africaine sort d'ores et déjà un peu ternie de cette affaire.

Frédéric Chambon

Benazir Bhutto a été démise de ses fonctions

Accusé d'être incompétent et d'avoir facilité la corruption, le premier ministre du Pakistan a été remplacé par M. Meraj Khaled, chargé d'organiser des élections législatives pour le 3 février prochain

Le Premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto a été démise de ses fonctions, dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 novembre, par le président pakistanais Farouk Ahmed Leghari, qui a également dissous l'Assemblée nationale et fixé les nouvelles élections au 3 février. Le président a aussi nommé un premier ministre par intérim, M. Meraj Khaled, membre du Parti du peuple pakistanais (PPP), le mouvement de Mme Bhutto. M. Khaled a été président de l'Assemblée nationale de 1988 à 1990, pendant le premier gouvernement de Mme Bhutto. Mme Bhutto, 44 ans, avait été nommée premier ministre en octobre 1993 après la victoire de son parti aux élections législatives face à la Ligue musulmane pakistanaise de Nawaz Sharif, ancien premier ministre. Elle avait été déjà démise de ses fonctions dans des conditions similaires en 1990. Elle a fait face, ces derniers mois à une intense campagne de l'oppositon qui réclamait son départ en l'accusant d'être incompétente et de favoriser la corruption.

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

L'histoire se répète pour Benazir Bhutto. *Limogée en 1990*, après vingt mois à la tête du gouvernement, pour *« incompétence »* et *« corruption »* par le président de la République pakistanaise de l'époque, la voici de nouveau écartée du pouvoir, pour des motifs semblables, trois ans après être revenue aux affaires. Cette fois, c'est son propre allié, le président Farouq Leghari, vieux routier du Parti du peuple pakistanais (PPP) – la formation des Bhutto –, qui a été obligé de la démettre de ses fonctions.

Le chef de l'Etat pakistanais n'a pas eu de mot trop dur pour renvoyer un premier ministre accusé de *« népotisme, corruption et violation répétée de la loi »*... *« Je suis convaincu que la situation est arrivée au point que le gouvernement fédéral ne peut pas poursuivre son travail en accord avec la Constitution. Un appel à l'électorat est nécessaire »*, a déclaré le président en fixant un prochain scrutin législatif pour le mois de février. Un ancien président de l'assemblée sous le premier gouvernement de Mme Bhutto, Meraj Khaled, a été nommé chef du gouvernement par intérim et l'assemblée nationale a été dissoute.

Le limogeage de Benazir Bhutto, quarante-trois ans, ne constitue cependant pas une surprise : au Pakistan, tout le monde savait que les jours politiques de *« l'héritière »* de la famille Bhutto étaient comptés. Restait simplement à savoir quand et dans quelles conditions le chef du gouvernement devrait quitter son poste. *« Je ne démissionnerai pas »*, répétait cette acharnée de pouvoir et cette passionaria, convaincue qu'elle porte sur ses épaules le destin du Pakistan. Mais la *« fille de l'est »*, comme elle s'est elle-même baptisée dans son autobiographie, avait fait trop d'erreurs et s'était fait trop d'ennemis pour être en mesure de rester plus longtemps premier ministre.

ACCROCHAGES

« J'étais aux prises avec l'hostilité du président, des militaires et de l'administration », affirmait-elle au *Monde*, en octobre 1993, après sa victoire aux élections, en rappelant les conditions de son premier limogeage. L'histoire se répète donc parce que c'est exactement ce qui vient de se passer : le président Leghari, contrairement à son prédécesseur Gulam Issaq, avait eu, au départ, toutes les raisons politiques et personnelles de soutenir *« son »* premier ministre. Mais peu à peu, cet ancien fonctionnaire, originaire de la province du Balouchistan, s'était affirmé.

Les rapports entre Mme Bhutto et le chef de l'Etat se sont ainsi dégradés au fil des mois, celui-ci renâclant à accepter les *« oukaz »* d'un premier ministre *« régalien »* dont l'arrogance n'aurait pu souffrir de prévenir le chef de l'Etat de ses décisions. La nomination du chef de l'armée, un candidat du président, avait constitué l'un des premiers accrochages entre le premier ministre et le chef de l'Etat, celui-ci parvenant finalement à imposer son choix.

La nomination du président de la Cour suprême et de onze autres juges de cette instance – les favoris de Mme Bhutto –, avait constitué un autre épisode significatif de la tension entre Faroud Leghari et *« BB »* comme tout le monde surnomme désormais Benazir Bhutto au Pakistan : les onze *« nominés »* avaient fini par démissionner de leurs fonctions et la Cour suprême, en mars dernier, avait rendu un verdict défavorable au premier ministre en estimant que les juges doivent être nommés avec l'approbation du président de la République, sans que le chef du gouvernement ait à interférer dans cette décision.

HOSTILITÉ DE L'ARMÉE

Voilà pour le président. Quant à l'armée – qui avait fini par la soutenir lors des élections de 1993 – et l'administration, ces deux instances ont « lâché » Mme Bhutto, celle-ci se retrouvant, désormais, confrontée à l'hostilité combinée de ce que l'on appelle au Pakistan *« l'establishment »*. Les accusations du président sont très graves et de nombreux Pakistanais les estimeront *parfaitement fondées : « Corruption et népotisme »*, a dit Faroud Leghari dans son « réquisitoire ». Dans le cas de Benazir Bhutto, ces deux « concepts » sont liés puisque c'est son mari, Asif Zardari, qui est au centre de la controverse.

Ce *play-boy*, dont elle est passionnément amoureuse, aura en fait ruiné sa carrière. Il ne semble au Pakistan n'être un secret pour personne que M. Zardari est le *« Monsieur 10 % »* local, celui sans lequel aucun contrat avec une firme étrangère ne saurait être signé. En échange, évidemment, des pots de vin adéquats... En nommant récemment Asif Zardari ministre de l'investissement, Mme Bhutto avait voulu défier ses accusateurs, comme si elle se moquait des rumeurs circulant son son mari. L'achat d'un gigantesque palais en Angleterre par la famille Bhutto n'avait fait que renforcer les soupçons de tous ceux qui finissaient par douter fortement de la probité du chef du gouvernement. *« Que l'on commence donc par enquêter sur moi ! je n'ai pas peur, je préfère les prisons aux palaces »*, claironnait-elle l'autre jour à l'assemblée, lors de la proposition d'un amendement constitutionnel destiné à lutter... contre la corruption !

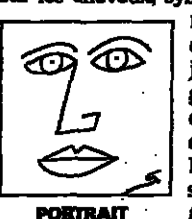
« Des milliers de personnes sont mortes » sous le gouvernement de Mme Bhutto, a également ajouté le président de la République, en faisant référence à la féroce répression déclenchée par la police et les forces paramilitaires contre le mouvement des Pakistanais d'origine indienne qui rêvent à une autonomie de Karachi, la capitale économique qu'ils considèrent comme *« leur »* ville.

Si elle disparaît pour de bon de la scène politique, on retiendra d'elle le souvenir d'une extraordinaire personnalité, d'un personnage hors du commun qui fit vibrer des foules assoifées de démocratie mais qui finit, tout comme son père, par déraper dans l'autoritarisme – voire même la mégalomanie. Benazir Bhutto a été victime, au bout du compte, de son appétit fou pour le pouvoir.

Bruno Philip

Après l'épopée, la désillusion d'une femme au pouvoir

ELLE AVAIT FASCINÉ l'Occident à défaut d'avoir su durablement séduire son propre pays. Jeune, femme et cultivée, elle avait imposé à l'étranger l'image de son fameux châle flottant sur les cheveux, symbole d'une modernité démocratique revigorante dans un pays musulman jusque-là tenu d'une poignée de fer par les militaires et les féodaux. Si l'illusion a duré à Londres, Paris ou New York, où l'on ne finissait pas de louer sa *« beauté »*, son propre peuple n'a pas tardé à se raviser après l'élan des premières années héroïques. *« Benazir »* laisse un pays engoncé dans le sous-developpement et miné par les violences confessionnelles et ethniques ainsi que par une corruption atteignant des sommets...


PORTRAIT

Cruel constant d'échec quand on songe à la glorieuse épopée de la *« saga des Bhutto »* ! Née le 21 juin 1953 à Karachi, « Benazir » était la préférée des quatre enfants de Zulficar Ali Bhutto, figure du tiers-monde et père du *« socialisme »* pakistanais, qui l'initie très tôt aux choses de la politique. A l'âge de dix-neuf ans, elle l'accompagne à un sommet avec Indira Gandhi en qualité, dit-elle, de *« secrétaire personnelle »*. La pendaison de son père en 1979, dont elle recueille les dernières confidences, la traumatise et la métamorphose en une opposante résolue à la dictature militaire. Cet activisme lui vaudra emprisonnements et résidences surveillées.

Alors que monte la contestation démocratique, elle s'impose naturellement comme un recours. A son retour en 1986 de Londres, où elle vient d'empocher un diplôme d'économie et de philosophie à Oxford, elle est triomphalement accueillie par des dizaines de milliers de manifestants en délire. Le chemin est tracé. Deux ans plus tard, la victoire de son mouvement le Parti du peuple pakistanais (PPP) aux élections législatives la propulse au poste de premier ministre.

COUPS DU SORT

Cette première expérience de pouvoir lui laisse un goût amer. *Déjà, une frange de son parti prend ses distances avec son « opportunisme »*. *Soucieuse d'apaiser la caste militaire*, elle s'expose au reproche de donner l'absolution aux assassins de son père et de brader les idéaux socialisants du PPP. Elle n'en est pas quitte pour autant avec ses adversaires traditionnels. Les intégristes la conspuent lors d'une manifestation hostile aux *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Et l'état-major de l'armée, engagé dans la répression des troubles ethniques à Karachi, obtient finalement sa révocation en août 1990.

C'est une nouvelle traversée du désert dans un parcours déjà marqué par les coups du sort. Volontaire et inflexible – Salman Rushdie l'avait qualifiée avec peu de délicatesse de *« vierge en culotte de fer »* –, elle se prépare déjà à rebondir. En 1993, la voilà à nouveau plébiscitée par les urnes et investie chef de gouvernement. Elle impose à l'économie de son pays les recettes du Fonds monétaire international, et pour échapper à une rapide érosion de sa cote personnelle, voyage beaucoup à l'étranger. Elle parvient à convaincre Washington de renouer des contacts *militaires – suspendus* en raison *du programme* nucléaire d'Islamabad –, mais échoue à créer un *courant de sympathie international pour la cause du Cachemire insurgé*. Elle ignore les critiques, se cabre, stigmatise et vitupère. En vain. Rebondira-t-elle à nouveau ? Elle en est capable.

Frédéric Bobin

Le « Triangle d'or » de l'Asie du Nord-Est, un projet économique titanesque

HUNCHUN
de notre envoyé spécial

A droite, de l'autre côté des eaux limoneuses du fleuve Tumen, c'est la Corée du Nord. A gauche, au-delà de barbelés courant sur des poteaux en béton à une dizaine de mètres, c'est la Russie. Seules la route et la moitié du fleuve sont chinoises : soit soixante-quinze mètres. Après cet étranglement, l'appendice du territoire chinois entre ses deux voisins s'élargit légèrement pour s'achever deux kilomètres plus loin au lieudit « Fangchuan ». *« Ici, lorsque que le coq chante, il réveille trois pays »*, disent les Chinois.

Du haut d'une colline, on aperçoit les maisons de briques du village russe de Khasan et les butoirs d'une voie ferrée : le terminus du transsibérien Moscou-Vladivostok. Au-delà s'étend à perte de vue un plat pays marécageux couvert d'une herbe rase opale. Du côté nord-coréen, le paysage plus vallonné est d'un vert sombre. A une *quinzaine de kilomètres*, on devine la mer du Japon. Mais la Chine n'y a pas accès : par le traité de Aigoun (1858) elle dut céder au tsar la partie sud de la Tumen.

Le territoire chinois s'achève par une langue de terre sur une largeur d'une dizaine de mètres, à l'entrée du pont de fer qui relie la Russie à la Corée du Nord : pour Pyongyang, c'est le « pont de l'amitié » ; pour les Chinois, le « pont russo-coréen ». Mais une pancarte, peu avant d'arriver à *l'extrémité du territoire chinois*, proclame en grands idéogrammes : *« Fraternité entre les trois pays »*. Ce ne fut pas toujours le cas. Le conflit idéologique entre Moscou et Pékin et l'importance stratégique de Vladivostok firent de cette région un bout du monde auquel personne ne s'intéressait, sinon pour des raisons militaires.

Aujourd'hui, le bassin de la Tumen, qui prend sa source 516 kilomètres au nord-ouest, au mont Paekdu, volcan éteint entre la Chine et de la Corée du Nord – lieu mythique s'il en fut pour les Coréens, dont la légende veut que leur peuple y aurait été engendré –, est au coeur d'un titanesque projet de zone économique transnationale, lancé en 1992 dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le projet du « Grand Delta », couvrant *10 000 kilomè- tres carrés, s'étend* en cercle de Chongjin, en Corée du Nord, à Yangi, en Chine, jusqu'à Nakhodka, en Russie. L'attention se concentre sur le « Petit Delta », soit 1 000 kilomètres carrés, qui forme un arc de cercle de Rajin-Sonbong, en Corée du Nord, à Hunchun, en Chine, et finit à Zarubino en Russie.

> On pousse, on tire, on s'invective en chinois ou en coréen, et le soir les places retentissent de la cacophonie des karaokés

Depuis que, par un caprice de l'Histoire, la Chine du Nord-Est a perdu *les quinze derniers* kilomètres de la Tumen, elle a toujours cherché à recouvrer un accès à la mer. Elle recouvrit, en 1991, les droits de navigation sur cette partie de la rivière. L'idée d'une zone économique de l'Asie du Nord-Est, qui germa dans l'esprit de chercheurs de East-West Center de Hawaii, fut proposée en 1990 au cours d'une conférence sur la coopération en Asie du Nord-Est qui s'est tenue à Changchun.

Sur le papier, le potentiel du projet du bassin de la Tumen est impressionnant : dans un rayon de 1 000 kilomètres, la Russie possède les matières premières – pétrole, gaz, minéraux et forêts –, la Chine et la Corée du Nord la main-d'oeuvre, le Japon et la Corée du Sud la technologie et le capital. La région est enfin à proximité d'un marché de 300 millions de consommateurs – la « Chine battante », la Corée du Sud et le Japon. Exploitation des matières premières, production à coût compétitif et transformation de la région portuaire de Rajin-Sonbong en RPDC en centre de transit et de communication desservant la région : telle est l'idée du nouveau « Triangle d'or de l'Asie du Nord-Est».

Il faut, cependant, encore beaucoup d'imagination pour penser que le bassin de la Tumen pourra un jour ressembler à la zone économique de Shenzhen et que le port de Rajin-Sonbong sera un nouveau Rotterdam. Le projet a souffert de la mégalomanie de certains de ses promoteurs qui ont versé dans l'irréalisme. Les objectifs des principaux protagonistes sont, en outre, divergents : le Japon est réservé, la Russie plus intéressée par ses propres projets sibériens, la Mongolie impuissante. Seuls les Chinois et les Coréens – du Nord (mais sans moyens) comme du Sud – sont partants.

La province chinoise de Jilin, qui comprend la région « automne » coréenne de Yanbian, est le moteur du projet. A l'extrémité nord-est de la Chine, Jilin est dans un « cul de sac » et son développement dépend d'un accès à la mer, soit par Rajin-Sonbong, soit par Zarubino en Russie. La ville de Hunchun est l'exemple de ce volontarisme. Jusqu'à ce que Pékin décide en 1992 d'en faire une zone économique spéciale, c'était une cité frontière endormie et fermée aux étrangers, coincée entre la Russie et la RPDC à l'extrémité orientale de la région autonome coréenne de Yanbian et à une centaine de kilomètres de Yanji, son chef-lieu. Aujourd'hui, Hunchun (60 000 habitants) est un vaste chantier : une nouvelle ville surgit sur les amas de l'ancienne. Les deux coexistent dans certaines rues qui présentent inopinément un double alignement : au premier plan celui de maisons basses de brique rouge avec leurs échoppes et les étals sur le trottoir et derrière celui des buildings flambant neuf. Un jour, les masures seront rasées et la rue ne sera plus bordée que de bâtiments modernes. Pour l'instant, beaucoup sont vides ou inachevés. Car le « boom » de la construction s'est brutalement arrêté : les promoteurs ont vu grand et les financiers se sont essoufflés.

Dans les rues, parfois encore de terre battue, des privilégiés frimant avec leur téléphone portable côtoient le réparateur de chambres à air avec, dans sa bassine d'eau et ses rustines, les charrois tirés par des chevaux, les taxis bringuebalants et la noria de vélos avec les voitures japonaises. On pousse, on tire, on klaxonne et on s'invective en chinois ou en coréen, on rafistole, on vend ou on échange et, le soir, les places retentissent de la cacophonie des *karaoke* installés sous des tentes où s'égosille la jeunesse locale : à Hunchun, les bras ballants du socialisme ont fait place à un appétit fébrile de profit.

Avec ses buildings à l'architecture kitsch et le fourmillement d'une vie multiforme au ras du sol, Hunchun est une ville de l'anticipation. Ici, personne ne doute que le projet Tumen se réalisera : les autorités, qui prévoient que la population dépassera le million en 2010, construisent sur les collines avoisinantes une zone résidentielle destinée aux étrangers, le Village du soleil.

Le dynamisme de Hunchun gagnera-t-il la région de Rajin-Sonbong en Corée du Nord, qui doit constituer la porte sur la mer de la zone économique de Tumen mais dont, pour l'instant, l'écologie est loin d'être perturbée par le développement ? Si, à Hunchun, l'imagination s'est envolée, à Rajin-Sonbong, on fait un bon de cinquante ans en arrière.

Philippe Pons

GAUCHE Les socialistes préparent une politique économique alternative. La commission nationale d'élaboration doit discuter pendant deux jours, mardi 5 et mercredi 6 novembre, d'un document de travail élaboré par Henri Emmanuelli et intitulé « Objectif emploi ». ● PLUSIEURS POINTS n'ont pas été tranchés par Lionel Jospin et peuvent être modifiés à la faveur de la discussion, avant qu'un document ne soit présenté au conseil national du 9 novembre, puis soumis au vote des militants avant la convention des 14 et 15 décembre. ● LA PRIORITÉ À L'EMPLOI est affichée avec la création d'emplois d'utilité sociale et un programme national pour l'emploi des jeunes. Dans le secteur privé, une obligation légale viserait à augmenter de 500 000, en deux ans, les embauches de jeunes, auxquelles s'ajouteraient 300 000 emplois aidés reconvertis.

Le PS réfléchit à une obligation légale d'emploi des jeunes

La préparation du projet économique des socialistes s'accélère à l'approche de la convention nationale qui devra adopter les orientations proposées par le parti. Réduction du temps de travail et lutte contre le chômage des moins de vingt-cinq ans sont au centre du débat

« *ON N'EST PAS LÀ pour jeter des slogans ou des illusions* », assurait François Hollande, lundi 4 novembre. Le porte-parole du Parti socialiste faisait allusion à la mesure « choc » autour de laquelle va tourner l'essentiel des débats internes, celle qui à travers une « *obligation légale* » – portant en deux ans la proportion de jeunes de moins de vingt-cinq ans à 15 % des effectifs d'une entreprise – vise à offrir un emploi aux 600 000 jeunes chômeurs.

Les rocardiens trouvent ce système « *trop bureaucratique* », et d'autres socialistes, d'accord sur l'objectif mais réservés sur les modalités, font la grimace. Pour M. Hollande, qui reflétait ainsi l'opinion de Lionel Jospin, la lutte contre le chômage sera, en fait, la seule véritable priorité, « *car c'est sur ce seul engagement que nous serons jugés si nous revenons au pouvoir* ».

Mardi et mercredi, les quatre-vingt deux membres de la commission nationale d'élaboration du projet économique vont plancher toute la journée à partir du texte présenté par Henri Emmanuelli. Le grand ordonnateur de cette troisième convention y a consacré son week-end, avec, à l'arrivée, un texte de vingt pages, qui reprend son rapport initial de la fin août, son plan centré autour de dix réformes prioritaires, et qui tient compte des débats ayant déjà eu lieu.

La mise au point du texte, qui a donné lieu à une discussion avec Lionel Jospin, lundi soir, laisse en suspens un certains nombre de points qui n'ont pas encore été tranchés. Ce document constitue donc une base de travail qui ne préjuge pas du texte qui sera présenté au conseil national du 9 novembre, avant d'être soumis au vote des militants et ratifié par la convention des 14 et 15 décembre. Le texte de M. Emmanuelli résume le débat et marque une étape mais non la fin du processus tant il est vrai que de nombreuses modifications peuvent intervenir, y compris de son auteur, avant la version finale.

UN PAS VERS MICHEL ROCARD

D'emblée, M. Emmanuelli souligne que « *le travail demeure le premier facteur d'intégration sociale* ». « *Il n'y a pas de priorité à l'emploi*, souligne-t-il, *sans une double réforme en profondeur des prélèvements sociaux, de l'organisation et du temps de travail.* » Il préconise d'asseoir le financement social sur l'ensemble des revenus et de la richesse. Les exonérations de cotisations sociales devraient être supprimées et « *les crédits correspondant recyclés en faveur des jeunes et des emplois de service aux personnes* ».

Pour poursuivre la réforme engagée par Michel Rocard, M. Emmanuelli suggère de remplacer les cotisations des salariés par une CSG élargie, qui serait accompagnée d'une baisse du taux « *se traduisant par une augmentation du pouvoir d'achat des salariés* ». Le député des Landes reprend son idée d'« *asseoir les cotisations employeurs maladie sur l'ensemble de la richesse produite et non plus sur le seul travail* », mais il tient compte en partie des critiques émises par Dominique Strauss-Kahn en concédant que sa mise en œuvre « *sera examinée avec le plus grand soin* ». L'objet de la réforme est de « *modifier la répartitition de la charge actuelle qui pèse exagérément sur les entreprises qui utilisent le plus de main d'œuvre, à faible ou à forte qualification* ».

Si les socialistes envisagent une loi-cadre qui abaisserait la durée légale à trente-cinq heures, sans perte de salaire, il reste que pour M. Emmanuelli, « *la perspective de la réduction du temps de travail est d'aller vers une semaine de trente-deux heures et de quatre jours* ». A cet égard il fait un pas dans le sens du système proposé par M. Rocard d'une modulation des cotisations sociales pour les entreprises passant aux trente-deux heures. Pour ces entreprises, dans le secteur industriel, « *une baisse de la cotisation patronale sera étudiée, financée par la surtaxation des heures supplémentaires et la progressivité de la CSG* ».

M. Emmanuelli souhaite aussi la création d'emplois d'utilité sociale, avec un financement spécifique qui serait assuré par une dotation globale de création d'emplois locaux. Le document, intitulé « Objectif emploi », reprend aussi l'idée d'un programme national pour l'emploi des jeunes. L'Etat s'engagerait, en liaison avec les collectivités locales, à financer 350 000 emplois supplémentaires en deux ans. L'obligation légale pour le secteur privé – pierre d'achoppement dans le débat – serait temporaire et ne concernerait pas les entreprises artisanales. Elle viserait à porter en deux ans la proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans à 22,5 % de l'effectif de l'entreprise. Enfin, l'Etat financerait aussi un tutorat dans l'entreprise, pour celles qui procéderaient à des embauches à durée indéterminée, afin de garantir « *l'accès des jeunes au savoir faire* ». L'objectif est d'arriver en deux ans à l'embauche de 500 000 jeunes, auxquels s'ajouteraient 300 000 emplois aidés reconvertis.

Avant même de connaître le texte, Jean Poperen a fait part, mardi, de ses réflexions. « *Nous ne dégèlerons la masse de nos concitoyens que si nous réussissons à les intéresser, à les engager avec nous dans la préparation de l'alternance* », souligne l'ancien ministre, qui propose la mise en place, en lien avec le mouvement social, de « *comités pour l'initiative citoyenne* ». Il préconise la négociation d'un « *pacte social* », qui pourrait se transformer, à la suite d'une coordination des initiatives de la gauche politique et syndicale européenne, en « *contrat social européen* » pour l'emploi, la justice sociale et les garanties sociales.

« *L'adversaire ce n'est pas l'Europe, c'est le libéralisme, c'est le capitalisme libéral, plus fort que jamais, plus implacable, dans sa phase de mondialisation* », proclame M. Poperen. Au passage, le maire de Meyzieu (Rhône) se demande « *si la question ne se pose pas en termes renouvelés de l'éventuelle dissolution du Front national* ».

Michel Noblecourt

Une contribution pour « certaines nationalisations »

Manuel Valls, chargé de la communication au secrétariat national du PS, a déposé à son tour, avec Olivier Galiana, adjoint au maire de Taverny, une contribution au débat économique. Ce texte préconise une « *révolution de l'emploi* » par la transformation des dépenses passives en dépenses actives, afin de « *créer un formidable gisement d'emplois de service au profit de la collectivité publique* » et de l'économie sociale, bénéficiant en priorité aux 600 000 jeunes sans emploi. MM. Valls et Galiana soutiennent la proposition de Michel Rocard sur la réduction de la durée du travail et suggèrent de créer une « *agence nationale pour la promotion des emplois de service* ». Partisans d'un « *Etat solide et protecteur* », ils affirment qu'« *à l'avenir, si les besoins l'exigent, lorsque la concurrence est altérée ou l'intérêt national en jeu, il ne faudra pas hésiter à recourir à certaines nationalisations* » et citent la distribution d'eau comme « *un exemple* ».

Les hauts fonctionnaires retrouvent le chemin de Solférino

« *ILS REVIENNENT !* » Anciens membres des cabinets ministériels durant les deux septennats de François Mitterrand ou jeunes énarques faisant leurs premières armes dans l'administration, les hauts fonctionnaires s'intéressent de nouveau au Parti socialiste. « *Si le rythme de retour était le même pour les militants, nous aurions doublé notre nombre d'adhérents* », confie Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national. En délicatesse avec le PS depuis 1993 ou échaudés par le procès fait aux élites – qu'Edith Cresson a récemment prolongé en dénonçant de nouveau le pouvoir de « l'énarchie » –, les hauts fonctionnaires reprennent le chemin de « Solférino ».

Certains le font discrètement, à distance. D'autres, plus nombreux, participent aux travaux des commissions du parti que Lionel Jospin a remises en place. Il en est ainsi de la commission économique, réinstallée le 13 novembre 1995, qui comprend cent soixante-trois membres, dont de nombreux universitaires et haut fonctionnaires. Deux fois par mois, quatre-vingts personnes y participent.

La grande majorité des serviteurs de l'Etat préservent leur anonymat pour ne pas se mettre en difficulté avec leur administration. D'autres agissent à visage découvert. Deux anciens conseillers sociaux de Michel Rocard se sont, ainsi, impliqués : Marie-Thérèse Join-Lambert à la commission emploi, Jacques Rigaudiat à la commission économique. Jean Lavergne, ancien conseiller social de François Mitterrand, Pierre-Louis Rémy, ancien conseiller social d'Edith Cresson, André Gauron, ancien conseiller de Pierre Bérégovoy, Christian Sautter, ancien secrétaire général adjoint de la présidence de la République et ancien préfet de la région Ile-de-France, et, dans une moindre mesure, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, apportent aussi leur contribution à la réflexion économique et sociale du PS.

Ancien chef de cabinet de Michel Rocard à Matignon, directeur adjoint de la campagne de M. Jospin, Yves Colmou travaille aujourd'hui dans un cabinet de « chasseurs de têtes ». Se définissant comme « *rocardo-jospiniste* », il remplit également les fonctions de chargé de mission auprès du premier secrétaire.

La plupart préservent leur anonymat pour ne pas se mettre en difficulté avec leur administration

Un ancien conseiller de Pierre Bérégovoy, Géraud Guibert, adjoint au maire du Mans, a choisi de travailler pour Laurent Fabius. Dans une note intitulée : « Pour une autre politique économique et sociale », ce professeur associé de sciences économiques à l'université du Maine a dégagé cinq « *points majeurs* » marquant le changement : « *La lutte contre le* dumping *du dollar* », « *une conférence salariale annuelle pour améliorer les perspectives d'évolution des petits et moyens salaires* », « *un pacte fiscal de redistribution avec les Français* », « *une forte réduction du temps de travail pour l'emploi* », « *faire en sorte que l'emploi soit au cœur des systèmes d'intervention publique* ». Autant de priorités qui se retrouvent, sous des formes différentes, dans le débat en cours sur le projet économique, M. Guibert voyant dans la réduction des inégalités « *le vecteur majeur de la croissance de demain* ».

Les hauts fonctionnaires reviennent mais les experts ont joué, dans le débat économique, un rôle nettement moins important que lors de la convention sur l'Europe et la mondialisation. « *La commission économique est intervenue très en amont* », explique son président, Jean-Paul Planchou, maire de Chelles, en Seine-et-Marne. Cette appréciation rejoint celle d'Henri Emmanuelli, pour qui les experts, souvent « *orthodoxes* » dans leur philosophie économique, ont surtout aidé à « *cadrer* » techniquement certaines propositions.

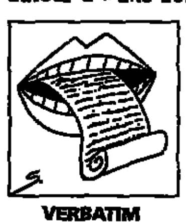
Nombre d'entre eux ont participé, cependant, aux travaux du groupe animé par Dominique Strauss-Kahn sur « croissance et emploi » tandis qu'Alain Richard avait défriché le sujet de la réforme fiscale au sein de la commission économique. Quant à l'économiste Pierre-Alain Muet, il a travaillé sur la proposition de M. Rocard de réduction de la durée du temps de travail, qui pourrait conduire à la création de 550 000 à 800 000 emplois à l'horizon de cinq ans pour un coût de 40 à 50 milliards de francs pour les finances publiques.

M. Emmanuelli s'est donc moins appuyé sur les experts du PS que sur les intervenants extérieurs qu'il a consultés. Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'OFCE, s'est exprimé devant l'« université d'été » de La Rochelle. Patrick Arthus, chef des études économiques à la Caisse des dépôts, a été entendu rue de Solférino, de même qu'Hervé Hannoun, sous-gouverneur de la Banque de France et ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, les anciens ministres Roger Fauroux, Edith Cresson, des syndicalistes comme des chefs d'entreprise. Les experts veillent, mais la primauté reste aux « politiques ».

M. N.

« La perspective est d'aller vers une semaine de quatre jours »

INTITULÉ « Objectif emploi », le document de travail élaboré sous la responsabilité d'Henri Emmanuelli s'articule pour l'essentiel autour d'« *une double réforme, en profondeur, des prélèvements sociaux, de l'organisation et du temps de travail* ». Le texte propose de « *mener à son terme* » la mise en place de la contribution sociale généralisée (CSG). « *Les cotisations salariées seront remplacées par une CSG élargie. Elles seront accompagnées d'une baisse du taux, se traduisant par une augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Les modalités de sa mise en œuvre sur les retraites feront l'objet d'une négociation avec les retraités, avec l'objectif de sécuriser l'avenir des retraités. Cette CSG sera non déductible, mais bénéficiera d'abattements à la base permettant d'assurer une certaine progressivité* ». M. Emmanuelli souhaite « *asseoir les cotisations employeurs maladie sur l'ensemble de la richesse produite et non plus sur le seul travail* ».



VERBATIM

Sur le chapitre de l'emploi, le texte estime que « *la perspective de la réduction du temps de travail est d'aller vers une semaine de trente-deux heures et de quatre jours* ». « *Dans le cadre de la législature, les socialistes proposeront, après négociation avec les partenaires sociaux, une loi-cadre qui abaissera l'heure légale à trente-cinq heures, sans baisse de salaires, qui réduira les durées maximales autorisées et le volume annuel d'heures supplémentaires ainsi que leur coût. Elle abrogera les dispositions des lois Giraud et Robien, et redéfinira les modalités du temps partiel dans le sens d'un temps réellement choisi et accompagné des garanties normales du droit du travail.* »

Au titre du « *programme national en faveur de l'emploi des jeunes* », le texte fait trois propositions : « *engagement de l'Etat, en liaison avec les collectivités locales, à créer et financer 350 000 emplois supplémentaires en deux ans ; création d'une obligation légale de porter en deux ans la proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans à 22,5 % de l'effectif de l'entreprise (contre 17,5 % en moyenne actuellement) ; financement par l'Etat d'un tutorat dans l'entreprise de façon à assurer l'accès des jeunes aux savoir-faire de l'entreprise* », cette dernière mesure étant réservée aux entreprises qui embaucheraient sur contrat à durée indéterminée.

Par ailleurs, le texte propose une « *refonte* » de la fiscalité avec deux objectifs : « *stabiliser l'imposition globale* » et « *rééquilibrer imposition du travail et du capital, en atténuant l'imposition des classes moyennes et en renforçant la progressivité de celle des hauts revenus et des patrimoines* ». Pour parvenir à cet objectif, M. Emmanuelli avance « *trois mesures d'équité* » : « *Suppression de la détaxation et des abattements dont bénéficient les revenus des placements financiers (hors épargne populaire), les plus-values, les stock-options et les hauts revenus pour l'acquisition d'un logement ou l'emploi de personnes à domicile ; limitation des avantages dont bénéficient les patrimoines cédés par anticipation et les contrats d'assurance-vie, extension de l'as-*

Les députés, sous la conduite de Laurent Fabius, commencent à se faire entendre

LE GROUPE SOCIALISTE a-t-il enfin trouvé ses marques à l'Assemblée nationale ? En tout cas, ses membres en conviennent : l'affaire Thomson leur a donné une « visiblité » inégalée jusqu'à présent. En organisant une conférence de presse dans l'enceinte du Palais-Bourbon pour dénoncer les conditions de cession du groupe d'électronique de défense, en déposant immédiatement une demande de commission d'enquête, Laurent Fabius, « patron » des députés socialistes, a sans doute réalisé son plus gros « coup » depuis son arrivée à la tête du groupe il y a un peu plus d'un an.

groupe – « *être plus oppositionnel et plus propositionnel* » – est affichée, mais les députés socialistes peinent à traduire tout cela en une stratégie parlementaire claire.

Certes, le groupe PS s'est parfois opposé obstinément. A deux reprises, sur loi d'habilitation sur la Sécurité sociale, à l'hiver 1995, puis sur la réforme de France Télécom, en juin, il a mené de vraies guérillas d'obstruction. L'arrivée des élus des scrutins partiels lui a permis de franchir le nombre des soixante députés, nécessaire pour saisir le Conseil constitutionnel. Certes encore, les socialistes ont défendu, en tout, quatre motions

Sèvres), c'est le lot de toute opposition qui, dans l'organisation actuelle des débats, pâtit inéluctablement de son infériorité numérique. « *Les groupes ont un temps de parole strictement proportionnel à leurs effectifs. Dès lors, les gens ont l'impression qu'on est moins actifs. Lors des séances de question d'actualité, nous avons dix minutes quand la majorité a trois quarts d'heure pour s'exprimer. Dans ces conditions, il est plus difficile d'exister* », affirme t-elle.

SE « RECALER » ET SE « REPARLER »

Si le groupe a réussi à se faire entendre sur Thomson davantage

il avait mené son offensive lors des seules questions d'actualité.

Infériorité numérique ? Pour Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis), le groupe a été vraiment handicapé par son faible poids au début de la législature. « *Les élus de 1993 sont des rescapés d'une catastrophe électorale. Au début, on était traumatisé. On avait connu le groupe à plus de deux cents cinquante députés. On était, d'un coup, un peu plus de cinquante. On n'arrivait pas à émerger. Il a fallu du temps pour se "recaler"* », explique t-il. Du temps, c'est-à-dire deux ans durant lesquels Martin

Ainsi remis sur pied, le groupe aurait pu « monter au créneau », mais la bataille entre balladuriens et chiraquiens l'a géné. Faute d'avoir un début de programme, les socialistes ont été évacués du cœur du débat politique.

M. Fabius a appris peu à peu à déléguer. Aujourd'hui, assurent les membres du groupe, la « machine de guerre » est en marche, mais des ajustements techniques restent à faire. Offensif lors du vote de confiance, à l'ouverture de la session, M. Fabius avait commencé à opposer au gouvernement un contre-programme

En Corse, l'action des juges antiterroristes parisiens est critiquée par la police

Quinze personnes ont été interpellées dans le cadre de l'enquête sur l'attentat meurtrier de Bastia

Un coup de filet a été réalisé en Corse, dimanche 3 et lundi 4 novembre, dans la mouvance du Mouvement pour l'autodétermination, vitrine légale du FLNC-canal habituel, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 1er juillet, à Bastia, qui avait fait un mort et un blessé, tous deux dirigeants d'A Cuncolta, vitrine légale du canal historique. Ces opérations spectaculaires sont critiquées par la police locale.

BASTIA
de notre correspondant

Quinze personnes réputées proches du mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, ont été interpellées, dimanche 3 et lundi 4 novembre, à Bastia et dans des villages de la région de Balagne, au nord-ouest de la Corse. Toutes ces personnes sont gardées à vue dans le cadre de l'enquête sur l'attentat à la voiture piégée sur le port de Bastia le 1er juillet. Cet attentat avait fait un mort, Pierre-Louis Lorenzi, et grièvement blessé Charles Pieri, tous deux dirigeants d'A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. Les interpellations ont été menées par les hommes du SRPJ d'Ajaccio, sur commission rogatoire du juge Laurence Le Vert, de la 14e section antiterroriste du parquet de Paris.

Pour l'heure, les perquisitions réalisées au domicile des personnes gardées à vue ont permis de découvrir quelques armes de poing, une arme d'épaule, un fusil, deux pistolets automatiques, des chargeurs, des munitions et un gilet pare-balles. Mais aucun élément relatif à l'attentat à la voiture piégée n'a été rapporté par les enquêteurs. Tous les espoirs du juge Le Vert reposent aujourd'hui sur les auditions, assorties de présentation à des témoins que les policiers de Bastia doivent encore organiser. Faute de résultat, le juge antiterroriste sera contraint de conclure son enquête par quelques mises en examen pour infraction à la législation sur les armes.

Cet échec des investigations de la 14e section du parquet de Paris en Corse poserait une nouvelle fois la question du but réellement poursuivi dans des opérations de police surtout caractérisées par l'orchestration de leur retentissement médiatique.

La dernière enquête à s'être soldée par un échec est l'opération du 25 septembre, organisée simultanément à Bordeaux, Marseille et Bonifacio devant les caméras de télévision par le juge Bruguière, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre la mairie de Bordeaux. Douze personnes avaient été interpellées et une seule mise en examen, pour des motifs sans lien avec cet attentat.

Lundi, les mêmes caméras de télévision étaient présentes dès l'aube dans les ruelles du petit village de Nessa, en Balagne, juste avant l'arrivée des enquêteurs de la SRPJ d'Ajaccio. Ce remue-ménage aurait même alerté une personne recherchée, qui aurait réussi à prendre la fuite avant l'arrivée des forces de l'ordre. « *C'est du torpillage organisé par certains services à Paris contre la police judiciaire locale ! On ne nous laisse pas faire notre travail normalement* », proteste un responsable du SRPJ de Corse. « *Certains magistrats antiterroristes misent sur la technique spectaculaire du coup de filet et n'hésitent pas à médiatiser pour donner l'impression à l'opinion que les affaires se règlent... Résultat des courses ? Les personnes interpellées sont discrètement relâchées et nos enquêtes ruinées !* » La presse locale n'apprécie pas davantage. En attendant, comme chaque fois, cette médiatisation a pour effet que les noms des personnes interpellées circulent déjà et la rumeur en fait, sans attendre les conclusions de l'enquête, des boucs émissaires confrontés aux risques de vengeance.

Michel Codaccioni

Seuls les élus territoriaux de droite ont voté pour la zone franche

AJACCIO
de notre correspondant

C'est seulement par vingt-six voix contre vingt-quatre et une abstention que l'Assemblée de Corse, dans la soirée du lundi 4 novembre, a donné un avis favorable, toutefois assorti d'importantes réserves, au projet de loi portant sur la création d'une zone franche en Corse, qui lui était soumis. A l'exception de Jean-Louis Albertini (RPR) qui s'est abstenu, tous les élus se réclamant des groupes de la majorité présidentielle ont voté pour. En revanche, l'ensemble des élus nationalistes, communistes et divers gauches, dont l'ancien député apparenté PS, Nicolas Alfonsi, se refusaient à avaliser des dispositions jugées globalement inadaptées, insuffisantes, voire susceptibles de constituer « *une étape dans la liquidation du statut fiscal de la Corse* ».

« *Les dispositions législatives spécifiques, relatives au maintien d'activités et d'emplois en Corse* », désignées par le terme générique de zone franche, seront présentées au Parlement dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 1996, qui doit être soumis au conseil des ministres le 13 novembre. Leur entrée en vigueur, après adoption par le Parlement, est prévue pour le 1er janvier 1997. Ces mesures sont de trois types : une exonération d'impôts sur les bénéfices pendant cinq ans, dans la limite de 400 000 francs de bénéfices par période de douze mois, avec des dispositions spécifiques pour un grand nombre d'entreprises ayant leurs activités en Corse et hors de Corse ; une exonération de la part communale de taxe professionnelle pendant cinq ans s'appliquant jusqu'à un montant de base net imposable de 3 millions par établissement, avant l'application de l'abattement de 25 % établi par la loi de 1994 portant statut fiscal de la Corse ; une majoration de l'allègement des charges sociales pour les salariés, employés en Corse, s'appliquant principalement aux charges patronales de Sécurité sociale sur les bas salaires.

ILLUSIONS ET DÉSILLUSION

« *Ces trois mesures sont assorties de plafonnements et d'un certain nombre de restrictions parfois plus contraignantes que le laissaient penser les annonces faites à Ajaccio par le premier ministre, le 17 juillet* », a souligné Jean-Paul de Rocca Serra, président de l'Assemblée de Corse, député de Corse-du-Sud et maire RPR de Porto-Vecchio, dans son allocution d'ouverture. Rappelant que la réglementation européenne a limité l'action du gouvernement et souhaitant que « *l'on en revienne aux annonces du premier ministre* », afin que les exonérations et les allègements touchent bien, selon l'expression même d'Alain Juppé, « *la quasi-totalité des secteurs économiques* ». M. de Rocca Serra a cependant dit « *qu'il s'agissait là, d'un effort de solidarité appréciable à l'égard de la Corse* ».

En fait, cette zone franche, dont on connaissait déjà les contours réels depuis le mois de mai et la visite d'Alain Lamassoure, ministre du budget, n'aura finalement suscité qu'illusions et désillusion. Dès le 31 mai, le conseil économique, social et culturel de la Corse avait dénoncé le caractère limité du débat, avant, le 20 octobre, de qualifier le projet de « *décevant* ». Dans l'île, les dispositions proposées n'ont pas trouvé de soutiens explicites, moins encore d'adhésion. Mais il est vrai que « *l'on ne saurait refuser un cadeau* », a déclaré Marc Balesi, conseiller territorial UDF, pour expliquer son vote favorable du bout des lèvres. Un cadeau, en effet, que les socio-professionnels accepteront, eux aussi, du bout des lèvres, mais dont les salariés et les ménages ne verront pas la couleur.

Paul Silvani

Polémique sur le FN autour du budget de la culture

ABSENT de l'Assemblée nationale, où il ne compte aucun élu, le Front national a été au centre d'une brève polémique au Palais-Bourbon, lundi 4 novembre, lors de l'examen des crédits du ministère de la culture. Répondant à Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), le ministre, Philippe Douste-Blazy, venait de faire le point sur l'état des subventions versées par l'Etat aux programmes culturels de la ville d'Orange, municipalité détenue par le Front national.

Le débat semblait clos, d'autant plus que le ministre jouait l'apaisement en déclarant : « *Ne nous battons donc pas sur ce sujet : cela ne pourrait profiter qu'au Front national !* », mais les protestations de Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) lui ont fait perdre son calme. Le ministre a répliqué à l'adresse des socialistes : « *Vous avez "fait" le Front national, et son audience ne fera que monter si vous ne reconnaissez pas notre engagement et nos convictions* [...]. *Le premier ministre et le président de la République ont été plus clairs que vous sur le sujet, madame...* » Félicitant M. Mariani de « *mener au quotidien, loin des effets de tribune* », son « *combat dans ce domaine* », M. Douste-Blazy a conclu : « *Sachez qu'entre la culture ouverte au monde et le repli, la rupture imposés par le maire Front national, je serai toujours avec vous, du côté de la culture universelle !* »

Jointe à un hommage à André Malraux, cette charge a permis au ministre de reserrer les rangs d'une majorité quelque peu désapointée par l'évolution des crédits de son ministère, en baisse de 2,9 % par rapport à 1996. Sans insister sur le fait que la culture reste en-deçà du symbolique 1 % % du budget de l'Etat (0,97 % du budget, soit 15,077 milliards de Francs, grâce à différents transferts de compétence), nombre de députés UDF et RPR ont protesté contre l'étalement sur trois ans de la loi de programme sur le patrimoine.

« INVERSION DES PRIORITÉS »

« *Si nous n'y prenons pas garde, cela met en cause 1 milliard de francs de travaux et deux mille cinq cents à cinq mille emplois* », a affirmé Marie-Josée Roig (RPR, Vaucluse), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, en évoquant « *la situation déjà difficile du bâtiment et des travaux publics* ». A tour de rôle, quasiment tous les orateurs de la majorité ont fait part de leur inquiétude à ce sujet. Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) a affirmé que la baisse des crédits de ce secteur « *paraît marquer une inversion des priorités du ministère* ». « *On ne peut nier que les reports de crédits ne traduisent un désengagement de l'Etat, qui aura des conséquences pour les collectivités locales* », a ajouté Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or).

M. Douste-Blazy s'est engagé à ce que le volume des chantiers ouverts en 1997 soit identique à celui de 1996, grâce, notamment, à une meilleure utilisation des crédits non consommés les années précédentes. Peu avant que l'Assemblée adopte le budget de la culture, Henri Sicre (PS, Pyrénées-Orientales) a défendu en vain deux amendements visant à réduire les crédits affectés à la communication du ministère et à la mise en chantier du Musée des arts premiers, en proposant que ces sommes soient reversées aux crédits du patrimoine.

Jean-Baptiste de Montvalon

Interrogations parlementaires sur les économies imposées à l'audiovisuel public

LES DÉPUTÉS ont adopté, lundi 4 novembre, le budget de la communication pour 1997, qui comprend, principalement, les crédits de l'audiovisuel public – soit une enveloppe de 17 milliards de francs, en hausse de 1,2 % – et les aides à la presse qui, à 230,2 millions de francs, sont amputées de 37 millions de francs par rapport à la loi de finances initiale de 1996, soit une baisse de 14 %. La majorité RPR et UDF a voté pour, non sans émettre des réserves. Le PS et le PC se sont prononcés contre, en dénonçant « *un budget d'austérité* ».

Sur la maigre douzaine de députés qui s'étaient mobilisés pour examiner les lignes budgétaires concernées, une bonne poignée de « spécialistes » ont animé les débats. Outre le rapporteur de la commission des finances, Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de Marne), éditorialiste et directeur délégué du *Figaro Magazine*, figuraient, côté RPR, Louis de Broissia, député de Côte-d'Or, président du directoire du quotidien régional *Le Bien public*, et Jacques Baumel, élu des Hauts-de-Seine, président du Conseil national des collectivités locales pour l'audiovisuel. Côté UDF s'est échauffé Laurent Dominati (PR, Paris), ancien directeur délégué du groupe publicitaire Carat.

ANTICIPATION

Selon le projet de budget, l'ensemble des sociétés publiques devront économiser un total de 617 millions de francs en 1997. Cet objectif a soulevé de vives interrogations, tant sur les bancs de la majorité que sur ceux de l'opposition. Il anticipe, en effet, sur les réformes proposées dans le projet de loi sur l'audiovisuel, qui ne devrait être soumis au Parlement qu'au printemps 1997. Ainsi, la fusion envisagée entre la Sept-Arte et La Cinquième devrait entrainer 142,2 millions de francs d'économies, réparties à hauteur de 76,4 millions pour La Cinquième et 65,8 millions pour la chaîne culturelle. Pour sa part, France-Télévision devra réaliser 220 millions de francs d'économies, notamment par la rénégociation des contrats des producteurs privés de France 2.

Les socialistes, par les voix de Didier Mathus (Saône-et-Loire) et de Frédérique Bredin (Seine-Maritime), et l'UDF, par celles de MM. Griotteray et Dominati, se sont interrogés sur la participation de France-Télévision au futur « bouquet » de programmes numérique de TPS (Télévision par satellite). Deux amendements visant à limiter les crédits publics à disposition de France Télévision pour cet engagement financier ont été toutefois repoussés.

M. Griotteray a par ailleurs annoncé que le gouvernement va accorder un supplément d'aide exceptionnelle à la presse écrite afin de compenser la suppression de l'abattement fiscal de 30 % des journalistes. Cette aide pourrait être gagée sur le produit de la taxe sur la publicité audiovisuelle, même si ces ressources ne peuvent être explicitement affectées au soutien à la presse.

Caroline Monnot

Consensus quasi général pour les marins-pêcheurs au Sénat

JOSSELIN DE ROHAN, sénateur du Morbihan, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré, lundi 4 novembre, que le projet de loi d'orientation sur la pêche et les cultures marines, préparé par Philippe Vasseur et dont il est lui-même le rapporteur au nom de la commission des affaires économiques, est « *ambitieux, pragmatique et réaliste* ». Ce texte vise notamment à instituer un smic annuel pour les marins-pêcheurs. Dans le cadre de la réorganisation de la profession, M. de Rohan estime qu'« *il est important d'associer à toute politique les grandes surfaces puisqu'elles commercialisent 40 % du poisson vendu en France* ». Le rapport de M. de Rohan a été adopté en commission par tous les groupes, à l'exception du PC, qui a réservé son vote.

La CGT incite les salariés à des mobilisations unitaires

LOUIS VIANNET a annoncé, lundi 4 novembre, que la CGT avait décidé d'organiser « *une semaine de mobilisation intense du 12 au 16 novembre* ». Elle se conclura, le 16, par des manifestations à Paris et dans les régions, avec notamment « *un grand rassemblement à Aurillac (Cantal)* », en présence de M. Viannet. « *Persuadée que les conditions peuvent se créer pour une forte mobilisation unitaire* », la CGT a invité les autres confédérations à s'associer. FO devrait faire connaître ses intentions mardi. La CGT a indiqué que la semaine d'action « *n'est pas exclusive d'autres initiatives d'ici à la fin novembre et au début décembre* ».

DÉPÊCHES

■ **CROISSANCE : le CNPF ne croit pas à une « *vraie reprise* » en 1997.** La croissance espérée de 2 % l'an prochain n'est « *pas acquise* » et, « *même effective, elle sera insuffisante pour résoudre les problèmes de fond* » en France, selon la lettre économique mensuelle du CNPF, publiée lundi 4 novembre. Au total, 1997 devrait connaître un « *redressement progressif mais encore insuffisant* », d'après la commission des affaires économiques du CNPF.

■ **MAJORITÉ : le président de la République a reçu, lundi 4 novembre, les députés RPR membres du Club du 4 novembre,** jour de sa déclaration de candidature en 1994. Il leur a assuré qu'il est « *hors de question de changer de cap* ». Ce regroupement de fidèles, présidé par Marc Fraysse (Rhône) et Jean Ueberschlag (Haut-Rhin), se propose, chaque trimestre, de retraduire auprès de Jacques Chirac les attentes de l'électorat (*Le Monde* du 30 octobre).

■ **COGNAC : le Conseil d'Etat a invalidé, lundi 4 novembre, l'élection de Francis Hardy (RPR) à la mairie de Cognac (Charente).** La juridiction a pris en compte le recours de Noël Belliot, qui conduisait une liste dissidente de droite aux élections municipales de 1995 et qui avait estimé que la diffusion d'une interview sur une radio locale à la veille du scrutin avait faussé le vote. – *(Corresp.)*

■ **ENVIRONNEMENT : l'Assemblée nationale a adopté, lundi 4 novembre, les crédits du ministère de l'environnement,** qui s'élèveront en 1997 à 1,861 milliard de francs, en progression de 5,9 %. L'environnement est l'un des rares ministères dont le budget augmente en 1997.

JUSTICE Dans une lettre adressée, mercredi 30 octobre, à Jacques Toubon, le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, *« regrette »* que Jean-Louis Debré ait critiqué la décision de la chambre d'accusation de Paris sanctionnant le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, qui s'est vu retirer son habilitation OPJ pour six mois. ● AU MÊME MOMENT, le premier président de la cour d'appel de Paris, Guy Canivet, supérieur hiérarchique de la présidente de la chambre d'accusation, Martine Anzani, écrivait à M. Debré pour regretter, lui aussi, l'attitude du ministre de l'intérieur. ● LA CHANCELLERIE a estimé, mardi 5 novembre, que les *« décisions de justice et les hommes qui les rendent devaient être respectés ». « Cela vaut pour tous et pour toutes les situations »*, ajoutait-on place Vendôme.

Deux hauts magistrats rappellent à l'ordre Jean-Louis Debré

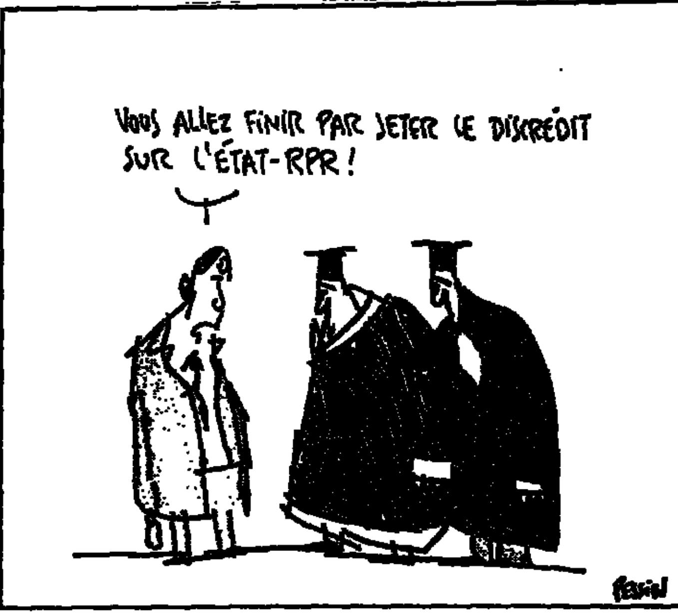
Le ministre de l'intérieur avait estimé qu'en sanctionnant Olivier Foll la chambre d'accusation était « allée trop loin ». Le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, « regrette » ces propos tandis que la chancellerie rappelle que les juges « doivent être respectés »

DEUX MOIS après son installation à la première présidence de la Cour de cassation, Pierre Truche a solennellement regretté, dans une missive adressée à Jacques Toubon, les critiques de Jean-Louis Debré à l'égard de la chambre d'accusation de Paris. Interrogé au sujet de la sanction infligée au directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, le ministre de l'intérieur avait déclaré, le 29 octobre, sur RTL : *« J'ai reçu beaucoup de témoignages de magistrats, de juges d'instruction, qui m'ont dit : tu as raison. Et je crois que la chambre d'accusation, pour ne pas la nommer, et ceux qui ont pris cette décision vont trop loin et ne rendent pas service à la justice »* (*Le Monde* du 2 novembre).

Dans une lettre adressée au garde des sceaux, mercredi 30 octobre, Pierre Truche regrette *« qu'un discrédit soit jeté par un membre du gouvernement sur des magistrats ayant agi dans l'exercice de leurs responsabilités et qui n'ont d'autres moyens d'expression que la motivation de leurs décisions »*. Il indique qu'il *« appartiendra à la Cour de cassation, et à elle seule, saisie d'un pourvoi contre la décision de la chambre d'accusation, d'apprécier en droit la conformité à la loi de cette décision et qu'elle le fera évidemment en toute impartialité, insensible qu'elle est aux pressions d'où qu'elles viennent »*. Au même moment, le premier président de la cour d'appel, Guy Canivet, écrivait au ministre de l'intérieur pour regretter, lui aussi, les propos tenus par M. Debré.

La chancellerie faisait savoir, mardi 5 novembre, que la position de M. Toubon était *« claire »*. *« Les décisions de justice et les hommes qui les rendent doivent être respectées*, soulignait-on place Vendôme. *Cela vaut pour tous et pour toutes les situations. »*

Dans un arrêt rendu le 21 octobre, la chambre d'accusation de Paris, présidée par Martine Anzani, avait sévèrement critiqué l'attitude d'Olivier Foll, qui avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors de la perquisition au domicile de Jean Tiberi. *« Le directeur de la PJ a agi avec précipitation et sans discernement alors que dès midi, il était informé qu'une opération sensible était projetée par le juge Halphen*, remarquait la cour. [...] *L'ordre qu'il a donné de ne pas assister le juge alors que le directeur du 8e cabinet de délégations judiciaires, assisté de trois officiers de police judiciaire, était sur place et que l'opération commençait, n'a aucune justification légale. »*



La chambre d'accusation avait décidé – fait rarissime – de retirer à Olivier Foll, pour six mois, son habilitation d'OPJ (officier de la police judiciaire) dans le ressort de la cour d'appel de Paris. Soutenu par le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, le directeur de la police judiciaire, qui s'était immédiatement pourvu en cassation, s'était déclaré *« surpris par la gravité et la dureté de la sanction »*.

SÉVÈRE DÉSAVEU

Malgré le sévère désaveu prononcé par la chambre d'accusation, le ministre de l'intérieur avait maintenu Olivier Foll en fonctions. Pour la première fois dans les annales de la police, la PJ parisienne est donc dirigée par un homme qui, selon la chambre d'accusation, a *« entravé l'action d'un magistrat instructeur »* et *« failli à ses devoirs d'officier de police judiciaire »*.

Les syndicats de magistrats se sont félicités de l'attitude des premiers présidents de la cour de cassation et de la cour d'appel de Paris. *« Il est normal que deux magistrats aient réagi aux propos de Jean-Louis Debré*, souligne le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey. *Le corps judiciaire est de plus en plus sensible aux attaques contre les magistrats et contre l'indépendance de la justice. » « MM. Truche et Canivet sont dans leurs rôles lorsqu'ils appellent à plus de modération dans les propos*, renchérit le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech. *Le ministre de l'intérieur aurait pu se dispenser de critiques aussi ouvertes sur la décision de la chambre d'accusation. »*

Pour sa part, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), regrette que Jacques Toubon n'ait pas publiquement condamné les propos de Jean-Louis Debré. *« Il faut que ce soit les premiers présidents de la Cour de cassation et de la cour d'appel qui rappellent le droit*, regrette le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier. *Le ministre de l'intérieur multiplie les interventions et le ministre de la justice n'a pas un mot pour dire à son collègue qu'il faut laisser les magistrats travailler. »*

Anne Chemin

Un sénateur RPR demande une commission d'enquête

LE SÉNATEUR (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel, a demandé, mardi 5 novembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les relations entre la justice et la police. *« L'ambiance s'envenime de plus en plus*, souligne-t-il. *Les ministres changent, les promesses ne sont pas tenues et, dès qu'une affaire sensible progresse, les dysfonctionnements se multiplient. Il faut qu'une commission sénatoriale puisse sereinement dresser un état des lieux et en tirer des conséquences. le moment est venu de faire la lumière sur ces questions. »*

Hubert Haenel, qui a demandé à plusieurs reprises le rattachement de la police judiciaire à la chancellerie, a rédigé une proposition de résolution qui sera étudiée dans les semaines qui viennent par la commission des lois du Sénat.

Composées de vingt et un membres représentant, à la proportionnelle, les différents groupes, les commissions d'enquête parlementaires peuvent travailler *« sur place et sur pièces »*, c'est-à-dire mener des investigations, faire des visites et organiser des auditions précédées de prestations de serment.

En 1990, le Sénat avait constitué une commission de contrôle sur le fonctionnement de la justice. Présidée par M. Haenel, cette commission, dont le rapporteur était Jean Arthuis (UDF), aujourd'hui ministre de l'économie et des finances, avait entendu plus de quarante personnes, visité des services judiciaires et procédé à une enquête auprès des chefs de juridictions. En 1991, elle avait remis au président du Sénat un rapport de 130 pages qui estimait – c'était d'ailleurs son titre – qu'une justice *« sinistrée »* mettait la démocratie en danger.

Afin que la justice *« reprenne la maîtrise de la police judiciaire »*, la commission souhaitait notamment que la PJ soit placée sous la responsabilité du garde des sceaux. *« Les préfets doivent se voir interdire toute immixtion dans les enquêtes judiciaires, interdiction leur étant notamment faite de recueillir toute information ou documents liés à ces affaires »*, soulignait le rapport. La commission souhaitait qu'un magistrat soit placé à la tête de la PJ, que la discipline des policiers relève de la seule compétence des autorités judiciaires et que les services d'inspection relèvent exclusivement de la place Vendôme.

A. C.

Une fracture de l'Etat de droit

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour de cassation prenant sa plume pour faire part au ministre de la justice de sa réaction face à des propos tenus par le ministre de l'intérieur, l'événement est rarissime. Certes, le 12 août 1992, Pierre Drai, alors premier président de la haute juridiction, avait écrit au garde des sceaux du moment, Michel Vauzelle, pour lui exprimer sa *« préoccupation »* en notant : *« Depuis quelque temps, l'action des juges à l'occasion de procédures particulières donne lieu à des débordements par le verbe et par l'écrit que je tiens pour excessifs et même chargés de périls pour l'institution judiciaire »* (*Le Monde* du 12 août 1992).


ANALYSE

A l'époque, il s'agissait de dénoncer les attaques parfois personnelles adressées contre les juges de la chambre d'accusation de Paris après l'arrêt accordant un non-lieu à Paul Touvier, mais aussi de stigmatiser certaines déclarations venues du monde politique et mettant en cause des procédures relatives aux *« affaires »* de financement des partis. Déjà M. Drai rappelait que notre droit prévoit des voies de recours et terminait sa lettre en écrivant : *« Laissons les juges juger. »* Le propos pouvait paraître surprenant chez ce haut magistrat qui a plusieurs fois répété qu'il était normal qu'une décision judiciaire soit commentée et critiquée. Mais son discours était surtout destiné à éviter que se multiplient des pressions sur la justice.

C'est là le seul point de comparaison avec la lettre de M. Pierre Truche, qui concerne un comportement autrement plus grave. Cette fois, c'est un ministre de l'intérieur – et donc chef de la police – qui reproche à la chambre d'accusation et à *« ceux qui ont pris cette décision »* d'avoir sanctionné un officier de police judiciaire accusé d'avoir ordonné à ses subordonnés de désobéir à un juge.

Qu'un ministre de l'intérieur s'insurge publiquement contre une décision judiciaire sur les rapports entre la justice et la police peut avoir des conséquences considérables pour les libertés publiques

Une telle attitude est une fracture de l'Etat de droit. Que cette fracture existe entre un policier et un juge révèle déjà une situation inquiétante. Mais qu'un ministre de l'intérieur, de surcroît ancien magistrat, s'insurge publiquement contre une décision judiciaire relative aux rapports entre la justice et la police peut avoir des conséquences considérables pour les libertés publiques. Ce n'est plus une simple critique, fût-elle acerbe, c'est un pouvoir qui s'oppose à un autre pouvoir.

Certes, dans beaucoup de pays, la police, emportée par l'importance et les difficultés de sa mission, accepte mal l'idée de n'être que le bras armé de la justice, et ce n'est pas par hasard si la Cour européenne exige la présence d'un magistrat à chaque étape d'une procédure. Mais il est rare que, dans un pays démocratique, le ministre de l'intérieur lutte aussi ostensiblement contre l'autorité judiciaire.

Si ce combat est souvent apparu de manière larvée, notamment dans les procédures menées contre les étrangers en situation irrégulière, les déclarations de M. Debré, après la condamnation du directeur de la police judiciaire, apparaissent comme la révélation d'un conflit ouvert. La gravité de la situation justifiait donc largement l'intervention du premier président de la cour d'appel de Paris et celle, plus exceptionnelle, du premier président de la Cour de cassation.

En termes clairs, le plus haut magistrat de l'ordre judiciaire déclare que la Cour de cassation restera insensible aux pressions, *« d'où qu'elles viennent »*. Ce rappel était certainement indispensable, mais le ver n'est-il pas déjà dans le fruit ? Dans sa lettre du 12 août 1992, Pierre Drai avait prévenu en écrivant : *« Le risque est grand de voir certaines dérives déboucher sur une situation difficilement maîtrisable et sûrement imprévisible. »*

Maurice Peyrot

L'instruction sur un système de corruption au conseil général des Yvelines touche à sa fin

COMMENCÉE en août 1995, à la suite d'une lettre anonyme parvenue au procureur de la République de Versailles, Yves Colleu, l'enquête sur la corruption et le favoritisme dont ont fait l'objet certains marchés publics du département des Yvelines touche à sa fin.

Une cinquantaine de personnes, dont un préfet, des fonctionnaires départementaux, quelques élus et des chefs d'entreprise ont déjà été mises en examen. Certains ont passé plusieurs mois en détention provisoire. Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD), président du conseil général de 1977 à 1994, a jusqu'à présent échappé à une mise en cause personnelle. Mais le juge d'instruction, Richard Pallain, envisage de nouvelles mises en examen, notamment parmi les élus, avant de clore définitivement ses investigations, début 1997.

Celles-ci ont d'abord concerné les marchés d'entretien de certains bâtiments départementaux. Leur attribution, à condition de ne pas franchir le seuil des 300 000 francs, incombait – par délégation de signature – aux fonctionnaires du conseil général. Des chefs d'entreprise, bénéficiaires de ces *« marchés à bon de commande »*, ont expliqué au magistrat que des travaux effectués gratuitement chez ces fonctionnaires leur permettaient de ne pas être écartés des marchés.

Environ 100 millions de francs par an, soit la moitié du budget du service des travaux et des bâtiments (STB), ont ainsi échappé à la réglementation du code des marchés. Pierre Cassier, ancien chef de ce service, son supérieur hiérarchique direct, Michel Chevalier, directeur des bâtiments et du patrimoine, ainsi que des ingénieurs de base ont bénéficié des largesses des PME yvelinoises.

En faveur de Christian Dufour, ancien sous-préfet de Mantes-la-Jolie, nommé en 1982 directeur des services du département par M. Tenaillon, les largesses prenaient la forme de repas offerts par les entreprises dans les meilleurs restaurants versaillais, midi et soir. Ce haut fonctionnaire ne rechignait pas, en contrepartie, à augmenter le montant d'un marché en signant des avenants au contrat initial. Nommé préfet de Haute-Loire lorsque Franck Borotra (RPR) a pris la présidence du conseil général en avril 1994, M. Dufour, mis en examen pour favoritisme, recel d'abus de biens sociaux et corruption passive, a été détenu de décembre 1995 à la fin mars 1996.

D'IMPORTANTES COMMISSIONS

M. Cassier, détenu dès le mois d'octobre 1995 et libéré un an plus tard, est déterminé à ne pas laisser les seuls fonctionnaires du département porter le chapeau de ce système de corruption. Claude Dumond (UDF-FD), vice-président du conseil général délégué aux travaux, et Jacques Leport (UDF-FD), président de la commission d'appel d'offres jusqu'aux élections cantonales de 1994 (auxquelles il ne s'est pas représenté), ont eu beau tenter de prendre leurs distances par rapport au système, ils ont été mis en examen et écroués dès le début de l'enquête, jusqu'au mois d'avril 1996. Selon M. Cassier et plusieurs dirigeants d'entreprises du bâtiment, ils auraient eux aussi bénéficié d'importantes commissions en contrepartie de l'attribution de la construction des collèges de Chevreuse et de Villepreux à des entreprises d'envergure nationale (respectivement Entreprise industrielle et Nord-France). Les deux élus nient le versement de telles commissions.

En menant cette enquête, le juge d'instruction a entrevu d'autres aspects du système de corruption yvelinois. En accord avec le procureur, plutôt que de se disperser en longues investigations sur les marchés des routes ou de l'eau, M. Pallain préfère mener à terme l'affaire des bâtiments départementaux, qui devrait être jugée avant la fin 1997. Mais le parquet étudie dès maintenant l'ouverture d'une nouvelle information, début 1997, concernant les marchés de l'eau. M. Tenaillon serait cette fois directement visé pour avoir présidé ou fait présider par des proches plusieurs syndicats intercommunaux d'assainissement.

Un de ces syndicats, celui du Rû de Marivel, qui regroupe plusieurs communes des Yvelines et des Hauts-de-Seine, a été présidé par M. Tenaillon jusqu'aux dernières élections municipales. Cet organisme est soupçonné entretenir des liens financiers douteux avec un bureau d'études, le cabinet Merlin, et avec l'Association française de protection des eaux (AFPE), présidée elle aussi par M. Tenaillon. Les élus Verts d'une commune adhérente, Sèvres, ont attiré l'attention de la direction régionale de la concurrence et de la répression des fraudes sur un marché d'étude et de maîtrise d'œuvre confié au cabinet Merlin en mars 1994.

IMBRICATIONS

Or, le cabinet Merlin avait défini lui-même les contraintes techniques du projet, et la commission des marchés était présidée par Claude Boulier (UDF-FD), adjoint au maire de Versailles, époux de la plus proche collaboratrice de M. Tenaillon, et mis en examen dans l'affaire des marchés du département. M. Chevalier, directeur des bâtiments départementaux, lui aussi mis en examen, siégeait dans cette commission au titre des personnalités compétentes.

Un autre protagoniste de l'affaire des marchés départementaux, Marc Hettinger, directeur des campagnes électorales de M. Tenaillon, soupçonné d'être expert en fausses factures par l'intermédiaire de l'imprimeur exclusif du département des Yvelines, la société Gutemberg, est aussi directeur de l'AFPE. *L'Eau pure*, revue de cette association dont fait partie le directeur général du cabinet Merlin, Jean Charrelier, est imprimée par la même société Gutemberg... et l'AFPE touche d'importantes subventions du syndicat du Ru de Marivel, comme d'un autre syndicat d'assainissement, présidé par M. Boulier, le Siarov (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région ouest de Versailles), dont l'ingénieur-conseil est là aussi le cabinet Merlin.

L'imbrication de ce bureau d'études, des élus de l'ancien Centre des démocrates sociaux (CDS, Force Démocrate) et des compagnies d'eau (Lyonnaise des eaux et Générale des eaux) est telle que l'hypothèse d'un financement politique, que les magistrats n'ont pas décelé dans l'attribution des marchés départementaux, est désormais ouvertement évoquée.

Pascale Sauvage

Le système éducatif peine à dégager de nouvelles marges de progression pour les élèves

« L'Etat de l'école » souligne la relative stagnation enregistrée au collège et dans le supérieur

La sixième livraison de *L'Etat de l'école* montre qu'une proportion croissante de jeunes sort du système éducatif avec des diplômes de plus en plus élevés. Cependant, les écarts se sont creusés entre les meilleurs et les moins bons ; les études longues sont de moins en moins accessibles aux élèves, au profit des filières professionnelles. Pourtant, un diplôme de l'enseignement supérieur reste la meilleure garantie contre le chômage.

C'EST UN VIRAGE, une inflexion d'importance, même si elle est décrite avec prudence par le ministère de l'éducation nationale. Après des années d'expansion glorieuse, l'école semble entrer dans l'ère des rendements décroissants. Autrement dit, les progrès spectaculaires de scolarisation de ces dernières années, à la fois en termes qualitatifs et quantitatifs, appartiennent à une époque finissante. Toute amélioration supplémentaire devrait devenir plus difficile à obtenir. Dans la sixième édition de *L'Etat de l'école*, présentée mardi 5 novembre au ministère, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) décrit et illustre cette évolution : *« Les importantes progressions constatées au cours des deux dernières décennies semblent se ralentir : faire en sorte qu'un jeune supplémentaire ait une qualification à l'issue de sa formation initiale, ou qu'un étudiant supplémentaire entre en second cycle, paraît aujourd'hui plus difficile à atteindre qu'auparavant. »*

L'image précise du système éducatif que donne, année après année, avec des indicateurs sans cesse enrichis et affinés, *L'Etat de l'école* montre cependant un organisme toujours en bonne santé. Ainsi, le niveau général des conscrits n'a cessé de s'améliorer au cours des années. Depuis 1981, il a progressé de 17,1 %, soit 1,3 % de croissance moyenne annuelle. A noter toutefois un « accident » en 1995, année où les résultats étaient en baisse par rapport à l'année précédente, et une évolution qui pourrait être inquiétante : l'écart s'accroît entre les meilleurs *(qui progressent légèrement)* et les moins diplômés, dont le niveau accuse une tendance à la baisse. Les diplômes, toujours plus élevés pour un plus grand nombre de lauréats, restent le meilleur passeport contre le chômage parmi les moins de vingt-cinq ans (*voir graphique ci-contre*). Même si cette affirmation perd de sa force par rapport au milieu des années 80, elle reste vraie.

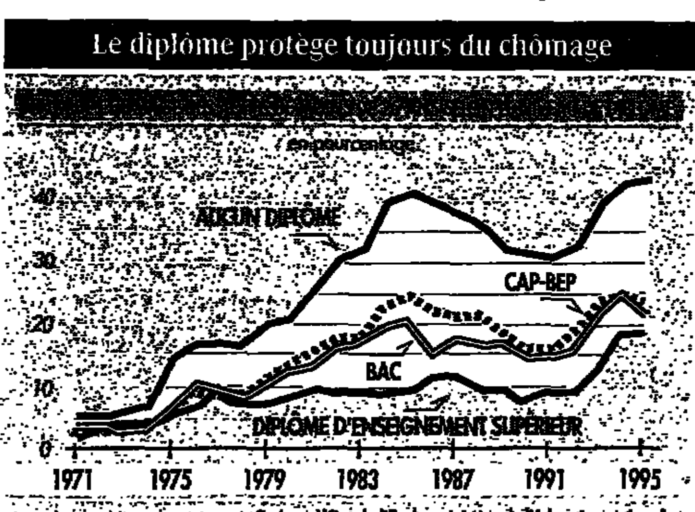
En termes de compétences scolaires, les élèves en fin de collège (classe de troisième) obtiennent un bilan nuancé : les tests d'orthographe sont réussis à 77 %, mais les performances en grammaire restent moyennes (en particulier la conjugaison). Les collégiens ne progressent guère dans la compréhension des textes entre 1990 et 1995. En mathématiques, le seul domaine qui connaisse *« une progression spectaculaire »* est celui de la géométrie plane (calculs d'angles élémentaires), tandis que le calcul numérique s'améliore légèrement. Les résultats en calcul algébrique stagnent.

Dans l'enseignement supérieur, près de 60 % des bacheliers accèdent au second cycle universitaire, selon une durée qui peut s'étaler de deux à cinq ans en incluant d'éventuelles réorientations. Après avoir connu une forte progression entre 1988 et 1990 (+ 6 %), ce taux a tendance à se stabiliser depuis 1993. Les meilleurs résultats (65,6 %) sont enregistrés par les bacheliers généraux, alors qu'à peine plus d'un étudiant sur quatre (26,7 %) issu des sections technologiques et 13 % des bacs pros réussissent en DEUG.

HAUSSE DES INSCRITS EN LEP

Si la durée moyenne d'obtention de ce diplôme (hors IUT et médecine) se stabilise autour de 2,7 ans, la proportion d'étudiants ayant réussi en deux ans se dégrade régulièrement : 49 % en 1994, mais 54 % en 1991. Et encore, c'est dans les lettres et les sciences humaines que les chances se sont améliorées, à l'inverse des sciences économiques et du droit.

Le diplôme protège toujours du chômage



Source : l'Etat de l'Ecole, ministère de l'éducation nationale

La protection relative contre le chômage dont bénéficient les diplômés s'est accrue depuis 25 ans. Mais depuis 3 ans, la remontée du chômage des jeunes affecte aussi les plus diplômés d'entre eux.

Le plus intéressant de cette livraison 1996 réside dans la description du nouvel équilibre qui s'instaure entre les formations générales ou technologiques et les formations professionnelles. La tendance à la scolarisation croissante dans les trois filières générales (L, ES, S) et les quatre filières technologiques du lycée (SMS, STT, STI, STL), ininterrompue depuis les années 60, s'est inversée : le taux de passage en troisième générale diminue en effet depuis 1991, au profit du lycée professionnel. Commentant cette évolution, lors de sa conférence de presse de rentrée, le ministre de l'éducation nationale s'en était réjoui : *« Cela veut dire qu'il y a moins d'élèves qui sont attirés par les études longues. Tant mieux »*, avait déclaré François Bayrou, ajoutant : *« Cela prouve que l'orientation professionnelle est choisie par un nombre croissant d'élèves. C'est l'un des buts que nous nous fixons. »* Autant sinon plus que les chiffres, ce commentaire marquait un tournant dans la politique éducative de ces dernières années.

Dans ce contexte, alors que les diplômes élevés continuent de démontrer leur valeur, la conclusion de la DEP prend tout son sens : *« Il se peut que les modalités par lesquelles l'école peut continuer à progresser soient différentes de ce qu'elles étaient. Cela oblige à un regain de réflexion et d'innovation. »* Ce n'est en effet pas d'un effort budgétaire supplémentaire que l'école devra attendre ses éventuels progrès. Alors que, durant les vingt dernières années, la dépense pour l'éducation a crû sensiblement plus vite que la richesse nationale (2,8 % en moyenne contre 2,2 %), il est peu probable que cette tendance se confirme.

Béatrice Gurrey

Saisie conservatoire sur les gains d'acteur de Bernard Tapie

Les liquidateurs pressés d'agir par le parquet

LE TRIBUNAL de commerce de Paris a autorisé, le 17 octobre, les liquidateurs de Bernard Tapie à procéder à une saisie conservatoire sur une partie des sommes que doit lui rapporter sa prestation dans le film de Claude Lelouch, *Hommes, femmes, mode d'emploi*, à hauteur de 3 millions de francs. Mes Yannick Pavec et Jean-Claude Pierrel disposent, depuis cette date, d'un délai d'un mois pour obtenir la saisie définitive de ces fonds, au profit des créanciers de M. Tapie. Les liquidateurs ont estimé que le contrat signé par le député-acteur avec la société de production de Claude Lelouch définissait *« un montage qui a pour objet de détourner la rémunération d'une activité professionnelle de M. Tapie, tout en ouvrant la possibilité de la récupérer sous le couvert d'une société dirigée officiellement par son fils Laurent »*.

Signé le 11 janvier 1996, le contrat prévoyait que la rémunération de M. Tapie – *« 2,85 francs par entrée en France après 35 000 entrées »*, plus *« un pourcentage fixé à 23,75 % hors taxe des recettes* [du producteur] *»* – serait versée à la SARL Demain l'événement, domiciliée chez son impresario, Jacques Marouani, gérée par son fils, Laurent Tapie, et dont l'objet social consiste à monnayer *« l'autorisation de fixer, de reproduire et de communiquer au public l'image et la voix de M. Bernard Tapie »*...

Le film a enregistré 1 004 191 entrées en trois semaines et aurait, sur la base des chiffres publiés par l'hebdomadaire professionnel *Le Film français*, produit un gain potentiel de quelque 3,3 millions de francs en faveur de Demain l'événement.

L'initiative soudaine des liquidateurs semble trouver son origine dans une lettre qui leur fut adressée le 12 septembre par le procureur adjoint de Paris, Jean-Claude Marin. Agacé par les retards d'une procédure collective engagée en 1994, le magistrat exigeait un *« rapport détaillé sur les perspectives d'évolution du dossier »*, relevant que *« la situation passive reste mal déterminée »*. Il demandait aussi un état *« des perspectives de réalisations des principaux actifs »*, dont le voilier *Phocéa* et l'hôtel particulier de la rue des Saints-Pères – où M. Tapie réside toujours, avec l'autorisation des liquidateurs –, et s'interrogeait sur *« le coût de conservation des actifs »*.

« SANS DÉLAI »

En effet, hormis quelques ventes d'appartements effectuées à la demande du Trésor et la vente de quelques meubles du couple Tapie, Mes Pavec et Pierrel n'ont pas cédé les principaux éléments du patrimoine de l'ancien homme d'affaires, alors même qu'ils avaient jugé bon d'assigner le Crédit lyonnais, afin d'en contester la créance. Dans sa lettre, M. Marin demandait enfin aux liquidateurs de faire en sorte, *« sans délai »*, d'*« intégrer »* les gains cinématographiques de M. Tapie à la procédure en cours. La loi ne prévoyant pas le sort réservé aux gains acquis après la mise en liquidation, cette mesure sera contestée par M. Tapie devant le tribunal de commerce de Paris.

Hervé Gattegno

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : alors que six véhicules étaient à nouveau incendiés,** lundi 4 novembre, à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire) près de Tours, un incendiaire présumé, arrêté dimanche matin (*Le Monde* du 5 novembre), était présenté au parquet et écroué. Deux autres incendiaires présumés ont été remis en liberté. Un jeune homme de vingt ans a, en outre, écopé de six mois de prison avec sursis pour jets de pierres contre les forces de l'ordre.

■ **SANTÉ : avec 537 cas recensés par l'Inserm en 1995, le nombre de morts subites du nourrisson** (MSN) a diminué de plus de moitié par rapport à 1993, a indiqué lundi 4 novembre Hervé Gaymard, secrétaire d'État à la santé, à l'occasion du lancement d'une troisième campagne d'information sur la MSN. En 1994, le nombre de cas était passé de 1 113 à 800 dans la foulée d'une première campagne incitant à coucher les bébés sur le dos ou sur le côté.

■ **IMMIGRATION : cinq Turcs ont été reconduits à la frontière** à la suite de l'occupation, le 29 octobre, du centre de réception des étrangers du 3e arrondissement de Paris par 400 sans-papiers, a annoncé, lundi 4 novembre, le « 3e collectif ». Parmi les vingt et une personnes interpellées ce jour-là, deux Chinois et un Turc ont été assignés à résidence par les magistrats. Les autres ont été libérées par le tribunal administratif, le tribunal de grande instance et la cour d'appel.

■ **JUSTICE : Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil général de Guadeloupe**, fait l'objet depuis le 8 octobre d'une *« plainte pour faux et usage de faux »*. Le plaignant, Marcel Dominici, un chômeur très actif sur le terrain judiciaire, reproche au sénateur et maire de la commune de Basse-Terre d'avoir produit un faux lors d'un procès en diffamation qu'elle avait intenté à divers organes de presse, et dont elle a été déboutée par la cour d'appel de Paris le 3 juillet.

■ **VOL : Richard Bouazis, avocat général à la cour d'appel d'Aix-en-Provence**, a été renvoyé, le 10 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris pour vol, par le juge d'instruction parisien Marie-Paule Moracchini. Me Bouazis, cinquante-deux ans, avait été accusé en 1994 d'avoir volé des meubles de la cour d'appel, ce qu'il a toujours nié. Son dossier doit être plaidé le 30 janvier 1997.

La « vache folle » a contaminé les élixirs de jouvence

LES MENACES que fait planer la transmissibilité de l'agent de la « vache folle » à l'espèce humaine ne concerne pas que la sphère alimentaire. A la baisse notable et durable de la consommation de viande bovine, aux précautions tardives prises face à la production de gélatine, il a fallu, ces derniers mois, compter avec les nouvelles mesures préventives prises par les autorités sanitaires vis-à-vis de produits cosmétiques, médicaux ou chirurgicaux dérivés de l'animal et, à ce titre, potentiellement dangereux. Le spectre de la « vache folle » menace aujourd'hui un autre domaine, aux franges de la médecine, de l'effet placebo dûment tarifé et du rêve ancestral : celui des élixirs de jouvence.

Dans une démarche peu habituelle, les responsables de la célèbre clinique La Prairie, cise à Montreux (Suisse), ont abordé, lundi 4 novembre à Paris, ce problème qui semble ne guère troubler les autorités sanitaires. On sait que ce luxueux établissement doit sa notoriété internationale aux cures de rajeunissement mises au point par Paul Niehens.

Ces cures consistent, schématiquement, à injecter au patient les cellules de différents organes de fœtus de mouton censées inverser les processus dégénératifs de la sénescence. Mythe, magie ou déraison, ces thérapies, régulièrement condamnées par la médecine officielle, ont, depuis un demi-siècle, séduit une foule de personnalités, parmi lesquelles Pie XII, le général de Gaulle ou, tout dernièrement, le footballeur Maradona.

Aujourd'hui, les responsables de la clinique La Prairie entendent prendre leurs distances vis-à-vis du passé quelque peu sulfureux de ces pratiques. S'ils continuent à sacrifier des fœtus de mouton, les fragments de foie ou de rein qu'ils recueillent font ensuite l'objet de différents procédés de purification qui, affirment-ils, rend leur usage sûr à 99,9 %. Ils sont persuadés que les *« extraits Clinique La Prairie »* contiennent des substances encore mal connues, mais dont on démontrera bientôt l'efficacité *« antivieillissement »* et peut-être *« anticancéreuse »*. Pour l'heure, ces produits, qui n'ont pas le statut de médicament, ne peuvent être utilisés que sur les rives du lac Léman.

« Nous avons évidemment été inquiets des développements de la "vache folle". Après avoir réuni des experts et vérifié l'efficacité et l'inocuité de nos produits, nous avons expliqué ce que nous faisions aux autorités cantonales suisses qui nous ont félicités, a déclaré au *Monde* le docteur Thierry Wälli, médecin-chef de l'établissement. *Il faut savoir que, dans notre troupeau de quatre cents brebis qui ne mangent que des végétaux, il n'y a jamais eu de cas de tremblante. »*

Le docteur Wälli est, en revanche, beaucoup plus inquiet de voir que les vieilles pratiques des injections de cellules fraîches ou lyophilisées prélevées sur des fœtus de mouton continuent à exister, que ce soit en Suisse, en Allemagne ou en France.

« J'ai découvert récemment aux Etats-Unis des cellules lyophilisées de fœtus de mouton provenant de la Forêt noire, confie-t-il. *Nous connaissons en France des gens qui pratiquent à moitié prix, dans des conditions sanitaires d'un autre temps, de telles injections. Ces personnes n'ont aucun scrupule. »*

Jean-Yves Nau

AMÉNAGEMENT L'autoroute A 14, qui relie Orgeval (Yvelines) à la Défense (Hauts-de-Seine), est mise en service mercredi 6 novembre. Ce nouvel axe a été construit pour rendre plus fluide la circulation à l'ouest de Paris. ● LES TRAVAUX réalisés font de l'A 14 l'autoroute la plus chère de France : 4,5 milliards pour 15,6 kilomètres, soit environ 300 millions de francs le kilomètre, près de dix fois plus qu'une autoroute en rase campagne. Ces coûts s'expliquent par la mise en œuvre d'importants travaux pour satisfaire les exigences environnementales des riverains. ● PREMIÈRE AUTOROUTE à péage de la région parisienne, elle sera aussi la plus chère de France de ce fait : les automobilistes devront débourser 30 francs. ● A TOULOUSE COMME A AVRILLÉ, près d'Angers, les autoroutes à péage et en milieu urbain soulèvent inquiétudes et protestations.

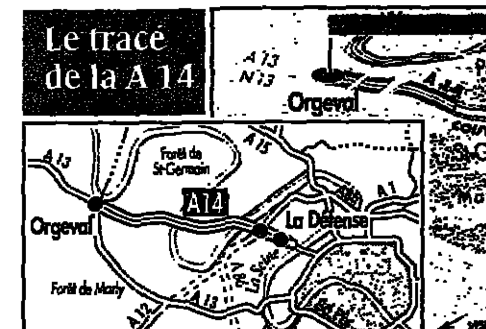
L'autoroute la plus chère de France ouvre entre Orgeval et la Défense

L'A 14 se veut exemplaire quant à son intégration dans l'environnement de l'Ouest parisien. Mais cette exigence a un prix : le coût des travaux est dix fois supérieur à celui d'une autoroute en rase campagne et il faudra s'acquitter d'un péage de 30 francs pour parcourir 15,6 kilomètres

NANTERRE
de notre correspondant

Il aura fallu soixante ans, soixante longues années, pour que le projet de relier par autoroute Paris à Orgeval (Yvelines) aboutisse. Après avoir connu nombre de rebondissements et déclenché bien des passions, l'A 14 s'ouvre à la circulation, mercredi 6 novembre au matin, entre La Défense et Orgeval. L'axe routier tant étudié et espéré est donc là, et bien là. Mais la facture aussi, qui en fait à ce jour l'autoroute la plus chère de France. Et le péage également, qui en fait la première autoroute payante de la région parisienne.

Le tracé de la A 14



TRANCHÉE COUVERTE

Au total, l'A 14 aura coûté 4,51 milliards de francs à la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN) pour les 15,6 kilomètres à péage dont elle a la charge – au lieu de 1,4 milliard prévu à l'origine – et 2,2 milliards pour les 5,4 kilomètres non concédés dans le département des Hauts-de-Seine. Soit un coût moyen de l'ordre de 300 millions de francs le kilomètre, alors que celui d'un kilomètre d'autoroute en rase campagne est de 35 millions. La moitié des sommes engagées ont été consacrées à la protection de l'environnement, dans la mesure où l'A 14 traverse des secteurs habités comme Poissy ou Carrières-sur-Seine. Un tiers de la longueur totale est couvert ou en souterrain. C'est ainsi qu'un tunnel de 2,8 kilomètres et une tranchée couverte de 1 550 mètres permettent à l'autoroute de traverser la forêt de Saint-Germain-en-Laye sans trop altérer le paysage.

En outre, l'A 14 disposera des dernières innovations techniques, comme le revêtement de la chaussée d'enrobés drainants permettant une meilleure sécurité pour les usagers et une diminution des impacts phoniques pour les riverains. Elle sera éclairée sur toute sa longueur et surveillée par un réseau de caméras vidéo reliées à un PC construit spécialement à Nanterre. Seize panneaux à messages variables renseigneront les usagers sur les conditions atmosphériques ou de circulation et des câbles permettront, dans les zones couvertes, de capter six stations radio FM et d'utiliser des radio-téléphones.

Au cours de la très longue gestation de l'A 14, la protection de l'environnement et des riverains a catalysé toutes les énergies. Tout le long du tracé, associations et élus se sont mobilisés, comme à Poissy, pour obtenir des protections phoniques le long de la cité de la Coudraie, de l'hôpital ou d'un lotissement. Mais c'est à Saint-Germain-en-Laye que le dossier a été le plus épineux. Ceux qui craignaient la « mutilation » de la forêt, un des derniers poumons verts de l'ouest parisien, et ceux qui redoutaient une augmentation du trafic routier sur les voies locales le firent bruyamment savoir. Par deux fois, en 1990, François Mitterrand intervint personnellement sur le dossier, d'abord pour supprimer l'échangeur prévu en pleine forêt, ensuite pour protéger le site de la terrasse Saint-Germain.

Au final, interventions, protestations, manifestations ont abouti à de très substantielles modifications. Mais la facture des travaux en a été alourdie d'autant. C'est ainsi que dans le département voisin des Hauts-de-Seine, où l'autoroute n'est pas concédée et sera non payante, les interventions ont permis que le tronçon d'autoroute soit entièrement enterré, ce qui représente un coût total de 2,2 milliards pour trois kilomètres et demi.

« PAYER POUR MIEUX CIRCULER »

Aujourd'hui, d'autres oppositions naissent, certains voyant en l'A 14 *« une autoroute pour les habitants de Neuilly qui veulent arriver plus vite à Deauville »*. Mais les principales récriminations concernent le prix du péage, fixé pour la première année à 30 francs le passage – un coût record là aussi –, même si des formules d'abonnement ramènent le trajet à 10 francs et si une expérience de covoiturage est tentée *(lire ci-contre)*. A l'argument du prix excessif du kilomètre pour l'usager, qui avoisine les 2 francs, les promoteurs rétorquent qu'il s'agit en fait d'un service nouveau qui devrait permettre de faire le trajet Orgeval-la Défense en quinze minutes, contre parfois deux heures actuellement aux périodes de pointe.

Reste une inconnue : l'arrivée sur Paris. Le pont de Neuilly et l'avenue Charles-de-Gaulle étant déjà surchargés, on risque, en venant de l'ouest, de se retrouver bloqué sitôt après avoir passé la barrière de péage. Ce qui remettrait en cause toute la philosophie du projet : *« payer pour mieux circuler »*.

Si l'autoroute A 14 est la première du genre, elle ne devrait pas être la dernière. A l'ouest, le dernier maillon de l'A 86 sera constitué par la mise en place d'un tunnel à péage entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines). La future autoroute A 104, Orgeval/Méry-sur-Oise (Val-d'Oise), qui est déjà très contestée, y compris par le ministre de l'environnement, sera elle aussi à péage. Sans oublier le réseau MUSE (maille urbaine souterraine express), imaginé par le conseil général des Hauts-de-Seine, où, pour traverser le département du nord au sud en souterrain, il faudra également mettre la main à la poche.

Jean-Claude Pierrette

Le covoiturage favorisé

Une expérience pour favoriser le covoiturage est lancée à l'occasion de l'ouverture de l'A 14. Contre une caution de 200 francs, un conducteur transportant régulièrement d'autres personnes dans son véhicule recevra une carte magnétique, avec sa photo, qu'il devra présenter au receveur, sur une voie distincte du péage. Pour bénéficier d'un aller et retour gratuit du lundi au vendredi, de 6 h à 21 h, il faudra que trois personnes au moins aient pris place dans sa voiture.

Pour que le système fonctionne, les passagers doivent résider à proximité les uns des autres ; à défaut de travailler dans la même entreprise, il faut aussi que leurs lieux de travail ne soient pas trop éloignés. Leurs plages horaires doivent coïncider. Le système du covoiturage peut donc être mis à mal par d'éventuelles réunions tardives ou matinales et autres jours de vacances ou de maladie. L'automobiliste qui n'aura pas fait le plein de voyageurs devra alors acquitter les 30 francs réclamés.

Toulouse : l'octroi de la colère

TOULOUSE
de notre correspondant

Pendant vingt ans, quarante-cinq mille véhicules empruntaient quotidiennement la voie rapide qui relie Toulouse à sa banlieue sud-ouest. Mais depuis le début de l'année, seulement quinze mille véhicules acceptent de payer cinq francs pour accomplir le même parcours. Sauf aux heures de pointe, quand les militants du collectif antipéage viennent manifester devant la nouvelle gare de péage de Roque-sur-Garonne, en laissant tous les automobilistes passer gratuitement.

A la veille du week-end de la Toussaint, le collectif organisait sa 153e *« levée de barrière »* avant d'appeler à manifester devant la préfecture où une nouvelle réunion entre les services de l'Etat et les élus locaux a essayé – en vain – de trouver une solution définitive à ce problème. Les négociations achoppent toujours sur la question du rachat du péage par les collectivités locales. Initialement, l'Etat demandait 67 millions de francs. Aujourd'hui, il en coûterait 275 millions. Devant l'inflation galopante du prix du kilomètre de bitume, même illuminé pour satisfaire aux normes d'une autoroute urbaine, les formules de rachat partiel se multiplient.

Les collectivités sont désormais prêtes à payer chacune leur part, mais envisagent difficilement de faire payer les passages de non-résidents par les impôts locaux. Le concessionnaire ASF propose, quant à lui, des rabais de 30 % à 50 % pour ses abonnés, *via* le télépéage. Les employés d'ASF, inquiets pour leur emploi si le péage venait à être abandonné, préconisent de leur côté une aide au covoiturage.

Mais le collectif, fort des quarante mille signatures recueillies sur sa pétition, réclame désormais le rachat pour le franc symbolique, et cherche à mener la contestation sur les autres péages de l'agglomération, situés à la sortie immédiate du nouveau périphérique toulousain, et assimilés à des résurgences des antiques octrois.

Stéphane Thépot

A Avrillé, dans le Maine-et-Loire : « Un tunnel sinon rien »

« PLUS D'AUTOROUTE en ville... Un tunnel, sinon rien », exigent ceux qui, à Avrillé (Maine-et-Loire), se mobilisent – notamment à travers la Coordination des associations contre le tracé urbain sud, CACTUS – contre le projet de passage de l'autoroute A 11 (l'Océane entre Paris et Nantes) en plein tissu urbain, à la limite d'Angers et de leur commune. Ce projet, vieux de trente ans, ne tient pas compte du fait qu'entre-temps la population d'Avrillé, présentée comme une « ville-parc », est passée de 3 000 à près de 15 000 habitants, ni que l'autoroute raserait les immeubles de la cité Verneau, un faubourg populaire d'Angers. Ce tracé sud, de 13,5 kilomètres de long, suppose, en outre, la délocalisation, à Marcé, de l'aérodrome d'Avrillé, qui, à travers son aéro-club, accueille de très nombreuses activités sportives.

Jean Monnier, maire (div. g.) d'Angers et président du district, est, comme la plupart des élus de l'agglomération angevine, particulièrement favorable à la mise en œuvre de ce chaînon manquant de l'Océane. Avec deux fois trois voies, ce morceau d'autoroute jouerait le rôle de rocade nord et désengorgerait les berges de la Maine, où le trafic a franchi le cap de 90 000 véhicules/jour. Aiguillonné par CACTUS, Marc Laffineur, député et maire (UDF) d'Avrillé, essaie d'obtenir une couverture sur le maximum de territoire urbain où des *« mesures compensatoires lourdes »* ont déjà été prévues sous la forme de parapets de terre et de couvertures partielles sur 1 kilomètre.

Ces aménagements destinés à respecter les *« seuils de confort »* ne suffisent pas aux associations de défense. Plutôt que de réclamer un tracé différent qui ne ferait que *« renvoyer le problème chez les autres »*, ils se déclarent prêts à accepter le passage de l'A 11 à la seule condition qu'elle passe dans un tunnel de 6 kilomètres, à 25 mètres sous terre, et sans péage. Et de citer en exemple l'A 14... *« Ce qu'on a pu faire pour les arbres de la forêt de Saint-Germain, on peut bien le faire pour nous. »*

Robert Belleret

Alain Juppé confirme la réalisation du TGV-Est

LE PREMIER MINISTRE Alain Juppé a confirmé *« l'importance que le gouvernement attache à la réalisation du projet de TGV-Est européen »* à l'issue d'une réunion interministérielle qu'il a présidée, lundi 4 novembre, à Matignon. Le chef du gouvernement a précisé que l'avant-projet détaillé serait élaboré à partir de 1997 et a demandé à Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, et à Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, de *« préparer avec les collectivités locales concernées le contenu de la première phase des travaux et ses modalités de réalisation »*. Comme l'espérait M. Pons (*Le Monde* du 26 octobre), le calendrier des travaux *« sera annoncé d'ici à la fin de l'année »* et *« l'objectif à terme »* reste un temps de parcours de deux heures entre Paris et Strasbourg.

Rennes privilégiera les transports en commun au détriment de la voiture

FAVORISER LA CIRCULATION des autobus au détriment des voitures : tel est le choix que le maire de Rennes, Edmond Hervé (PS), a exposé devant son conseil municipal, lundi 4 novembre. Confrontée au risque d'asphyxie du centre historique, la ville devrait démarrer prochainement les premiers travaux d'un futur métro léger (VAL), déjà plusieurs fois retardés, et lancer un nouveau plan de circulation, qui réserverait une rive de la Vilaine aux seuls transports en commun. Cent cinquante millions de francs seraient consacrés au premier programme et 121 millions au second. – *(Corresp.)*

Un maire du Pays basque interdit sa commune aux promeneurs

LE MAIRE DE LARRAU (Pyrénées-Atlantiques) vient d'interdire l'accès de sa commune, dans une haute vallée basque, aux randonneurs et aux pratiquants de sports aériens. Selon les termes de son arrêté, ces activités sont *« de nature à troubler l'exercice du droit de chasser »* et susceptibles de *« porter atteinte à l'ordre public »*. Jusqu'au 15 novembre donc, date à laquelle expire la période de chasse à la palombe, *« les infractions seront constatées par des procès-verbaux »*. Pour le maire qui a appelé, samedi 26 octobre, à un rassemblement dans le village pour célébrer les modes de vie ancestraux, il s'agit de préserver une tradition que des promeneurs seraient susceptibles de perturber. Ce même 26 octobre, l'organisation écologiste Organbidexka Col Libre avait convié à une autre rencontre au sommet d'un col, pour protester contre cette interdiction. Selon l'association, *« on ne saurait confondre droit de chasse et droit de propriété. Promeneurs, bergers, touristes, chacun a sa place en montagne »*. – *(Corresp.)*

■ **PARIS : Jacques Toubon, garde des sceaux et maire du 13e arrondissement,** déclare dans une interview à *La Tribune-Desfossés* du 5 novembre que *« le projet d'urbanisme Paris-Rive gauche constitue un enjeu stratégique »*. Il estime que les dispositions ont été prises pour que les investissements ne pèsent pas sur les finances de la ville, en précisant que *« les autorisations d'emprunts pour la société d'économie mixte Semapa s'élèvent à 3,1 milliards de francs dont 80 % garantis par la ville. Leur remboursement ne commencera qu'en 2001 »*.

Les Landes gardent la mémoire du métayage

IL Y TOUT JUSTE CINQUANTE ANS, l'Assemblée constituante reprenait une revendication du Conseil national de la résistance (CNR) et votait – à l'unanimité – une loi qui allait entraîner la disparition du métayage dans les campagnes françaises. L'anniversaire est passé inaperçu. Sauf dans les Landes. Réalisé par Sylvie Licard, un film subtil – *La Part du maître* – fait de témoignages de première main, a rempli les salles de réunion et les écoles communales du département, et alimenté d'infinis débats. Le conseil général a financé cet été une grande exposition sur le métayage. Et un ouvrage paraîtra cet automne.

Si les Landais n'ont pas la mémoire courte, c'est que, jusqu'aux années cinquante, le métayage a modelé leur vie quotidienne. Mode d'exploitation agricole pour pays pauvres et isolés – entre le propriétaire qui apporte les terres, la maison d'habitation, le bétail, et le métayer, riche de ses seuls bras, il n'y a pas de versement d'argent mais partage des récoltes –, le métayage avait pratiquement disparu de l'Hexagone dès le XIXe siècle. Dans les Landes, il triomphait encore à la Libération : les trois quarts des terres étaient exploitées ainsi.

Le métayage avait marqué un progrès incontestable par rapport au servage. En plein XXe siècle, il apparut cependant anachronique, indéfendable avec ses corvées obligatoires et gratuites (journées de lessive « au château » pour les femmes, coupe de bois pour les hommes), ses redevances payables en nature (plusieurs paires de poulets, des oies grasses, des balais de sorgho...) et, le cas n'était pas rare, un droit de cuissage pour le propriétaire.

« FACTEUR DE STAGNATION ÉCONOMIQUE »

Ceux-ci ne se comportaient pas comme *« les seigneurs russes avec leurs serfs »*, objecte un hobereau interviewé dans le film. Les abus existèrent pourtant qui conduisirent les métayers landais à se révolter à plusieurs reprises au cours de la première moitié du siècle. *« C'était des révoltes de pauvres gens. Le clergé a été très discret. Leur mouvement était pourtant légitime »*, se souvient un prêtre issu d'un milieu paysan et passé par le syndicalisme chrétien.

Mais ce sont surtout des raisons économiques qui ont condamné à mort le métayage : les baux qui le régissaient étaient trop courts (un an), le métayer n'était pas libre d'exploiter les terres comme il l'entendait, le partage physique des récoltes n'incitait pas l'agriculteur à investir. Le métayage *« était devenu un facteur de stagnation économique »*.

Votée dans l'euphorie, la loi de 1946 n'entrera pas facilement en application dans les Landes. Pendant des années, des propriétaires mèneront un combat d'arrière-garde pour s'opposer à son application. Ils obtiendront des tribunaux des expulsions de métayers contre lesquelles ferrailleront des paysans mobilisés par les syndicats communistes. Aujourd'hui, les passions se sont éteintes et le métayage a disparu. Mais ces luttes passées ne sont pas pour rien dans le solide ancrage à gauche des Landes.

Jean-Pierre Tuquoi

DISPARITIONS

Pierre Grimal

Un des plus féconds et des plus fameux latinistes

DÉCÉDÉ à Paris samedi 2 novembre à quelques jours de son quatre-vingt-quatrième anniversaire – il est né le 21 novembre 1912 –, Pierre Grimal était l'un des plus féconds et des plus fameux latinistes de notre temps. Membre de l'Institut, fêté par les plus hautes instances internationales, l'érudit, qui n'oublia jamais le Quercy de ses origines, défendit avec une vigueur exemplaire la langue latine, qui fondait à ses yeux autant la réflexion que le français moderne.

Au sortir du lycée Louis-le-Grand, il intègre l'Ecole normale supérieure (1932), est reçu à l'agrégation de lettres (1936), déjà membre de l'Ecole française de Rome (1935-1937). Le choix peut surprendre en un temps où *« l'exaltation archéologique »* dirigeait les normaliens vers la plus flatteuse Ecole d'Athènes. Initialement attiré par le monde grec, Pierre Grimal dut ce qu'il appelait *« la révélation de Rome »* à l'enseignement qu'il reçut de Jean Bayet et de Jérôme Carcopino – il souligna cette dette en consacrant au spécialiste de la Rome antique un essai au sous-titre transparent, *Un historien au service de l'humanisme* (Belles Lettres, 1981).

Dès 1934 il aborde Pompéi, puis Rome (1935), convaincu qu'en dépit du lieu commun qui veut que la culture latine ait surtout imité celle des Grecs, *« la réalité romaine dépassait ce qu'on en disait dans les livres »*. Faire partager cette conviction et établir la grandeur propre de l'héritage romain devait être l'un des grands combats de ce latiniste d'exception. Tout en poursuivant un cursus d'un classicisme sans surprise – professeur au lycée de Rennes (1938-1941), il est maître de conférences à la faculté des lettres de Caen (1941-1945), puis, ayant soutenu sa thèse de doctorat (*Les Jardins romains. Essai sur le naturalisme romain*, De Broccard, 1944, rééd. Fayard, 1984), il devient professeur à la faculté de Bordeaux (1945-1952), à la Sorbonne enfin (1952-1982) –, Pierre Grimal va mener de front plusieurs combats.

Outre son métier d'enseignant qu'il tient toujours pour essentiel, il est un savant infatigable, traduisant et commentant Properce et Apulée, Sénèque et Cicéron surtout, mais aussi le plus obscur Frontin. Pour la prestigieuse Bibliothèque de la Pléiade, il traduit et annote tant les *Romans grecs et latins* (1958) que le théâtre romain (*Plaute et Térence*, 1971) et Tacite (1990).

UNE AUDACE PIONNIÈRE

Il crée même aux Presses universitaires de France une collection, « Erasme », misant sur une solide compréhension du texte ancien qui dispense de l'inévitable confrontation, ligne à ligne, à la traduction. Car pour Pierre Grimal le latin n'est pas une langue morte. A l'origine, en 1957, de la revue *Vita latina*, rédigée en latin mais qui n'hésite pas à forger des « néolatinismes » pour rendre compte au plus juste des réalités du monde contemporain, Pierre Grimal préside longtemps l'association du même nom, au sein du Comité de liaison pour la défense du latin dont il défend tant la diffusion que l'usage. C'est cet engagement en faveur d'une langue commune, ferment d'un esprit commun qui transcende les particularités nationales, qui le conduit au comité directeur de l'Association pour la défense du latin, alors même qu'il prend siège à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1977), ou le pousse plus récemment à fonder avec Jacqueline de Romilly une Société pour la sauvegarde des enseignements littéraires.

Loin de défendre une conception d'un élitisme réservé, Pierre Grimal manifeste un formidable don de vulgarisateur. Illustrant dès l'étape scolaire la nécessité de gagner un large public au legs culturel antique, il signe, audace pionnière, des manuels de langue et civilisation latines, plus tard un *Guide de l'étudiant latiniste* (1971), compose un *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (PUF, 1951) sans cesse réédité, et une *Civilisation romaine* (Arthaud, 1960) aujourd'hui déclinée en poche. Il donne, aux PUF toujours, outre une dizaine de synthèse qui tiennent du tour de force – *Les Villes romaines, Le Théâtre antique, Le Siècle d'Auguste, L'Art des jardins, Cicéron* ou *Sénèque* entre autres « Que Sais-Je ? » –, un guide de tourisme culturel (*Nous partons pour Rome*, 1962) en avance sur l'air du temps. Très tôt célébré par les médias comme le plus fameux latiniste français, Pierre Grimal fait là encore œuvre de sobre pédagogie, réalisant pour la RTF des visites à Rome ou à Ravenne ou livrant en 1990 de passionnants entretiens sur *l'universalité de l'Urbs* pour FR 3. C'est presque paradoxalement le genre biographique qui occupa ses années de semi-retraite. L'historien qui dénonçait la facilité des péplums, inaptes à rendre *« la réalité spirituelle de l'Antiquité »*, campa, après la figure de *Sénèque* (1978), celles de *Virgile* (Arthaud, 1985), *Cicéron* (1986), *Tacite* (1990) et *Marc Aurèle* (1991, tous trois chez Fayard), comme on immerge un sujet, précis donc limité, dans l'esprit du temps qui rend le singulier exemplaire.

En marge de la rigueur attendue de l'universitaire, l'homme ne manque pas de malice et compose de savoureux *Mémoires de T. Pomponius Atticus* (1976), ami de Cicéron, ou plus récemment les *Mémoires d'Agrippine* ou *Le Procès Néron* (Fallois, 1992 et 1995). Ces récréations ultimes ne doivent pas faire d'ombre au dernier grand œuvre de Grimal, une monumentale *Littérature latine* (Fayard, 1994), composée en solo avec une sûreté, une précision, dans cette langue claire et sobre qui force l'admiration et justifie qu'on ait pu faire de Grimal, sinon le fondateur d'une « école » de Paris – ses leçons de civisme raisonné (*Les Erreurs de la liberté*, Belles Lettres, 1989) sont des mises en garde plutôt qu'un bréviaire militant) –, du moins le maître d'un courant qui fonde la source de notre modernité dans la conscience du legs antique.

Philippe-Jean Catinchi

■ **ITHIER DE ROQUEMAUREL**, ancien président d'Hachette, est mort, lundi 4 novembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né le 15 septembre 1914, après des études au Collège Stanislas, à Paris, il est ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufacture. En 1950, il devient PDG de l'imprimerie Brodard et Taupin. Il rentre en 1955 au conseil d'administration de la Librairie Hachette, puis est nommé directeur général adjoint en 1964, avant de devenir PDG en 1967, poste qu'il occupera jusqu'en 1976. Il a succédé, comme PDG de la Librairie Hachette, à son oncle Robert Meunier du Houssoy. Le marquis Ithier de Roquemaurel était un descendant du fondateur de la maison d'édition, Louis Hachette. Ithier de Roquemaurel était officier de la Légion d'honneur et croix de guerre 39-45. Il est le père de Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette Filipacchi Presse, et de Florence Terray, directrice déléguée de *Terre sauvage* et d'*Enfants magazine*, chez Bayard Presse.

■ **ARTUR AXMANN**, le dernier dirigeant des Jeunesses hitlériennes, de 1940 à 1945, est mort à Berlin, le 24 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né en 1913, Artur Axmann avait rejoint le Parti nazi dès l'âge de dix-sept ans. Il avait succédé en 1940 à Baldur von Schirach à la tête des Jeunesses hitlériennes et de l'Association des jeunes filles allemandes, organisations regroupant des millions de jeunes, qu'il avait dirigées jusqu'à l'écroulement du Troisième Reich. Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les Jeunesses hitlériennes avaient envoyé au front plusieurs centaines de leurs membres, dont certains n'avaient que quinze ans. Ayant réussi à s'échapper de Berlin, Artur Axmann avait été arrêté en décembre 1945. Il avait été traduit devant le tribunal international de Nuremberg qui l'avait condamné en 1949 à trois ans de travail forcé. Après avoir purgé sa peine, il avait gagné Berlin-Ouest où il avait travaillé comme cadre commercial.

■ **ARTUR MIEDZYRZECKI**, poète et écrivain polonais, vice-président de la Fédération internationale du Pen Club, est décédé, samedi 2 novembre, à Varsovie, à l'âge de soixante-quatorze ans. Né en 1922, il n'avait rejoint sa patrie qu'en 1950, après avoir été officier de l'armée du général Anders, être passé par Jérusalem, avoir pris part à la campagne d'Italie, avoir fait des études à Paris. Il était connu pour ses traductions de Shakespeare, Molière, Racine, Rimbaud, Apollinaire, Aragon et René Char. Ses œuvres, recueils de poésie, récits-souvenirs de ses voyages et combats, traductions, lui ont valu de nombreux prix littéraires, notamment le Thornton Wilder Price en 1986.

■ **Mgr JEAN-MARIE CISSÉ**, président de la conférence épiscopale du Mali, est décédé samedi 2 novembre à Sikasso, ville voisine de la frontière avec la Côte d'Ivoire, dont il était évêque. Né le 28 août 1932 à Siguiri (aujourd'hui en Guinée), il était devenu en 1977 le premier évêque de ce pays à très forte majorité musulmane, où les catholiques, implantés dans le Sud, représentent environ 10 % de la population.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte et son grand-père
sont heureux d'accueillir

Chloé,

née le 2 novembre 1996.

Sharon LEE
et
Bernard PONCET
ont la joie d'annoncer la naissance de

Etienne,

le 2 novembre 1996, à Paris.

Ambassade de France en Lettonie,
Rainu Bulvaris 9,
LV 1050 Riga.

Albert DAUSSIN-CHARPANTIER
et
Nicole RINGOT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le 31 octobre 1996.

Préfecture, B.P. 429,
70013 Vesoul Cedex.

Décès

– Angers. Murs-Erigné. Versailles. Sucy-en-Brie. Paris.

Marthe Antheaume,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
Sa belle-sœur Suzanne,

ont la douleur de faire part du décès de

André ANTHEAUME,

survenu le 31 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Murs-Erigné (Maine-et-Loire).

– Le président François Dubin,
Et les membres du conseil d'administration de la Fédération nationale des centres Pact Arim,
Le président André Laure,
Et les membres du conseil d'administration de l'Union régionale Pact d'Ile-de-France,

ont le regret de faire part du décès de

Yves AUBERT,
ancien président de la FNC Pact Arim
(1977-1985),
ancien président de l'UR Pact
Ile-de-France,

survenu le 28 octobre 1996.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

FNC Pact Arim,
27, rue de La Rochefoucauld,
75009 Paris.

– Paulette Copigneaux,
son épouse,
Frédéric Copigneaux,
Hélène et Philippe Pouey,
François et Joséphine Copigneaux,
ses enfants,
Florence, Bertrand, Sébastien, Virginie, Louise,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul COPIGNEAUX,
ministre plénipotentiaire,
ancien consul général de France
à Stuttgart, Sarrebruck et Florence,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
chevalier du Mérite du Land de Sarre,

survenu subitement à Paris, le 3 novembre 1996, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 8 novembre, à 11 heures, au cimetière parisien des Batignolles.

130, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– M. et Mme Jacques Guillaume,
M. et Mme Olivier Bastid,
Mme Bernard Fichot,
Mme Odile Fichot,
ses sœurs, belle-sœur et beaux-frères,
Ses neveux et nièces
Crespy, Fichot, Guillaume et Bastid,
Les familles Meert, Oudard et Cosmao-Dumanoir,
Ses proches et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Geneviève FICHOT,
directrice de la Maison du livre italien,

survenu à Paris, le 3 novembre 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 novembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 novembre, au cimetière de Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or).

Ni fleurs ni couronnes.

54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– Maurice Gross,
son époux,
Odette Soria,
sa mère,
Babette et Mathieu,
ses enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Martine GHOUILA-HOURI,

le 1er novembre, à Paris.

Ses obsèques ont lieu dans l'intimité.

55, rue Sedaine,
75011 Paris.

– Mme Louis Vermonet
et ses enfants,
Mme Emile Ferrandi
et ses enfants,
Les familles de Casabianca, Piazza-Alessandrini, Delaage et Flach,
M. René Chaffardon,
M. Patrice Mithois,
M. Claude Ghalmy,
ses filleuls,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Gaston D'ANGELIS,

survenu le 30 octobre 1996, à Paris, dans sa soixante-treizième année.

Priez pour lui !

Une messe sera célébrée le jeudi 7 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Lumio (Haute-Corse), le vendredi 8 novembre, à 15 h 30.

11, rue Cassette,
75006 Paris.

– Entourée de l'affection de sa famille et de ses amis,

Anne Marguerite GISSINGER

nous a quittés le 2 novembre 1996.

Jean-Louis Droz,
Mme Joseph Gissinger,
Albert, Céline, Nicolas, Antoine et Anne-Charlotte,
Christophe, Adelaïde et Alice,
Pierre, Lise, Cécile et Simon,

convient tous ceux qui l'ont connue et aimée à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 6 novembre, à 14 h 30, en l'église d'Anet (Eure-et-Loir).

41, rue des Martyrs,
75009 Paris.

2, rue d'Anet,
28410 Abondant.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
L'UFR de latin,
Les professeurs et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Pierre GRIMAL,
membre de l'Institut,

leur maître et éminent collègue.
(Lire ci-dessus.)

– Mme Jean Foillard,
M. et Mme Jacques Lambert
et leurs enfants,
La congrégation des sœurs augustines,
Et toute la famille,
font part du décès de

Maxe LAMBERT,

survenu à Paris, le 31 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 novembre, à 11 heures, en la chapelle des sœurs augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13e.

– Mme Marie-Hélène Piwnik,
Jean, Antoine et Nathalie,
ses enfants,
Gabrielle,
sa belle-fille,
Arthur,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Jean PIWNIK,
ancien directeur
de la Fondation franco-brésilienne,
maître de conférences
à l'université Paris-X-Nanterre,

dans sa soixante et unième année.

Une bénédiction sera célébrée le mercredi 6 novembre 1996, à 14 heures, *en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est,* à Boulogne.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière communal d'Antony, rue de Châtenay.

19, rue Daguerre,
75014 Paris.

– Mme Paul Simonet,
son épouse,
Mme Régine Simonet
et ses enfants,
M. et Mme Patrice Hennion
et leur fils,
M. et Mme Patrick d'Escatha
et leurs enfants,
M. Richard Simonet
et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul SIMONET,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

survenu le 4 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Deleau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Suzy,
sa fille,
Jean-Paul Zahn,
son gendre,
François Collin,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du déces accidentel de

François VAHL,
ancien médecin-directeur
du Laboratoire départemental
et hospitalier de la Nièvre,

survenu le 1er novembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il sera inhumé près de son épouse, Edith, le 6 novembre, à 11 heures, au cimetière Jean-Gautherin de Nevers.

14, rue des Prés,
58000 Nevers.

Anniversaires de décès

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherches
au CNRS e.r.,

nous quittait le 4 novembre 1989.

Il est toujours présent dans le cœur et l'esprit des siens et de ses disciples.

– Il y a seize ans, le

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI

nous quittait.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 7 novembre 1996, à 20 h 30 : **« Les élections américaines : analyse par Mme N. Bernheim, du journal *Le Monde*.**

– **Hébreu pour tous.** Stages individuels du professeur *Jacques Benaudis*, pour une maîtrise express parfaite du langage moderne/biblique : **01-47-97-30-22/ 06-60-43-45-78.**

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

LE DIABLE, L'AMOUR
ET LE BON DIEU

Sept jeudis de suite, à 20 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine.

● Le 7 novembre, « Le diable et la chair » : Jean-Deny Vincent et Claude Geffré, o.p.

● Le 14 novembre, « La confiance et le doute » : Alain Duhamel, Flora Groult et J.-F. Collange, théologien protestant.

● Le 21 novembre, « La grâce et la foi » : Jean d'Ormesson, Jean Daniel et Louis Pernot, pasteur.

● Le 28 novembre, « La souffrance et la mort » : Daniel Sibony, psychanalyste, Marie de Hennezel, auteur de *La Mort intime*, et Alain Houziaux, pasteur.

● Le 5 décembre, « La liberté et le destin » : Michel Tournier, Gilles Bernheim, rabbin, et Stan Rougier, prêtre-écrivain.

● Le 12 décembre, « Le salut et l'au-delà » : Pascal Bruckner, G. Martelet, s.j.

● Le 19 décembre, « L'amour et la solitude » : Jacques de Bourbon-Busset et J.-P. Jossua, o.p.

Introductions par Alain Houziaux, pasteur. Libre participation aux frais.

– **La Quatrième Voie : introduction à l'enseignement de GI Gurdjieff,** le 7 novembre 1996, à 20 h 30, Espace Saint-Martin, 199 *bis*, rue Saint-Martin, Paris-3e. P.a.f. 25 francs. Renseignements : 01-34-87-88-60.

CARNET DU MONDE
Téléphone **01-42-17-29-94**
Télécopieur **01-42-17-21-36**

HORIZONS

PORTRAIT

Xavier Gouyou Beauchamps, un énarque sans chaînes

Homme de dossiers et de culture, le PDG de France Télévision, qui fut porte-parole de l'Elysée sous Valéry Giscard d'Estaing avant de diriger une mission humanitaire en mer de Chine pour Médecins du monde, séduit ses collaborateurs par son esprit d'indépendance et par son éclectisme

L'œil droit. Regardez bien l'œil droit, il vous ouvre une fenêtre. Il vous parle de l'homme bien plus que tout le reste. Il le trahit, en somme, ou plutôt le révèle. Car l'homme se protège. Et s'il n'était l'œil droit, il faut bien avouer qu'on se laisserait avoir par la mise de préfet, le discours un peu terne à force d'être prudent, le flegme qu'affiche volontiers un sourire tranquille et parfois même, quand l'homme baisse légèrement la paupière de l'autre œil, le gauche, une impression d'ennui. Ah ! la vie...

Mais voilà. Toujours, l'œil droit jubile. Sous un sourcil en broussaille, il se plisse, scrute, pétille ; témoigne de tempêtes intérieures que le reste du visage réussit à masquer ; reflète l'ironie que lui inspirent faiseurs et imposteurs ; révèle une acuité, un sens du jeu, de la tactique qui, invariablement, inspirent à ses interlocuteurs les termes de *« malin »*, *« madré »*, *« finaud »*, *« matois »*. L'œil gauche est impassible ? L'œil droit est plein d'éclairs. Humeur, humour, tendresse, plaisirs. Le grand commis de l'Etat ferait bien d'y prendre garde : l'épicurien jaillit sous l'uniforme gris. L'insoumis se dévoile.

Alors démarre l'énigme. Finalement, qui est-il ? Il a chaussé si vite les bottes de président de France Télévision que les observateurs ont pensé que tout rentrait dans l'ordre, qu'il était le capitaine *ad hoc* ; que, après la flamboyance hasardeuse de Jean-Pierre Elkabbach pris dans son propre piège, son pragmatisme rigoureux et serein pacifierait les chaînes meurtries : que « Gouyou », comme on dit, serait sans surprise : le bon gestionnaire gérerait, le haut fonctionnaire servirait, l'homme de droite serait le gardien du temple. La messe paraissait dite.

Un peu trop vite. Car aujourd'hui, vers l'avenue d'Iéna où siège la présidence de France Télévision, convergent tous les regards. Le pouvoir est déçu. Le pouvoir s'interroge. Mais de quel bois est fait cet énarque cultivé et courtois, qui fut de la maison (l'Elysée de Giscard après plusieurs cabinets ministériels) et reste de la famille (UDF), n'a rien d'un belliqueux et encore moins d'un traître, mais fait la sourde oreille ? Que ne comprend-il pas qu'un gouvernement affaibli, aux abois, a besoin de relais complaisants, d'antennes bienveillantes ? Et que ne répare-t-il les « faux pas » répétés de ses rédactions en reprenant en mains le secteur de l'information ? A quoi joue donc Gouyou ? Est-il encore des leurs ? Quel PDG est-il ?

Le traitement de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard a servi de goutte d'eau qui fait déborder le vase. *« Juppé s'est énervé, et, franchement, il y avait de quoi ! »*, dit Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale et membre du conseil d'administration de France 2. *« A l'antenne, il n'était question que de violence. Mais où étaient les blessés ?... Les journalistes se sont laissés aller à leurs émotions et ont dépassé toutes les limites admises. »* L'UDF Alain Griotteray s'est fait remettre toutes les cassettes des « 20 heures » de l'époque. *« Tout le traitement de l'affaire fut orienté. Il s'est même trouvé un journaliste pour saluer d'un* "Enfin une bonne nouvelle !" *la libération d'un Malien ! On est loin de la BBC ! Une révolution culturelle s'impose dans les rédactions de télé ! »*

Mais s'il n'y avait que les sans-papiers ! Les reportages sur la rentrée sociale ont continué de crisper Matignon. Et Michel Péricard comprend : *« On me raconte que subsiste sur la Deux un nid de trotskistes prêts à agiter la rédaction au moindre incident ! On traîne trop à régler cela. Sans doute prête-t-on au PDG, en poste depuis le 4 juin, plus de pouvoirs qu'il n'a... »*

Un doute pourtant : *« Il donne l'impression de céder beaucoup aux syndicats. »* Serait-il donc décevant ? *« S'il y avait eu compétition le jour de son élection, au moins aurions-nous eu le sentiment d'avoir le choix ! »* Une pointe de regret, le spectre d'une suspicion, et, du côté de Matignon, l'amorce d'une punition. En un coup de théâtre spectaculaire, le premier ministre a décidé de lui ôter toute responsabilité dans l'ambitieux dossier de l'audiovisuel extérieur, et de lui préférer, à la tête de la holding en cours de constitution, un ami personnel, le fidèle Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio-France internationale. *« On ne va tout de même pas confier l'audiovisuel extérieur à une rédaction pourrie »*, aurait, un jour de grand courroux, lancé Alain Juppé. Le Quai d'Orsay et le ministère de la culture n'ont pas apprécié ce revirement. Pas plus que l'Elysée. Et le dossier est bloqué. Mais ce dont France Télévision est sûre, c'est de ne point trouver, pour accroître son budget 1997 notoirement sous-évalué, la compréhension d'un gouvernement furibond.

Il y a donc pression. Et même, avancent certains, menace implicite de *« guilhaumisation »*, un barbarisme affreux rappelant l'étranglement budgétaire et le sort peu enviable qu'un gouvernement hostile réserva au premier président commun des deux chaînes publiques – Philippe Guilhaume – pour le contraindre à la démission.

« UN *comportement impardonnable*, dénonce Betty Durot, directrice des opérations spéciales sur France 2. *Ça suffit, le massacre de nos présidents ! Suffit, ce travail de sape qui contraint les PDG à travailler la moitié de leur temps à leur propre survie ! Suffit le sabotage ! »* Encore garde-t-elle espoir. *« Ce que je sais de ce président m'indique qu'il n'est pas près de perdre la tête ou son indépendance. Il a traversé bien des turbulences, il sait forcément naviguer. »* Oui, Xavier Gouyou Beauchamps connaît les écueils. Et l'ire du premier ministre lui vaut bien, dans sa nouvelle maison, une onction.

C'est un homme du Quercy, vous serinent ses proches, comme s'ils vous confiaient la clé principale de l'énigme avec un gros clin d'œil : allez donc voir du côté de Montaigu. C'est là en effet – bien que né à Paris –, qu'il passa sa petite enfance, troisième d'une famille de six, confié durant la guerre à ses grands-parents maternels, (*« un mélange de petite et moyenne bourgeoisie rurale »*) avant les années de pensionnat chez les jésuites de Sarlat – *« un système rude, disciplinaire, plus soucieux de leçons de morale que de formation intellectuelle »*. C'est là qu'il partit se réfugier, l'hiver de 1981, pour oublier les aléas d'une carrière liée à la politique. C'est là qu'il va régulièrement en vacances, dans la grosse et belle demeure familiale, réputée pour son accueil et sa table généreuse. *« Car c'est d'abord un bon vivant »*, reconnaît Geneviève, son épouse. Et ses amis et collaborateurs directs se félicitent que l'œnologue averti aime, fût-ce en fin de réunion, à faire partager ses découvertes.

Il voulait être préfet. *« Je ne voyais pas l'administration autrement. »* Et c'est en effet dans une préfecture, celle d'Orléans, qu'Edgar Faure, en 1966, remarque ce jeune directeur de cabinet tout juste sorti de l'ENA. Venu accueillir le ministre de l'agriculture, le jeune Gouyou Beauchamp lui sert du *« Monsieur le Ministre »*. Son préfet le sermonne discrètement : *« On dit "Monsieur le Président" à un ancien président du Conseil ! »* Mais Edgar Faure a perçu la remarque. *« Non, non, surtout ne changez rien. "Président", cela me vieillit. Et, en France, tout le monde est président de quelque chose ! Tandis que dans "ministre" il y a une idée d'action qui me plaît bien... »* Et Gouyou rejoignit bientôt le cabinet du ministre pour s'occuper de la presse.

Edgar Faure sera son premier grand tuteur. A l'agriculture, deux ans. A l'éducation nationale, un an. En 1969, Valéry Giscard d'Estaing, de retour Rue de Rivoli, le convoque : *« Vous avez su vendre, avec Edgar Faure, une mauvaise politique, maintenant nous allons voir si vous savez vendre une bonne politique. »* Le secteur est difficile, la communication délicate. Gouyou s'en acquitte honorablement : *« Peu disert mais fiable, prudent mais non adepte de la langue de bois »*, assure un ancien journaliste du *Monde*, qui pourtant dénonça à l'époque son *« humeur capricieuse de matador espagnol »*.

Giscard d'Estaing sera donc son second tuteur. *« La fin de l'ère Pompidou donnait le sentiment que plus rien ne bougeait. Giscard, c'était l'espoir du mouvement. »* Les deux hommes deviennent amis – *« Il me fascinait »* –, et l'élection de 1974 les trouve côte à côte. *« Oui*, confirme l'ancien président, *Xavier est bien un giscardien. D'abord par fidélité personnelle, c'est une qualité rare. Et ensuite par culture, celle de la modernité et du changement libéral dans la continuité. »* De « *Xavier* », donc, il fit pendant deux ans le porte-parole de l'Elysée. Un œil sur les mœurs en vigueur à la Maison Blanche, il impose un point de presse quotidien et exclut des conférences de presse présidentielles ministres et demi-mondains parisiens. *« Mais je n'étais pas fait pour ce genre de métier. J'avais envie d'agir, et pas de conseiller. »*

IL travaille cependant à la loi qui éclate l'ORTF et participe au recrutement des nouveaux patrons de chaîne. Son coup de cœur est pour Marcel Jullian, auteur, éditeur, scénariste, plein d'idées. Mais l'artiste, placé grâce à lui à la tête de la Deux, est sévèrement encadré. Et Gouyou se félicite d'avoir quitté l'Elysée *« avant une sérieuse reprise en main de l'information, en 1977 »*... et la nomination de Jean-Pierre Elkabbach à la tête de la rédaction d'Antenne 2.

A son tour, il prend les rênes d'une société, la Sofirad, qui gère les participations de l'État dans l'audiovisuel (Europe 1, RMC, etc.), notamment hors des frontières (*« l'audiovisuel extérieur est ma spécialité de base »*). Mais, en juin 1981, pour cause de giscardisme, le voilà viré. *« Vous savez sûrement pourquoi je vous ai fait venir »*, amorce André Rousselet, directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée. *« Oui, mais il va falloir me le dire. »* Le contact est rude, mais ils sympathisent et se reverront plus tard. *« L'homme est honnête, compétent et loyal*, dit le fondateur de Canal Plus. *Jamais il ne ferait quelque chose qui heurte sa conscience. Il est entré dans mon cercle étroit d'amis, et il y reste. »* Mais les amitiés éclectiques de Gouyou Beauchamps ne surprennent que ceux qui n'ont jamais dîné à sa table. *« Il est de droite, je suis de gauche ; il est catholique, je suis athée. Jamais je n'avais travaillé si harmonieusement avec quelqu'un. J'ai du respect et de l'affection pour cet homme qui aime et rapproche les gens »*, confie Jean-Pierre Cottet, directeur de l'antenne de France 2.

Le cyclone de 1981 le renvoie donc dans le Quercy, où il marche plusieurs semaines, sac au dos. Puis il propose ses services à Bernard Kouchner, qui l'enrôle dans Médecins du monde et lui confie la responsabilité d'une mission sur le *Goélo*, dans le Sud-Est asiatique. *« Voir l'ancien porte-parole de l'Elysée s'occuper des provisions de bouffe, de la capacité des toilettes du bateau ou de la répartition des couchettes nous a d'abord sciés*, se souvient Alain Deloche. *Mais sa gentillesse et sa compétence l'ont tout de suite imposé. C'est quelque chose, un énarque sur un rafiot de la mer de Chine ! »* Réunion à 9 heures, et pas 9 h 1 ! Prévisions. Bilan. Discipline, méthode. L'équipe des baroudeurs n'en revient pas. Gouyou planifie l'implanifiable ; Gouyou institue une procédure, là où l'on ne comptait que sur l'improvisation ; il veille à l'ordre et à la sécurité, organise des répétitions de secours. Et s'active sur le pont quand survient un abordage. *« Hypercompétence et polyvalence*, dit Deloche. *Voilà qu'à cause de lui j'emploie aujourd'hui des énarques ! »*

Nommé avec la bénédiction du pouvoir, « Gouyou » fait, depuis le début de l'été, la preuve qu'il sait garder ses distances : « Réclamer des têtes est une idée moyenâgeuse, que je ne supporte pas »

Solidarité Solidarité Solidarité d'anciens porte-parole ? Pierre Sallinger le fera inviter à l'université Standford pour donner des cours. Il en profite pour en suivre quelques autres (sur Racine ou l'opéra...) avant de s'établir en France comme consultant et d'être, en 1986, appelé par François Léotard pour concevoir la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Il penche pour la privatisation d'Antenne 2. Jacques Chirac tranchera en faveur de la Une. Il change alors de monde et débarque, comme président de TDF (Télédiffusion de France), parmi les ingénieurs et techniciens. Il y accomplira deux mandats *« heureux »* malgré l'échec des satellites TDF 1 et TDF 2, et se fera apprécier du CSA et des syndicats comme excellent négociateur en tant que président de l'Association des employeurs.

Le reste est plus connu. Contraint par Edouard Balladur, fin 1993, de s'effacer devant la candidature de Jean-Pierre Elkabbach à la présidence de France Télévision, il héritera de la direction générale de la Trois, qui, cohérente et de plus en plus regardée, lui vaudra des lauriers. Le soir même de la démission d'Elkabbach, il est évident pour la plupart des membres du CSA – malgré un solution Cotta imaginée par Hervé Bourges ou l'hypothèse Labro soufflée par l'Elysée – qu'il deviendrait, à cinquante-neuf ans, le nouveau PDG.

C'était au mois de juin. Et, sur l'audiovisuel public, un vent mauvais soufflait. L'été fut donc studieux. Une négociation courtoise avec plusieurs animateurs-producteurs évita à la chaîne l'humiliation du tribunal. Méthode, éthique et transparence, avait souhaité Gouyou. Le mot d'ordre vaut partout, même si le PDG répugne aux slogans. *« Ce qui compte, ce sont les faits. »* Le fait est que dans les deux chaînes, dont les responsables – c'est nouveau – communiquent, se consultent, on entrevoit l'incroyable perspective d'un PDG « service public », capable, vis-à-vis de tous les pouvoirs, d'être le meilleur bouclier. Car, dit Gouyou : *« Réclamer des têtes est une idée moyenâgeuse, que je ne supporte pas. »*

Annick Cojean
Dessin : Pancho

PANCHO

Pour une mondialisation de la politique

par Pierre Mauroy

OÙ s'est nouée, pour la première fois, la discussion entre Israéliens et Palestiniens ? Vers qui se sont tournés Nelson Mandela et Frederik De Klerk pour renforcer tous ceux qui souhaitaient une transition démocratique en Afrique du Sud ? Qui a permis que s'engage, en Europe centrale, un dialogue, et parfois même un rapprochement, entre anciens communistes réformateurs, anciens dissidents, anciens sociaux-démocrates en exil ? La réponse, à chaque fois, est l'Internationale socialiste.

L'énumération – non exhaustive de surcroît – pourrait donc suffire à convaincre ceux qui s'interrogent sur l'utilité de l'Internationale socialiste. Mais voilà ! Il y a, d'un côté, des réalités mal connues : l'Internationale socialiste vient de tenir son XXe congrès, à New York. Tout en a fait un succès : le lieu – le siège de l'Organisation des Nations unies ; l'accueil du secrétaire général en personne, Boutros Boutros-Ghali ; la présence, pour la première fois, du secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres ; le rassemblement de cent cinquante délégations, quatre-vingt-dix leaders, vingt premiers ministres ou anciens premiers ministres ; la densité des débats et la volonté manifeste de reprendre l'offensive.

Toutefois, le faible écho de ce congrès, ou, plus exactement, son faible écho en France, confirme qu'il y a, d'un autre côté, des croyances bien ancrées : la mondialisation de l'économie serait le dernier signe de la modernité mais l'internationalisme politique serait le dernier avatar d'un passé à jamais révolu ; l'Internationale socialiste, quant à elle, ne rassemblerait que quelques partis européens, et, ayant échoué à construire un vrai parti mondial, se contenterait de seulement gérer un club. Ce décalage confirme la nécessité d'expliquer ce qu'est l'Internationale socialiste aujourd'hui, quel rôle elle joue et quels défis elle doit affronter.

Aujourd'hui, les partis de l'Internationale socialiste dirigent le gouvernement, ou y participent, dans onze des quinze Etats membres de l'Union européenne

L'Internationale socialiste est aujourd'hui la première force politique du monde, et une force politique en plein développement. Elle l'est, en premier lieu, par son implantation géographique. Rassemblant hier, c'est vrai, des partis européens, elle est devenue aujourd'hui une véritable organisation internationale. Regroupant en 1951, lors de sa reconstitution, à peine vingt partis et, en 1976 encore, moins de quarante, elle compte depuis quelques semaines cent quarante deux formations.

Le congrès de New York, en acceptant l'adhésion de trente-deux nouveaux partis, a marqué en effet un nouveau progrès, avec, de surcroît, quelques adhésions symboliques qui méritent d'être relevées : la présence, aux côtés de la gauche israélienne, et alors que le processus de paix au Proche-Orient soulève bien des inquiétudes, du Fatah palestinien ; l'adhésion du Parti social-démocrate bosniaque, qui a su résister aux dérives nationalistes ; l'adhésion du Janata Dal indien, qui vient d'accéder une nouvelle fois au pouvoir ; l'adhésion du Parti kurde iranien, dont les dirigeants ont été assassinés à la fin de notre précédent congrès et dont la cause comme les positions suscitent le respect ; l'adhésion des partis du Mozambique et de l'Angola, après une longue lutte armée pour l'indépendance, qui traduit une présence nouvelle sur le continent africain ; enfin, l'adhésion des partis polonais et roumain qui font désormais de l'Internationale socialiste une force présente dans tous les pays d'Europe centrale.

Au-delà de son implantation, l'Internationale socialiste est aussi la première force politique par sa puissance électorale. La belle victoire du Pasok de Costas Simitis en Grèce n'est que la confirmation de beaucoup d'autres. Dans l'Union européenne, quatre des cinq dernières élections législatives se sont traduites par un succès social-démocrate, si bien qu'aujourd'hui les partis de l'Internationale socialiste dirigent le gouvernement, ou y participent, dans onze des quinze Etats membres.

En Europe centrale, les socialistes polonais et hongrois détiennent la majorité, et les socialistes tchèques et roumains animent une forte minorité. En Afrique, les socialistes gouvernent, à l'Ouest, le Sénégal ou le Mali et, au Sud, le Mozambique ou l'Angola. En Amérique latine, ils participent aux succès chiliens. En Asie, ils dirigent aussi bien le Pakistan que, depuis peu, l'Inde, sans oublier la participation au gouvernement japonais. Et la liste, là encore, n'est pas exhaustive !

Cette implantation géographique et cette puissance électorale sont au service d'un projet qui montre l'utilité, et même la nécessité, d'une organisation comme l'Internationale socialiste. La construction d'un réseau, d'abord, permet à tous les responsables sociaux-démocrates de la planète de nouer entre eux des contacts. Par l'adhésion à l'Internationale socialiste, il y a, ensuite, la délivrance d'un label, un mode de reconnaissance, un facteur de légitimation pour les partis qui sont admis. Et, pour beaucoup de partis issus soit de l'exil, soit de la guérilla, soit du communisme, cette adhésion constitue un enjeu important dans leur propre stratégie politique.

L'Internationale socialiste est, enfin, et c'est là l'essentiel, un lieu de débats, de réflexion, de propositions et d'actions. Si je devais ne retenir qu'une seule conclusion de nos travaux, je dirais sans hésiter que la principale préoccupation concerne la lutte contre le développement de cette pauvreté qui ronge notre planète.

Face à un capitalisme arrogant, les socialistes ont manifesté une ferme volonté de reprendre l'offensive politique. Avec, sans doute, une prise de conscience nouvelle : quand plus de un milliard de femmes et d'hommes sont contraints de survivre avec moins de 1 dollar par jour, quand la fortune des 358 personnes les plus riches du monde est supérieure au revenu annuel des 45 % des habitants les plus pauvres, c'est-à-dire 2,6 milliards de personnes, quand on voit la Bourse de New York baisser après l'annonce d'une réduction du chômage, il est indispensable à la fois de changer de politique et de porter le débat démocratique là où se trouve le pouvoir réel.

En un mot, il faut répondre à la mondialisation de l'économie et de la finance par la mondialisation de la politique et de la démocratie. Il faut fixer des objectifs clairs : refonte d'un système monétaire international qui permette de s'attaquer à la spéculation et de réduire les taux d'intérêt ; élargissement du G 7 pour créer un vrai lieu de débat économique favorisant un développement équilibré et durable ; instauration d'une clause sociale dans les traités commerciaux pour garantir le respect, partout, de principes comme la liberté syndicale ou l'interdiction de l'exploitation des enfants ; priorité réelle à la lutte contre le chômage en relançant, partout, la croissance et en réduisant, dans les pays industrialisés, le temps de travail ; création d'un tribunal pénal international permanent pour que les criminels de guerre sachent que, quel que soit leur rang, quelle que soit leur nationalité, ils auront des comptes à rendre à la communauté internationale... Il faut enfin se battre pour convaincre. Il y a urgence.

***Pierre Mauroy**, sénateur, maire de Lille, est président de l'Internationale socialiste.*

Sur la destination des fichiers juifs

par Jean-Pierre Azéma, François Bédarida et Henry Rousso

LA COMMISSION présidée par René Rémond, et dont l'un d'entre nous était membre, a été chargée par Jack Lang, le 19 mars 1992, de formuler un avis sur la destination souhaitable des fichiers qui étaient l'objet de polémiques passionnées depuis que Serge Klarsfeld les avait exhumés du ministère des anciens combattants.

Expertisant ces huit fichiers, la commission pouvait conclure que ce qui était dénommé *« le fichier juif »* n'était pas celui du recensement des juifs de la région parisienne effectué en octobre 1940, sur l'ordre du commandement militaire allemand, par les autorités vichyssoises, mais un ensemble de fichiers – dérivés – de juifs arrêtés, principalement à Paris.

Le rapport remis en juin par la commission au premier ministre formulait, conformément à la mission assignée, une recommandation : ses membres, à l'exception de Jean Kahn, président du Consistoire central de France, estimaient que ces documents devaient être déposés dans les bâtiments des Archives de France, qui ont vocation de conserver tout ce qui intéresse la mémoire de la nation. Pour tenir compte de leur nature particulière, ils avaient suggéré que ces fichiers puissent être conservés et consultés dans un local spécialement aménagé à cet effet. Les pouvoirs publics en ont décidé autrement : les fichiers seront déposés et conservés au Centre de documentation juive contemporaine, érigé pour la circonstance en une *« enclave »* des Archives de France. L'un des responsables du Mémorial juif ne cachait pas que la décision avait été prise par le chef de l'Etat en personne, avant même que la commission ait remis son rapport.

Les crimes qui ont été perpétrés contre les juifs de France relèvent de la mémoire nationale

Le Monde, qui avait lancé l'*« affaire du fichier juif »* le 13 novembre 1991, annonçait brièvement la nouvelle dans ses éditions des 12 et 16 octobre 1996 en soulignant dans le titre qu'elle avait suscité des *« réactions satisfaites »*. D'autres citoyens, dont nous sommes, tiennent à exprimer leur inquiétude. Ils estiment que non seulement ceux qui entendent parler au nom de la communauté juive mais plus encore le président de la République ont commis, au plan symbolique et au plan du patrimoine national, une erreur profondément regrettable.

Ce n'est pas parce que les souffrances spécifiques des juifs de France ont été occultées dans les années qui ont suivi la fin de l'Occupation qu'il faudrait que la mémoire nationale s'engage dans des directions contestables. La mémoire est par essence suffisamment passionnelle et vulnérable à toutes les utilisations et manipulations pour qu'on fasse preuve en la matière d'une extrême vigilance.

Les crimes qui ont été perpétrés contre les juifs de France l'ont été avec la complicité pleine et entière de l'Etat français et appartiennent au passé national. Ils relèvent de la mémoire nationale, ce qui n'exclut ni débats ni divergences. Là comme ailleurs, il y aurait danger à vouloir privilégier une logique communautariste. Il est paradoxal que des juifs français fassent prévaloir dans le traitement de notre mémoire commune une approche communautaire inévitablement ambivalente, alors que nous reprochons précisément à Vichy d'avoir fait des « israélites » des citoyens relevant d'un statut particulier, infâme.

Si les organisations juives peuvent au moins souligner la spécificité du sort des juifs, pendant la guerre, il en va différemment du président de la République, garant de la cohésion nationale et symbole de la République une et indivisible, qui de surcroît se réclame du gaullisme. La pire des hypothèses serait qu'il paraisse donner certains gages symboliques à la « communauté juive » pour faire mieux passer une politique d'ouverture qu'il entend poursuivre à l'égard des pays arabes.

Les historiens et les citoyens que nous sommes ne peuvent s'empêcher d'envisager que désormais des descendants de Vendéens blancs réclament le transfert à Cholet (qui serait du même coup promue également *« antenne des archives nationales »*) des documents ayant trait aux colonnes infernales républicaines, ou que le Musée du Désert exige les archives des camisards traqués pour leur foi par les soudards des armées du roi.

A tous égards, il est très grave que le président de la République accepte que le patrimoine historique de la nation, et en particulier celui des heures les plus sombres, cesse d'être national.

***Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, Henry Rousso** sont historiens.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Sole
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre.
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les « mauvais élèves » de la transition à l'Est

Suite de la première page

Le besoin de changement se fait pourtant cruellement sentir. Les chiffres confirment l'image de « canards boiteux » qui colle à ces deux pays. En Roumanie, l'inflation atteint déjà, pour cette année, 45 %. La Bulgarie n'a privatisé que 5 % de son industrie, et sa dette extérieure s'accroît dangereusement. Tandis que la population prépare conserves et stocks de nourriture pour affronter l'hiver, la devise bulgare, le lev, a chuté de 230 % par rapport au dollar depuis le début de l'année. Les transformations menées ailleurs en Europe de l'Est sont restées – en Bulgarie plus encore qu'en Roumanie – à l'état de vœux pieux. Et ce, en dépit de la volonté affichée, à des degrés divers, d'intégrer les institutions européennes et de rejoindre l'OTAN.

Alors, pourquoi cet attentisme ? La persistance des élites ex-communistes tient à de nombreux facteurs, dont le poids d'une tradition agricole (et les réflexes conservateurs qu'elle engendre), le manque, pendant longtemps, de solution de rechange crédible (désunion et faiblesse des partis de droite), mais aussi la conviction, ancrée, de la nécessité d'une transition en douceur, *« à la roumaine »* ou *« à la bulgare »*, au nom d'une spécificité locale qui interdirait toute *« thérapie »* économique forte.

Près de sept ans après les révolutions à l'Est, un fossé s'est creusé entre les « bons » et les « mauvais » élèves de la transition : d'un côté, les pays qui ont su donner tous les gages d'un « retour à l'Europe » (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie) et de l'autre ceux qui piétinent. On pourrait sans doute remonter loin, dans l'histoire, pour tenter d'en dégager les raisons. Les « bons » n'ont-ils pas tous, à des degrés divers, fait partie de l'Empire austro-hongrois, ouvert aux influences de l'Europe occidentale, tandis que les « mauvais » étaient longtemps dominés par la puissance ottomane, qui les a maintenus dans une existence moyenâgeuse prolongée ?

A cette « mémoire » différenciée s'ajoute la dureté des régimes communistes instaurés dans les « satellites » d'Europe orientale, qui ont connu le dogmatisme et le culte de la personnalité à des degrés jamais atteints chez leurs voisins. Il y a aussi, dans le cas roumain, l'ambiguïté d'une vraie-fausse révolution de 1989, « confisquée », et les hésitations liées à une quête d'identité évoquée dès 1990 par Alexandre Paléologue, alors ambassadeur de Roumanie en France : *« La difficulté d'être roumain, c'est une difficulté de croire en soi, c'est la crainte de ne pas détenir les capacités créatrices nécessaires »* à une nation. La Roumanie est le seul pays d'Europe de l'Est où les anciens communistes ont pu se maintenir au pouvoir sans interruption depuis la disparition des deux « blocs ». Mieux lotie que la Bulgarie, elle dispose pourtant d'atouts économiques à faire fructifier : des réserves de pétrole et, avec 23 millions d'habitants, le deuxième marché en Europe centrale après la Pologne.

SITUATION BULGARE COMPLEXE

« L'entrée dans l'Union européenne et dans l'OTAN n'est pas une course de 100 mètres, à gagner au sprint », disait récemment un membre du gouvernement tchèque, soulignant que les pays cités dans le peloton de tête des « admissibles » *« ont un intérêt évident à voir leurs voisins intégrés rapidement »*, en raison notamment des liens économiques existant dans la région, et pour éviter une nouvelle *« coupure »* au cœur de l'Europe. Aussi, plusieurs pays d'Europe centrale bénéficient-ils de *« parrainages »* à l'Ouest, en fonction de solidarités régionales qui s'ébauchent : *« L'Allemagne défend le dossier polonais, l'Italie pousse pour l'intégration de la Slovénie, la France s'occupe de la Roumanie »*, énumérait le ministre tchèque.

Si la situation bulgare est complexe, en raison des divisions des forces politiques sur le sujet de l'intégration dans l'OTAN, tous les partis roumains se sont déclarés en faveur d'une adhésion rapide à l'Alliance atlantique. On en tire argument à Paris pour demander que Bucarest ne soit pas laissé à l'écart lorsqu'il s'agira de dresser la liste des Etats appelés à bénéficier les premiers de l'élargissement.

La présence de ce pays lié à la francophonie dans le groupe de tête – que les alliés de la France considèrent avec une certaine réserve – serait le signe que cette première étape sera effectivement suivie d'autres, qu'une dynamique est créée, qui évitera qu'une nouvelle faille s'installe en Europe entre les pays « avancés » et les autres. Sans compter, ajoute-t-on à Paris, que la Roumanie manifesterait l'intérêt de l'OTAN pour les Balkans. *« Le changement amène le désordre »*, a déclaré M. Iliescu pendant sa campagne électorale, pour tenter de prévenir l'alternance.

En Roumanie comme en Bulgarie, les électeurs ont signifié leur lassitude face aux pratiques clientélistes et corrompues des héritiers de la nomenklatura, surnommée « kleptoklatura » pour avoir confisqué le pouvoir de façon sournoise, et ralenti le processus de rapprochement avec l'Europe de l'Ouest. La volonté d'aller de l'avant semblait manquer ces dernières années. Les derniers scrutins indiquent qu'elle n'a pas irrémédiablement disparu.

Natalie Nougayrède

RECTIFICATIF

CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Une inversion entre la liste des présidents sortants et celle des présidents nouvellement élus a eu pour effet de rendre erroné le paragraphe consacré au renouvellement des conseils d'administration des caisses d'allocations familiales (CAF) dans *Le Monde* daté 3-4 novembre. Sur 106 des 125 conseils d'administrations renouvelés, la CFTC en préside 31 (moins 1), mais FO enregistre un fort recul, avec 17 présidences de CAF perdues pour 19 conservées. La CFE-CGC garde 15 CAF (moins 7), la CFDT préside 15 CAF (plus 9) et l'UNAF 8 (plus 4). La CGT préside 1 CAF (moins 3), les employeurs 17 (moins 3) et la FNSEA aucune (moins 1).

PRÉCISION

LA VISITE DU DALAÏ-LAMA

Dans notre article sur la visite du dalaï-lama en France (*Le Monde* du 1er novembre), nous indiquions que M. de Charette n'avait pu rencontrer le chef spirituel tibétain, qui était retenu par une conversation avec Jean-François Deniau. Celui-ci nous demande de préciser : *« A aucun moment, personne, ni du côté tibétain ni du côté français, n'est venu me prévenir que le ministre français "patientait dans les couloirs" et qu'il avait dû repartir "bredouille" au quai d'Orsay. »*

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Europe devrait voter Clinton

A l'aube du XXIe siècle, quel interlocuteur vaut-il mieux à la Maison Blanche pour les Européens : Bill Clinton ou Bob Dole ? Habituellement, les dirigeants sur le Vieux Continent ont une préférence affichée pour les républicains. L'Europe se reconnaît davantage dans le cynisme à la Nixon ou dans le réalisme à la Reagan-Bush que dans le mélange des droits de l'homme et de la diplomatie pratiqué par les baptistes Carter et Clinton. A Bonn, Londres et Paris, on n'a d'ailleurs pas cessé de se plaindre des hésitations de la diplomatie clintonienne.

M. Clinton et M. Dole ont en politique étrangère au moins un point commun : ils sont tous les deux ce qu'on appelle aux Etats-Unis des « internationalistes », c'est-à-dire des hommes convaincus que la fin de la guerre froide ne doit pas se traduire par un repli des Etats-Unis sur eux-mêmes. Tous les deux sont convaincus que l'Alliance atlantique, cette association militaro-stratégique liant l'Amérique à l'Europe, a toujours un rôle à jouer et que le monde entier a tout à y gagner. Ils constatent encore que la fin de l'affrontement entre les deux blocs, couplé à la « mondialisation » des échanges, a, toutefois, libéré les énergies pour une compétition commerciale redoublée entre Américains et Européens.

Au-delà, les choses sont plus compliquées et les Quinze de l'Union européenne seraient bien avisés d'y regarder de plus près avant de céder à leur penchant « républicain ». Car, à s'en tenir aux positions qu'il a dernièrement défendues, un président Dole serait globalement beaucoup plus hostile à l'UE que ne l'est M. Clinton.

C'est à l'initiative des républicains qu'ont été votées les deux législations destinées à pénaliser les sociétés européennes qui voudraient commercer avec Cuba, la Libye ou l'Iran. C'est dans les milieux républicains que l'on trouve les idéologues les plus méfiants à l'égard de l'euro. C'est encore chez eux que l'on est le plus farouchement opposé à une réforme de l'OTAN qui manifesterait le début d'une identité européenne en matière de défense. Ce sont les républicains qui prônent le maintien en l'état de tout ce qui assure un leadership unilatéral des Etats-Unis au sein de l'Alliance (et quelques-uns parmi les Quinze n'y trouvent malheureusement rien à y redire, mais c'est un autre débat).

Sur tous ces sujets, qui seront déterminants pour l'Europe dans les années à venir, M. Clinton s'est montré un partenaire plutôt accommodant. Réélu, il le serait d'autant plus que sa place dans l'Histoire comptera, pour lui, davantage que ses intérêts électoraux.

Il n'a, certes, pas formulé de « vision » globale de ce que doit être la diplomatie américaine de l'après-guerre froide. A l'aimable ou au sanglant chaos, selon les régions, qui a succédé à l'ordre de l'affrontement des blocs, il a réagi au coup par coup. La « vision » d'un Bob Dole – réimposer le leadership américain d'antan – peut paraître plus rassurante ; elle serait, en réalité, plus déstabilisatrice. Les Européens devraient voter Clinton.

Lieux et milieux. – 2

par Jean Gourmelin



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ L'Amérique a réussi. On peut avoir à son endroit toutes les préventions du monde, morales, civiques ou idéologiques, le fait est là, massif, minéral : en quinze ans et trois présidents, le slogan inaugural de Ronald Reagan, *« America is back »*, est passé de l'incantation à la réalité. Ce pays qu'on disait en crise, saisi de doutes, d'angoisse, au bord de l'éclatement ethnique et culturel, domine la planète comme rarement dans son histoire (...). La force de l'Amérique, c'est son modèle. On peut le récuser. Mais il faut lui en opposer un autre, plus juste, mais tout aussi efficace. Les Européens l'ont-ils compris ?

L'HUMANITÉ
Jacques Coubard

■ La réalité dément cruellement l'optimisme de Bill Clinton. Si tout allait aussi bien qu'il le dit, comment expliquer que le pourcentage d'Américains vivant – si l'on peut dire – en dessous du seuil de pauvreté soit passé de 11,6 % en 1970 à 14,2 % en 1994 ? 24 % de jeunes ont été repoussés aujourd'hui en deçà de cette nouvelle frontière. Comment interpréter le précipice qui s'est creusé, sous son mandat, entre riches et pauvres ? Fracture sociale révélatrice de la fragilité de la croissance aux Etats-Unis ?

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Cette journée du 5 novembre, pour être sans surprise, n'en est pas moins symbolique. (...) D'un côté, l'Amérique est de retour, sûre d'elle-même et dominatrice. Forte de sa réussite économique et de son dollar triomphant, elle impose son ordre avec, sinon un président conservateur, du moins un président démocrate, qui fait siennes les vieilles valeurs conservatrices. A l'opposé, la grande Russie est, pour longtemps, hors champ. (...) Il n'est plus à l'Est de contrepoids à la toute-puissance des Etats-Unis. Entre ce pôle triomphant et ce pôle évanescent, l'Europe se cherche.

Des Lopatchine par milliers

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

Moscou,... Novembre.

Gisèle se meurt, *Gisèle* est morte. Dans un décor d'automne, les tutus s'envolent. Ce soir-là, le Bolchoï honore sa tradition romantique. Les plis du rideau de scène laissent encore voir les faucilles et les marteaux de l'ère glaciaire, où les loges officielles alignaient dignitaires insondables et invités pas gênés. Dans l'ombre, on imagine la chevelure argent d'Aragon se penchant vers Elsa, et celle-ci portant une lorgnette de nacre à son œil gris.

Soudain, le cérémonial se lézarde. Quelque part au milieu du parterre sagement endimanché, un téléphone portable a couiné, deux fois, trois fois. Le porteur de l'engin, la trentaine, répond à voix haute, sans l'embarras d'un PDG de vaudeville chuchotant à sa maîtresse : *« Je t'ai déjà dit de ne pas m'appeler au bureau ! »* L'importun fait l'important. Son bouc blond évoque les nihilistes de l'autre siècle, mais le col anglais ramène à la fin du nôtre, où 10 % de *golden boys* en costume trois pièces règnent sur l'économie russe en faillite.

Les spectateurs bougonnent. Téléphoner en plein Bolchoï, cela ne se fait pas. Tels les châtelains de *La Cerisaie* de Tchekhov, ils reprochent moins aux parvenus, ces Lopatchine, de racheter leurs arbres pour les couper au nom du progrès que de le faire sans manières. Ils les ont d'abord surnommés les *nouvorich'* (en français dans le texte). Le sobriquet s'est adouci en *« nouveaux Russes »*, signe intéressant qu'au fond on a renoncé à les juger.

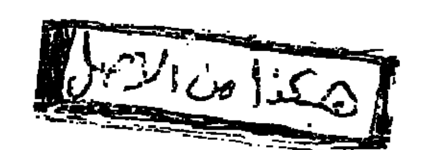
Quand le Berlusconi moscovite, Berezowsky, patron d'un journal et d'une chaîne de télévision, soutien d'Eltsine pour beaucoup de millions et maintenant membre du Conseil de sécurité, se dit prêt à lancer une OPA sur le pouvoir avec ses amis banquiers, l'opinion est sans opinion, comme si elle n'avait jamais entendu parler, en soixante-dix ans de marxisme, de l'exploitation des masses par les oligarchies d'argent. Que Lénine et Coca-Cola voisinent sur les murs et sur les tee-shirts, cette rencontre, si improbable il y a encore dix ans, n'étonne personne.

Quand la rue apprend que le spéculateur Soros a subventionné le raccordement de trente villes au réseau Internews, elle n'espère qu'une chose : que la manne continuera à tomber du ciel bancaire. Que le nombre de cinémas de la capitale ait décrû de cent à trente, un jeune animateur vedette de la télévision y voit un bien, du moins la volonté du peuple, puisque c'est celle du marché. Le même se demande pourquoi on lirait encore *Paris est une fête*, de Hemingway, son livre de chevet d'adolescent, dès lors qu'on peut faire le voyage soi-même. La culture est devenue substitut de la vie, aveu de faiblesse : sans doute pour avoir trop servi d'asparagus au bouquet idéologique !

Que la nomenklatura communiste continue de se partager les postes, les avantages et les appartements, les étudiants n'y trouvent rien à redire. *« Chez vous, c'est pareil, non ? »*, remarque l'un d'eux, narquois. Beaucoup jugent positif que leur pays ait fait l'économie d'une « épuration », même si la mémoire et la vigilance risquent d'y perdre. Ex-bourreaux et anciennes victimes se saluent dans les escaliers. Il fallait bien vivre ! C'est sans effort que les enfants évitent d'interroger les parents sur le passé, et sur la part qu'ils y ont prise. Vue de Moscou, l'interrogation des Français sur les liens de Charles Hernu avec le KGB paraît surréaliste. S'il fallait se poser ce genre de questions, ici, où irait-on ! Une même discrétion recouvre l'avenir. Les difficultés de survie quotidienne empêchent de se passionner pour leur solution politique proche ou lointaine. La passion de rebâtir à neuf n'est pas sensible. Le regain de ferveur religieuse tel qu'on le constate au monastère de Serguiev-Passad (ex-Zagorsk) n'éveille aucune réflexion sur l'« opium du peuple » tant dénoncé naguère. L'intolérance exaltée des nouveaux moines contient-elle des germes d'intégrisme ? Réponse : on verra bien !

A l'Université Lomonossov, où le CFPJ et l'Institut de presse de Paris-Assas patronnent une filière francophone de formation au journalisme, seuls quelques étudiants, sur des dizaines, savent que s'est ouvert en mai dernier, en plein cœur de la ville, un Musée Sakharov consacré au savant mort en 1989, à la défense des droits de l'homme (apparemment bafoués dans les prisons d'aujourd'hui comme dans celles d'hier) et à l'histoire du Goulag. Tandis que les enfants des écoles continuent à défiler devant la momie de Lénine sous le regard de plantons pétrifiés de respect, ni les programmes ni les manuels n'évoquent obligatoirement les crimes du stalinisme. Si les fonds de ce premier musée privé, principalement américains, venaient à manquer, aucune initiative officielle ne garantirait contre l'oubli des millions de suppliciés, et les risques de recommencement.

Pour les fêtes, un Lopatchine de la télévision prépare une fiction autour des « variétés » des années 40. Succès très attendu de nostalgie gaie. Aucune chance d'y apercevoir ce minuscule billet, perdu au milieu des documents du Musée Sakharov, sur lequel Staline exige : *« Il me faut 6 600 exécutions de plus ! »*



TRANSPORTS Le gouvernement a reporté l'examen par le Parlement, *prévu* pour le jeudi 14 novembre, du projet de loi portant création du Réseau ferré national, le nouvel établissement public qui doit hériter des infrastructures ferroviaires et d'une partie de la dette de la SNCF. ● UNE MISSION de définition des contours du nouvel établissement public a été confiée à Claude Martinand, ancien chef de cabinet du ministre des transports Charles Fiterman, en 1982. ● LA CGT CHEMINOTS, majoritaire aux élections professionnelles, avait demandé à Bernard Pons de *« retirer le projet de loi »*. ● LE GOUVERNEMENT entend rassurer les cheminots sur le fait que la *réforme* ne prépare pas à une mise en concurrence de la SNCF. ● APRÈS CE RECUL, la CFDT a demandé *« l'abandon de la totalité du projet »* et *« le maintien de l'unicité de l'entreprise »*.

Le gouvernement reporte la réforme de structure de la SNCF

L'examen au Parlement du projet de loi qui devait séparer les installations ferroviaires de l'exploitation du réseau est repoussé « sine die ». Fortes de cette première victoire, les fédérations syndicales CGT et CFDT en demandent l'abandon

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a décidé, lundi 4 novembre, de reporter l'examen, par le Sénat et l'Assemblée nationale, du projet de loi portant création du Réseau ferré national (RFN). Ce nouvel établissement public doit, selon ce projet, hériter, le 1er janvier 1997, des infrastructures ferroviaires et d'une partie de la dette de la SNCF. De sources gouvernementales, on expliquait, lundi soir, que *« la réforme ne pourrait pas être adoptée avant la fin de cette année et que le Réseau ferré national ne verrait donc pas le jour, comme prévu, au 1er janvier »*.

Le premier ministre a toutefois donné son accord pour que soit créée une mission de préfiguration du nouvel établissement public, afin de pouvoir en préciser plus concrètement les contours et activités, avant même sa création. Cette mission a été confiée à Claude Martinand, directeur des affaires économiques et internationales au ministère. Ancien chef de cabinet du ministre des transports Charles Fiterman, en 1982, M. Martinand a dirigé, en début d'année, la commission chargée de mener le débat national sur l'avenir de la SNCF à l'issue de la grève de novembre-décembre 1995 et de l'abandon du projet de contrat de plan rejeté par les syndicats de cheminots. M. Martinand devrait très certainement devenir le président du Réseau ferré national au moment de sa création, pour l'instant reportée *sine die*.

Officiellement, Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat aux transports, se sont rangés à l'avis de François Gerbaud, sénateur de l'Indre et rapporteur au Sénat du projet de loi. *« Il existe encore aujourd'hui, et en dépit des réponses et précisions obtenues, certains problèmes qui peuvent, à tort ou à raison, être susceptibles de créer des zones d'ombre dans ce débat capital »*, écrivait M. Gerbaud, dans une lettre datée du 4 novembre. Immédiatement, le ministère des transports annonçait le report de l'examen parlementaire qui devait débuter jeudi 14 novembre. La concertation, pourtant engagée depuis près d'un an, *« sera approfondie dans les semaines qui viennent »*, assure le communiqué.

Dix jours plus tôt, la CGT cheminots, qui a totalisé près de 50 % des voix aux dernières élections professionnelles, avait demandé à Bernard Pons, dans une lettre datée du 25 octobre, *« de retirer le projet de loi créant RFN de l'ordre du jour des travaux du Sénat et de l'Assemblée nationale, et de travailler à de nouvelles propositions qui soient conformes à l'attente des usagers, des cheminots, ratifiées par le débat national et conformes aussi à* [ses] *propres déclarations et prises de position de ces derniers mois »*.

En reconnaissant implicitement les lacunes de son texte, le gouvernement se montre prêt à en négocier plusieurs points. Il veut en premier lieu rassurer les cheminots et lever leurs doutes sur le fait que la réforme ne prépare pas une mise en concurrence de la SNCF sur les voies ferrées, qui seront bientôt propriété du Réseau ferré national. *« Les incompréhensions* [soulevées par M. Gerbaud] *ont d'ailleurs été aggravées par la publication du Livre blanc de la Commission européenne sur le transport ferroviaire »*, explique le ministère des transports.

> En reconnaissant implicitement les lacunes du texte, le ministère prend le risque de le voir remis en question

La Commission européenne a proposé au conseil des ministres du 4 octobre une déréglementation progressive, qui commencerait par l'ouverture à la concurrence du trafic marchandises et du trafic international de voyageurs (*Le Monde* du 27 août et du 4 octobre). Les cheminots demandent que le futur texte de loi et ses décrets d'application garantissent à la SNCF le maintien de son monopole sur l'entretien des infrastructures (40 000 cheminots sont concernés par cette activité) et sur la maîtrise d'œuvre lors de la construction des nouvelles lignes. Le gouvernement accepte aussi de revoir sa copie sur la viabilité du RFN.

Ce nouvel établissement hérite, en effet, du déficit structurel de l'activité de construction et d'entretien des voies ferrées (11,4 milliards de francs en 1995 et 12,7 milliards cette année), sans qu'aucun mécanisme de financement complémentaire ait été envisagé. Pire, le projet de loi de finances pour 1997 prévoit une baisse de 800 millions de francs de la contribution de l'Etat. Les cheminots craignent donc que le RFN ne soit obligé de réduire ses investissements ou d'augmenter les péages qu'il percevra de la SNCF. Le ministère des finances, pour sa part, redoute qu'il ne se transforme en machine à emprunter sur les marchés financiers. Le ministère des transports promet une contribution exceptionnelle de l'Etat en 1997 sous forme de dotation au capital du RFN, prélevée sur les recettes de privatisation.

En stoppant net le cours de la réforme, le gouvernement a-t-il pris le risque d'aboutir à une remise en cause de celle-ci ? Quelque peu surprise de ce recul gouvernemental inattendu, selon une source proche du dossier, la CGT indiquait, lundi 4 dans la soirée, *« se féliciter de la décision du gouvernement de différer de plusieurs semaines l'examen du projet de loi »*. Auréolée de ce premier succès, elle repartait à l'offensive, estimant que *« ce nouveau délai ne doit pas simplement être mis à profit pour expliquer aux cheminots le bien-fondé des objectifs poursuivis »*, comme l'indiquait le communiqué ministériel. La CGT demande que soit de nouveau discuté *« l'ensemble des questions touchant à l'avenir de la SNCF, de l'unicité de ses missions, du statut du personnel ainsi que des moyens financiers »*. La CFDT, forte de 20 % des voix aux élections professionnelles, demande, pour sa part, *« l'abandon de la totalité du projet »*, *« la reprise de la totalité de la dette par l'Etat et le maintien de l'unicité de l'entreprise »*.

Christophe Jakubyszyn

Le projet industriel est maintenu

***« La mobilisation interne permettra de pallier le report de la réforme institutionnelle »*, estimait, lundi 4 novembre, la direction de la SNCF. Le président de la société nationale, Louis Gallois, a présenté ce même jour son projet industriel aux organisations syndicales. Articulé en trois chapitres (« Le client », « L'entreprise », « Les hommes ») et couvrant quarante-sept programmes d'actions prioritaires, ce projet vise à mobiliser les cheminots pour partir à la reconquête des clients de la SNCF (*Le Monde* du 1er novembre).**

Tous les syndicats ont accepté de participer aux nombreuses réunions de travail d'ici à la fin décembre pour discuter ce projet qui doit permettre à la SNCF de renouer avec l'équilibre d'ici à la fin 1998. La CFDT cheminots, première à s'exprimer sur ce texte, y voit toutefois « une addition et un empilage de mesures sans stratégie globale ». La fédération cédétiste demande notamment qu'en « soient définis les moyens humains, matériels et financiers ».

COMMENTAIRE

MANQUE DE COURAGE

Il y a presque un an, le président de la SNCF présentait aux syndicats un projet de contrat de plan alors qualifié *« de la dernière chance »*. Ce texte a été remisé aux oubliettes sous la pression de la grève. Les cheminots CGT n'ont pas supporté que l'Etat subordonne le désendettement dont la société nationale a cruellement besoin à un effort mesurable de l'entreprise en matière de coûts. Les observateurs en ont conclu que la France, pays de *« corporatismes indécrottables »*, serait décidément impossible à réformer. En raison, bien sûr, de ce qu'il est convenu d'appeler ses *« pesanteurs sociales »*. Ce qui n'est pas tout à fait faux. Mais pas tout à fait juste non plus.

D'autres services publics, comme les télécommunications, ont réussi à négocier le virage de la modernité. Mais en douceur, par la concertation et le débat interne. Force est de constater que la situation de la SNCF n'a, elle, pas bougé d'un pouce depuis l'épisode des grèves. Le pouvait-elle, compte tenu de la rotation parfaitement déraisonnable de ses présidents : trois en l'espace de onze mois ?

Après Jean Bergougnoux et Loïk Le Floch-Prigent, Louis Gallois a, malgré tout, eu le courage de s'asseoir dans un fauteuil apparemment maudit. Et sans filet lui aussi, c'est-à-dire sans avoir la certitude d'être soutenu par l'Etat en cas de problème. D'ailleurs, à peine avait-il annoncé au personnel, le 4 novembre, les mesures à mettre en œuvre pour redresser la situation financière que le gouvernement lui tirait le tapis sous le pied. Et cela sans même que les syndicats aient eu à agiter le chiffon rouge de la grève… son seul souvenir ayant suffi. Ils ne seront pas les seuls à porter la responsabilité du retard de la France quand on constatera l'ampleur des réformes engagées dans le reste de l'Europe. La peur des grèves est compréhensible. Mais elle ne suffit pas à faire une politique.

Anne-Marie Rocco

En reprenant 20,3 % du capital de Valeo, la CGIP se dote d'« un fort potentiel de croissance »

Ernest-Antoine Seillière, PDG de la holding des héritiers Wendel, expose au « Monde » sa stratégie pour l'équipementier automobile

C'EST FAIT. Cerus, la holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, a cédé sa participation de 28 % dans l'équipementier automobile Valeo. La Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), holding présidée par Ernest-Antoine Seillière, qui gère les intérêts des héritiers Wendel, reprend 20,3 % du capital de Valeo pour 4,7 milliards de francs. Une filiale de la banque américaine JP Morgan et la Caisse des dépôts et consignations, déjà actionnaire à hauteur de 1,9 %, se partageront le solde de la participation de Cerus. Valeo perdait 5 % à l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 5 novembre, à 295 francs, faute d'OPA sur le titre. CGIP gagnait 5,4 %.

Ainsi prend fin un feuilleton qui aura duré près d'un an. M. De Benedetti a mis en vente, fin 1995, sa filiale Valeo. De nombreux industriels étrangers, notamment américains, se sont alors intéressés au dossier, mais les constructeurs automobiles français Renault et Peugeot avaient indiqué qu'ils ne voulaient pas que Valeo passe sous la coupe d'un étranger. Ils craignaient d'être des clients de second rang pour un équipementier devenu étranger et ne voulaient plus lui confier leurs secrets de conception. Renault et PSA Peugeot Citroën ont menacé de couper leurs commandes à Valeo et dissuadé de nombreux repreneurs.

Les pouvoirs publics, de leur côté, ont engagé le même combat, craignant que les centres de décision de Valeo, et donc l'emploi, ne soient transférés hors de France. Pendant des mois, ils ont cherché des repreneurs français. Sagem, Total et Framatome ont étudié le dossier. C'est finalement Ernest-Antoine Seillière, administrateur de Valeo depuis 1986 et actionnaire de l'équipementier à hauteur de 8 % aux côtés de M. De Benedetti, de 1986 à 1993, qui a repris l'affaire.

PORTEFEUILLE

Les actions Valeo, qui cotaient, lundi 4 novembre, 311 francs seront achetées au prix de 330 francs – auquel s'ajoutera un complément de 10 francs par action qui sera versé en 1998 si le résultat net du groupe de 1997 dépasse 1,45 milliard de francs. Petite astuce : Valeo va verser un superdividende de 10 francs à ses actionnaires, soit un total de 700 millions de francs. Cela va permettre à Cerus de toucher 200 millions supplémentaires que la CGIP n'aura pas à débourser.

CGIP va financer cet investissement à hauteur de 3,2 milliards de francs grâce à la cession de la moitié de sa participation de 20 % dans le leader mondial de l'emballage, Crown Cork and Seal. M. Seillière rééquilibre les actifs de son groupe, qui est une société de portefeuille, désormais investie à 33 % dans des sociétés non cotées (Orange Nassau, Bio-Mérieux et Wheelabrator Allevard, Bureau Veritas), et détenant 25 % dans Valeo, 21 % dans Crown Cork and Seal et 21 % dans Cap Gemini. *« Lorsque nous avons fusionné CarnaudMetalbox et Crown Cork, nous sommes devenus un groupe investi à 50 % dans l'emballage*, déclare au *Monde* M. Seillière. *Les investisseurs potentiels nous disaient que, soit ils étaient intéressés par l'emballage et ils achetaient directement des actions Crown Cork, soit l'emballage ne les intéressait pas et ils n'investissaient pas dans la CGIP. »*

Avant de se désengager de Crown Cork and Seal, M. Seillière a néanmoins vérifié qu'il pourrait rester président du comité stratégique. En passant de Crown Cork à Valeo, il investit dans une entreprise en croissance. *« En le mariant à Crown Cork, nous avons amené Carnaud au premier rang mondial de l'emballage, mais il n'est pas facile de faire de la croissance. Avec Valeo, nous investissons dans une société à fort potentiel de croissance : son chiffre d'affaires devrait passer de 25 milliards actuellement à 40 milliards en l'an 2000. Avec un endettement de 1 milliard de francs pour 10 milliards de francs de capitaux propres, l'entreprise pourra réaliser des acquisitions. Nous ne sommes pas fermés à d'éventuelles augmentations de capital que nous pourrons suivre ou non »*, explique-t-il. M. Seillière, qui se présente comme un *« actionnaire entrepreneur industriel de long terme »*, veut travailler en étroite collaboration avec le management de Valeo, qui restera présidé par Noël Goutard.

ALLIANCES

« J'aimerais pouvoir tenir auprès de Valeo un rôle d'actionnaire entrepreneur de même type que celui joué par Cerus et Carlo De Benedetti », affirme M. Seillière. Contrairement à Cerus, la CGIP exigera de Valeo de copieux dividendes, pour donner aux héritiers Wendel des revenus suffisants, notamment pour payer leur impôt sur la fortune. *« Noël Goutard a été assez chiche en dividendes ces dernières années puisqu'il n'a distribué que 15 à 18 % de son résultat net. Une holding comme la nôtre doit pouvoir distribuer des dividendes. Nous proposerons donc au conseil d'administration de distribuer le tiers de son résultat net, ce qui est conforme à la moyenne de la place de Paris »*, confie M. Seillière.

Le PDG de la CGIP se défend d'être le chevalier blanc qui a permis à Valeo de rester français, même s'il a rencontré le ministre de l'industrie, Franck Borotra, le 14 octobre. *« En 1987, quand Carlo De Benedetti a pris le contrôle de Valeo, j'ai entendu l'establishment français indiquer que l'irruption d'un italien dans Valeo s'accompagnait d'un danger pour l'industrie française. Dix ans après, tout le monde salue unanimement le travail fait par un industriel qui a favorisé sa clientèle et donc l'industrie automobile française. »*

Pour sa part, M. Seillière n'exclut rien pour Valeo, pas même une fusion avec un industriel, comme il l'a fait pour CarnaudMetalbox dans l'emballage. *« Notre stratégie industrielle pourra conduire un jour à des alliances. Mais on ne peut pas préjuger de ce que sera la vie industrielle dans les dix ans qui viennent*, déclare-t-il. *L'euro, en particulier, va transformer une affaire nationale en une affaire européenne. Nous sommes totalement indépendants. C'est le développement de Valeo et l'intérêt de nos actionnaires qui nous guident. Que cela convienne ou non à un intérêt national quelconque nous indiffère. C'est une question d'une autre nature »*, poursuit M. Seillière.

« PUISSANCE MÉDIATIQUE »

Il indique ne pas avoir cherché auprès des constructeurs automobiles, notamment de Jacques Calvet, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, un quelconque *imprimatur*. *« Je n'ai pas traité de Valeo avec M. Calvet »*, affirme M. Seillière. Il ne reproche pas non plus au patron de PSA d'avoir fait des objections sur le rachat du groupe par un étranger, privant ainsi les actionnaires minoritaires d'une OPA sur la totalité du capital de Valeo. *« Dans des négociations, il y a des clients qui indiquent que le rachat d'un fournisseur par telle ou telle société n'a pas leur convenance. Cela est totalement admis dans la vie des affaires et est très efficace. Ce qui est surprenant dans le cas de Valeo, c'est que cette mise en garde a été faite publiquement et qu'elle a eu une résonance mondiale. Cela prouve simplement que M. Calvet a une forte puissance médiatique. Les acquéreurs potentiels qui se plaignent d'avoir été dissuadés par M. Calvet n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. C'est parce qu'ils n'ont pas lancé d'OPA que je suis là »*, conclut M. Seillière.

Arnaud Leparmentier

Cerus va rembourser ses actionnaires

LA PAGE est tournée pour Cerus. L'entreprise présidée par Michel Cicurel, qui gère les intérêts français de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, va engranger 6,3 milliards de francs de liquidités en cédant sa participation de 28 % dans Valeo et dégager une plus-value de 4,7 milliards de francs. S'y ajouteront un superdividende de 200 millions de francs et un complément de prix de 200 millions de francs payable en 1998.

Cerus, qui a accumulé 8 milliards de francs de pertes depuis 1989, est définitivement tirée d'affaire. Elle avait frôlé la faillite au début des années 90, après la déconfiture financière de la petite banque d'affaires Duménil-Leblé. Sous la présidence de Michel Cicurel, Cerus a mené depuis 1992 un programme de désendettement massif, les dettes du groupe atteignant, fin 1991, 5,5 milliards de francs. Mais M. Cicurel a tout fait pour ne pas vendre, comme l'auraient souhaité les banquiers, sa participation dans Valeo, seul vrai bijou du groupe. Bien lui en a pris : l'action Valeo qui valait 100 francs fin 1991 aura été vendue finalement 350 francs, si le complément de prix est versé.

COQUILLE VIDE

« Nous avions fait ce qu'il fallait pour que Cerus ait les moyens de conserver Valeo, déclare au *Monde* Michel Cicurel. *C'était la seule façon de bien vendre cette participation. »* Cerus est aujourd'hui une coquille vide mais aux caisses pleines. *« Le produit de la cession de Valeo sera rendu aux actionnaires. Pour le reste Cerus conserve 3 milliards d'actifs dont aucun n'est stratégique. » « Nous allons leur donner environ 100 francs par action en effectuant une réduction de capital »*, poursuit M. Cicurel. L'action Cerus, qui valait 60 francs le 31 décembre dernier, s'était envolée avant de retomber à 132 francs mardi matin, en baisse de 3,7 %.

« Après cette opération, qui interviendra au printemps, le groupe aura un actif net d'environ 90 francs par action. Carlo De Bendetti a fait part au conseil de son intention de conserver Cerus. La société va se redévelopper en France en prenant des participations dans des sociétés dans lesquelles elle aura une valeur ajoutée d'opérateur », affirme M. Cicurel… qui exclut de prendre des participations dans le secteur financier.

Ar. L.

Le rapport Lambert s'en prend aux dysfonctionnements du système bancaire

Il prône la banalisation des livrets défiscalisés

Le groupe de travail de la commission des finances du Sénat, présidé par le sénateur Alain Lambert (UC), a remis, mardi 5 novembre, un rapport sur la situation du système bancaire français. Il préconise la rémunération des dépôts à vue et la tarification de l'ensemble des services bancaires. Le rapport suggère aussi d'abroger le décret sur le temps de travail dans les banques du 31 mars 1937, qui serait remplacé par un régime conventionnel négocié.

« BANQUES, votre santé nous intéresse. » C'est sous ce titre sans ambiguïté que le groupe de travail de la commission des finances du Sénat, présidé par le sénateur Alain Lambert (UC), vient de rendre, mardi 5 novembre, un rapport touffu de 150 pages sur la situation du système bancaire français et les corrections nécessaires à son bon fonctionnement. Un de plus, dira-t-on un peu vite. Depuis un an maintenant, les discours politiques ou corporatistes n'ont pas manqué pour dénoncer pêle-mêle les distorsions de concurrence, le maintien des privilèges ou le danger de la percée sur le marché de nouveaux acteurs comme La Poste ou les caisses d'épargne. En fait, aucun document n'avait détaillé le paysage bancaire français avec autant de soin. Aucun n'avait, surtout, dressé une liste de trente propositions qui viennent bousculer bon nombre de tabous.

Les douze membres du groupe, qui ont planché sur le sujet depuis le 17 janvier 1996, ont opté pour une approche clinique de la situation. Le constat ne peut pas être original : le système bancaire français vient de connaître une crise sans précédent, qui s'est traduite non seulement par une diminution en valeur du produit net bancaire mais aussi par des pertes record pour l'ensemble des banques. Pour les sénateurs, celle-ci est d'origine structurelle. Au cours des années 80, le secteur a connu une suite ininterrompue de réformes (désencadrement du crédit, loi bancaire, décloisonnement des marchés financiers...) : les ajustements nécessaires n'ont pas suivi. Les blocages de nature législative, juridique ou fiscale (article 52 ou décret de 1937) ont donné aux banques un sentiment *« d'immortalité »*, les ont privé de souplesse et font peser sur elles une fiscalité qui les handicapent. Les distorsions de concurrence sont venues se plaquer sur cette situation. *« Elles n'ont joué qu'un rôle macroéconomique mineur. En revanche, elles ont induit une puissante redistribution sectorielle qui les rend insupportables aux acteurs qui n'en bénéficient pas. »*

PROPOSITIONS SANS DÉTOUR

Les propositions ont en revanche le mérite d'être sans détour. Elles s'articulent autour de trois axes : mettre fin aux rigidités normatives touchant l'ensemble du secteur ; harmoniser les conditions d'exercice du métier bancaire ; modifier en profondeur la politique bancaire de l'Etat. Première série : autoriser la rémunération des dépôts à vue et la tarification de l'ensemble des services bancaires. Pour préserver les clients modestes, cette tarification ne devrait intervenir qu'au-delà d'un certain nombre de chèques émis. Le rapport préconise aussi d'abroger le décret sur le temps de travail dans les banques du 31 mars 1937, qui serait remplacé par un régime conventionnel négocié.

Moderniser la fiscalité bancaire fait aussi partie, selon le rapport, des réformes prioritaires : les banques françaises sont les seules au monde à être assujetties à une taxe sur les salaires et soumises à une contribution au titre des institutions financières, qui rapportent respectivement 46 milliards et 2,6 milliards de francs à l'Etat. Leur suppression progressive devrait être envisagée.

Deuxième série de mesures : l'harmonisation des conditions d'exercice. Les caisses d'épargne et La Poste sont en première ligne, notamment en raison du monopole qu'elles détiennent sur la distribution du Livret A. Les sénateurs estiment qu'il faut généraliser la distribution des livrets défiscalisés *« de façon franche et directe »*, tout en réservant les appellations Livret A et Livret bleu (Crédit mutuel) au profit de leurs distributeurs actuels. Pour autant, les sénateurs veulent que cette banalisation ne déséquilibre ni les réseaux distributeurs ni le financement du logement social et ne pénalise pas les petits porteurs de livrets. Pour être réussie, cette généralisation devra donc se faire sur une période de cinq ans, avec un commissionnement différencié suivant l'encours des livrets. C'est le législateur qui aura compétence pour l'affectation des ressources collectées au financement du logement social.

La modification du statut des caisses d'épargne est à l'ordre du jour *(voir ci-contre)*. Quant à La Poste, si les sénateurs estiment qu'il faut *« cantonner ses services financiers à leurs activités actuelles, sans toutefois les restreindre pour des raisons d'aménagement du territoire »*, il faut *« la conduire progressivement vers une fiscalité de droit commun et envisager d'en faire un établissement de place pour les activités qu'elle ne réalise pas pour compte propre, tel que l'octroi de crédit »*.

Enfin, le rapport fustige le rôle de l'Etat tuteur comme de l'Etat banquier. Cessons les *« recapitalisations perfusions »* récurrentes des établissements non viables par un changement de la doctrine d'application de l'article 52 de la loi bancaire, estiment les sénateurs. Il faut privatiser ce qui peut l'être, ce qui implique que l'Etat abandonne tout pouvoir de nomination dans les établissements de crédit privé comme le Crédit foncier. En revanche, il faut étatiser ce qui doit l'être en identifiant de façon précise et transparente des missions de service public que l'Etat continuerait à exercer.

Sans être un brûlot, le rapport Lambert devrait faire grincer plus d'une dent. Le pouvoir politique pourrait s'en saisir pour remettre à plat le système bancaire français.

Babette Stern

« Donner des propriétaires aux Caisses d'épargne »

A partir du moment où les livrets défiscalisés vont être distribués dans l'ensemble des réseaux bancaires, les Caisses d'épargne vont se trouver dans une situation concurrentielle beaucoup plus difficile. C'est d'ailleurs l'objectif des banques commerciales, qui, en dénonçant le monopole du livret depuis des années, ont cherché à affaiblir le réseau de l'Ecureuil, accusé d'être l'un des principaux bénéficiaires des distorsions de concurrence.

Pour permettre aux Caisses d'épargne de faire face à la banalisation du livret A, le rapport Lambert propose à la fois *« d'autoriser les Caisses d'épargne à distribuer des crédits aux grandes entreprises* [elles n'en ont pas le droit] *et de leur donner des propriétaires »*. Non seulement les Caisses d'épargne pourraient distribuer l'ensemble des produits bancaires, mais elles deviendraient un réseau comme les autres avec des propriétaires (actionnaires ou sociétaires). Aujourd'hui, le statut des Caisses d'épargne, considéré comme une *« anomalie »* par le Conseil de la concurrence, fait qu'elles n'appartiennent juridiquement à personne, si ce n'est à la nation. Le rapport Lambert souligne qu'*« il apparaît dans leur propre intérêt d'avoir des propriétaires »* et que *« la culture d'entreprise des Caisses d'épargne les pousse naturellement vers le statut coopératif »*.

COMMENTAIRE

LE MAUVAIS COMBAT DU LIVRET A

La banalisation du Livret A est un serpent de mer. Les banques commerciales la réclament depuis des années, mais les pouvoirs publics n'ont jamais franchi le pas. Le sénateur Alain Lambert l'a fait.

La banalisation du Livret A est de toute façon inéluctable pour se conformer aux directives européennes. Mais croire qu'elle va résoudre à elle seule le problème français des distorsions de concurrence est une erreur. La surabondance de l'offre bancaire en France tient notamment à l'incapacité des pouvoirs publics depuis des années de choisir entre les contraintes économiques et l'aménagement du territoire. En simplifiant, l'Etat doit faire le choix entre d'un côté les emplois de banquiers et de l'autre les emplois de postiers et de membres du personnel des caisses d'épargne. Il n'y a pas de place pour tous et il y en aura encore moins après le lancement de l'Euro.

Dans ce contexte, le Livret A – distribué exclusivement par les Caisses d'épargne et La Poste – a pris aux yeux des banques une dimension symbolique qui n'a plus rien à voir avec son importance économique. Elles vendent depuis longtemps des produits similaires comme le Codevi, le Livret d'épargne populaire et, depuis peu, le Livret jeune. Autant le changement de statut des Caisses d'épargne corrige une aberration, puisque le réseau de l'Ecureuil n'appartient à personne, autant la distribution par tous les établissements du Livret A risque tout au plus d'accentuer son déclin. La décollecte du Livret A, qui finance le logement social, atteint 75 milliards de francs depuis le début de l'année.

Le fait de vendre le Livret A dans de nouvelles agences ne le rendra pas plus populaire. Il en existe 48 millions. Plutôt que de se focaliser et de s'affronter depuis des années sur le symbole du Livret A, les banques et les pouvoirs publics auraient mieux fait de s'attaquer aux racines du problème : la surabondance de réseaux et d'établissements ayant des statuts et des vocations très différents et des stratégies peu adaptées à leur environnement. Le rapport Lambert commence seulement à montrer la voie.

Eric Leser

Le comité d'entreprise d'Alcatel-CIT examine le plan de suppression de 1 636 emplois

« Coup de massue » pour Lannion

LANNION
correspondance

Mardi 5 novembre devait se tenir à Paris la première réunion du comité central d'entreprise d'Alcatel-CIT engageant la procédure de suppression de 1 636 emplois sur environ 9 400 chez le fabricant d'équipements de télécommunications *(voir* Le Monde *du 27 octobre)*. A Lannion (Côtes-d'Armor), l'un des sites, avec Ormes (Loiret), les plus touchés (respectivement 530 et 510 suppressions d'emplois), des débrayages ont été organisés et certaines mairies ont fermé leur porte, car Alcatel-CIT est le plus gros employeur.

« On ne peut plus faire un pas dans la rue. A chaque fois, la même question : "T'es pas dans le lot, au moins ?" Il faut répondre : "Si, j'y suis" », souligne un salarié. *« Le plus grave, c'est la moyenne d'âge. Comment se reclasser à l'extérieur ? Il y a des années, on a vu les autres, plus jeunes, c'était déjà difficile. Alors, nous... »*, indique un autre. *« Nous »*, ce sont eux, et surtout elles, plus nombreuses : quarante-sept ou quarante-huit ans en moyenne. Déjà passées entre les mailles du filet de la crise de la téléphonie – 2 000 emplois perdus –, il y a dix ans.

« ON A REFUSÉ » LES 32 HEURES

La plupart ont découvert l'ampleur du nouveau plan le 26 octobre en lisant *Le Télégramme*. *« On s'est rassuré tout le week-end en se disant "Les syndicats exagèrent peut-être" »*, relève un salarié. *« Le lundi suivant, la réunion d'information syndicale, c'est tout le personnel qui l'a provoquée dès 9 heures,* explique Alain Laëron, de la CFDT. *Quand on leur a montré les chiffres, ils étaient abattus, silencieux. »*

La fermeture d'ici à la fin 1998 de l'unité de production (380 personnes) ? Impensable. Un responsable avait rassuré récemment : *« Ne vous inquiétez pas, il y a du travail pour 97. »* Il avait même ajouté : *« Accrochez-vous, ne donnez pas de motifs à la direction de vous reprocher quoi que ce soit. »* *« Alors, on a suivi,* raconte un ouvrier. *On a même fait des nouveaux produits difficiles, des petites séries. Les autres usines d'Alcatel ne se battaient pas pour les avoir. On s'en est bien sorti, on était content. »*

« Quand on est passé à 35 heures, il y a cinq ans, ça nous a coûté, mais on avait dit "oui" pour embaucher des jeunes. Il y en a eu, mais si peu. Alors, pour les 32 heures, on a refusé. » 32 heures, un mauvais présage ? *« Non, on savait que ça irait mal un jour, mais pas maintenant. Quand un salarié de Cherbourg a été recasé ici, ils lui ont dit : "A Lannion, pas de problèmes, tu iras facilement jusqu'à ta retraite." Il a aujourd'hui quarante-huit ans ! »*

Même scénario pour dix salariés du site d'Ormes. Ou pour un employé d'Optronics, une filiale dont la fermeture est programmée pour février prochain. *« Sa mutation ici à la direction industrielle est effective au 1er novembre »*, ironise la CFDT. Autant de signes contradictoires avec l'annonce d'une fermeture irréversible.

On dénonce cette nouvelle gestion *« purement financière »*. Les ouvriers : *« On ne peut plus échanger de travail entre les usines. »* Les élus locaux : *« Ça ressemble à un coup de tête. »* Malheureusement donné dans ce coin de Bretagne, le Trégor, dont le problème reste de compter déjà nombre d'emplois très qualifiés et pas, ou plus, pour les autres.

« Je veux bien parler, mais n'imprimez pas mon nom. » Témoigner, d'accord, mais anonymement. A chaque entretien, la même crainte justifiée par *« ces deux ans qui restent et qui vont être durs, ils vont en faire craquer plus d'un d'ici là »*. Justifiée encore par le secret espoir de se voir proposer une reconversion, une mutation. *« Même pour quelques années, je suis prête à partir. »*

Même si certains les exhortent *« à sortir du rang pour clamer leur riposte »*, pour l'instant les salariés de Lannion préfèrent attendre les premières propositions. *« Mais si ça ne vient pas, alors là fini le calme, ce sera complètement différent. De toute façon, on n'aura plus rien à perdre. »*

Pascale Grousset

Fusion effective des missiles de Matra et British Aerospace

NOËL FORGEARD, PDG DE MATRA DÉFENSE ESPACE, est devenu PDG du groupe Matra-BAe Dynamics, à la suite de la fusion, officielle depuis le début de novembre, en une même société franco-britannique à parts égales des activités « missiles » de Matra et de British Aerospace (BAe). Avec un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs, un carnet de commandes de 21 milliards de francs et 6 000 salariés des deux côtés de la Manche, le nouveau groupe est le premier fabricant de missiles tactiques (air-sol, air-air, anti-radars, sol-air, anti-navires, anti-chars et contre-mesures électroniques) en Europe. Si la reprise par Matra de Thomson privatisé était confirmée, ce nouvel ensemble inclura les activités « missiles » de la branche « systèmes de détection et missiles » de Thomson-CSF.

DÉPECHES

■ **THOMSON : les syndicats CGC, FO et CFTC** de Thomson et de Matra ont estimé, le 4 novembre, que les deux entreprises *« sont complémentaires et doivent être indissociables »* dans l'électronique spatiale et de défense. Indiquant que le rachat de Thomson Multimédia (téléviseurs) par le groupe sud-coréen Daewoo *« ne donne pas toutes les garanties attendues »*, ils ont suggéré *« d'imaginer une participation majoritaire française ou européenne »*.

■ **SAAB AB : Bengt Haalse, président de la branche défense et aéronautique du groupe suédois,** souhaite, dans un entretien aux *Echos* du 5 novembre, que *« l'Europe implique Saab dans le consortium Airbus »*. Selon le président de Saab, la restructuration du secteur de la défense en Europe passe par *« des liens transnationaux qui ne seront pas centrés sur des programmes mais qui auront une dimension capitalistique »*.

■ **AUTOMOBILE : le marché automobile français** a progressé de 24,7 % en octobre, avec 202 482 voitures neuves vendues. Entre 40 000 et 50 000 immatriculations, cependant, seraient liées aux derniers effets de la prime « juppette », qui a expiré fin septembre. Les prises de commandes ont, elles, fortement baissé. Les marques françaises détiennent 55,4 % du marché, grâce à la progression de Renault (plus 28,7 %) *(Le Monde* du 1er novembre).

■ **FRANCE TELECOM : l'opérateur français** et son allié allemand Deutsche Telekom, dont les présidents ont assuré, le 4 novembre à Paris, que les actions à l'international sont désormais coordonnées, sont en concurrence pour l'acquisition de 20 % à 30 % de la compagnie sud-africaine Telkom.

■ **FRAMATOME : Dominique Dégot, directeur général de Framatome,** estime, dans un entretien au *Figaro* du 5 novembre, que marier le fabricant de chaudières nucléaires au groupe franco-britannique GEC-Alsthom est *« une très mauvaise idée »*. *« Il y a un malaise, une inquiétude profonde du personnel ainsi que des interrogations de nos partenaires. Deux mois après l'annonce du projet, ses promoteurs n'ont toujours pas fait connaître sa finalité. »*

● **NESTLÉ : Yves Barbieux, administrateur délégué** de Nestlé Italie, a annoncé aux syndicats italiens que 1 500 emplois sur 7 100 allaient être supprimés en 1997 et 1998.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alastair Morton, coprésident d'Eurotunnel

Après la publication de l'article intitulé « L'impossible financement privé du "chantier du siècle" » *(Le Monde du 3 octobre), nous avons reçu la lettre suivante d'Alastair Morton, coprésident d'Eurotunnel :*

Je vous écris, au moment où je quitte mes fonctions de coprésident d'Eurotunnel, au sujet d'un article paru dans vos colonnes et qui comportait quatre affirmations inacceptables.

La construction et l'exploitation du tunnel sous la Manche ont été confiées à un pool de banques et de constructeurs en janvier 1986, pour le compte de la future société Eurotunnel, huit mois avant l'arrivée d'André Bénard à Eurotunnel, alors embryonnaire, treize mois avant la mienne. Si les coprésidents, le conseil et la direction d'Eurotunnel se sont trompés en 1987, ce fut de croire que nous pourrions réaliser dans des délais et pour les montants prévus ce que prévoyaient à la fois les contrats de financement et de construction préexistants, la concession déjà signée avec les deux gouvernements et enfin la convention d'utilisation ferroviaire déjà négociée avec les chemins de fer nationaux, appuyés de tout leur poids par les gouvernements.

Dire que les coprésidents d'Eurotunnel ne se préoccupaient pas du coût en cherchant à achever le projet *« coûte que coûte »* et *« multipliaient les concessions aux constructeurs »* est faux. Les constructeurs de TransManche Link (TML) nous ont inlassablement réclamé plus de temps et plus d'argent – par milliards de francs – pour réaliser le projet. Nous les leur avons obstinément refusés. Ainsi TML a accepté en avril 1994 de recevoir 9 milliards de francs de moins que ce qu'il réclamait.

Quant à l'assertion que nous ne nous souciions guère de nos actionnaires, nous avons prouvé pendant sept ans que nous luttions de toutes nos forces et capacités pour défendre passionnément leurs intérêts, non sans remporter des succès. Mais les retards sont un adversaire impitoyable quand les versements d'intérêts dépassent les 15 millions de francs par jour.

J'en viens donc à la quatrième allégation selon laquelle le conseil d'Eurotunnel savait que nous allions au désastre financier lors du lancement de l'augmentation de capital. La notice d'information de mai 1994 mettait explicitement en garde contre les risques et incertitudes pesant sur Eurotunnel. Les projections financières supposaient la rationalisation des services de ferries avant 1995 et la montée en puissance, au rythme prévu, des services le Shuttle et Eurostar.

Aucune de ces deux conditions majeures n'a été remplie. Les débuts d'Eurostar furent très laborieux, tandis que nos grands concurrents maritimes ont, contre toute raison, fait passer de moins de 40 en 1993 à plus de 80 en 1996 leurs départs par jour sur Calais-Douvres. Quant à nous, la réception et le démarrage du Shuttle furent une expérience pénible de janvier 1994 à juillet 1995. La réalisation de nos attentes a donc été retardée.

Le tunnel sous la Manche est un succès en ce sens que de nombreux et grands défis ont été surmontés – malheureusement pas tous – grâce aux efforts de tous ceux qui ont été impliqués. Maintenant la sécurité financière de la société peut être assurée pour au moins sept ans et probablement pour toujours. En dépit de tout, nos actionnaires fidèles ont la possibilité de conserver 55 % du capital d'une entreprise qui aura de la valeur au lieu de détenir 100 % d'une société qui n'aurait plus aucune valeur du fait d'un dépôt de bilan. L'accord de restructuration que Patrick Ponsolle et moi-même avons négocié ensemble est un compromis que nos actionnaires devraient accepter.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 5 novembre en légère baisse. L'indice Nikkei a cédé 0,20 % pour s'inscrire en clôture à 20 592,33 points.

■ LE DOLLAR était en baisse, mardi *lors des premières transactions sur* les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5120 mark, 5,1135 francs et 113,80 yens.

■ L'OR a ouvert en hausse, mardi, *sur le marché international de Hong-kong.* Il cotait 378,65 - 378,95 dollars pour une once, contre 378,35 - 378,65 dollars lundi.

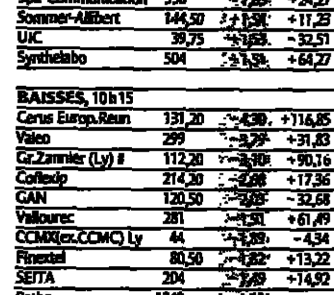
■ LES COURS du pétrole ont reculé, *lundi 4 novembre, sur le marché de* New York. Le prix du baril *light sweet crude*, livraison décembre, a perdu 24 centièmes, à 22,79 dollars.

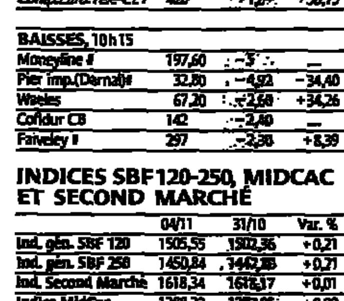
■ LE MONTANT des emprunts obligataires en francs s'est inscrit à 579,5 milliards de francs au cours des *dix premiers mois de l'année,* selon les statistiques établies par Fininfo.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↘ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↘ DAX 30

Progression initiale à Paris


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

LA BOURSE *de Paris* a ouvert en hausse, mardi 5 novembre. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,15 %, à 2 145,38 points.

Les actions françaises étaient insensibles au recul du billet vert, défavorable aux exportations. Les investisseurs restaient toutefois *prudents avant les élections américaines* et l'issue de l'intervention chirurgicale du *président russe* Boris Eltsine.

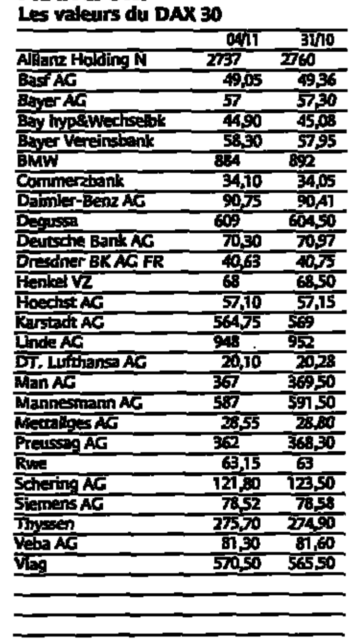
La veille, la Bourse de Paris avait terminé la séance en très légère hausse (+ 0,08 %). Le marché avait été calme, avec un volume de 3 milliards de francs seulement sur le règlement mensuel.

Les gestionnaires s'étaient *contentés d'expédier* les affaires courantes dans une ambiance attentiste avant les *élections américaines*. Si la réélection du président de Bill Clinton a d'ores et déjà été anticipée par les opérateurs, les milieux financiers s'interrogent sur l'issue des élections au Congrès.

En France, le climat économique reste morose. La Caisse des dépôts et consignations estime que le produit intérieur brut devrait progresser d'un modeste 0,3 % au quatrième trimestre. Par ailleurs, le moral des Français a atteint au mois d'octobre le niveau le plus bas depuis la création en mars 1983 de l'indice de l'institut BVA.

Essilor, valeur du jour

L'ACTION ESSILOR a gagné 1,9 % à 1 370 francs lundi 4 novembre à la Bourse de Paris. La valeur a bénéficié des déclarations faites par Jean-Louis Beffa, le président de Saint-Gobain, dans un entretien au *Figaro* qui annonce *vouloir renforcer sa participation* de 21 % dans le capital d'Essilor. Saint-Gobain détient également 30 % de la société Valoptec, qui possède 17,3 % d'Essilor. Depuis le début de l'année, le titre a gagné près de 50 %. Essilor a enregistré une progression de 16,9 % de son chiffre d'affaires au cours des 9 premiers mois de 1996 à 5,737 milliards de francs.


Essilor Intl sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 05/11	Var. % 04/11	Var. % 31/12
CGIP	1200	+4,30	+23,96
CEP Communication	370	+3,48	−8,86
Marine Wendel	473	+3,15	+32,12
Metrologie Inter.	13,65	+2,86	+1,86
Credit National	277	+1,83	−23,05
Bongrain	2100	+1,89	−16,29
Spir Communication	558	+1,63	+24,27
Sommer-Allibert	144,50	+1,58	+11,23
UIC	39,75	+1,53	−32,51
Synthelabo	504	+1,51	+64,27
BAISSES, 10h15			
Cerus Europ.Reun	131,20	−4,30	+116,85
Valeo	299	−3,29	+31,83
Gr.Zannier (Ly) #	112,20	−3,10	+90,16
Coflexip	214,20	−2,88	+17,36
GAN	120,50	−2,03	−32,68
Vallourec	281	−1,91	+61,49
CCMX(ex.CCMC) Ly	44	−1,89	−4,34
Finextel	80,50	−1,82	+13,22
SEITA	204	−1,49	+14,92
Pathe	1340	−1,10	—

VALEURS LES PLUS ACTIVES

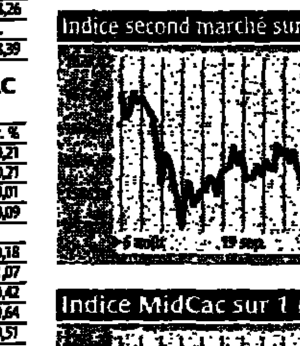
SÉANCE, 10h15	05/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Valeo	177496	52597940,50
Rhone Poulenc A	158163	23973155,10
Cerus Europ.Reun	153780	20363436,50
Elf Aquitaine	47831	19917310
L'Oreal	8542	14808675
LVMH Moet Vuitton	12400	14774260
Eaux (Gle des)	21398	13169479
UAP	117237	12703250,50
Sidel	36092	12353626
Carrefour	4237	12121975

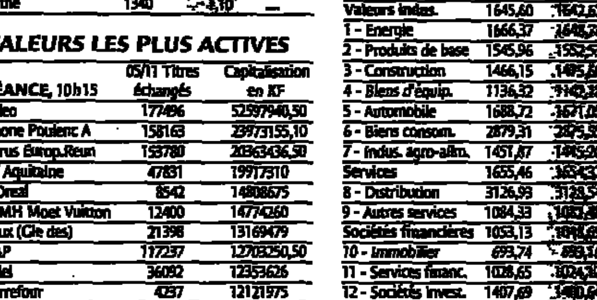
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

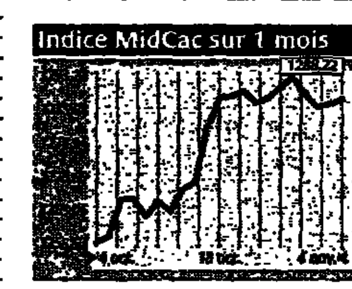
HAUSSES, 10h15	Cours au 05/11	Var. % 04/11	Var. % 31/12
GFI Industries #	680	+4,62	+75,25
M6-Metropole TV	433	+3,98	+5,09
Bricorama #	205	+3,01	—
Trouvay Cauvin #	86,50	+1,76	+45,86
Comp.Euro.Tele-CET	420	+1,69	+56,13
BAISSES, 10h15			
Moneyline #	197,60	−5	—
Pier Imp.(Darnal)#	32,80	−4,92	−34,40
Weeles	67,20	−2,68	+34,26
Cofidur CB	142	−2,40	—
Faiveley #	297	−2,30	+8,39

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/11	31/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1505,55	1502,36	+0,21
Ind. gén. SBF 250	1450,84	1447,83	+0,21
Ind. Second Marché	1618,34	1618,17	+0,01
Indice MidCac	1288,22	1287,05	+0,09
Valeurs indus.	1645,60	1642,67	+0,18
1 - Energie	1666,37	1648,78	+1,07
2 - Produits de base	1545,96	1552,53	−0,42
3 - Construction	1466,15	1475,58	−0,64
4 - Biens d'équip.	1136,32	1142,18	−0,51
5 - Automobile	1688,72	1671,05	+1,06
6 - Biens consom.	2879,31	2875,55	+0,13
7 - Indus. agro-alim.	1451,87	1445,20	+0,46
Services	1655,46	1654,32	+0,07
8 - Distribution	3126,93	3128,54	−0,05
9 - Autres services	1084,33	1082,48	+0,17
Sociétés financières	1053,13	1048,69	+0,42
10 - Immobilier	693,74	693,16	+0,08
11 - Services financ.	1028,65	1024,12	+0,44
12 - Sociétés invest.	1407,69	1400,64	+0,50


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Recul à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 5 novembre en légère baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 0,20 % pour s'inscrire en clôture à 20 592,33 points.

Lundi, Wall Street avait légèrement progressé, à l'issue d'une journée calme, à la *veille* du scrutin présidentiel. L'indice *Dow Jones des valeurs vedettes* avait gagné 19,75 points (+ 0,33 %) à 6 041,68 points. *Sur* le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans avait reculé à 6,66 % contre 6,68 % vendredi.

Les investisseurs étaient restés sur la réserve en raison de l'*incertitude électorale*. Certains experts estiment qu'une victoire des démocrates au Congrès aurait un impact négatif. Bill Clinton – dont la victoire semblait acquise aux yeux des investisseurs – pourrait être tenté de mener une politique *budgétaire moins rigoureuse* que lors de son premier mandat, placé sous le signe de la cohabitation avec les républicains.

Un raz de marée démocrate risquerait également de geler le processus de déréglementation apprécié par les analystes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/11	Cours au 31/10	Var. en %
Paris CAC 40	2142,15	[redacted]	+0,08
New-York/DJ indus.	6022,67	[redacted]	+0,01
Tokyo/Nikkei	20633,10	[redacted]	—
Londres/FT100	3928,60	[redacted]	−0,51
Francfort/Dax 30	2671,86	[redacted]	−0,43
Frankfort/Commer.	934,07	[redacted]	−0,50
Bruxelles/Bel 20	2150,35	[redacted]	+0,40
Bruxelles/Général	1802,16	[redacted]	+0,40
Milan/MIB 30	958	[redacted]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	395,50	[redacted]	−0,35
Madrid/Ibex 35	376,43	[redacted]	+0,19
Stockholm/Affarsal	1671,41	[redacted]	—
Londres FT30	2821,60	[redacted]	+0,06
Hong Kong/Hang S.	12559,40	[redacted]	+0,24
Singapour/Strait t	2075,78	[redacted]	+0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

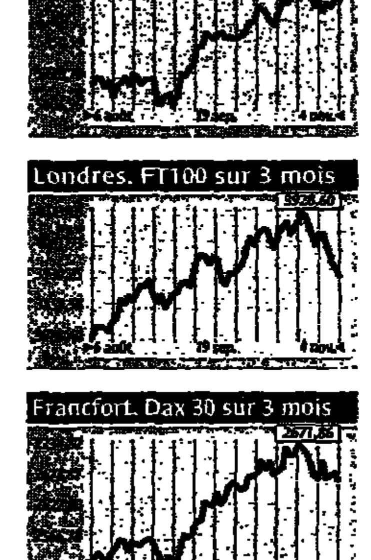
	04/11	31/10
Alcoa	59	59,37
American Express	47,50	47
Allied Signal	67,12	67,12
AT & T	33,75	34,62
Bethlehem	8,50	8
Boeing Co	92,75	91,87
Caterpillar Inc.	70,87	69,50
Chevron Corp.	65,12	65,12
Coca-Cola Co	50,87	50,25
Disney Corp.	66,87	65,50
Du Pont Nemours&Co	94,25	93,75
Eastman Kodak Co	79	79,50
Exxon Corp.	88,37	88,25
Gén. Motors Corp.H	55,62	54
Gén. Electric Co	97,37	96,50
Goodyear T & Rubbe	46,37	45,87
IBM	128,75	127,62
Intl Paper	43	44
J.P. Morgan Co	86,12	86,50
Mc Don Dougl	54,75	53,62
Merck & Co.Inc.	75,25	74
Minnesota Mng.&Mfg	75,50	75,87
Philip Moris	92,87	92,87
Procter & Gamble C	100,50	99
Sears Roebuck & Co	47	47,87
Texaco	97,62	99,75
Union Carb.	42,75	42,50
Utd Technol	130,12	129,50
Westingh. Electric	17,37	17,50
Woolworth	20,87	21,12

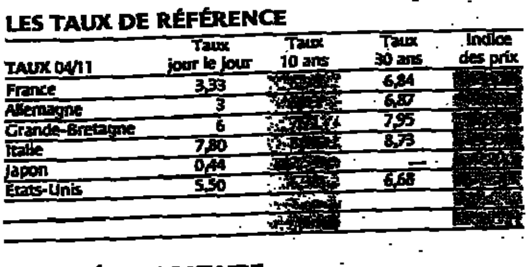
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

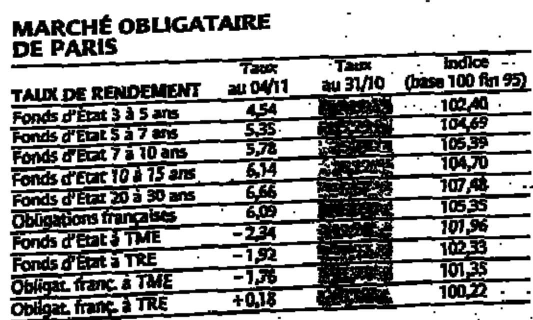
	04/11	31/10
Allied Lyons	4,73	4,73
Barclays Bank	9,56	9,64
B.A.T. industries	4,17	4,22
British Aerospace	11,56	11,65
British Airways	5,49	5,53
British Gas	1,91	1,91
British Petroleum	6,38	6,45
British Telecom	3,73	3,55
B.T.R.	2,50	2,57
Cadbury Schweppes	5,09	5,11
Eurotunnel	0,88	0,87
Glaxo	9,57	9,64
Grand Metropolitan	4,60	4,63
Guinness	4,39	4,40
Hanson Plc	0,78	0,80
Great Ic	5,93	6,12
H.S.B.C.	12,52	12,58
Impérial Chemical	7,72	7,89
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,08	5,12
National Westminst	6,88	6,94
Peninsular Orienta	5,93	6,02
Reuters	7,42	7,64
Saatchi and Saatch	0,99	1,02
Shell Transport	9,65	9,82
Tate and Lyle	4,76	4,73
Univeler Ltd	12,77	12,83
Zeneca	16,44	16,46

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	04/11	31/10
Allianz Holding N	2737	2760
Basf AG	49,05	49,36
Bayer AG	57	57,30
Bay hyp&Wechselbk	44,90	45,08
Bayer Vereinsbank	58,30	57,95
BMW	884	892
Commerzbank	34,10	34,05
Daimler-Benz AG	90,75	90,41
Degussa	609	604,50
Deutsche Bank AG	70,30	70,97
Dresdner BK AG FR	40,63	40,75
Henkel VZ	68	68,50
Hoechst AG	57,10	57,15
Karstadt AG	564,75	569
Linde AG	948	952
DT. Lufthansa AG	20,10	20,28
Man AG	367	369,50
Mannesmann AG	587	591,50
Mettallges AG	28,55	28,80
Preussag AG	362	368,30
Rwe	63,15	63
Schering AG	121,80	123,50
Siemens AG	78,52	78,58
Thyssen	275,70	274,90
Veba AG	81,30	81,60
Viag	570,50	565,50


New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois


Francfort, Dax 30 sur 3 mois

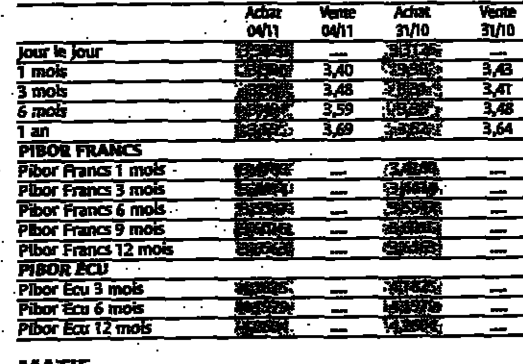
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Légère progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mardi 5 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre progressait de 4 centièmes, à 126,38 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à *5,97 %, soit 0,04 % au-dessous* du rendement de l'emprunt allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, malgré l'annonce d'une progression plus forte que prévu (+ 1,9 %) des dépenses de construction au mois d'octobre. Les rendements à trente ans s'étaient détendus à 6,66 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,33	[redacted]	6,84	[redacted]
Allemagne	3	[redacted]	6,87	[redacted]
Grande-Bretagne	6	[redacted]	7,95	[redacted]
Italie	7,80	[redacted]	8,73	[redacted]
Japon	0,44	[redacted]	—	[redacted]
Etats-Unis	5,50	[redacted]	6,68	[redacted]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/11	Taux au 31/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,54	[redacted]	102,40
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,35	[redacted]	104,69
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,78	[redacted]	105,39
Fonds d'Etat *10 à 15 ans*	6,14	[redacted]	104,70
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,66	[redacted]	107,48
Obligations françaises	6,09	[redacted]	105,35
Fonds d'Etat à TME	−2,34	[redacted]	101,96
Fonds d'Etat à TRE	−1,92	[redacted]	102,33
Obligat. franç. à TME	−1,76	[redacted]	101,35
Obligat. franç. à TRE	+0,18	[redacted]	100,22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 04/11	Vente 04/11	Achat 31/10	Vente 31/10
Jour le jour	[redacted]	—	[redacted]	—
1 mois	[redacted]	3,40	[redacted]	3,43
3 mois	[redacted]	3,48	[redacted]	3,41
6 mois	[redacted]	3,59	[redacted]	3,48
1 an	[redacted]	3,69	[redacted]	3,64
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—

MATIF

Échéances 04/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	48211	[redacted]	126,42	[redacted]	126,34
Mars 97	4333	[redacted]	126,38	[redacted]	126,30
Juin 97	732	[redacted]	125,16	[redacted]	125,08
Sept. 97	—	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	13732	[redacted]	96,46	[redacted]	96,44
Mars 97	10301	[redacted]	96,37	[redacted]	96,35
Juin 97	3318	[redacted]	96,30	[redacted]	96,28
Sept. 97	3176	[redacted]	96,20	[redacted]	96,18
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	854	[redacted]	93,90	[redacted]	93,78
Mars 97	—	[redacted]	—	[redacted]	93,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	5679	[redacted]	2151	[redacted]	2147
Déc. 96	699	[redacted]	2152,50	[redacted]	2151,50
Janvier 97	75	[redacted]	2159	[redacted]	2157
Mars 97	1	[redacted]	2159,50	[redacted]	2168,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,1175	↘ 1,5109	↗ 113,8100	↗ 3,3819	↗ 8,3865

Repli du dollar face au mark

LE DOLLAR était en baisse, mardi matin 5 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5120 mark, 5,1135 francs et 113,80 yens. Le dollar était pénalisé par les *craintes d'un raz-de-marée démocrate* lors des élections présidentielle et législatives. Dans le cas où le parti de Bill Clinton remporterait la majorité au Congrès, le président risquerait de relâcher la discipline budgétaire. Les analystes s'interrogent également sur la poursuite de la politique de dollar fort, une fois passée l'échéance présidentielle, certaines voix commençant à s'élever, dans les milieux industriels américains pour dénoncer la vigueur du dollar face au yen. Affecté par la faiblesse du billet vert, le franc cédait du terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3840 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/11	% 31/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1900	+0,20	326	350
Ecu	6,4850	+0,15	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1175	+0,21	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,4155	+0,21	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,6700	+0,20	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3670	−0,10	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88	+0,09	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,3945	+0,85	7,9800	8,7300
Gde-Bretagne (1 L)	8,3865	+0,37	7,9200	8,7700
Grèce (100 drach.)	2,1450	+0,16	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,5900	+0,32	72	82
Suisse (100 F)	403,4600	−0,67	389	413
Norvège (100 k)	80,3000	+0,31	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0610	+0,20	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0155	+0,26	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8325	+0,52	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,5228	+0,65	4,2900	4,6400
Finlande (mark)	112,7000	[illegible]	106,5000	117,5000

PARITES DU DOLLAR

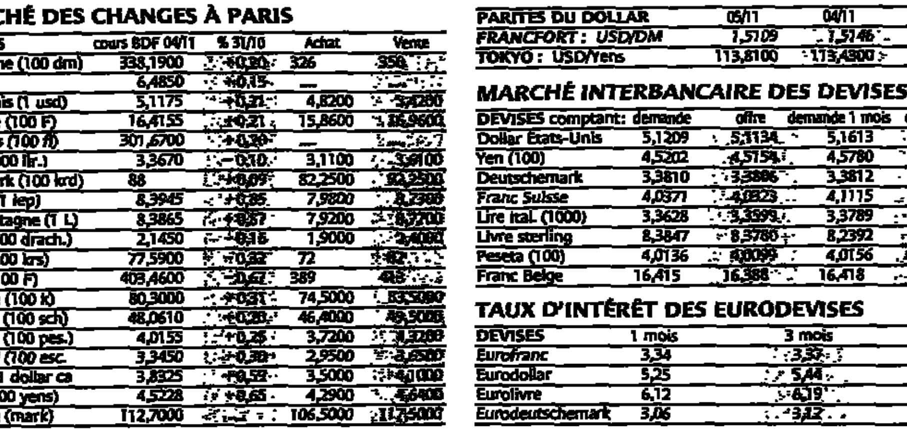
PARITES DU DOLLAR	05/11	04/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5109	1,5146	−0,24
TOKYO : USD/Yens	113,8100	113,4300	+0,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1209	5,1134	5,1613	5,1593
Yen (100)	4,5202	4,5154	4,5780	4,5730
Deutschemark	3,3810	3,3806	3,3812	3,3814
Franc Suisse	4,0371	4,0323	4,1115	4,1075
Lire ital. (1000)	3,3628	3,3599	3,3789	3,3760
Livre sterling	8,3847	8,3780	8,2392	8,2350
Peseta (100)	4,0136	4,0099	4,0156	4,0139
Franc Belge	16,415	16,388	16,418	16,410

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,44	5,47
Eurolivre	6,12	6,19	6,31
Eurodeutschemark	3,06	3,12	3,06

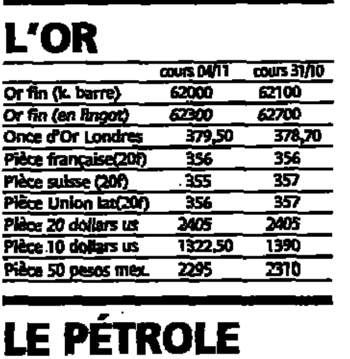


L'OR

	cours 04/11	cours 31/10
Or fin (k. barre)	62000	62100
Or fin (en lingot)	62300	62700
Once d'Or Londres	379,50	378,70
Pièce française(20f)	356	356
Pièce suisse (20f)	355	357
Pièce Union lat(20f)	356	357
Pièce 20 dollars us	2405	2405
Pièce 10 dollars us	1322,50	1390
Pièce 50 pesos mex.	2295	2310

LE PÉTROLE

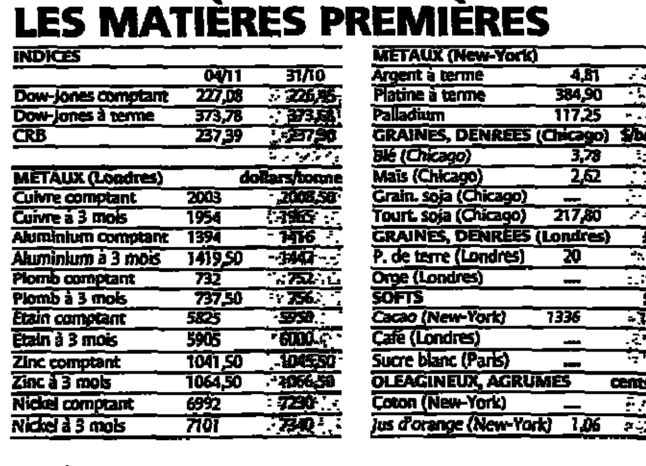
En dollars	cours 04/11	cours 31/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/11	31/10
Dow-Jones comptant	227,08	226,85
Dow-Jones à terme	373,78	373,68
CRB	237,39	237,90
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2003	2008,50
Cuivre à 3 mois	1954	1965
Aluminium comptant	1394	1416
Aluminium à 3 mois	1419,50	1442
Plomb comptant	732	752
Plomb à 3 mois	737,50	756
Étain comptant	5825	5950
Étain à 3 mois	5905	6000
Zinc comptant	1041,50	1045,50
Zinc à 3 mois	1064,50	1066,50
Nickel comptant	6992	7230
Nickel à 3 mois	7101	7340

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,81	4,84
Platine à terme	384,90	384,90
Palladium	117,25	112
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,78	3,76
Maïs (Chicago)	2,62	2,67
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	217,80	225
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	20	32,50
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1336	1356
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,06	1,05



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 NOVEMBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS

+0,40 %
CAC 40 :
2150,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	916	—	—	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	790	790	—	51,99
Renault (T.P.)	1596	1597	+ 0,06	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	1645	—	—	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1191	1191	—	85,41
Thomson S.A (T.P)	1015	—	—	51,64
Accor	640	642	+ 0,31	20
AGF-Ass.Gen.France	153,80	154,50	+ 0,45	3,75
Air Liquide	779	780	+ 0,12	14
Alcatel Alsthom	430,20	430,20	—	8
Cred.Fon.France	69,10	69,10	—	28
Credit Local Fce	439,80	439	- 0,18	13,90
Credit Lyonnais CI	138	137	- 0,72	10
Credit National	272	277	+ 1,83	13,50
CS Signaux(CSEE)	237	238,80	+ 0,75	5
Damart	4140	4150	+ 0,24	65
Danone	699	702	+ 0,42	16
Dassault-Aviation	1038	1036	- 0,19	8,50
Dassault Electro	434	435	+ 0,23	4,30
Dassault Systemes	227,50	228,20	+ 0,30	—
De Dietrich	211,50	212,90	+ 0,66	6,50
Degremont	390,20	395	+ 1,23	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,35	40,15	- 0,49	—
DMC (Dollfus Mi)	136	135	- 0,73	4
Dynaction	129,10	129,20	+ 0,07	3
Eaux (Gle des)	613	616	+ 0,48	11,25
Effage	235,50	235,50	—	28,80
Elf Aquitaine	415	416,70	+ 0,40	13
Eramet	241,50	242	+ 0,20	6,60
Eridania Beghin	809	805	- 0,49	33
Essilor Intl	1370	1390	+ 1,45	13,58
Essilor Intl ADP	1025	1040	+ 1,46	14,30
Esso	520	519	- 0,19	8
Eurafrance	2234	2246	+ 0,53	48
Euro Disney	10,30	10,40	+ 0,97	0,68
Europe 1	1102	1115	+ 1,17	19
Eurotunnel	7,35	7,40	+ 0,65	—
Ciments Fr.Priv.B	170,30	172	+ 0,99	17,50
Cpe France Ly #	635	635	—	2
Clarins	695	699	+ 0,57	7
Club Mediterranee	314,90	312	- 0,92	4,50
Coflexip	220,10	214,20	- 2,68	3,30
Colas	611	614	+ 0,49	25
Comptoir Entrep.1	9,40	9,40	—	7,50
Comptoir Moder.	2475	2500	+ 1,01	22
CPR	405,60	404	- 0,39	20
Lagardere	160,50	159,30	- 0,74	5
Lapeyre	252	252,50	+ 0,19	5
Lebon	193	—	—	7
Legrand	893	894	+ 0,11	4,30
Legrand ADP	548	548	—	6,88
Legris indust.	199	202	+ 1,50	4
Locindus	730	740	+ 1,36	70,50
L'Oreal	1723	1734	+ 0,63	13,30
LVMH Moet Vuitton	1186	1191	+ 0,42	13,75

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
United Technol. #	658	665	+ 1,06	2,37
Vaal Reefs #	398	—	—	11,47
Volkswagen A.G #	2083	2095	+ 0,57	14,86
Volvo (act.B) #	104	—	—	2,16
Western Deep #	162	163	+ 0,61	3,72
Yamanouchi #	103,80	102,40	- 1,34	0,35
Zambia Copper	6,80	6,80	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 5 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,099
CEPME 8,5% 88-97CA	103,05	3,027
CEPME 9% 89-99 CA#	—	1,997
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,405 o
CFD 9,7% 90-03 CB	—	7,341
CFD 8,6% 92-05 CB	117,31	6,391
CFF 10% 88-98 CA#	110,25	0,466 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	104,18	0,888
CFF 10,25% 90-01CB#	118,50	6,684
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,41	3,999
CLF 9%88-93/98 CA#	—	6,910
CNA 9% 4/92-07	—	4,636 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	115,92	3,110
CRH 8,5% 10/87-88#	109,37	5,775 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	6,274
EDF 8,6% 92-04 #	—	5,019
Emp.Etat 6%93-97 #	101,63	1,890
Finansder 9%91-06#	120,78	8,557
Finansd.8,6%92-02#	115,65	6,720
Floral9,75% 90-99#	—	2,858
OAT 8,5% 87-97CA#	102,94	3,167
OAT 9,90%85-97 CA#	106,45	8,955 o
OAT 88-96 TME CA#	—	4,504
OAT 9/85-98 TRA	—	0,603 o
OAT 9,50%88-98 CA#	108,78	3,540
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	3,113 o
OAT 8,125% 89-99 #	109,38	3,717
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,240
OAT 85/00 TRA CA#	106,92	1,003 o
OAT 10%5/85-00 CA#	117,47	4,521
OAT 89-01 TME CA#	104,52	4,504
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,52	3,105 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	121,55	0,326 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	121,70	4,388
SNCF 8,8% 87-94CA	109,17	6,732 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	961	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.
Arbel		115
Bains C.Monaco		500
B.N.P.Intercont.	◆	465
Bidermann Intl	◆	110
B T P (la cie)	◆	7,60
Centenaire Blanzy	◆	365
Champex (Ny)	◆	17
CIC Un.Euro.CIP		331
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1865
Concorde-Ass Risq	◆	900
Darblay	◆	405
Didot Bottin	◆	840
Eaux Bassin Vichy	◆	3600
Ecia		696
Ent.Mag. Paris	◆	1230
Fidei		30
Finalens	◆	345
F.I.P.P.	◆	109
Fonciere (Cie)	◆	509
Fonciere Euris	◆	215
Foncina #	◆	430
France I.A.R.D.	◆	1086
France S.A.		1255
From. Paul-Renard	◆	
Genefim	◆	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	158,20
Commerzbank AG	115	115
Fiat Ord	16,80	16,80
Gevaert	325	325
Gold Fields South	136	136
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,20	42,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 5 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	50,10	50,10
AFE #		528	530
Aigle #		170	170
Albert S.A (Ns)	◆	130	130
Altran Techno. #		1534	1520
Montaignes P.Gest.	◆	720	720
Assystem #	◆	440	440
Bque Picardie (Li)	◆	582	582
Bque Tarneaud(B)#	◆	234,90	234,90
Bque Vernes	◆	149	148
Beneteau #	◆	574	574
B I M P.	◆	58,75	58,75
Boiron (Ly) #		589	576
Boisset (Ly)#	◆	252,90	252,90
But S.A.		289,90	293
Cardif SA		740	735
C.E.E #	◆	200	200
CEGEP #	◆	250	250
Cermex # (Ly)	◆	350	350
CFPI #		285,50	280
Change Bourse (M)		260,10	263
Christ.Dalloz #	◆	1620	1620
CNIM CA#		175	173,10
Codetour	◆	297,90	297,90
Comp.Euro.Tele-CET		413	420
Confiandey S.A.	◆	254,80	254,80
C.A.Haute Normand		342	341
C.A. Paris IDF		785	785
C.A.Ille & Vilaine		342	341
C.A.Morbihan (Ns)		326,90	327
C.A.du Nord (Li)		528	527
C.A. Oise CCI	◆	271	271
Creeks	◆	24	24
Devanlay	◆	455	455
Devernois (Ly)	◆	456	456
Ducros Serv.Rapide	◆	53	53
Ecco Trav.Tempo Ly		530	529
Europ.Extinc.(Ly)#	◆	300	300
Europ Propulsion	◆	482	482
Expand s.a	◆	311	311
Factorem	◆	690	690
Faiveley #		304	297
Finacor	●	82	82
Fininfo	●	525	525
Fructivie		630	630
Gautier France #		260,90	260,90

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15

MARDI 5 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		110	110
Coil		217	217
Electronique D2	◆	491,80	491,80
FDM Pharma n.		196	194,90
Genset		257	257,10
High Co.		225	230
Infonie		128	120
Joliez-Regol		92,50	91
Mille Amis		99,85	99,85
Picogiga		145,50	146
Proxidis		45,30	44,20
Stelax	◆	4,63	4,63

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

MARDI 5 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	720	720
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	65	66
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	198,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		121,32	115,54
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2466,60	2430,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9564,54	9564,54
Arbitr. Premiere		9452,28	9358,69
Arbitr. Sécurite		17547,39	17460,05
BNP			
Antigone Trésorerie		566938	566938
Natio Court Terme		13926	13926
Natio Court Terme2		378176	378176
Natio Epargne		2231,31	2209,22
Natio Ep. Capital C/D		16269,97	16108,88
Natio Ep. Croissance		2372,24	2325,73
Natio Ep. Obligations		223,62	219,24
Natio Epargne Retraite		139,16	136,43
Natio Epargne Trésor		10935,24	10913,41
Natio Epargne Valeur		565,11	554,03
Natio France Index		1148,43	1125,91
Natio Immobilier		1224,57	1200,56
Natio Inter	◆	1904,22	1866,88
Natio Monétaire C/D		5395,92	5395,92
Natio Opportunités		161,81	158,64
Natio Patrimoine		1523,55	1493,71
Natio Perspectives		1274,17	1249,19
Natio Placements C/D		77381,81	77381,81
Natio Revenus		1117,77	1106,70
Natio Securité		11729,38	11729,38
Natio Valeurs		1075,18	1054,10
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedem		90541,91	90541,91
Oblig. très caté.		244,89	241,27
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		660,63	641,39
Le Livret Portefeuille D		881,25	855,58
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2245,15	2240,67
Patrimoine Retraite C		304,39	298,42
Sicav Associations C		2387,37	2387,37
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19260,62	19260,62
Mutual. dépôts Sicav C		18787,13	18766,36
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Actions Futur D		216,39	212,15
Écur. Capicourt C		226,93	226,93
Écur. Capitalisation C		235,56	235,56
Écur. Distrimonetaire D		10401,58	10401,55
Écur. Expansion C		81248,20	80924,50
Écur. Géovaleurs C		2916,99	2859,79
Écur. Investis. D		175,05	174,56
Écur. Monepremière		11108,80	11108,80
Écur. Monétaire C/D		12833,30	12833,30
Écur. Tresorerie C/D		315,54	315,54

Ecur. Trimestriel D — Eparcourt-Sicav D — Geoptim C — Geoptim D — Horizon C — Prevoyance Ecur. D

Fonds communs de placements
Ecur. Capipremière C — Ecur. Securipremière C — Ecur. Sensipremière C

CRÉDIT AGRICOLE
Amplia — Atout Amerique — Atout Asie — Atout Futur C — Atout Futur D — Coexis — Dieze — Elicash — Epargne-Unie — Eurodyn — Indicia — Moné.JC — Moné.JD — Oblifutur — Oraction — Revenu-Vert — Sevéa — Synthesis — Uni Foncier — Uni France — Uni Garantie C — Uni Garantie D — Uni-Regions — Univar C — Univar D — Univers Actions

Créd.Mut.Ep.J	22582,94	22582,94
Créd.Mut.Ep.long.T.	241,11	234,66
Créd.Mut.Ep.Monde	1244,86	1231,56
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1790,60	1755,49
Créd.Mut.Ep.Quatre	1113,42	1091,69

SOCIETE GENERALE

Actimonétaire C	37368,09	37368,09
Actimonétaire D	30427,90	30427,90
Cadence 1 D	1072,81	1062,19
Cadence 2 D	1075,48	1064,83
Cadence 3 D	1063,69	1053,16
Capimonétaire C	404,29	403,39
Capimonétaire D	375,65	375,27
Sogeoblig C	8811,79	8724,54
Interoblig C	6700,37	6684,83
Intersélection France D	588,18	576,65
S.G. France opport. C	1705,64	1672,20
S.G. France opport. D	1644,82	1612,57
Sogenfrance C	1497,14	1467,78
Sogenfrance D	1381,68	1354,59
Sogépargne D	301,81	298,82
Soginter C	1804,77	1769,38
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1207,24	1183,57
Sogeliance D ◆	1666,72	1650,22
Sogenfrance Tempo D ◆	147,88	147,28

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

VOILE Dès leur première journée au grand large, *lundi* 4 novembre, dans le golfe de Gascogne, les concurrents du Vendée Globe ont *rencontré* des vents violents et une mer dure, qui a mis à rude épreuve le matériel. ● UN DÉMATAGE a contraint Didier Mundutéguy, sur *Club-60°-Sud*, à faire demi-tour et à rentrer aux Sables-d'Olonne sous gréement de fortune. ● LE BRITANNIQUE Tony Bullimore, skipper de *Global-Challenger*, avait dû lui aussi, quelques heures plus tôt, remettre le cap sur le port de départ afin de réparer un pilote automatique défaillant. ● LES INNOVATIONS techniques des bateaux des favoris confèrent légèreté et vitesse à des voiliers qui devront aussi prouver leur fiabilité tout au long de ce périple de plus de cent jours. L'expérience du Vendée Globe devrait servir à la conception des futurs bateaux de plaisance.

Les voiliers de demain font leurs preuves dans la course autour du monde

Le Vendée Globe permet d'expérimenter dans des conditions difficiles, comme celles que rencontrent les concurrents dans le golfe de Gascogne, les innovations qui seront ensuite adaptées aux bateaux de plaisance

LES SABLES-D'OLONNE
de notre envoyé spécial

Certains les surnomment les « pelles à feu ». Avec leurs carènes plates, leurs immenses tableaux arrières, ces 60 pieds (18,28 mètres) ressemblent plus à de gigantesques planches à voile qu'à des voiliers traditionnels. On parle de bateaux de la « nouvelle génération », un peu comme on dit « génération glisse ». Dimanche 3 novembre, cinq de ces bateaux étaient au départ de la troisième édition du Vendée Globe, le tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance.

VOILE

Quatre ont été dessinés par les mêmes architectes : *PRB* d'Isabelle Autissier, *Aquitaine-Innovations* d'Yves Parlier, *Groupe-LG 2* de Gerry Roufs et *Geodis* de Christophe Auguin sont des plans Finot-Conq. Avec *Budapest* du Hongrois Nandor Fa, qui y ressemble étrangement, ils sont les favoris d'une course qui doit les conduire, pendant plus de trois mois sur les mers les plus dures du globe (*Le Monde* du 2 novembre). Leur ligne et, pour certains, quelques innovations audacieuses leur confèrent une impression de fragilité. Le gros temps rencontré dès les premières heures de course dans le golfe de Gascogne devait être un premier test sérieux.

Pour Jean-Marie Finot, le fondateur du groupe d'architectes navals qui porte son nom, l'objectif de sécurité absolue était primordial quand il s'est mis devant sa planche de travail et ses ordinateurs pour dessiner ces quatre bateaux. La même priorité de fiabilité l'avait inspiré pour *Generali Concorde*, *Bagages Superior* et *Groupe Sceta*. Alain Gautier avait amené le premier à la 6e place du Vendée Globe en 1990, il avait remporté avec *Bagages Superior* la deuxième édition de l'épreuve en 1993, dont Yves Parlier avait pris la 4e place sur le dernier rebaptisé *Cacolac d'Aquitaine*.

Ces deux bateaux ont repris la mer pour cette course sous le nom de *Café Legal-Le goût* avec Eric Dumont et de *Crédit immobilier de France* avec Marc Thiercelin. *« Pour le Vendée Globe comme pour le BOC, la règle est simple : faire des bateaux capables de boucler le tour du monde*, explique Jean-Marie Finot. *Le reste, c'est-à-dire qu'ils aillent vite et qu'ils fassent gagner leur skipper est secondaire. Car je ne supporterais pas que l'un d'entre eux ne puisse revenir aux Sables-d'Olonne. Comme je me sens responsable de la sécurité des personnes qui naviguent sur l'un des 27 000 voiliers de croisière ou de course que j'ai dessinés. »*

PRIORITÉS

« Arriver, c'est déjà une victoire », dit l'architecte avec l'expérience des précédents tours du monde, qui ont toujours laissé en cours de route la moitié des concurrents.

Alors, Jean-Marie Finot a imposé ses priorités avec ses commanditaires. Il les a contraints de prendre les matériaux les plus résistants, quel qu'en soit le coût. *« Nous n'avons pas voulu faire* Groupe-LG 2 *en fibre de verre, cela aurait été un retour en arrière. Et en discutant avec les fournisseurs, nous avons obtenu du carbone à des prix intéressants. Pour* PRB *et* Aquitaine-Innovations, *nous avons abandonné les deux couches en sandwich autour d'un nid d'abeille pour le carbone monolithique, c'est-à-dire des tissus préimprégnés de résine et cuits au four. Le gain de rigidité et de résistance, mais aussi de poids est considérable : 2,8 tonnes pour la coque au lieu de 5 tonnes en aluminium ou 3,5 tonnes en tissu de verre. »*

Jean-Marc Finot a dessiné des carènes larges et plates, aux lignes tendues : *« Avec les gains de poids, on peut leur donner plus de volume à l'avant pour les empêcher d'enfourner dans les plus grosses vagues. Mais ce sont de faux bateaux larges. Pour 5,80 mètres au maître-bau* [la principale poutre transversale], *ils n'ont que 2,50 mètres immergés. L'arrière large est dicté par la forme générale de la coque. Le reste est là pour tenir plus de toile dans le gros temps. Pour le confort du skipper, le bateau doit être stable. Il faut qu'il file sa route le plus droit possible et qu'il soit en même temps facile à manœuvrer par un seul homme. »*

Avec les nouvelles lignes, les bateaux sont beaucoup plus rapides. *« Ce gain est évidemment appréciable dans des conditions de vent moyennes, mais surtout dans les tempêtes*, explique Jean-Marie Finot. *La vitesse est un facteur de sécurité. Si le skipper arrive à garder un peu de toile, il se sortira plus vite de conditions difficiles. »*

LE COÛT DU POIDS

Les quilles pendulaires et orientables de *Geodis* et de *PRB*, comme celle de *Budapest*, doivent permettre de limiter la gîte sans alourdir le bateau avec des ballasts. *« Chaque kilo gagné dans le gréement permet d'économiser quatre fois plus dans la quille*, explique Jean-Marie Finot. *Pour les aménagements, nous expliquons aux marins qu'une douche chaude, ou que des toilettes fermées ont un coût en heures de traversée. Un enrouleur de foc supplémentaire correspond à deux jours de plus en course. »*

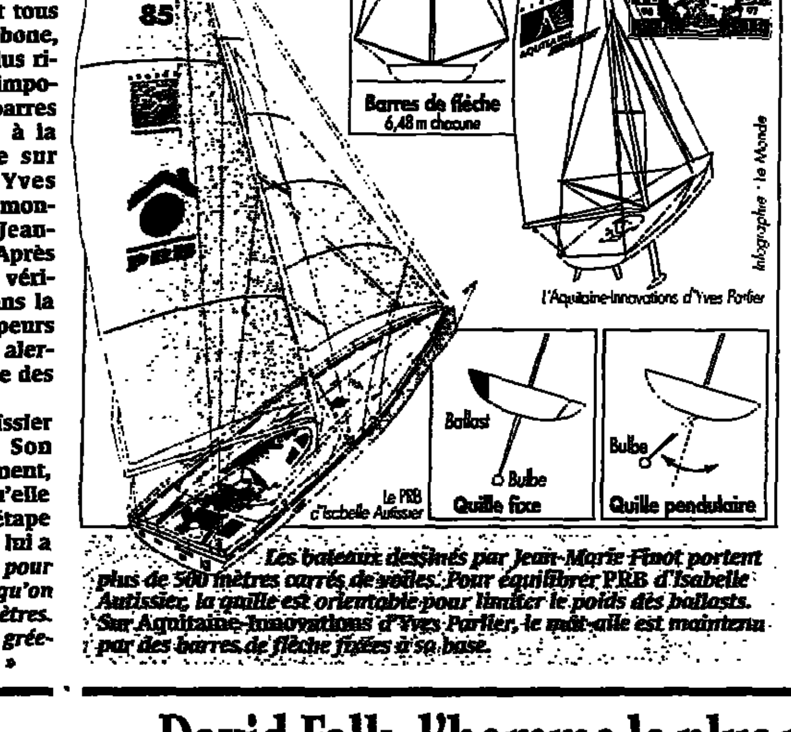
Les recherches sur les bateaux du Vendée Globe vont servir à dessiner les voiliers de croisière de demain. Ils préparent une navigation très différente de celle pratiquée jusqu'à maintenant. *« Nos bateaux sont à leurs prédécesseurs ce que le funboard est à la planche à voile*, explique Yves Parlier. *Ils déjaugent et planent au-dessus de l'eau grâce à la forme de leur carène et à la puissance de leur gréement. »*

Ces sensations de glisse, ce plaisir de laisser filer leurs bateaux au-dessus des vagues, préfigurent la navigation de plaisance de demain.

Gréements innovants

Sur les bateaux du Vendée Globe, les gréements font tous appel à des fibres de carbone, matériau plus solide et plus rigide que le métal. Pour imposer son mât-aile et des barres de flèche de 6,50 mètres à la base du mât orientable sur *Aquitaine-Innovations*, Yves Parlier a cependant dû se montrer convaincant face à Jean-Marie Finot, l'architecte. Après la rupture de l'une de ces véritables élytres, en juin, dans la Transat anglaise, des palpeurs ont été mis en place pour alerter le skipper sur la fatigue des pièces.

Pour *PRB*, Isabelle Autissier s'est montrée prudente. Son démâtage et son chavirement, en décembre 1994, alors qu'elle avait gagné la première étape du dernier BOC Challenge, lui a servi de leçon : *« J'ai opté pour un mat de 25 mètres, alors qu'on pouvait aller jusqu'à 36 mètres. Et pour toutes les pièces du gréement, on a pris du costaud. »*



Les bateaux dessinés par Jean-Marie Finot portent plus de 500 mètres carrés de voiles. Pour équilibrer PRB d'Isabelle Autissier, la quille est orientable pour limiter le poids des ballasts. Sur Aquitaine-Innovations d'Yves Parlier, le mât-aile est maintenu par des barres de flèche fixées à sa base.

Premières avaries

Didier Mundutéguy (*Club-60° Sud*) a démâté, lundi 4 novembre, en fin d'après-midi dans le golfe de Gascogne, où les concurrents affrontaient un vent violent et contraire. L'accident est survenu dans un grain violent, les rafales atteignant 50 nœuds (environ 90 km/h). La coque du bateau a violemment tapé dans une vague, et le mât s'est brisé. Le navigateur, qui n'est pas blessé, a expliqué qu'il devait dégager le mât, toujours accroché à la coque par les haubans avant de monter un gréement de fortune pour rentrer aux Sables-d'Olonne. *« Si je trouve de l'argent, je referai un autre mât*, a dit Didier Mundutéguy, qui n'a pas caché son désarroi. *Sinon je serai obligé d'abandonner. »* Le Britannique Tony Bullimore (*Global-Challenger*) fait, lui, demi-tour vers les Sables-d'Olonne pour réparer son pilote automatique avant de reprendre le départ.

Christophe de Chenay

Nordine Mouchi oublie les JO pour découvrir la boxe professionnelle

NORDINE MOUCHI n'a pas une minute à perdre. C'est un boxeur pressé. *Atlanta, les Jeux olympiques*, les derniers feux de l'amateurisme sont déjà loin. Il a oublié l'Amérique. Tout comme la déception d'avoir failli dans la chasse à la médaille et le douloureux sentiment d'être rentré bredouille, battu en quarts de finale. Pourquoi *s'attarder sur ces misères* ?

Déjà, il court après la gloire, son ambition sprinte à nouveau entre les cordes. Mouchi, « la Mouche », a rejoint les rangs professionnels dans la catégorie des super-légers, premier d'entre les amateurs olympiques à entrer dans la carrière. A *Levallois*, pour ses *débuts*, samedi 2 novembre, il a vite expédié son affaire. Dès la première reprise, Mark Piette, belge et inconnu, est tombé. L'arbitre l'a sagement renvoyé dans son coin. Et Nordine Mouchi a pris la pose. Le vainqueur s'est offert aux flashes des photographes mimant les gestes des plus grands, ceux auxquels il espère ressembler un jour.

« UN PROFIL INTÉRESSANT »

Car le jeune boxeur de vingt-quatre ans n'est pas du genre à jouer les garçons timides. Il en dit, il en rajoute, mais toujours avec le sourire, ou le clin d'œil qui fait mouche. Histoire de confirmer à sa manière *le pronostic* de Dominique Nato, son entraîneur de l'équipe de France amateur, qui suit ses premiers pas chez les professionnels.

« Mouchi n'est pas seulement un boxeur à l'énorme potentiel physique, affirme le technicien, *il a aussi un profil intéressant au niveau de la communication. »* C'est sans doute pour cela que Michel et Louis Acariès, organisateurs tout-puissants de la boxe en France, ont décidé de le prendre sous contrat. Il en retire l'assurance de combattre régulièrement, d'apprendre au mieux son métier.

Le *« guerrier »*, vanté par Dominique Nato, a besoin de canaliser sa rage. Il doit apprendre les ficelles de la boxe pro, s'initier aux secrets de la tactique. Chez les amateurs, il s'agit d'abord de foncer. L'adversaire n'a que trois reprises pour rendre raison. Il faut le bousculer au plus vite, déborder sa défense.

« Les professionnels sont comme des diesels, remarque Nordine Mouchi, *ils prennent leur temps pour démarrer. »* Il n'a pourtant pas tout à fait coupé avec son passé amateur. Il s'entraîne encore à l'Insep, croisant les gants avec la nouvelle génération de l'équipe de France dans les gymnases du bois de Vincennes. *« On lui assure ainsi un déroulement de carrière sain, on ne l'abandonne pas, livré à lui-même »*, commente Dominique Nato. *« Monsieur Nato et moi, c'est une histoire de six ans, il me connaît mieux que moi-même »*, ajoute Mouchi en guise d'acquiescement.

Christophe Mendy, grand espoir chez les poids lourds, n'a pas eu la même sagesse. Il était lui aussi à *Atlanta*. Il a *lui aussi échoué* au pied du podium. Il a lui aussi voulu se lancer dans le professionnalisme, nanti d'une flatteuse réputation de boxeur doué.

Dans son désir de bien faire, il s'est précipité, a signé plusieurs contrats aux Etats-Unis qui le lient à *différents* promoteurs. Aujourd'hui, il attend toujours pour remonter sur le ring. Nordine Mouchi n'a, quant à lui, que des soucis de boxeur. S'entraîner, combattre, récupérer. Il souhaite participer à sept ou huit réunions pour sa première année. Ensuite, il s'attaquera au titre de champion de France. A toute vitesse.

Pascal Ceaux

David Falk, l'homme le plus puissant du basket américain

ATLANTA
correspondance

Le 15 juillet dernier, le basketteur professionnel Dikembe Mutombo assistait à Atlanta à l'entraînement de l'équipe olympique féminine du Zaïre, son pays natal, lorsque le signal électronique de son *pager* l'a prévenu d'un appel de David Falk, son agent.



BASKET

Le pivot des Denver Nuggets a saisi le téléphone le plus proche et composé le numéro à Washington de Falk Associates Management Enterprises, une société plus connue en NBA sous le nom générique de FAME (en anglais, renommée). Et il n'a oublié, depuis, aucun détail de la conversation qui a suivi. *« David m'a annoncé que j'étais depuis quelques minutes un membre de l'équipe des Atlanta Hawks*, raconte Dikembe Mutombo. *Il m'a communiqué le montant du contrat : 56 millions de dollars pour cinq ans. Et il m'a prévenu que j'avais une conférence de presse dans moins de deux heures. »*

Dikembe Mutombo, vingt-quatre ans, un géant de 2,18 m réputé en NBA pour ses talents de polyglotte et sa capacité à contrer les tirs adverses, a obéi sans une hésitation aux recommandations de son agent. Il a tenu une conférence de presse, vissé sur son crâne une casquette aux couleurs de sa nouvelle équipe, et bouclé ses malles pour quitter sans tarder sa propriété du Colorado.

Une règle dont il avait accepté tous les principes quelques années plus tôt, au moment de rejoindre David Falk et son « écurie », une collection de perles rares qui compte notamment Michael Jordan, Patrick Ewing, Alonzo Mourning et Juwan Howard.

Peu bavard et souvent discret, David Falk se sert de peu de mots pour définir sa fonction. *« Je représente les intérêts de mes clients dans leurs négociations salariales ou commerciales*, dit-il de sa voix sans nuance. *Et je fais tout mon possible pour leur obtenir les meilleures conditions. »* Une tâche dont ce New-Yorkais d'origine s'acquitte avec un savoir-faire et une conscience professionnelle dont les clients en question n'ont jamais à se plaindre.

Au cours du dernier été, David Falk n'a pas seulement *« déplacé »* Dikembe Mutombo de Denver à Atlanta et aidé le Zaïrois à réaliser une significative plus-value. Il a également contribué à multiplier par dix le salaire annuel de Michael Jordan aux Chicago Bulls (30 millions de dollars pour l'actuelle saison). *Et dirigé depuis son bureau de* Washington quelques-uns des principaux transferts d'un été décisif, une poignée de semaines qui ont vu la NBA se laisser gagner par une vertigineuse inflation des salaires.

Le déménagement de Shaquille O'Neal d'Orlando vers Los Angeles (121 millions de dollars pour sept ans) s'est fait sans lui. Mais David Falk et ses associés auraient brassé environ un demi-milliard de dollars entre juin et septembre derniers. Un jeu de chaises musicales dont les effets se sont fait bruyamment entendre dans les caisses de la société FAME, la règle maison consistant à prélever 6 % sur tous les contrats cosignés de la main experte de David Falk.

« LES DÉFAUTS QUE J'AIME »

Souvent questionné sur ses méthodes de travail et le secret de sa formidable réussite, David Falk ne *consent que rarement à s'exprimer* sur lui-même. Il laisse ses clients le faire pour lui. Un exercice dans lequel excelle Michael Jordan. *« Pourquoi j'ai choisi David ? Simplement parce qu'il est le meilleur dans son domaine*, expliquait-il récemment. *Il comprend le marché, il comprend les joueurs. On le dit arrogant, agressif et égocentrique dans la négociation. Il l'est certainement. Mais ce sont les défauts que j'aime chez quelqu'un dont le métier consiste à défendre mes intérêts financiers. »*

A en croire la rumeur, ce serait David Falk qui aurait imaginé l'expression *« Air Jordan »*, un concept de marketing qui a largement contribué à sa légende.

Trop puissant pour se connaître seulement des amis, David Falk traîne dans son ombre un long chapelet de critiques. On lui reproche son rôle, obscur mais sûrement déterminant, dans le furieux bras de fer qui a opposé l'an passé le syndicat des joueurs aux officiels de la NBA.

On l'accuse également d'entretenir d'étroites relations financières avec les entraîneurs des meilleures équipes universitaires, un échange de bons procédés qui lui assurerait la priorité sur les jeunes joueurs les plus prometteurs.

Une pratique dont il se défend mollement. *« Je ne recrute personne*, dit-il. *Je n'en ai pas la nécessité, les gens viennent naturellement vers moi. »* Mais son regard se fait plus vif lorsque l'envie lui prend de raconter par le détail ses méthodes de travail. *« Au printemps dernier*, explique-t-il, *j'ai eu un problème avec Vitaly Potapenko, un joueur ukrainien. Il avait un excédent de poids de 15 kilos qui risquait de lui fermer la porte de la NBA. Je l'ai donc fait venir à Washington, où je l'ai confié pendant plusieurs semaines à un entraîneur personnel chargé de le remettre en forme. En juin, il avait retrouvé tout son potentiel. Et il a été recruté par Cleveland. »* Un client supplémentaire, donc. Et sûrement éternel.

Alain Mercier

Changements

La saison NBA 1996-1997, qui a débuté vendredi 1er novembre, a été marquée par un nombre record de transferts, dont voici les plus marquants. Los Angeles Lakers : *Shaquille O'Neal* (des Orlando Magic) ; Houston Rockets : *Charles Barkley* (des Phoenix Suns) ; New York Knicks : *Larry Johnson* (des Charlotte Hornets) ; Charlotte Hornets : *Vlade Divac* (des Los Angeles Lakers) ; Atlanta Hawks : *Dikembe Mutombo* (des Denver Nuggets) ; Phoenix Suns : *Robert Horry* et *Sam Cassell* (des Houston Rockets) ; Washington Bullets : *Rod Strickland* (des Portland Trailblazers) ; Sacramento Kings : *Mahmoud Abdul-Rauf* (des Denver Nuggets).

■ **FOOTBALL : Lionel Letizi (FC Metz) est le seul nouveau venu** parmi les 18 joueurs retenus par le sélectionneur Aimé Jacquet dans l'équipe de France qui affrontera le Danemark en match amical, samedi 9 novembre à Copenhague. Les sélectionnés : Fabien Barthez (Monaco), Lionel Letizi ; Vincent Candela (Guingamp), Marcel Desailly (Milan AC), Alain Goma (Auxerre), Franck Lebœuf (Chelsea), Lilian Thuram (Parme) ; Didier Deschamps (Juventus Turin), Christian Karembeu (Sampdoria Gênes), Pierre Laigle (Sampdoria), Corentin Martins (La Corogne), Bruno N'Gotty (Paris SG), Zinedine Zidane (Juventus) ; Youri Djorkaeff (Inter Milan), Marc Keller (Karlsruhe), Patrice Loko (Paris SG), Reynald Pedros (Marseille), Robert Pirès (Metz).

■ **TENNIS : Sydney accueillera la rencontre Australie-France** comptant pour le premier tour du groupe mondial de la Coupe Davis 1997, du 7 au 9 février. Les matches seront disputés sur le court de gazon du stade de White City qui peut accueillir plus de 4 000 spectateurs. – (*AFP*)

Les grottes ornées paléolithiques seraient l'œuvre de chamanes

Réalisées en état de transe, ces peintures auraient été utilisées pour communiquer avec les esprits

LA COLLABORATION récente des préhistoriens avec les physiciens et les chimistes a permis de percer bien des secrets des artistes rupestres. On connait désormais l'origine de leurs colorants, les recettes de leur peinture, leurs techniques de gravure. On a pu dater assez précisément quelques-unes de leurs œuvres. Mais, en dépit de ce formidable bond en avant des connaissances techniques, « la » question fondamentale reste sans réponse. On ne sait toujours pas ce que les hommes du paléolithique allaient faire dans ces grottes, ni pourquoi ils les ont ornées de cette manière.

Les interprétations les plus diverses ont été avancées depuis un siècle : art pour l'art, totémisme, art magique (abbé Breuil), composition structurée à caractère sexuel (André Leroi-Gourhan). Elles semblent aujourd'hui d'autant plus incomplètes que, depuis les publications de Leroi-Gourhan, en 1965, une cinquantaine de grottes ornées ont été découvertes en Espagne ! S'y ajoutent les sites d'art paléolithiques de plein air, dont on n'aurait pu imaginer l'existence il y a quelques années, comme celui de Foz Coa au Portugal.

Face à cette interrogation, les préhistoriens français, souvent très marqués par l'approche structuraliste de Leroi-Gourhan, sont restés très réservés. La plupart préfèrent s'en tenir à l'exécution de relevés le plus complets possible, site par site. Certains n'hésitent pas à affirmer qu'on ne pourra jamais comprendre les motivations des artistes du paléolithique.

Les empreintes de mains pourraient être un "moyen" de passer à travers la roche

Mais tous n'ont pas cette réserve, en particulier à l'étranger. David Lewis-Williams, directeur du Rock Art Research Unit de l'université de Witwatersrand à Johannesburg, a ainsi suggéré à ses collègues européens que l'art paléolithique franco-cantabrique, une des plus anciennes manifestations artistiques, pourrait être lié à des pratiques chamaniques. Une hypothèse qu'il tirait de sa connaissance de l'art rupestre des artistes Bushmen San d'Afrique du Sud, qui s'est exercé jusqu'au XXᵉ siècle. Les chamanes sont des prêtres magiciens qui entrent en contact avec les esprits en état de transe.

Cette idée audacieuse, émise voilà quelques années, a intéressé quelques préhistoriens français. Jean Clottes, conservateur général du patrimoine, conseiller scientifique pour les grottes ornées au ministère de la culture, a rencontré David Lewis-Williams et mené avec lui des recherches pendant plusieurs années. Leurs travaux, dont ils viennent de livrer les résultats dans l'ouvrage *Les Chamanes de la préhistoire*, risquent de bousculer bien des idées reçues.

Les peintures rupestres des Bushmen San d'Afrique du Sud ont longtemps été considérées comme naturalistes. En relisant, à la lumière des données neuropsychologiques actuelles sur l'état de transe, les récits ethnographiques des XIXᵉ et XXᵉ siècles qui décrivent des rituels chamaniques des San, David Lewis-Williams a montré que les peintures avaient, en fait, été réalisées par des chamanes avant, pendant ou après leurs séances hallucinatoires. Les pigments, mélange de matériaux « *chargés de puissance* », étaient appliqués sur les parois rocheuses, « *voile* » franchissable entre les divers mondes chamaniques, pour recréer les visions et faciliter le passage d'un monde à l'autre. Exécuter les peintures était aussi important que les toucher.

La démonstration est séduisante. Peut-elle, pour autant, s'appliquer à l'art rupestre franco-cantabrique ? « *Il faut la considérer comme un cadre explicatif non exclusif*, estime Jean Clottes. *Mais les autres interprétations ne comblent pas nos attentes car elles sont trop globales.* »

Avec l'hypothèse de Lewis-Williams, « *certaines représentations trouvent un sens plus satisfaisant*, se réjouit l'archéologue français. *Nous avons pensé lui et moi, par exemple, que les empreintes de mains, en positif et en négatif, pourraient être un "moyen" de passer à travers la roche et non des images de mains ou des signatures* ». De la même manière, les signes géométriques dont regorgent les grottes pourraient s'expliquer par les figures universellement aperçues par tous les sujets en état de conscience altérée.

Les archéologues s'accordent pour reconnaître que les parois des grottes n'étaient pas un vulgaire support. Le contexte, la grotte, avait un sens. « *La meilleure explication*, avance Jean Clottes, *c'est que l'on croyait que les grottes étaient des passages qui conduisaient à l'étage inférieur du cosmos chamanique.* » La faculté de passer d'un état de conscience à un autre – volontairement ou pas, sous l'effet de pathologies, de drogues, de déprivation sensorielle, d'isolement prolongé, de danses et de sons rythmiques – fait partie du système nerveux humain.

S'il est certain que les hommes du paléolithique ont vécu des états de conscience altérée, il est plus difficile d'être certain qu'ils les ont exploités. On ne saura évidemment jamais avec précision quel était leur univers mental. Jean Clottes juge cependant nécessaire de dépasser les relevés et les inventaires pour formuler des hypothèses, quitte à les bousculer au fur et à mesure des découvertes.

Catherine Chauveau

★ *Les Chamanes de la préhistoire*, par Jean Clottes et David Lewis-Williams, Le Seuil, 120 p., ill., 249 F.

La maladie d'Alzheimer pourrait être prédite deux ans avant les premiers symptômes

Aucune avancée thérapeutique contre cette affection neurodégénérative n'est en perspective

Grâce à un simple prélèvement sanguin, il serait désormais possible d'établir un diagnostic prédictif de la survenue de la maladie décrite voilà quatre-vingt-dix ans par Alois Alzheimer. Cette étude – mettant en évidence une concentration sanguine dans une protéine – a été réalisée par des chercheurs américains, canadiens et japonais. Ces résultats, qui n'ouvrent pas de perspectives thérapeutiques nouvelles, doivent être confirmés.

UNE ÉQUIPE médico-scientifique groupant des spécialistes de diverses disciplines, travaillant aux Etats-Unis, au Canada, et au Japon, annonce dans le prochain numéro du mensuel *Nature Medicine* (daté de novembre) avoir découvert une méthode qui permet, à partir d'un simple prélèvement sanguin, de prédire l'apparition de la maladie d'Alzheimer deux ans avant les premiers symptômes. Ce résultat, qui suscite un vif intérêt dans la communauté spécialisée, pourrait, s'il était confirmé, soulever des difficultés éthiques inattendues. Un diagnostic préventif ne correspond pas, en effet, aujourd'hui, à une thérapeutique efficace, la maladie d'Alzheimer demeurant incurable.

Décrite il y a quatre-vingt-dix ans par le neuropsychiatre Alois Alzheimer, cette affection, dont la fréquence croît avec l'âge, se caractérise par l'installation progressive d'une démence associée à des lésions spécifiques du tissu nerveux cérébral. Après les premiers troubles de la mémoire et du comportement, le mal évolue de manière irrémédiable, et fait en quelques années, de la victime, un grabataire atteint d'une détérioration intellectuelle profonde et irréversible.

En dépit de progrès dans la compréhension des mécanismes moléculaires impliqués dans la genèse des lésions cérébrales observées, on ne dispose toujours pas de tests diagnostics permettant d'affirmer que face à telle ou telle association de symptômes démentiels, on est bien en présence d'une maladie d'Alzheimer. Seul un prélèvement de tissus cérébraux, puis leur analyse anatomopathologique, permet de confirmer ou d'infirmer le diagnostic, les démences pouvant avoir de multiples causes, notamment de nature vasculaire. De tels prélèvements cérébraux sont rarement pratiqués du vivant des malades, et les dispositions législatives sur la bioéthique font qu'ils ne sont pratiquement plus effectués.

CONCENTRATIONS DE P 97

Le travail publié dans le mensuel *Nature Medicine* pourrait bien bouleverser les données du problème, en offrant une possibilité de prédiction biologique. Les auteurs, dirigés par le professeur Wilfred A. Jefferies (université de Colombie-Britannique à Vancouver), révèlent avoir mis en évidence des concentrations sanguines anormalement élevées d'une protéine particulière chez les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Cette protéine, dénommée p 97, est normalement impliquée dans le transport du fer au sein de l'organisme. On ne sait pas avec précision en quoi elle pourrait jouer un rôle dans la physiopathologie de la maladie.

Etablis sur un nombre relativement peu élevé (une soixantaine) de patients, ces résultats montrent une augmentation des concentrations sanguines de la p 97 proportionnelle à la progression du processus neurodégénératif. Les auteurs en concluent, modèle mathématique à l'appui, que les anomalies sanguines peuvent être mises en évidence deux ans avant l'apparition des premiers symptômes. Est-ce vrai, et, si oui, est-ce utile ? « *De tels résultats sont fort intéressants, mais devront impérativement être confirmés sur de plus grands nombres de malades. Compte tenu de la grande difficulté qu'il y a à établir avec certitude le diagnostic de la maladie d'Alzheimer, la présentation de ces résultats est surprenante, presque trop belle* », ont déclaré au *Monde* les professeurs Françoise Forette (hôpital Broca, Paris) et Jean-Jacques Haw (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière). Aux Etats-Unis, Zave Khachaturian, directeur de l'Institut Ronald et Nancy Reagan de recherches sur l'Alzheimer, qualifie ces résultats de prometteurs et provocateurs.

Sans doute la prudence doit-elle ici être de mise. Déjà, ces dernières années, on avait à tort cru avoir découvert les stigmates biologiques prédictifs de cette affection. Il est hautement vraisemblable que ces stigmates existent dans la mesure où l'on sait aujourd'hui que les lésions cérébrales de la maladie d'Alzheimer s'installent dix ans, vingt ans, voire plus, avant l'apparition des premiers symptômes cliniques.

Il restera demain à définir quel usage la collectivité peut faire d'une telle prédiction biologique. En l'absence de réelles possibilités thérapeutiques, n'aurait-elle pas d'autres conséquences que d'annoncer – avec quelques années d'avance – la survenue de l'irrémédiable ?

Jean-Yves Nau

Le prix Cino del Duca au professeur Alain Carpentier

Le prix Cino del Duca 1996, d'un montant de 500 000 francs, a été attribué au professeur Alain Carpentier, chef du département de chirurgien cardio-vasculaire et de transplantation d'organes de l'hôpital Broussais à Paris, pour les travaux accomplis depuis vingt ans par son équipe dans de nombreux domaines de la chirurgie cardiaque.

L'école qu'il a fondée à l'hôpital Broussais compte à son actif plusieurs premières mondiales concernant la chirurgie reconstructrice des valves cardiaques, la transplantation d'organes ou la « cardyomyoplastie » (utilisation d'un muscle squelettique pour renforcer la puissance contractile du myocarde). Son équipe a notamment réalisé la première implantation mondiale d'un cœur artificiel hétérotopique ventriculaire chez un homme en attente d'une transplantation cardiaque, réalisée ensuite avec succès (1986), ainsi que la première transplantation cœur-poumons-foie chez l'enfant (1989).

Un laboratoire destiné à la thérapie génique a ouvert à l'hôpital Necker

UNE STRUCTURE unique en France, entièrement dévolue aux essais de thérapie génique, a été inaugurée récemment à l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris. Ce laboratoire, dit de traitement génique et cellulaire, permettra de répondre aux exigences particulières de sécurité et de qualité qu'impose cette prometteuse stratégie thérapeutique, qui vise à corriger des anomalies génétiques jusqu'alors incurables.

Né d'un partenariat entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris et l'Institut Pasteur, il témoigne, deux ans après le lancement du premier plan gouvernemental de développement et d'encadrement des thérapies géniques (*Le Monde* du 24 novembre 1994), de la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la recherche dans ce domaine.

La thérapie génique, technique encore balbutiante, a pour objectif d'introduire un gène étranger dans des cellules humaines afin d'en corriger les déficiences. Dans le cas d'une maladie héréditaire, le gène étranger peut suppléer un gène anormal. Dans d'autres cas, il peut aider le système immunitaire à éliminer un cancer. Depuis le premier essai, effectué en 1989 par les National Institutes of Health (NIH) américains pour tenter de soigner une petite fille atteinte d'un déficit immunitaire sévère, environ cent cinquante protocoles de thérapie génique ont été lancés dans le monde, dont les deux tiers en cancérologie. Avec des résultats prometteurs, mais qui sont encore, selon les experts, « *très loin du succès* ».

Raison de plus, affirment-ils, pour accroître les efforts de recherche et de développement. Or, l'introduction dans l'organisme d'un gène étranger implique, dans 80 % des cas, de manipuler en laboratoire des cellules prélevées chez le malade. Et ces manipulations *ex vivo*, qui utilisent des virus comme vecteurs de gènes, doivent être effectuées dans des conditions de qualité et de sécurité identiques à celles de la production d'un médicament.

RÉGLEMENTATION TRÈS STRICTE

Tout doit donc être mis en œuvre à la fois pour éviter la dissémination de ces virus génétiquement modifiés, pour garantir la réinjection au patient de cellules totalement stériles et pour protéger le personnel. Ce qui impose un local en atmosphère confinée et une réglementation très stricte des gestes qui y seront effectués. L'Association française contre les myopathies (AFM), l'Association de lutte contre les décificits immunitaires héréditaires (ALDIH), l'association Vaincre les maladies lysosomales (VML) et la Fondation de France ont apporté leur contribution financière au projet, dont le coût de fonctionnement est estimé à 400 000 francs par an.

Le laboratoire de Necker, d'une superficie de 100 mètres carrés, permettra de traiter au maximum les cellules de trois patients à la fois. Les premiers essais pourraient débuter en 1997. Ils seront menés par les équipes des deux principaux fondateurs du laboratoire, le professeur Alain Fischer, pédiatre et immunologiste à l'hôpital Necker, et le docteur Jean-Michel Heard, chef du laboratoire rétrovirus et génie génétique de l'Institut Pasteur. Tous deux ont d'ores et déjà développé des projets de traitement par thérapie génique, dont il reste à tester l'efficacité et l'innocuité.

La structure d'accueil sera ensuite ouverte à toutes les équipes françaises souhaitant réaliser des protocoles de thérapie génique *ex vivo*, après évaluation de leurs projets par le conseil scientifique du laboratoire.

Catherine Vincent

Pourquoi les fourmis préfèrent leurs sœurs à leurs frères

INSECTE SOCIAL par excellence, la fourmi n'en a pas moins un sens très particulier de la famille. C'est ainsi que, chez la fourmi d'argentine (*Linepithema humile*), l'ouvrière, qui est capable de reconnaitre les sexes des larves qu'elle élève, n'hésite pas à croquer son frère au berceau. Pour comprendre ce comportement mis en évidence par Luc Passera et Serge Aron, du laboratoire éthologie et psychologie animale (CNRS-université Toulouse-III), il faut remonter à une autre énigme posée par les fourmis et sur laquelle Darwin lui-même avait failli trébucher : pourquoi les ouvrières sont-elles aussi altruistes, n'hésitant pas à se sacrifier, et comment ce caractère peut-il se propager d'une génération à l'autre, puisque les ouvrières sont incapables de se reproduire ?

Afin de sauver sa future théorie de l'évolution, le naturaliste dut inventer le concept de sélection de groupe. Le choix des caractères héréditaires s'opérerait dans ce cas au niveau de la famille entière plutôt qu'à celui de l'individu isolé. Des comportements désintéressés, allant jusqu'au sacrifice pur et simple, peuvent ainsi apparaître et s'appliquer à certains individus d'une colonie, dans la mesure où ils constituent l'un des facteurs de la perpétuation de la collectivité tout entière.

Une fois l'obstacle des insectes sociaux contourné, *De l'origine des espèces* put, elle aussi, prospérer. Mais, en 1963, un entomologiste britannique, William Hamilton, compliqua singulièrement le tableau, comme le rappellent les myrmécologues Bert Hölldobler et Edward Wilson dans leur récent *Voyage chez les fourmis*. Hamilton, qui était aussi généticien, avança l'idée que les fourmis, comme d'autres hyménoptères, sont « *génétiquement prédisposées à la sociabilité par leur mode de transmission du sexe* ».

SEXUALITÉ PARTICULIÈRE

Cette hypothèse – la sélection de parentèle –, s'appuie sur la sexualité particulière des hyménoptères, régie par l'haplodiploïdie. Ce terme barbare signifie simplement qué, chez ces insectes, les œufs fécondés donnent des femelles diploïdes (munies d'un double jeu de chromosomes), tandis que les mâles, dits haploïdes (avec un seul jeu de chromosomes), sont issus d'œufs non fécondés. En conséquence, les mères partagent avec leurs filles (et leurs fils) la moitié de leurs gènes. Comme dans le reste du règne animal. Mais, ce qui est plus rare, deux sœurs ont en commun les trois quarts de leurs gènes !

Hamilton fut le premier à saisir la conséquence de cette haplodiploïdie : pour perpétuer un patrimoine génétique le plus proche du sien, un hyménoptère femelle a plus d'intérêt à élever des sœurs que des filles. La réponse adaptative à cette sexualité ne pouvait être autre que la vie en colonie.

Cette nouvelle perspective « génétique » place de fait l'ouvrière, chargée de la nourriture et de l'élevage des larves, au cœur d'un mécanisme complexe de régulation des populations. Généralement stérile, elle poursuit un objectif opposé à celui de la reine, qui dissémine ses gènes à parts égales à sa descendance mâle et femelle. Quant au mâle, il vise simplement à se spécialiser dans la fécondation.

Restait à mettre en évidence le contrôle exercé par les ouvrières sur leur fratrie. Les observations de Pessera et Aron, qui ont pu constater que les larves mâles étaient attaquées et dévorées par les ouvrières à divers stades de leur développement, semblent concluantes. Mais attention, prévient Luc Passera : ce mécanisme d'« *exécution sélective du sexe mâle* » n'est clairement défini que dans les colonies composées d'une seule lignée. Lorsque la parentèle se complique, avec plusieurs reines pondeuses, « *le modèle fonctionne beaucoup moins bien* ». Des explications concurrentes, d'ordre écologique – abondance ou non de nourriture, compétition avec d'autres colonies... – sont alors appelées à la rescousse.

L'étude d'Aron et Passera, publiée dans les *Proceedings of the Royal Society of London* précède de peu la publication de travaux similaires d'une autre équipe dans la revue *Science* du vendredi 8 novembre. Si elle ne tranche pas définitivement en faveur de la sélection parentèle, elle semble « *apporter des arguments supplémentaires aux tenants de l'hypothèse génétique* », encore controversée. On savait, comme le notent Hölldobler et Wilson, que les ouvrières, « *dans leur disponibilité à sacrifier leur corps, poursuivent encore les intérêts égoïstes de leurs gènes* ». On sait désormais que, sous leur empire, elles n'hésitent pas non plus à immoler leurs frères.

Hervé Morin

★ ***Voyage chez les fourmis, une exploration scientifique***, **par Bert Hölldobler et Edward Wilson, Science ouverte, Seuil, 250 p., 195 F.**

Cousins d'Asie

Les chefs français sont de plus en plus séduits par l'Extrême-Orient


DESSINS DESCLOZEAUX

DANS leur revue datée de décembre 1971, Gault et Millau vont longuement raconter l'un de leurs reportages, une histoire peu commune, survenue deux mois auparavant à l'hôtel Mandarin de Hongkong, au cours des six repas consacrés à un « banquet de mandarins », réplique à l'identique de ceux engagés au XVIIIe siècle par les empereurs mandchous.

Soixante-dix plats préparés de longue main sous les ordres du cuisinier en chef de l'établissement, un certain Leung Sze, qui se souvenait avoir participé à des exercices similaires peu après la première guerre mondiale. Aux commandes, Peter Stafford, le récent patron australien du palace, que le défi et le coup publicitaire amusaient. Tout le gratin de la ville était là, escorté d'une grosse presse internationale.

Il avait fallu faire le voyage au pays de Mao et longuement parlementer avec les négociants communistes pour être pourvu en produits frais, mais rien ne devait être épargné aux deux gastronomes : paumes d'ours, limaces de mer, queues de daim, bouillon de grue huppée, chat sauvage braisé, ventres de grenouilles, langues d'oiseaux.

D'autres spécialités se révélèrent plus curieuses encore, entrecoupées de mets moins tragiques qui leur avaient permis de reprendre des forces. Dans l'avion de retour, ils disent s'être jetés sur le caviar et le salmis de perdreau avec appétit, tout en essayant de décrypter le sens de ces trois jours de gourmandise, de surprise et d'effroi.

Cette cuisine de l'impossible restera confidentielle et les deux curieux n'y toucheront plus, entraînant leurs lecteurs sur des voies moins ultimes quand ils auraient à reparler de la Chine et de ses sortilèges. En France, l'Asie avait déjà depuis longtemps ouvert ses comptoirs gourmands et su avec bonheur acclimater ses recettes au goût de l'habitant. Tout était sage. Seuls les Nippons forceront la prudence des palais gaulois en proposant leur poisson cru, qui aujourd'hui ne fait plus trembler personne.

La haute table ne pouvait pas *ne pas tenir compte* de cet engouement pour tous ces souffles venus d'Extrême-Orient. De nombreux chefs en ont assez tôt vanté la sagesse autant que les inventions. Alain Senderens, le premier, militera pour une politique d'ouverture et expérimentera des recettes *qui ne cachaient rien* de leurs origines. Son faux ennemi *du moment, Joël Robuchon*, non plus, tout ému qu'il est devant l'épure japonaise, et qui vient, avec Eric Lecerf, de mettre à la carte du restaurant de l'hôtel Astor une soupe aux saveurs exotiques très étonnante.

Moment judicieusement choisi par les éditions Philippe Picquier, pour publier, sous la signature de Christine Nguyên-Công, *Le Cuisinier asiatique*, recettes des grands chefs. Livre généreux et finement savant où sont regroupés les tours de main d'une sélection de *toques asiates* de la capitale, mais aussi ceux de quelques *restaurateurs parisiens qui n'hésitent plus* à enjamber les frontières. Ainsi d'Alain Passard.

A l'âge de quarante ans, il est le *dernier* promu trois étoiles du Michelin. Un garçon solide que rien n'effraye, même pas le succès. Cette distinction suprême de l'Eminence rouge, que l'on reçoit généralement en tremblant de plaisir et de peur, lui n'en a pas fait une montagne. Il était prêt à l'assumer, il l'assume. Regard bleu et poigne bretonne. Le genre « si vous avez des remarques à me faire, n'hésitez pas ». Un très bon, pas fier, avec l'assurance d'avoir une solide réserve d'années devant lui pour aménager plus subtilement encore ses progrès.

MÉTISSAGE

Nous n'étions pas là pour sa grillade de lièvre et ravioles de foie gras à la diable, ni pour son saint-pierre aux feuilles de laurier sous la peau, mais plus modestement pour un tourteau et navets en aigre-doux, sauce indiscutablement d'origine cantonaise – préparé de cette manière, un homard breton est inscrit à sa carte. Navets rendus à l'état de pétales, aigre-douce aérienne, chair de crabe embusquée sous son repaire d'arômes. Il n'y a pas de pastiche, une création seulement. Un vin blanc corse de vieille vigne se tenait à carreau devant le plat.

Il n'est pas le seul à tenter l'Orient, comme le note Christine Nguyên-Công. Voici le porte-parole du monde sans fin des épices, fruits lointains et condiments, Christian Conticini, chef et patron de la Table d'Anvers, à Paris, place d'Anvers. Il dit tout sur un filet de thon à la papaye verte, riz mouillé à la citronnelle. Christian Constant, du Crillon, s'explique, lui, sur un croustillant de ris de veau et écrevisses au gingembre et José Martinez, de La Maison blanche, avenue Montaigne, sur un travers de porc caramélisé. Tous, persuadés du bien-fondé de l'art savant et bientôt indispensable du métissage. Echange de bons procédés. Voici chez Chen, rue du Théâtre, un cuisinier originaire de Shanghaï qui, depuis son installation en France, *en 1971*, a compris qu'il pouvait, sans perdre *son âme, céder au nouveau credo* des chefs modernes : simplification de présentation, chocs des saveurs, produit laissé intouché dans sa personnalité. *Ses* cuisses de grenouilles sautées au sel et poivre de Se Tchuang sont une démonstration de ce savoir-faire fracturé qui tente de séduire et à la fois d'éduquer le mangeur.

On viendra aussi chez cette excellente personne pour goûter son canard, recette dite de « M. Chen », présenté pour deux personnes et en trois services, véritable tour de force qui fait oublier tous les autres volatiles laqués de la capitale. Une table de confiance, bougeante, accueillante, très sûre.

Jean-Pierre Quélin

★ *Le Cuisinier asiatique*, recettes des grands chefs, de Christine Nguyên-Công, éd. Philippe Picquier, 181 p., 110 F.
★ L'Arpège, 84, rue de Varenne, Paris-7e. Fermé samedi et dimanche midi. Menus : 320 F et 690 F ; carte à partir de 650 F. Tél. : 01-45-51-47-33.
★ Chen, 15, rue du Théâtre, Paris-15e. Fermé le dimanche. Menus : 170 F, 200 F et 450 F ; carte à partir de 250 F. Tél. : 01-45-79-34-34.

Sucre en morceaux

Avec les Russes, les Tchèques et autrefois les Nigériens, les Français sont parmi les rares peuples qui apprécient le sucre en morceaux. Sous cette forme, il perd cependant chaque année un peu plus de terrain au profit du sucre semoule. Est-ce le « canard » qu'on trempe dans la tasse qui va sauver les petits carrés blancs ou roux ? A en croire les derniers chiffres d'une société spécialisée dans l'étude des marchés alimentaires (Sécodip), c'est grâce aux *propriétaires* de chiens que la poudre parle si peu en France. Ces derniers achèteraient en effet 11,4 kg de sucre en morceaux par an, contre 7,6 kg seulement pour ceux qui *ne possèdent* pas de chiens.
Le parallélépipède sucré est d'invention récente. C'est un épicier parisien, Eugène François, qui déposa en 1875 le brevet d'une casseuse *qui débitait le sucre en morceaux* réguliers plus faciles à doser. Louis Chambon, immortel *inventeur* de la machine à tailler le cure-dent, perfectionna le système au début du XXe siècle.
Aujourd'hui, la société *qui porte son nom* fabrique toujours à Orléans les trois quarts du matériel qui sert à confectionner dans le monde du sucre en morceaux. Le procédé a bien changé : on mouille désormais du sucre en poudre pour façonner les morceaux. Les 270 000 tonnes de sucre que nous avons consommées en 1995 sous cette forme laissent rarement place à la fantaisie quant aux formes choisies : rectangles ou carrés. Les Allemands sont-ils plus poétiques ? Depuis trente-cinq ans ils commercialisent sous la forme de trèfle, carreau, cœur ou pique, de petits morceaux de sucre qu'ils appellent les « *Glückswürfel* ». Le produit d'abord exporté en Autriche, en Suisse, puis en Angleterre – sous l'appellation « *Bridge Sugar* » – est arrivé en France il y a un peu plus de cinq ans. Ce sucre fabriqué à Ochsenfurt par la société Südzucker a pris ici le nom de « *Ti'Plaisir* ». Cette découpe originale vaut plus cher qu'un produit standard. Si l'Insee annonçait le kilo de sucre en morceaux à 7,69 francs en 1995, cette version remodelée *tourne* autour de 13 francs.
Moins cher cependant que les sucres emballés à la *griffe* de Fauchon et que l'on débusque de plus en plus dans les grandes surfaces. Les trois dés blancs ou roux enveloppés sous les couleurs du très chic épicier parisien se trouvent dans les rayonnages pour 17 francs en moyenne le kilo. Quant à une petite entreprise de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), elle vend, avec succès, du sucre à 360 francs le kilo. Commercialisés dans les épiceries fines et chez les torréfacteurs, ces banals cubes de sucre de betterave sont décorés un à un à la main. A l'aide de douilles, les artisans déposent un décor de meringue à leur surface. Fruits, légumes, fleurs : les motifs sont bien sages. Les Japonais, qui pratiquent aussi cet artisanat, osent beaucoup plus : leurs sucres érotiques sont depuis longtemps en vente dans les supermachés.

Guillaume Crouzet

★ Sucres décorés « Sucrandises », 45 F la boîte de 25 sucres, soit 100 grammes. Points de vente en appelant le 02-35-24-02-66.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

MONSIEUR LAPIN

■ Pour ses vingt ans, Monsieur Lapin s'est mis sur son « 31 », décor refait à neuf, espace agrandi, plus rien du bistrot-clapier initial, nappe à *carreaux et gibelotte obligée. Voici vingt ans que ça dure. François* Ract, le chef, et Yves Plantard, avec la même constance, proposent à *une clientèle d'amateurs avérés le lapin sous toutes ses coutures : en* terrine à la sauce verte ou en gelée, le râble aux champignons des bois, *mijoté au vinaigre de cidre et miel*, en confit à la confiture d'oignons ou bien en croustillant à la cuillère. Sans compter les délicieux foies de lapin poêlés à l'échalote. *Pour les besoins* de l'agro-industrie *qui s'*apprête à le commercialiser prêt à cuire, le chef a mis au point une simple recette de rillons de lapereau, le mot ne désigne que la forme aromatisés au persil, dont la cuisson n'excède pas huit minutes à feu vif. Un fameux sauté, tout de simplicité et d'honnêtes saveurs. *Le lapin*, heureusement, n'épuise pas tous les plaisirs d'une carte variée aux produits savoureux. Très intéressant menu-carte 160 F.
★ **Paris, 11, rue Raymond-Losserand (75014). Tél. : 01-43-20-21-39. Fermé lundi.**

LA SOLOGNE

■ Qu'est-ce qu'un menu-carte à prix serrés aujourd'hui à Paris ? Celui de Didier Maillet, pour 155 F, ouvre à plus d'interrogations qu'il n'y répond. Bel établissement au demeurant, la bonne façon, le tour de main, tout y est. Voici l'entrée, le gratin léger de homard et petites roseval. L'origine du homard n'est pas précisée, la variété de pommes de terre l'est. La maison a des ambitions gastronomiques. Confirmation avec le croustillant de volaille et champignons sautés sur un lit de parmentier. Un plat de la légende des chefs, quelques simples ingrédients, un habit de gala, un mot magique, « croustillant ». Mais avec un supplément, nous dit-on, soit pour 65 F de plus, vous aurez un civet de sanglier, *un perdreau ou bien un râble de lièvre. L'affaire est d'importance* et le gibier succulent. D'une carte des vins coûteuse, l'on extraira un *Domaine de Gramenon 1994. L'effort de Didier* Maillet *est remarquable*, sinon courant. Mais n'eût-il pas été plus simple, en l'occurrence, d'écrire *sur* une *seule* carte, qu'il *existe* deux menus, l'un à 155 F, l'autre à 220 F.
★ **Paris, 164, avenue Daumesnil (75012). Tél. : 01-43-07-68-97. Fermé samedi midi et dimanche.**

LA FONTAINE AUX PERLES

■ Le Manoir de la Poterie, demeure cossue nichée dans la verdure des faubourgs de Rennes, n'a certes rien d'un bistrot, au sens parisien du terme. Si ce n'est par l'attention portée, même sur les produits les plus simples, d'un carte par ailleurs abondante, dans un étonnant menu à 130 F. Qu'il s'agisse de la terrine de sanglier, de la salade de cœurs de canards au foie gras ou bien d'une délicate spirale de saumon cru mariné aux saint-jacques, le sérieux et la qualité sont là. Lieu jaune aux épices, saint-jacques aux herbes ou filet de canard gras rôti sur la peau à l'hydromel sont proposés dans ce même menu, avant trois desserts classiques. *Bien entendu, le civet* de homard au layon n'entre pas dans les prix de ce menu, mais en semaine, au déjeuner, une formule à 100 F *est proposée par Cathy et Rachel Gesbert. Une leçon de sagesse, un accueil* empressé, un service attentif.
★ **Rennes, 96, rue de la Poterie (35200). Tél. : 02-99-53-90-90. Fermé dimanche soir et lundi.**

Brasseries

LE NAPOLÉON III

Brasserie située à l'entrée du parc des Buttes-Chaumont, non loin de la mairie du 19e arrondissement, dans la partie élégante du quartier. Vaste espace clair, ouvert sur la verdure, dans un décor des années 50, avec ferronnerie, verrière, un goût décoratif auquel l'on prête à nouveau attention. C'est une maison classique, ouverte sept jours sur sept, qui fait le bonheur des repas de famille, avec un petit menu à 79 F, pour le quotidien. Mais l'intérêt réside dans la grande carte où, pour 150 F, l'on choisira entre le potage aux sept légumes, la salade de foie gras, les œufs brouillés, des plats de pâtes à l'italienne, des poissons aussi – saint-jacques poêlées beurre aux baies roses, gambas rôties aux herbes – *et un choix de viandes et volailles : canard landais, mignon de* porc et escalope de dinde. De bons fromages et les desserts de brasserie, *dont une tarte fine aux pommes tièdes excellente. Le patron* et sa femme, un couple jeune, s'occupent avec bienveillance et courtoisie de la clientèle du quartier. *Un mode de vie tout compte fait sans* histoires. Ce sont les plaisirs cachés de Paris. Menu 79 F. A la carte, compter 150 F.
★ **Paris, 1, place Armand-Carrel (75019). Tél. : 01-42-08-33-04. Fermé samedi midi et dimanche.**

LA RÔTISSERIE

■ Grillades, viandes et volailles rôties forment l'ordinaire de ce que Daniel Ballester propose dans le vaste espace, où l'on devine encore, sous le vélum, la charpente métallique de l'ancienne imprimerie reconvertie. Plantes vertes et atmosphère art déco, à peine au-delà de la porte Champerret. Ravioles de langoustines et cassolette d'escargots à la provençale sont à l'affiche, mais aussi vol-au-vent à l'ancienne ou bien salade de langues d'agneau confites pour placer le gourmet dans l'embarras du choix. La canette rôtie aux deux cuissons convient – sans hésitation – au fruit ample et délicat d'un bourgogne Hautes Côtes de Nuits, de Jayer-Gilles (1993). Des poissons, un dos de biche sauce grand veneur (avec supplément), quelques desserts classiques, il semblerait qu'ici tout soit aisé, la qualité de la table, l'efficacité du service et la modestie du propos. Daniel Ballester espère encore resserrer le prix de son unique carte-menu, aujourd'hui à 155 F.
★ **Levallois-Perret, 24, rue Anatole-France (92500). Tél. : 01-47-48-13-82. Fermé samedi midi et dimanche.**

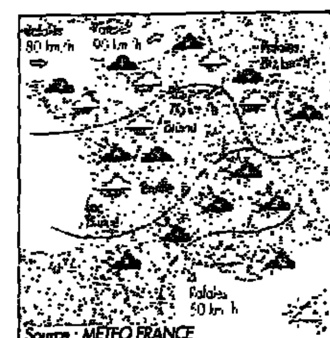
Jean-Claude Ribaut

DÉPÊCHE

■ **TERROIR** : Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre et ancien ministre de l'agriculture, a créé avec les chefs Joël Robuchon, Bernard Loiseau, Alain Ducasse, et le PDG de Cartier, Alain-Dominique Perrin, une Association pour la valorisation des produits de terroir. L'objectif de ce rassemblement est de *« rendre au produit de terroir, souvent galvaudé par des récupérations commerciales réductrices, son intégrité originelle et le valoriser dans toutes ses dimensions : historique et culturelle, économique, gastronomique »*. Parmi les missions que se fixe l'association figurent la constitution d'un référentiel pour les produits de terroir, le rassemblement d'informations et de projets de recherche, la réalisation d'études en liaison avec l'Institut national des appellations d'origine (INAO), dont le président Jean Pinchon siège au bureau.

Pluie et vent fort sur la moitié nord

LES DÉPRESSIONS continuent à s'enchaîner très rapidement sur l'Atlantique nord. Une nouvelle perturbation active arrive dans la nuit de mardi à mercredi sur le nord-ouest de la France et s'accompagne de forts vents de sud-ouest. Elle stagnera sur la moitié nord une grande partie de la journée. Les régions méridionales seront protégées par une poussée de l'anticyclone des Açores et bénéficieront d'un ciel plus clément.



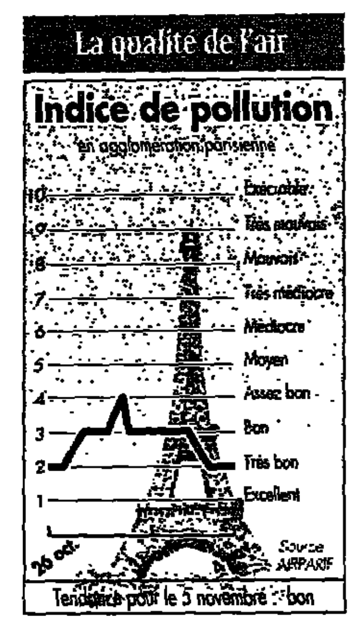
Prévisions pour le 6 novembra vers 12h00

Mercredi, il pleuvra faiblement la nuit et une grande partie de la journée sur les Pays de la Loire, la Bretagne et la Normandie. Ces pluies pourront connaître une courte accalmie dans la matinée, mais reprendront de la vigueur l'après-midi. Un fort vent de sud-ouest balaiera les côtes, les rafales maximales étant prévues aux alentours de 100 km/h en matinée du Finistère au Cotentin. Des éclaircies reviendront en toute fin de journée le long des côtes de la Manche. Plus à l'est, du Pas-de-Calais aux Vosges et de la Bourgogne au Limousin, le temps sera tout aussi maussade. La journée se passera sous la grisaille, et sera agitée par un vent de sud-ouest assez fort, de faibles pluies se déclencheront. Le vent sera violent sur le détroit du Pas-de-Calais, où les plus fortes rafales, voisines de 100 km/h, sont attendues en matinée. En Ile-de-France, les nuages et petites pluies resteront au programme du matin au soir. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales aux environs de 50 à 60 km/h. Dans toutes ces régions de la moitié nord, on bénéficiera d'une douceur océanique. Il fera généralement 13 à 15 degrés tout au long de la journée.

De l'Aquitaine et des Pyrénées au Massif central, les passages nuageux seront assez fréquents tout au long de la journée. Ils donneront même quelques bruines de temps à autre du Pays basque au Bordelais et à l'Auvergne. Les températures maximales s'échelonneront entre 15 et 18 degrés. Autour de la Méditerranée, le mistral et la tramontane faibliront en matinée. Les éclaircies du matin déclineront un peu l'après-midi, du Roussillon à la Côte d'Azur, au profit d'un ciel voilé. En Corse, le soleil brillera du matin au soir. Les thermomètres atteindront l'après-midi de 16 à 19 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



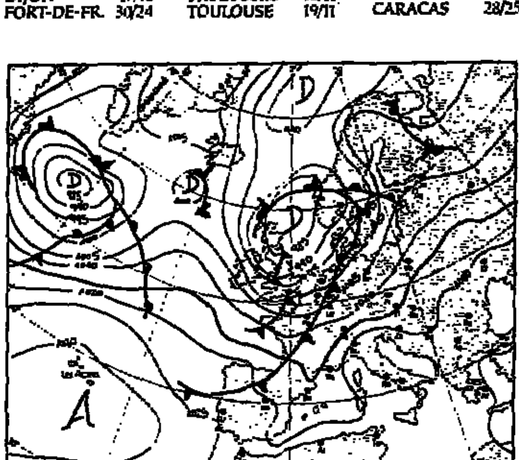
Prévisions pour le 6 novembre vers 12h00

Ensoleillé
Éclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

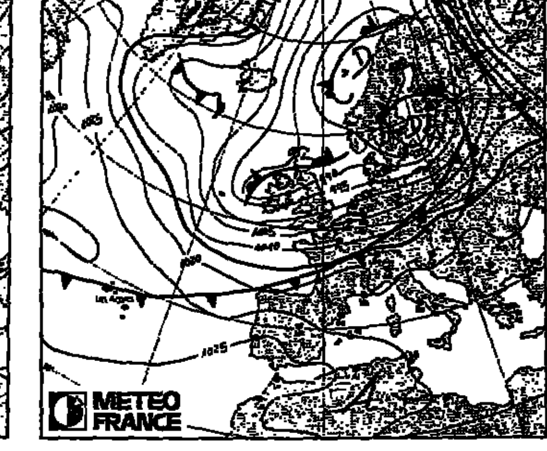
Source : METEO FRANCE

TEMPÉRATURES du 4 novembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	18/14	TOURS	13/8	CHICAGO	7/3	LISBONNE	19/15	PRETORIA	31/20
AJACCIO	20/8	LILLE	14/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	12/10	LONDRES	16/9	RABAT	27/11
BIARRITZ	19/12	LIMOGES	13/9	ALGER	22/6	DAKAR	33/26	LOS ANGELES	18/14	RIO DE JAN.	26/22
BORDEAUX	17/9	LYON	17/12	AMSTERDAM	14/10	DUBAI	31/21	LUXEMBOURG	13/9	ROME	20/9
BOURGES	15/9	MARSEILLE	18/16	ATHÈNES	21/10	DUBLIN	12/5	MADRID	21/8	SAN FRANC.	12/11
BREST	15/10	NANCY	16/11	BANGKOK	30/26	FRANCFORT	14/12	MARRAKECH	30/14	SANTIAGO	28/7
CAEN	15/10	NANTES	15/9	BARCELONE	20/14	GENÈVE	17/11	MEXICO	19/9	SÉVILLE	25/15
CHERBOURG	15/9	NICE	17/13	BELGRADE	22/6	HANOÏ	22/21	MILAN	14/11	ST-PÉTERS.	11/5
CLERMONT-F.	21/10	PARIS	14/9	BERLIN	16/11	HELSINKI	10/3	MONTRÉAL	3/–2	STOCKHOLM	11/5
DIJON	17/10	PAU	18/11	BOMBAY	32/22	HONGKONG	28/24	MOSCOU	10/8	SYDNEY	20/13
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	17/12	BRASILIA	26/19	ISTANBUL	18/9	MUNICH	17/0	TENERIFE	32/21
		POINTE-À-PIT.	31/22	BRUXELLES	13/10	JAKARTA	32/23	NAIROBI	25/14	TOKYO	20/14
		RENNES	15/9	BUCAREST	19/2	JÉRUSALEM	25/20	NEW DELHI	31/16	TUNIS	23/9
		ST-DENIS-RÉUNION	28/20	BUDAPEST	18/5	KIEV	14/7	NEW YORK	11/5	VARSOVIE	15/4
		ST-ÉTIENNE	21/10	BUENOS AIRES	24/15	KINSHASA	26/20	PALMA DE M.	21/10	VENISE	10/8
		STRASBOURG	18/11	CARACAS	28/25	LE CAIRE	25/15	PÉKIN	11/5	VIENNE	16/2
		TOULOUSE	19/11			LIMA	21/15	PRAGUE	16/3		




Situation le 5 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le pèlerinage italien du général Juin

LE GÉNÉRAL JUIN, qui était arrivé en Italie à la veille de la Toussaint, accompagné de la plupart des généraux qui ont mené sous ses ordres les victorieuses batailles du corps expéditionnaire français en 1944, a achevé hier le pieux pèlerinage qu'il est venu effectuer sur les tombes des combattants français tués au cours de la campagne pour la libération de l'Italie.

Après avoir présidé l'inauguration des cimetières français de Miano, à Naples, de Venafro, au sud de Frossinone, et du Monte-Mario, à Rome, le général a posé à Sienne la première pierre d'un quatrième mausolée qui sera élevé à la mémoire de ses soldats. A Naples, à Rome et à Sienne, les autorités alliées et italiennes, dont les généraux Morgan et Lic, ont participé aux diverses cérémonies du souvenir rendu à nos quelque 7 700 combattants, chrétiens et musulmans, d'Afrique du Nord, qui ont succombé dans la lutte victorieuse menée durant six mois contre les armées de Kesselring, sous le commandement du général Alexander.

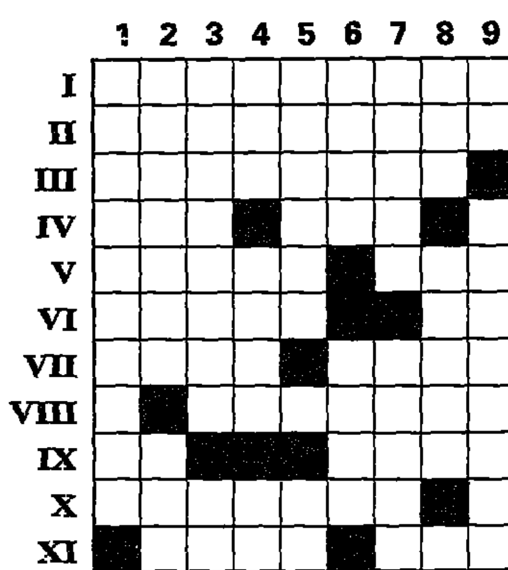
Plus que partout ailleurs, c'est à Sienne, dans la vieille ville médiévale où nos troupes sont entrées au milieu des acclamations unanimes de la population au soir du 2 juillet 1944, que le général Juin a manifesté la vive émotion qui l'étreignait. Dans son discours improvisé devant les tombes encore provisoires, il a exprimé la gratitude de la patrie envers ces hommes qui demeureront en terre amie pour témoigner des vertus de l'armée française et comme le symbole de la réconciliation entre les deux pays.

Jean d'Hospital
(6 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6946

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Moderne, elle est ennemie de la calotte. – II. Militaire, c'est une partie de campagne. – III. Qu'il ne faut pas laisser traîner. – IV. Trouble le silence des forêts. Très sec quand il est froid. – V. Un papier grossier. Peut faire tache. – VI. Qu'on pourrait croire sorties d'un poulailler. Note. – VII. Nom de bataille. Peut être mis à la porte. – VIII. Peut gâcher un voyage au Mexique. – IX. Conjonction. Ville de Bretagne. – X. A une tête bien emplumée. – XI. Peut réveiller quand il est fort. Qui n'a pas circulé.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas laissés aux mauvais garçons. – 2. Certaine est réservée à l'artiste. Le mouvement perpétuel. – 3. Apportent une détente. Note. – 4. Partie carrée. Ville de Belgique. Porte... bouteilles. – 5. Qui n'ont pas les mains libres. Bande d'étoffe. – 6. Mit au point un moteur. Pays. – 7. Golfe. Pour faire l'appel. – 8. Une des Cyclades. Est vraiment coton. – 9. Pronom. Peut permettre un changement de décor.

SOLUTION DU N° 6945

HORIZONTALEMENT

I. Passagère. – II. Artichaut. – III. Rée. Réuni. – IV. Abat. Er. – V. Néré. Tube. – VI. Insoler. – VII. Henné. Sr. – VIII. Epie. Raga. – IX. Sue. Lin. – X. Erreur. Ob. – XI. Estienne.

VERTICALEMENT

1. Parenthèse. – 2. Are. Epure. – 3. Stéariniers. – 4. Si. Benne. Et. – 5. Acra. Se. Lui. – 6. Ghetto. Rire. – 7. Eau. Ulsan. – 8. Runeberg. On. – 9. Etirer. Aube.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 7 novembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Mésopotamie, 11 h 30 ; *L'Exposition du corps de saint Bonaventure*, de Zurbaran, 12 h 30 ; l'art du retable, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Guerre*, du Douanier Rousseau (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 19 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la sculpture, la genèse de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (55 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Christine Merle).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : premier parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER BATIGNOLLES-ÉPINETTES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES** (40 F + prix d'entrée), 14 h 45, 2, place Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue de la Grange-aux-Belles, devant la chapelle (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie British Airways va améliorer les services qu'elle propose à l'intérieur du Royaume-Uni en introduisant un système de billetterie électronique sur tous ses vols domestiques et en lançant, dès le printemps 1997, un sixième vol quotidien entre Londres-Gatwick et Glasgow (Ecosse). – *(Bloomberg.)*

■ **PHILIPPINES.** La direction de la compagnie Philippine Airlines et le syndicat du personnel au sol sont parvenus, samedi 2 novembre, à un accord pour mettre fin à une grève de quatre jours qui a sérieusement perturbé l'activité de la compagnie aérienne. La PAL a dû annuler trente vols internationaux et une centaine de vols intérieurs.

■ **ÉTATS-UNIS.** A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, la compagnie Northwest Airlines a organisé un tirage au sort au terme duquel soixante-dix passagers ayant réservé, du 24 octobre au 19 décembre, sur le vol NW 51 entre Paris et Detroit recevront un cadeau surprise.

■ **JAPON.** Les étudiants chargés du nettoyage du mont Fuji après la saison touristique collectent environ 300 kilos de détritus (cannettes de boisson, vêtements, restes de nourriture) en quinze jours. Accessible aux marcheurs aux mois de juillet et août, le plus haut sommet du Japon, situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de Tokyo, est pris d'assaut chaque été par deux millions de visiteurs qui se pressent jusqu'à mi-pente, terminus d'une route goudronnée empruntée par d'innombrables cars. Quelque 300 000 personnes font l'ascension jusqu'au sommet. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa, qui a ajouté le 27 octobre un cinquième vol quotidien entre Francfort et Strasbourg, propose, jusqu'au 31 décembre, un tarif spécial « Companion Fare » sur ses vols en classe affaires entre la France et l'Allemagne et sur certaines liaisons entre la France et d'autres pays d'Europe. Ce tarif permet à toute personne qui accompagne un passager de bénéficier d'une réduction de 50 %.

LES SERVICES DU Monde

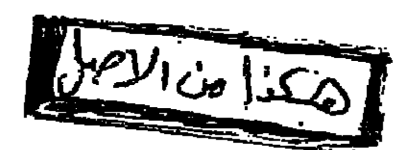
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet	GO LEMONDE http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



MUSIQUE Aventuriers de la chanson française, défricheurs de territoires cosmopolites depuis le succès jamais démenti, en 1984, de *Marcia Baila*, les Rita Mitsouko – Catherine Ringer, presque quadragénaire, et Fred Chichin, déjà quadragénaire – viennent d'enregistrer un disque acoustique, comportant deux nouvelles chansons et dix succès réorchestrés avec une section de cordes ● RÉALISÉ en une semaine, cet album témoigne de la vitalité du groupe-duo. Il sortira le 30 novembre, jour de la diffusion d'une nouvelle émission de M 6, « Concert privé », enregistrée à huis clos fin octobre à l'Opus Café, sur le canal Saint-Martin, à Paris. Cette émission reprend le principe de la série *Unplugged* – concerts acoustiques – de la chaîne musicale américaine MTV. ● UN NOUVEL ALBUM studio, successeur de *Système D*, doit sortir en 1997.

La variété-pop musicalement incorrecte des Rita Mitsouko

Le duo français est définitivement inclassable. Avec un nouvel album et un concert acoustique, il continue d'écrire, par la voix de Catherine Ringer, les synthétiseurs et les guitares de Fred Chichin, la chronique amusée de l'époque

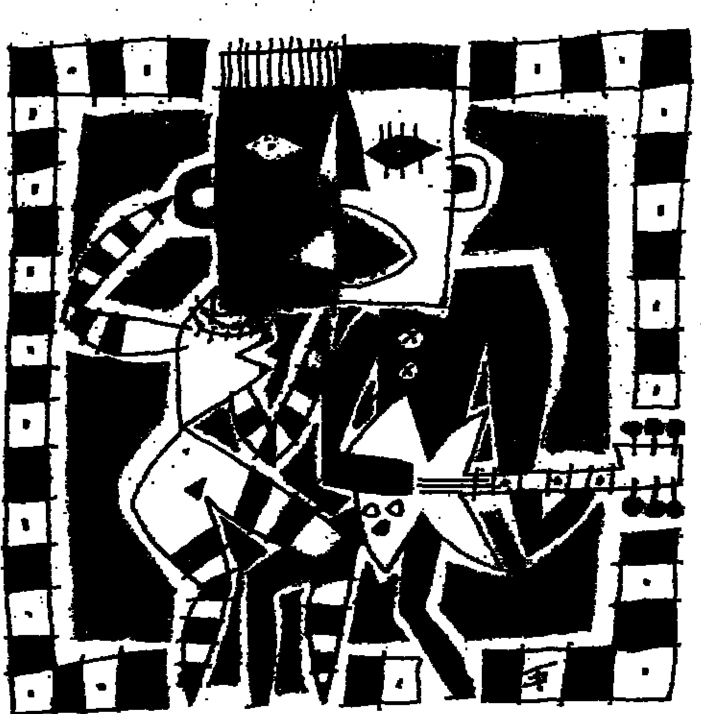
FANS de synthétiseurs, Moog ou *Oberheim*, de consoles à boutons, de bricolages imagés, de scénarios sonores conçus sur bande originale, les Rita Mitsouko n'ont pas cessé de croire aux vertus de la refonte. Une manière comme une autre de vérifier que leurs chansons *« tiennent la route »*, à l'image de *Marcia Baila*, éloge joyeux du cancer d'une chorigraphe argentine, toujours d'actualité. En 1990 sortait *Re*, remixage de quelques-uns de leurs succès, réalisé avec une poignée de DJ anglo-saxons et de producteurs avancés.

Paru en 1993, leur dernier album, *Système D*, apportait son lot de nouveautés, considérations innocentes, et non naïves, sur la France d'aujourd'hui (*Y'a d'la haine*, référence à Charles Trenet, peignant une France énervée et sans douceur), sur l'amour, plus une superbe chanson à la gloire de la fidélité conjugale (*Chères Petites*, chanson dédiée à leurs deux filles).

Réorchestration de sons synthétiques

Les Rita Mitsouko n'aiment pas les disques de concert. L'exercice leur paraît artificiel. De surcroît, ils n'ont pas toujours été bons en scène. Le pari acoustique proposé par M 6 a obligé le duo à *« réorchestrer »* entièrement dix de leurs anciens succès, de *Marcia Baila* à *Nuit d'ivresse* et *Les Amants*, composée pour *Les Amants du Pont-Neuf*, le film de Léos Carax. Fabriqué dans l'urgence (une soirée d'enregistrement, une semaine de peaufinage en studio), l'album sortira le jour de l'émission. S'appuyant sur une *« forte section rythmique – percussions, guitare, contrebasse, piano »*, Fred Chichin et Catherine Ringer ont cherché la légèreté : la flûte et les cordes imitent les *« sons tenus des synthétiseurs »* qui faisaient le charme et la vigueur des arrangements originaux. *« La boucle est bouclée,* dit Catherine Ringer. *Avec les synthés, on a copié les sons naturels, et maintenant, avec des violons, on a recréé des sons synthétiques, c'est drôle. »*

Pas de disque depuis trois ans ? Et alors ? Cessation d'activité ? Congé sabbatique sous les tropiques ? Non, les Rita travaillent (un album à venir en 1997) à Paris, relèvent les défis, comme celui de M 6 qui a demandé à ces premiers adeptes français de la musique synthétique d'essuyer les plâtres de « Concert privé », émission calquée sur les concerts *unplugged* (acoustiques) de MTV, dont ont été tirés des albums mémorables, tels ceux d'Eric Clapton et de Nirvana. Les Rita rendent donc aujourd'hui leur copie de musiciens d'orchestre, fondus dans un groupe de neuf instrumentistes, dont un trio de cordes.


DESSIN THIERRY DALBY

FAUSSE CANDEUR

Catherine Ringer et Fred Chichin écoutent de la musique, toute la musique, du monde entier, du rock aussi, mais pas seulement. Une attitude définie par eux-mêmes comme *« musicalement incorrecte »*. Ils en ont tiré de nouvelles chansons, toujours avec ce mélange d'humour et de froideur clinique qui leur fait examiner les maux du temps en artisans. Catherine Ringer est, on le sait, un apôtre de la fausse candeur. Ses explications de *La Taille du bambou*, une de leurs nouvelles chansons, sont éloquentes : *« Eh bien, ça parle de comment on taille une flûte, dans un roseau, pour faire de la musique. »* A l'audition, on comprendra que le X, ici d'un chic parisien et populo digne d'Arletty, peut rester léger, débarrassé de tout aspect glauque qui n'ont jamais été le lot des Rita Mitsouko. Eux n'ont *qu'une religion : le plaisir.* Ils s'amusent, se jouent des autres, d'eux-mêmes et de leur image. Ils *sont un peu transformistes,* ignorent les frontières, mais pas les limites.

Un soir de juin 1995, Catherine Ringer s'était transformée en chanteuse solo à la Cité de la musique (où le groupe sera invité en février). Elle a de la voix, de l'amplitude, du coffre, du culot. Habillée d'une jupe longue façon jersey ocre, *plutôt rétro et moulante*, elle y avait interprété Piaf, Rimbaud et Ferré, Charles Trenet et Caetano *Veloso, accompagnée par l'accordéoniste* Richard Galliano. Fred Chichin, en philosophe de studio, s'essayait à imaginer pendant ce temps-là une nouvelle *world music* brassage de rythmes et de sons.

Groupe de studio, rendu célèbre par des clips délirants, dont le *C'est comme ça* (un singe, une télé) réalisé par Jean-Baptiste Mondino, les Rita Mitsouko ont, depuis deux ans, appris la scène. Ils se divertissent, ils réfléchissent. Ils savent que la forme (de leur musique, de leurs vêtements taillés dans des sacs plastiques et de leurs dentitions-gruyère, comme à leurs débuts) peuvent marquer l'époque aussi sûrement qu'une chanson engagée.

Réfugié pour quelques heures au Studio garage, à Ménilmontant, là, où ils avaient enregistré le superbe *The No Comprendo* en 1986, le duo est un étrange mélange de classique et de moderne.

Fred Chichin n'en finit pas de ressembler à une grande perche dégingandée, fine moustache, voyou débonnaire en pull de laine fluo tricoté main ; Catherine Ringer préfère les baskets de collégienne et le débardeur. Ils ont comme un air de Ténardier responsables, de Dames Michu éclairées, de cancaniers distingués. Imprévisible Catherine Ringer. Boulimique du sentiment à vif, cernée par une rigueur presque protestante, elle peut – mais ne le fait pas – passer subitement de la gentillesse à la hargne, du sourire à la baffe.

Au lieu de ça, elle mime, chante (*avec quelle voix !*) des *bizarreries* hip hop avec des airs de ménagère à plumeau. *« Musicalement incorrecte »*, donc, Ringer, ancienne actrice de cinéma X farouchement attachée à la responsabilité amoureuse (*« L'amour, c'est du taf, ça s'travaille »*), et *« éduquée »* comme telle. Allez trouver la *« rock n'roll attitude »* là-dedans ! *« Y'en n'a pas. On ne cherche pas l'image rock,* répond Fred Chichin. *On fait de la variété-pop. »* Catherine Ringer explique qu'elle chante avec plaisir *Les Petits Pains au chocolat* de Joe Dassin et l'*Adagio* d'Albinoni, qu'elle adore Nana Mouskouri et le Brésilien Carlinhos Brown.

Pour tenter l'expérience acoustique, les Rita Mitsouko ont fait appel à des musiciens qui pensent comme eux, des classiques qui aiment le divertissement, *« les ambiances et l'interprétation »*. Le trompettiste, lui, est *« assez fin pour glisser les quatre notes de l'indicatif de RTL dans une chanson juste pour rire et de se dandiner en jouant »*, confie Catherine Ringer, tandis qu'elle fredonne une mesure du *Chapeau de Zozo* en roulant les *r*.

C'est aussi cela qui fait le charme des Rita, cette façon d'avancer en diagonale. Dans la famille *« pas victime du classage »* (l'expression est de Catherine Ringer), les Rita, (et leur maison de disques, Delabel/Virgin), ont invité le très laconique Doc Gynéco, médecin-charlatan ennemi du stress, à bâtir un petit joyau de rap très coloré de be bop, *Les Consonnes* (ou les *Cons sonnent* ?), sur lequel Catherine Ringer *improvise un délire quotidien* qu'elle achèvera en imitant les aigus de David Bowie : *« Voice is a nice thing, voice is a sweet thing »*. Et du flot des mots, la voix de Ringer bâtit son étrange poésie.

Véronique Mortaigne

Concert privé sur les bords du canal Saint-Martin

L'OPUS CAFÉ est un petit lieu musical parisien, situé sur les bords du canal Saint-Martin, côté quai de Valmy, en face de l'Hôtel du Nord. Les Rita Mitsouko habitent sur la *même rive de cette voie d'eau très urbaine où* passent encore les péniches. Au soir du 23 octobre, Fred Chichin et Catherine Ringer prennent le *frais au bord de l'eau. Il fait une* chaleur torride à l'Opus Café. Depuis le début de l'après-midi, les Rita Mitsouko répètent afin de donner leur premier « Concert privé », émission de télévision lancée le 30 novembre par M 6, inspirée de *« Unplugged »* (en français « débranché », c'est-à-dire sans électricité), émission de MTV où se produisent les plus grands groupes. Discrètement – pas de journalistes, pas de battage publicitaire –, les Rita Mitsouko essuient les plâtres. A cinq heures et demie du matin, après quatre heures de répétition et sept d'enregistrement, le groupe aura livré la matière *d'un nouveau disque et de quatre-vingt-*dix minutes de plaisir télévisé.

Fred Chichin est à la guitare (acoustique, *évidemment*), *Catherine Ringer* à la voix, à la danse, à la farce. Chanter trois fois de suite *Andy* avec la même conviction, après avoir attendu la fin d'une discussion entre techniciens, est la preuve d'une santé à toute épreuve. Catherine Ringer est presque quadragénaire (elle est née en 1957, Fred Chichin en 1954), mais son énergie, sa fraîcheur, lui donnent plutôt vingt ans. L'alternance de tension et de relâchement qu'imposent les contraintes d'un enregistrement télévisé en « faux » direct est épuisante. Dans la salle, les trois enfants Ringer-Chichin admirent gentiment leurs parents, surveillés du coin de l'oeil par une grand-mère toujours attentive aux talents de sa petite Catherine.

Les Rita sont des gens normaux, complètement *fous. Ils donnent* à tout cela un côté cabaret, une intimité où Kurt Weill a son mot à dire. La maison de disques s'est déplacée, en nombre, pour surveiller l'expérience. On y fait la claque (derrière le pianiste et Fred Chichin) avec bonhomie, à tour de rôle, tandis que cordes et trompette s'essaient à reproduire l'attaque de *Marcia Baila*.

Princess Erika vient chanter *Ailleurs* en duo. Doc Gynéco est affalé sur un fauteuil au premier étage, attendant son heure. Ringer mène le bal, discute avec Chichin, guitariste effacé. Les employés de la télévision portent des T-shirts où il est écrit *« Je bosse »*, excuses anticipées à tous les pieds meurtris, aux angles de visions bouchées. La salle s'enfonce dans la nuit ; des histoires d'amitié toutes *simples*, des histoires d'amour (*« Les histoires d'A, les histoires d'amour finissent mal, en général »*) se nouent. Catherine Ringer rit, scande : *« Ma langue, faudrait qu'elle soye vivace, pas comme une grosse limace »*, s'allonge par terre, boit une rasade d'eau minérale, regarde Fred Chichin : *« Celle-ci, on la refait »*...

V. Mo.

« Béton prude » et « garce high tech » se disputent les rues de Paris

Une exposition à l'Arsenal met en scène passé et avenir de la capitale

L'exposition du Pavillon de l'Arsenal permet d'observer à la loupe la constitution et l'évolution des quartiers excentrés de Paris. Cette exposition, volontairement séduisante, soupèse aussi les conséquences sur l'aspect général de la capitale des choix architecturaux et urbains des aménageurs.

PARIS DES FAUBOURGS, Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Livre-catalogue : « Paris des Faubourgs, formation et transformation », coédité avec Picard, 224 p., 280 F. Jusqu'au 5 janvier 1997. Tél. : 01-42-76-33-97.

Le Pavillon de l'Arsenal, point de rencontre de tous ceux qu'intéressent l'architecture et l'urbanisme parisiens, vient d'être encore une fois transformé pour les besoins d'une nouvelle cause, celle des quartiers périphériques de la capitale. « Paris des faubourgs », tel est le thème de l'exposition, exceptionnelle à maints égards, qui occupe les lieux jusqu'au 5 janvier 1997.

Par faubourg, il faut comprendre *grosso modo* l'ensemble des quartiers, anciens villages ou campagne, qui s'étendaient entre l'enceinte des Fermiers généraux, achevée par Thiers et presque aussitôt condamnée, en 1859, par l'annexion des territoires aujourd'hui prisonniers du boulevard périphérique. Le terme retenu par l'équipe de l'exposition, conduite par Jacques Lucan, exclut donc les « faux » bourgs devenus plus vrais que nature tels que Saint-Germain ou Saint-Honoré. Il inclut en revanche la plaine Monceau, passée sans transition du statut de campagne à celui de prototype de quartier haussmannien.

Montmartre, dont l'apparence est conservée dans le formol ; Belleville, ravagé avant que le maire actuel, Jean Tiberi, ne décide voici peu d'en sauver les parties « basses », gage donné à son électorat d'esprit écologique ; la Goutte-d'Or, repassée mais sans faux col selon les normes d'un urbanisme qui se retient désormais, mais avec peine, de commencer par faire table rase ; les ZAC anciennes ou nouvelles qui ont donné, chacune selon ses règlements d'exception, les visages modernes du Sud ou de l'Est parisiens... Autant de quartiers explorés à la loupe, autant de méthodes décortiquées depuis leur processus initial jusqu'à leurs conséquences urbaines. A ce titre, même si l'équipe s'en tient à des exemples, ils sont assez significatifs pour qu'on puisse, enfin, parler d'une démarche à caractère scientifique en matière d'urbanisme et d'architecture. Rien de doctrinal pour autant, car c'est sur le mode historique que les doctrines sont exposées. Rien de théorique, car les quartiers disséqués sont de ceux qu'on peut visiter chaque jour.

BONS ET MAUVAIS POINTS

Un faubourg naît d'un village, comme Charonne, dont il gardera une église et quelques rues campagnardes. Il s'étend avec l'essor d'ateliers ou de manufactures comme le quartier Saint-Antoine, dessinant des cours industrieuses, ou bien des ruelles ouvrières, ou encore des cœurs d'îlot, plus ou moins cernés par les géomètres du Second Empire, mais riches d'ateliers, de verrières, de potagers, de surprises.

Derrière la diversité, derrière le « pittoresque », des modèles urbains se font jour qui font la richesse même d'une ville comme Paris. Méfions-nous du tout Haussmann, nous disent, en défenseurs de la fragilité, les organisateurs de l'exposition. Méfions-nous de tout ce qui « efface », même si c'est pour garder en apparence le parcellaire : n'est-ce pas ce qu'on fait depuis vingt ans, après avoir, dans la période d'après-guerre, massacré tant de sites comme la place des Fêtes. Un peu faux-jeton, l'exposition décerne les bons et les mauvais points sur un mode qui se veut presque constamment interrogatif, prétendant ne pas apporter de solutions, pour en récuser certaines récentes et en sauver quelques autres, éventuellement rescapées du début du XXe siècle. Les exemples architecturaux choisis, souvent de très bonne qualité (seront-ils lus comme tels ?), sont de facture brique policée, « béton prude » ou, plus rarement, « garce high tech ». Ils ont cependant un aspect pousse-au-crime, mis côte à côte avec des photographies attachantes, des plans suggestifs, des cartes, des plans presque familiers, relevés de quartiers où chacun d'entre nous est susceptible de se reconnaître.

A l'Arsenal, il faut séduire, pour tenter d'accrocher les visiteurs à ces sujets arides que sont l'urbanisme et l'architecture. Et, mis en forme par l'architecte Yves Lion, notre « Paris des faubourgs » parvient en effet à mettre dans sa poche un public qui ne retient que ce qu'il veut, ou ce qu'il ressent, de l'algèbre efficace de Lucan et de ses comparses. Les démarches sont rigoureusement honnêtes, mais au point de rencontre d'un projet scientifique rectiligne et d'un mouvement muséographique au tempo enivrant (Edith Piaf, Maurice Chevalier et *tutti quanti*), la raison peut parfois prendre la tangente ou ne glaner que des fragments simplistes. Rien ne serait plus dangereux qu'une interprétation nostalgique et passéiste, notamment de la part des édiles parisiens, qui pourraient dès lors être tentés de figer la vie même de la ville, de parier sur la médiocrité du pastiche, le confort trompeur des cartes postales de collection.

Frédéric Edelmann

Geneviève Brisac a reçu le prix Femina

Le Femina étranger a été décerné à Javier Marías. Les prix Médicis ont aussi été attribués lundi 4 novembre

LA SAISON des prix littéraires d'automne s'est ouverte, lundi 4 novembre – après l'attribution, le 24 octobre, du grand prix du roman de l'Académie française à Calixthe Beyala –, avec les Femina et Médicis. Le Femina, pour la littérature française, est revenu à Geneviève Brisac, romancière, éditrice et critique littéraire au « Monde des livres » depuis plus de dix ans.

Si le titre de son roman, *Week-end de chasse à la mère* a été, ici et là, contesté, Geneviève Brisac avait fait l'unanimité dans la presse : d'une gaieté poignante, d'un réalisme tonique, cette chronique – mi douloureuse, mi désopilante – de quelques jours de la vie d'une jeune femme avec son fils faisait partie des enchantements de la rentrée. « *Rien n'est plus délectable que de suivre avec Geneviève Brisac ce couple acharné à traquer la magie des instants*, écrivait Viviane Forrester (« Le Monde des livres » du 20 septembre), *rien, en même temps n'est plus pathét*ique, *car la femme et l'enfant semblent communiquer à travers une douleur en permanence réprimée, une angoisse inavouée, et qui, d'ailleurs, aiguisent leur aptitude à la joie.* »

Le prix Femina étranger a été, lui, décerné à Javier Marias pour *Demain dans la bataille pense à moi*. Subtil jeu de mots et de mort, truffé de références shakespeariennes, ce texte ensorcelant où se disputent vertiges du verbe et variations sur le vrai et le faux confirme l'époustouflant talent du romancier espagnol. Il s'agit, pour l'anecdote, de l'irréelle aventure d'un homme qui voit mourir entre ses bras la jeune femme adultère qui l'avait invité à venir passer la nuit chez elle. A peine esquissé ce fait divers « *apparaissent comme une friandise proustienne les premières paroles d'une malédiction dont on va retrouver l'écho lancinant tout au long du livre* » (voir l'article de Martine Silber dans « Le Monde des livres » du 5 avril).

Ce même jour étaient décernés les prix Médicis. Comme en 1995, les jurés n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un seul nom. Le prix est partagé entre Jacqueline Harpman pour *Orlanda*, périlleux exercice de style inspiré par l'*Orlando* de Virginia Woolf (Grasset), et Jean Rolin pour *L'Organisation*, évocation drolatique et dramatique des tribulations de quelques jeunes gens de bonne famille dans la Gauche prolétarienne (Gallimard). Ce roman autobiographique sur les années de jeunesse militantes et les jeux de cache-cache avec la réalité est un pied de nez à l'Histoire et un bonheur littéraire (« Le Monde des livres » du 27 septembre).

Le Médicis étranger couronne *Sonietchka*, de Ludmila Oulitskaïa, récit aux accents tchékhoviens de la vie d'une femme, mère, épouse trompée, veuve, transfigurée par la passion des livres (Gallimard, « Le Monde des livres » du 24 mai), et *Himmelfarb*, de Michael Krüger, un texte fulgurant et désespéré sur les désordres du monde, le crépuscule complexe et sanglant des illusions du siècle (Seuil, « Le Monde des livres » du 20 septembre). Le Médicis essai, lui, récompense *L'Horreur économique*, de Viviane Forrester (Fayard), réflexion courageuse et talentueuse sur cet énorme leurre que constitue le mythe d'un travail-fondement de notre société. Faut-il croire à ces mots fétiches : mondialisation, libéralisme sauvage, multinationales ? Les analyses de Viviane Forrester – qui, elle aussi, collabore au « Monde des livres » – ont dérouté, parce qu'elles n'étaient pas formulées par un spécialiste, mais elles sont « *pertinentes, ses constructions intellectuelles impeccables, son information infaillible* » (lire le feuilleton de Pierre Lepape dans « Le Monde des livres » du 13 septembre).

Jean-Luc Douin

Les lauréats

- **Femina.** *Week-end de chasse à la mère*, de Geneviève Brisac, éd. de L'Olivier, 206 p., 95 F.
- **Femina étranger.** *Demain dans la bataille pense à moi*, de Javier Marias, traduit de l'espagnol par Alain Keruzoré, Rivages, 352 p., 135 F.
- **Médicis.** *Ex aequo* : *Orlanda*, de Jacqueline Harpman, Grasset, 300 p., 99 F ; *L'Organisation*, de Jean Rolin, Gallimard, 184 p., 85 F.
- **Médicis étranger.** *Ex aequo* : *Himmelfarb*, de Michael Krüger, traduit de l'allemand par Claude Porcell, Seuil, 172 p., 120 F ; *Sonietchka*, de Ludmila Oulitskaïa, traduit du russe par Sophie Benech, Gallimard, 118 p. ; 80 F.
- **Médicis essai.** *L'Horreur économique*, de Viviane Forrester, Fayard, 216 p. , 98 F.

Barye, maître sculpteur du carnage

Le Louvre rend justice à celui qui a élevé l'animal au rang d'œuvre d'art

LA GRIFFE ET LA DENT. Musée du Louvre, aile Richelieu. De 9 heures à 17 h 45, lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Catalogue-dossier, 134 p., 150 F. Jusqu'au 11 janvier 1997. Tél. : 01-40-20-51-51.

Barye ne serait pas un sculpteur tout à fait sérieux. Un homme qui a passé le plus clair de son temps à dessiner et modeler des bêtes sauvages et domestiques, un animalier autrement dit, ne pourrait prétendre à mieux qu'une demi-gloire, concédée avec quelque compassion. Ses œuvres feraient de parfaits ornements pour dessus de cheminée en marbre et commodes anciennes. De plus grandes dimensions, elles conviendraient aux jardins publics, où elles effrairaient et amuseraient les enfants. Cette opinion a prévalu du vivant de l'artiste et elle n'a pas perdu toute son autorité, d'autant qu'il est assez fréquent de voir Barye confondu avec Frémiet ou Cain, lesquels ne furent même pas ses élèves, mais ceux de Rude. Barye, quant à lui, avait été l'élève du sculpteur néo-classique Bosio et du peintre Gros. Cela se passait peu après la chute du Premier Empire. Barye était âgé de vingt ans et avait une formation de praticien des métaux, ayant été placé en apprentissage chez des orfèvres parisiens qui lui avaient appris par la pratique la fonte et le ciselage.

Ni eux ni ses maîtres à l'Ecole des beaux-arts ne lui apprirent cependant l'essentiel de son art, à savoir concilier justesse de la forme et puissance de l'expression. Cet équilibre le caractérise comme il caractérise Delacroix, qui fut de ses amis. Nul effet de style, chez eux, qui ne se fonde sur l'observation, nul sacrifice de la vérité en faveur de l'éloquence ou d'un idéal. Autant que le dessin de Delacroix, quoique avec moins de fluidité, celui de Barye se veut avant tout relevé des proportions et des formes, exploration des corps, tracé des mouvements, science de l'anatomie.

Avant de sculpter fauves et antilopes, il se rend dans des ménageries, à la Foire de Saint-Cloud – où il y eut des tigres à partir de 1827 – et au Muséum d'histoire naturelle. Il les regarde, examine leurs cadavres, assiste à leur dissection, comprend leur structure et mesure leurs proportions. Ses croquis préparatoires ressemblent de près aux planches d'un traité de zoologie, et de plus près encore aux dessins de Cuvier, son contemporain. Leur présence, aux murs de l'exposition, lui donne son sens, parce qu'ils rappellent que ces nœuds de serpents, de crocodiles et d'antilopes, ces batailles de molosses et d'ours ont été exécutés selon une méthode invariable. Dans cet art, contrairement aux apparences, il n'y a pas place pour les déformations lyriques et les élégances de chic, le néoclassicisme et les joliesses de l'ingrisme.

La vérité étant rarement heureuse, la sculpture de Barye décrit des luttes terribles. Il n'exalte pas la force, il ne célèbre pas la majesté du fauve rugissant, il montre des meurtres et des agonies. Le carnassier abat le beau cheval ; le serpent pourrait avoir raison du lion qui le méprise ; les chiens, en nombre, déchirent vivant le grand ours qu'ils ont renversé ; le jaguar dévore paisiblement le lièvre. La création tout entière cède à la « *volupté gourmande du sang* » – la formule est des Goncourt à propos de ces œuvres funèbres. D'autres références littéraires viennent à l'esprit, de Buffon à Rosny en passant par le Flaubert de *Salammbô*. Les comparaisons picturales seraient innombrables, des chasses de Rubens aux cavalcades de Géricault et Delacroix.

Ces combats inégaux de bêtes affamées, ces massacres si minutieusement figurés, jusqu'au détail de l'écaille, du sabot, des crocs et des griffes, s'élèvent fort au-dessus du pittoresque et de l'illustration – en quoi Barye se distingue d'un Frémiet. Sans rien concéder aux figures convenues de l'allégorie, le sculpteur passe sans effort de la narration au symbole, de la fable à sa moralité. Dans le bronze, il coule les lois de la nature, qui sont aussi, pour partie, les lois de l'homme. Cet animalier aspire à l'universel. L'exposition du Louvre, que l'on aurait aimée plus vaste, plus complète et disposée dans un espace moins resserré et étouffant, s'efforce de le placer à son rang, parmi les plus grands sculpteurs de son siècle. Ce n'est que justice.

Philippe Dagen

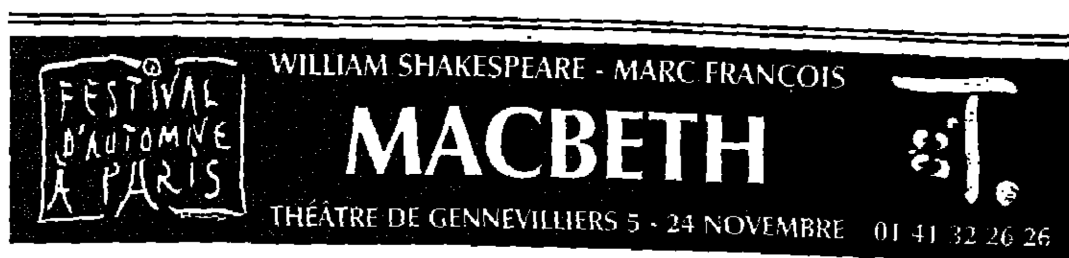
DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le candidat français aux Oscars 1997**, désigné par un comité de professionnels réunis autour de Jérôme Deschamps, président en exercice de la commission d'avance sur recettes, a été choisi le 28 octobre. Il s'agit de *Ridicule*, de Patrice Leconte. Il revient ensuite à l'Academy of Motion Picture Arts and Science de désigner parmi les candidats nationaux les cinq « finalistes ».

■ **ARCHITECTURE : la Maison des écrivains et l'école d'architecture de Paris-La Villette** organisent des rencontres entre un architecte et un écrivain. Paul Chemetov et Didier Daeninckx ouvrent, mercredi 6 novembre à 19 h 30, ce cycle animé par Hélène Bleskine et Jean-Pierre Le Dantec, qui a lieu à l'école (144, rue de Flandre, Paris 19e, Mo Crimée). Suivront, le 11 décembre, Henri Gaudin et Jean-Pierre Vernant. En 1997, les architectes Ciriani, Nouvel, Stinco, Grumbach et Portzamparc rencontreront les écrivains Baudrillard, Bailly, Rolin, Topor. Tél. : 01-49-54-68-30.

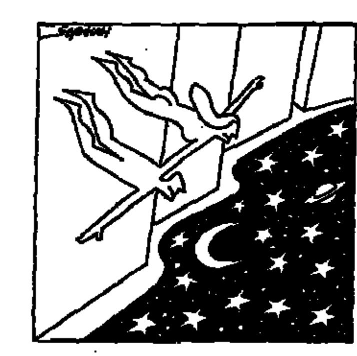
■ **OPÉRA-BASTILLE : un préavis de grève a été déposé le 31 octobre** par les artistes des Chœurs de l'Opéra national de Paris. Il vise la première, le 6 novembre, des *Capulets et Montaigu*, de Vincenzo Bellini. La raison invoquée par les choristes est le faible montant des indemnisations proposées par l'Opéra national de Paris aux victimes de l'accident survenu à Séville, le 16 juillet 1992. Ce préavis précède le procès, les 14, 15 et 20 novembre par la 31e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, des onze personnes impliquées dans cet accident.

■ **COLLOQUE : une rencontre intitulée « Pillage et restitutions »**, consacrée au destin des œuvres d'art sorties de France pendant la seconde guerre mondiale, aura lieu le 17 novembre à l'Ecole du Louvre à Paris. Organisé par la direction des musées de France, en liaison avec la direction des archives et de la documentation du ministère des affaires étrangères, ce colloque présente quatre grands thèmes : « Les musées sous l'Occupation », « Les spoliations », « Le marché de l'art », « Récupération et restitutions ». Les invitations sont à retirer dans la limite des places disponibles. Renseignements aux 01-40-15-36-00 et 01-40-15-36-11.



L'image pour appréhender la création

Au Centre Pompidou un siècle de ballets, de portraits d'avant-garde



LA LISTE est *superbe. Voir et* revoir, mais aussi découvrir, car après tout, nous n'avons jamais que deux yeux : toute l'œuvre de DV8 ; l'histoire de la danse au *XXe siècle en cinq tomes ; Martha* Graham, l'histoire de la tarentelle ; celle de la danse urbaine ; des Merce Cunningham signés Charles Atlas ou Eliott Caplan ; la *grande Pina Bausch* avec une douzaine d'œuvres. Tant d'autres. Et des trésors, des inédits. Des images, mais aussi des interventions dans le cadre de la *Revue parlée/Esthétique* : une rencontre avec Merce Cunningham intitulée « Travailler avec des plasticiens, chorégraphier pour la caméra ». *Un titre qui, apposé au nom* même de Cunningham, sonne comme un pléonasme (17 novembre, 16 heures, petite salle, entrée libre). « Ecritures, films de *danse : mémoires* », ces rencontres seront animées par Marcelle Michel et Isabelle Ginot. D'abord, on regarde, et après, on parle (16 décembre, 21 heures, petite salle).

★ Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris 1er. Me Rambuteau. Du 6 novembre au 16 décembre. Grand Foyer, 1er sous-sol, de 14 heures à 21 heures, fermé mardi. Tél : 01-44-78-13-15. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Viktoria Postnikova (piano)
Viktoria Postnikova est une pianiste assez époustouflante, une sorte de Richter au féminin. Son jeu peut parfois déconcerter, d'autres fois emporter loin son auditoire. Il est rare qu'elle consacre un récital à Chopin, et quel Chopin ! Celui des quatre *Ballades*, de la *Fantaisie*, de la *Barcarolle*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Me Miromesnil. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Richard Galliano
La rythmique du disque *New York Tango* (Dreyfus), Al Foster à la batterie, George Mraz à la basse, a plus d'allure et de catégorie que Philippe Aerts et Roberto Gatto annoncés en concert. Mais cela ne veut rien dire. C'est le jazz. Richard Galliano, remarquable accordéoniste, aimé de Piazzolla, n'est pas forcément un jazzman. Il est escorté d'un phénomène de la guitare, authentique musicien de jazz, lui, Bireli Lagrene.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Me Châtelet-Les Halles. 20 h 30, les 6 et 7 novembre. Tél. : 01-42-36-13-90. 140 F.

Edson Cordeiro
Ce Brésilien totalement atypique chante Prince, Janis Joplin, Raul Seixas, mais aussi les grands airs de *Carmen* de Bizet ou des opéras de Mozart. Il possède une voix remarquable qui lui permet de donner une version androgyne et démesurée des standards latino-américains tels que *Babalu*.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 novembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Red Snapper
Avec des instruments traditionnels, ce passionnant collectif de musiciens britanniques capture les rythmes synthétiques de la techno. Leur virtuosité, entièrement vouée à une transe hypnotique, tisse d'inquiétants climats.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 105 F.

Pierre Perret
Sa dernière production discographique choquera les adversaires de *L'Origine du monde* de Courbet. Chansons érotiques au langage vert, mais jamais vulgaire, fabulettes rieuses, l'univers de Perret passe en douceur.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Me Trinité. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 24 novembre. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 250 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de La Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Me Porte-de-La Villette. A partir du 7 novembre. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; les dimanches, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 30 décembre.*

La Demoiselle de la poste
d'Ewa Pokas, mise en scène de Catherine Hiegel, avec Dominique Constanza et Jean-Baptiste Malartre.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Me Palais-Royal, Louvre. A partir du 7 novembre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 décembre.*

En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Robert Hirsch, Jean-Michel Dupuis et, en alternance, Guillem Picq, Mehdi Aignel Djebali et Cyril Boccara.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Me Franklin-D.-Roosevelt. A partir du 5 novembre. Les mardi 5, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, à 20 h 30 ; mercredi 6, à 19 h 30 ; dimanche 10, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 2 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 25 janvier.*

L'Enfant-rat
d'Armand Gatti, mise en scène d'Hélène Châtelain, avec Christophe Amsili, Claude Lucas, Juliette Aubert-Craus, Tiziana Ciasullo, François Hapchette, Patrick Cofin, Claude Cottet-Emard, Myriam Marchais, Guillaume Moog, Fabrice Pinel et Magali Velten.
Théâtre international de langue française (Parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. A partir du 8 novembre. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. Durée : 2 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 30 novembre.*

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Marc François, avec Sébastien Bourlard, Aurore Bonjour, Michel Bonjour, Nicolas Bonnefoy, Olivier Bonnefoy, Jean Davy, Sébastien Derrey, Simon Duprez, Marc François, Maïa Gresh, David Lerquet, Sylvain Lerquet, Maria Montès, Alexandre Pavloff, Valérie Schwarcz, Marthe Vassallo et en alternance Nicolas Ancel, Jérémie Kessler et Romain Roulard.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 5 novembre. Du mardi 5 au samedi 9, à 20 h 30 ; dimanche 10, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 3 heures. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 24 novembre.*

Maîtres et serviteurs
de Jean-François Prévand, mise en scène de l'auteur, avec Yves Pignot, Jean-François Prévand et Damien Bricoteaux.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Me Place-de-Clichy. A partir du 6 novembre. Du mardi au vendredi, à 19 heures ; le samedi, à 17 heures. Tél. : 01-44-53-88-88. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 30 décembre.*

La Noce
de Stanislas Wyspianski, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gaël Baron, Gérard Bélliard, Marc Bodnar, Marie Caries, Sarah Chaumette, Rémi Claude, Garance Dor, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Valentina Fago, Jean-Claude Flems, Magali Fouchault, Guillaume Gatteau, Eric Laguigné, Eric Jakobiak, Valérie Lang, Jacek Maka et Véronique Nordey.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 6 novembre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 8 décembre.*

Les Sept Branches de la rivière Ota
de Robert Lepage, mise en scène de l'auteur, avec Eric Bernier, Rebecca Blankenship, Marie Brassard, Anne-Marie Cadieux, Normand Daneau, Richard Fréchette, Marie Gignac, Patrick Goyette et Ghislaine Vincent.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les samedi 9, dimanche 10, samedi 16, dimanche 17, a 14 h 30 ; Du mardi 12 au vendredi 15, à 20 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F. Jusqu'au 17 novembre.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Nele Paxinou, avec Marco Taillebuis, Gaspard Leclere, Geneviève Knoops, Xavier Decoux, Monique Gelders, Paulino Alvarez, François Houart, Frédéric Lepers, Barbara Dauwe, Eric Mat, Véronique Guérin, Claudia Nunes et Jean-Luc Dietrich.
Cartoucherie (sous chapiteau), route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Me Château-de-Vincennes. A partir du 7 novembre. Du jeudi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-08-20-07. Durée : 2 h 30. 110 F. Jusqu'au 1er décembre.

Théâtre du mépris 3
de Didier-Georges Gabily, d'après Alberto Moravia et Jean-Luc Godard, mise en scène de Christian Colin, avec Erich Leukert, Nikolaus Kinsky, Hans-Matthias Fuchs, Claire-Ingrid Cottenceau, Adalbert Stamborski, Christian Colin, Gilles Blanchard et le chœur.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 6 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 15. 70 F et 110 F. Jusqu'au 16 novembre.*

SÉLECTION

La Baye
de Philippe Adrien, mise en scène de Laurent Pelly, avec Hervé Briaux, Pierre David-Cavaz, Rémi Gibier, Bernard Jousset, Sébastien Lebouc, Magali Magne, Vincent Millet, Christine Murillo, Jean-Benoît Terral, Patrick Zimmermann, Valérie Véril, Lydie Pruvot et Fabienne Rocaboy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 70 F et 110 F. Jusqu'au 24 novembre.*

Bonbon acidulé
de Ricardo Sued, mise en scène de l'auteur, avec Rosario Audras, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Nathalie Ortéga, Adriana Pegueroles, Jérôme Kircher et David Michel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Me Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 10. De 110 F à 160 F. Dernières.*

Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Maxime Cazelles, Clovis Cornillac, Gilles David, Valérie de Dietrich, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua et Dominique Valadié.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Me Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 15 décembre.

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Philippe Bouclet, Auguste Bruneau, Paul Crauchet, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Sylvie Genty, Eric Laugérias, Stéphanie Noël, Matthieu Rozé et Maurice Vaudaux.
Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Me Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-38-07-54. Durée : 2 heures. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 17 novembre.

Huis clos
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Stéphane Aucante, avec Pascal Parsat, Christine Gidrol, Marine Arnault et Jean-Pierre Fermet.
Théâtre Hébertot (Petit), 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Me Villiers-Rome. Du mardi au jeudi, à 18 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-08-43-16. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Ile du Salut (Rapport 55 sur la colonie pénitentaire)
d'après Franz Kafka, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Amiran Amiranachvili, Marcial Di Fonzo Bo, Gérard Morel, Jean Lambert-Wild et Jean-Marc Stehlé.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Me Châtelet. Du mardi 5 au vendredi 8, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 2 heures. 95 F et 140 F. Dernières.*

Moi
d'Eugene Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française-Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Me Palais-Royal. Les mardi 5 et jeudi 7, à 20 h 30 ; samedi 9, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 15. De 30 F a 185 F. Dernières.

Oh, les beaux jours !
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berté.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Me La Chapelle. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 16 novembre.

Passagers clandestins
de Philippe Genty et Mary Underwood, mise en scène des auteurs, avec Russel Garbutt, Meredith Kitchen, Jennifer Newman-Preston, Brian Parker et Simon Rann.
Theâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Me Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 15. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 17 novembre.

Le Roman de Lulu
de David Decca, mise en scène de Didier Long, avec Sandrine Kiberlain, Gérard Darmon, Roger Van Hool et Laurent Bateau.
Petit Theâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Me Trinité. Du mardi au samedi, a 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée ; 1 h 45. 170 F et 220 F. Jusqu'au 31 décembre.

Saleté
de Robert Schneider, mise en scène de Bernard Lévy, avec Eric Elmosnino et Christine Seghezzi.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les lundi, mardi, vendredi et samedi, a 21 heures ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 30. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 1er décembre.*

Slaves !
de Tony Kushner, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Isabelle Carré, Luc-Antoine Diquero, Jean-Claude Jay, Maria Verdi, Isabelle Sadoyan, Michel Peyrelon, Yann Collette, Isabel Karajan et Axelle Grelet.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Me Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 35. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 1er décembre.*

Un Cœur français
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Samuel Labarthe, Maïa Simon, Marie Bunel, Judith Magre, Cécile Magnet, Philippe Etesse, Joël Demarty, François Dunoyer et Jacques Connort.
Théâtre Hebertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Me Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 11 janvier.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subesh Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, 4 LÉGENDES URBAINES
Film français d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eléonore Faucher, Christophe Ruggia, (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie, (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.

PASSAGE A L'ACTE
Film français de Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre, (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson, avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 0140-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LONE STAR
de John Sayles,
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, (cinq courts métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MISSION : IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 0140-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PINOCCHIO
de Steve Barron,
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 01-14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PONETTE
de Jacques Doillon,
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 0140-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier-Latin, 5e (01-43-26-84-65).

UNE VIE NORMALE
d'Angela Pope,
Britannique (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

REPRISES

LES DIABOLIQUES
d'Henri-Georges Clouzot,
Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DU CÔTÉ D'OROUET
de Jacques Rozier,
Français, 1973 (2 h 30).
Action-Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MORGAN
de Karel Reisz,
Britannique, 1965, noir et blanc (1 h 37).
VO : Reflet-Médicis-I, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

« Etel », édition électronique du quotidien « Ouest-France », sera disponible dans deux ans

LE PREMIER quotidien français, le journal breton *Ouest-France*, a décidé de se donner du temps avant de lancer une édition électronique. Il a ouvert au début de l'été – avec la région de Bretagne et IBM – un site sur Internet, « France-Ouest Com », qui propose des services sur la Bretagne à propos de l'économie, de la recherche, de la culture et du tourisme. Le journal n'est pas consultable sur ce serveur, mais des événements importants font l'objet d'un traitement spécial sur Internet.

C'est le cas des Vingt-quatre heures du Mans, du Festival interceltique de Lorient, du voyage du pape à Sainte-Anne d'Auray ou bientôt des Transmusicales de Rennes. Des articles ou des résumés d'articles, des photos, mais aussi des extraits sonores étaient consultables. Depuis le 9 juillet, *Ouest-France* a recensé 600 000 consultations du serveur – 61 % viennent d'Europe et 29 % des Etats-Unis.

Le grand projet est la version électronique du quotidien, baptisée « Etel » (patronyme d'une commune et d'une rivière bretonnes, mais qui signifie aussi « édition télématique »), à l'étude depuis septembre 1995 et qui ne devrait pas voir le jour avant deux ou trois ans.

Etel donnera accès aux 40 éditions, aux 400 pages, aux 2 500 articles et aux 1 500 photos du quotidien. Il permettra aussi de consulter les archives et s'enrichira de documents visuels et sonores. Le système devrait permettre d'obtenir une édition personnalisée, par critères géographiques et thématiques. Le projet vise un public international, mais aussi hexagonal, situé en dehors des zones de diffusion (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire), et les lecteurs désirant des informations locales qui dépassent le cadre de leur édition. Un lecteur de Rennes peut ainsi avoir envie d'avoir des articles sur Nantes ou Saint-Malo, qu'il ne trouve pas dans son édition.

PROBLÈMES DÉONTOLOGIQUES

Des réflexions sont en cours pour intégrer la publicité et les petites annonces. Le budget de ces études est d'une dizaine de millions de francs. Le service sera payant, mais les systèmes de tarifications ne sont pas encore arrêtés. Reste à résoudre le problème des modes de paiement électronique.

Lors de la présentation de ces projets, mercredi 30 octobre, le PDG d'*Ouest-France*, François-Régis Hutin, est intervenu sur les problèmes déontologiques posés par Internet : « *On s'abrite derrière l'ampleur du réseau. Mais tout éditeur, tout serveur, doit être tenu pour responsable de ce qui passe sur ses réseaux. Chaque Etat, à commencer par le nôtre, doit regarder ce qu'il en est et arrêter ses choix. En France, on vit déjà dans un système hypocrite, avec des serveurs contrôlés par des services de télécommunications qui s'estiment simples transporteurs, et pas responsables de ce qu'ils transportent, tout en étant payés par des services incriminés.* »

Alain Salles

Les médias écrits en français connaissent un regain d'intérêt au Proche-Orient

Les émissions francophones se développent aussi à la radio et à la télévision

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

On a dansé ces jours-ci dans les banlieues populaires cairotes en scandant « Jak-Chi-Rak-ibn-di-Gol ! » (« Jacques Chirac, fils de de Gaulle ! »). Au même moment, au nouveau Centre culturel français du Caire, inauguré en avril par M. Chirac, avaient lieu les premières rencontres de la presse francophone du Proche-Orient, groupant spécialistes de la communication et journalistes arabes.

Le Quai d'Orsay a contribué pour 220 000 francs à cette manifestation, dont l'un des animateurs a été Gilles Kraemer, jeune publiciste parisien qui a participé au lancement d'*El Ahram-Hebdo* (magazine politique en français dirigé par l'écrivain égyptien Mohamed Salmaoui) tout en publiant à Paris, aux éditions L'Harmattan, *Trois siècles de presse francophone dans le monde*.

Dans ce livre, il évoque *Le Courrier d'Egypte*, fondé il y a deux siècles par Bonaparte, et qui est l'ancêtre d'une presse orientale en français, longtemps nombreuse avant de devenir squelettique (sauf au Liban) depuis les années 60. M. Kraemer pourrait ajouter maintenant un chapitre sur la renaissance, soudaine et inattendue, de feuilles en français au Levant, avec une extension inédite dans le Golfe.

Ces innovations ne doivent rien à la nouvelle « chiraquomanie » arabe, née du récent coup de colère de M. Chirac contre la police israélienne à Jérusalem, mais elles prennent un relief particulier à la lumière de cet engouement francophile. On rappelle ici les propos de Boutros Boutros-Ghali, alors ministre égyptien, sur « *le français, langue non alignée* » ou la « coproclamation » du secrétaire général de l'ONU et de Jacques Chirac au sixième sommet francophone de Cotonou : « *La francophonie sera subversive ou ne sera pas !* »

SUPPLÉMENTS EN FRANÇAIS

La plupart du temps, ces nouveautés dans la presse écrite sont des suppléments ou des pages en français ajoutés à un titre paraissant en arabe ou en anglais comme *Le Jourdain*, inséré dans *The Star* à Amman, ou *Echo des Emirats* dans *Emirates News* et *Une Semaine* dans *Khaleej Times* à Dubaï. A Beyrouth, malgré la présence déjà d'une quinzaine de publications francophones, le quotidien *L'Orient-le Jour* a créé un supplément *Jeunesse* et un mensuel *L'Orient-Express*, tandis que le quotidien arabophone *Nahar* lançait l'hebdomadaire *Hyde Park* (30 000 exemplaires), dans lequel les moins de trente ans s'épanchent exclusivement en français, langue qui est en train d'améliorer ses positions au pays du Cèdre (*Le Monde* du 5 août).

Au Caire, le centenaire *Progrès égyptien* diffuse trois suppléments, dont un pour les jeunes. Les tirages de ces journaux complets ou simples feuilles ne sont souvent que de l'ordre de quelques milliers, mais ils ont un taux de circulation élevé et sont lus par l'élite pensante et les étudiants. Ce regain des médias écrits en français est couplé avec un nombre grandissant de radios locales programmant des émissions en français et de télévisions ayant créé ou renforcé leur journal en français, du Caire à Amman *via* Abu-Dhabi (à Téhéran, la revue orientaliste *Loqman* est remarquable, en particulier par la qualité de son français).

La prochaine rencontre de la presse francophone du Proche-Orient, prévue à Beyrouth en 1998 à l'invitation d'Elie Assaf, doyen de la faculté d'information de l'Université libanaise, convoquera également les médias audiovisuels régionaux en français, ce qui n'a pas été le cas au Caire. D'ici là, les responsables de la presse écrite francophone au Proche-Orient vont essayer de mettre en commun ressources publicitaires et reportages.

La France pourrait aider cette entreprise. En attendant, après avoir informatisé les agences de presse marocaine, tunisienne et roumaine, elle contribue à moderniser l'agence égyptienne, qui a un service en français. Seule ombre à ce tableau arabo-francophone, la rencontre du Caire s'est tenue au même moment que le congrès annuel de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, organisé à Kinshasa et auquel plusieurs journalistes arabes n'ont donc pu participer. Selon le Quai d'Orsay, il s'agissait d'un « *malentendu* » qui ne se reproduira plus.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Philippe Alexandre quitte RTL

LE JOURNALISTE Philippe Alexandre, 64 ans, éditorialiste à RTL depuis vingt-sept ans, a annoncé, lundi 4 novembre, qu'il quittera la station mercredi 6, après sa dernière chronique matinale. Michèle Cotta devrait lui succéder en prenant en main la chronique matinale de la radio.

Le journaliste entend faire jouer la « *clause de cession* », en raison de la récente fusion d'UFA (filiale de l'allemand Bertelsmann) et de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, maison mère de RTL). La clause de cession est une disposition de la convention collective des journalistes, qui les fait bénéficier, s'ils le souhaitent, dans le cas du changement de propriétaire de leur entreprise des indemnités prévues pour un licenciement.

« *J'ai eu, jeudi dernier, une conversation avec Jacques Rigaud* [le PDG de RTL], *où je lui ai confirmé que mon départ était ferme et définitif* », a affirmé Philippe Alexandre, dont la chronique était écoutée chaque matin par plus de 3 millions d'auditeurs.

En septembre dernier, la direction de RTL avait indiqué, dans une lettre recommandée à Philippe Alexandre, qu'« *il était admis à faire valoir ses droits à la retraite* » en mars 1997. Le journaliste avait alors annoncé qu'il souhaitait quitter la station, en faisant jouer la clause de cession, avec préavis de deux mois. Les deux parties avaient fini par s'entendre et le chroniqueur avait déclaré qu'il restait sur RTL (*Le Monde* du 7 septembre).

MARDI 5 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal**, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Carnet rose.
15.30 Hôtel. Série. Garder le silence.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Bleu marin.
18.10 Le Rebelle. Série. Flic d'occasion.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 **Journal**, Tiercé.

[illegible]

LA FILLE DE D'ARTAGNAN
Film de Bertrand Tavernier avec Sophie Marceau (1994, 132 min). 41945124
La fille du célèbre mousquetaire, persuadée qu'un complot se trame contre le roi, se lance à l'aventure.

[illegible]

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 6057496
0.55 et 1.35, 2.45, 3.50, 4.50 **TF 1 nuit.**
1.05 Reportages. Documentaire. Les enfants du rodéo, d'Henri Chambon (rediff., 50 min). 5329341
Dans les réserves de l'Arizona ou du Nouveau-Mexique, des gamins âgés de 4 à 12 ans participent à des rodéos.

1.45 et 4.00, 5.05 Histoires naturelles. 2.55 Kandinsky (rediff.). **5.00** Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 **Journal.**
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Une très vieille chanson.
14.55 Le Renard. Série. L'erreur.
15.55 Tiercé.
16.10 et 4.40 La Chance aux chansons. [2/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong : La nouvelle classe. Série. Maria et sa star.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel. Invitée : Lova Moor.
20.00 **Journal**, A cheval, Météo.

[illegible]

BUFFALO GIRLS
Téléfilm [2/2] de Rod Hardy, avec Anjelica Huston, Melanie Griffith (100 min). 8396650
Les aventures de Martha Jane Cannary, alias Calamity Jane, se poursuivent en Europe, où elle accompagne le "Wild West Show".

[illegible]

▶ TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. France Gall. Invités : France Gall, Princess Erika, le groupe Fun Loving Criminals (70 min). 4026143
23.40 **Journal.** Spécial élections américaines.
0.30 Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Actualité du cinéma. (80 min). 4994679

1.55 Histoires courtes. Court métrage. Le miroir sur l'autre rive. **2.30** Histoires courtes. Court métrage. « I ». **3.10** A qui profite la cocaïne ? Arme à double tranchant. **3.55** La Compète. Secret de pierre. **4.10 24 heures d'info.** **4.20** Météo. **4.25** Urti. Au-dessus de la fragilité (rediff., 10 min).

France 3

12.32 **Journal, Keno**
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Valérie-Anne Giscard d'Estaing.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Au-delà des illusions*, de Duong Thu Huong.
18.55 **Le 19-20 de l'information**, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

[illegible]

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier. Spécial Briançonnais. Les candidats : Djamel Bouras et Laura Flessel (95 min). 145652
22.25 **Journal**, Météo.

[illegible]

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 221037
Au programme de Cinéma étoiles, *des entretiens avec Jean Darchet, réalisateur de* La Servante amoureuse. *Jean-Pierre Bacri pour* Un air de famille, *de Cédric Klapisch, et Nae Caranfil, réalisatrice d'*Asphalte Tango.

0.25 Saga-Cités (rediff.). **0.55** Sidamag. Magazine (rediff.). **1.10** Capitaine Furillo. Série. La mort du sergent. **2.00** Musique Graffiti. *Variations sur un thème slovaque*, de Martinu, Anne Gastinel, violoncelle, Pascal Godard, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** Défi. **12.55** Attention santé. **13.00** Chercheurs d'aventures. **13.30** Demain les jeunes. 1er emploi : DUT informatique. **14.00** La Réunion (rediff.). **15.00** L'Aventure des sciences (rediff.). **15.55** La Cinquième : c'est à vous. Zoom : le temps des livres (rediff.). **16.00** Vaisseau Terre [8/10]. **16.30** La Magie du climat. Les cyclones. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. **18.00** Histoire personnelle de la littérature. André Gide. **18.15** L'Œuf de Colomb. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [38/52] La diligence (30 min). 5178
19.30 7 1/2. Que veut l'Amérique ? (25 min). 92018
19.55 et 2.25 Tanner for President. Feuilleton [8/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy, Pamela Reed (30 min). 9373292
20.30 **8 1/2 Journal.**

[illegible]

LA VIE EN FACE : PROMOTION HILLARY CLINTON
Documentaire de Rachel Dreton et Jane West (50 min). 8633178
En 1969, Hillary, la future femme du président Clinton, est l'une des quatre cents étudiantes privilégiées du Wellesley College. Le parcours des autres élèves fut-il aussi intéressant ?

[illegible]

SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. SURFERS ET REBELLES
proposée par Philippe Brooks, Peter Day et Grant Keir.
21.40 Surfavela. Documentaire (40 min). 2474124
Dans un quartier pauvre de Rio de Janeiro, un atelier de surfers tente d'arracher les jeunes à la fatalité de la rue.
22.20 En attendant la vague. Documentaire de Guy Girard (55 min). 1320124
23.15 A la recherche de Da Cat. Documentaire d'Ovidio Andrew Salazar (60 min). 4590308
0.15 Tout le monde est parti. Court métrage de N.J. Bristow (1995, 15 min). 6732525
0.30 Surfin' Safari. Vidéo.

0.50 Le Temps suspendu ■ ■ Film de Peter Gothar avec István Zámenak (1982, v.o., rediff., 96 min). 45550308

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Les blessures.
13.25 Le Flic et la Chanteuse. Téléfilm de Peter Thompson et Corey Allen, avec Tony Lo Bianco (105 min). 1920501
15.10 Drôles de dames. Série. L'ange déchu.
16.45 Télécasting. Magazine.
17.05 et 3.55 Faites comme chez vous. Invité : Pascal Obispo.
18.00 Space 2063. Série. Poussière d'étoile.
18.55 Highlander. Série. Course contre la montre.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. L'électricité.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série. Mort ou vif [1 et 2/2] (105 min). 8841679
Le fils d'un homme politique, qui milite pour que le Colorado soit érigé en Etat, est enlevé par un opposant.

22.40

LA CROIX DE FEU
Téléfilm de Paul Wendkos, avec John Heard, Mel Harris (110 min). 6235389
Pendant la prohibition, dans l'Etat de l'Indiana, un jeune notable du Ku Klux Klan tombe amoureux d'une institutrice progressiste qui se bat pour l'alphabétisation de la population noire.
0.30 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.20 Culture pub. Magazine (rediff.). **2.50** Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. **4.40** Hot forme. Magazine (rediff.). **5.00** Jazz 6. Magazine (60 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Enfant noir ■ Film de Laurent Chevallier (1993, 90 min). 1890389
15.05 Rions un peu... en attendant Le Vrai Journal.
15.50 Drop Zone ■ Film de John Badham (1995, 100 min). 2879563
17.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain. Magazine (rediff.).
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Frot, Jean-Pierre Darroussin.

20.15

FOOTBALL
En direct. Marseille-Monaco. 16e journée du championnat de France de D1 ; 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 7946196

22.30 **Flash d'information.**

22.35

JUSTE CAUSE ■
Film d'Arne Glimcher, avec Sean Connery, Laurence Fishburne (1995, 98 min). 3216785
Un ancien avocat, devenu professeur de droit, adversaire de la peine de mort, accepte d'assurer la défense du petit-fils d'une vieille femme noire, accusé d'avoir violé et tué une fillette.
0.15 Chaplin. Film de Richard Attenborough (1992, v.o., 135 min). 5118525
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Michel Schneider (2).
20.30 Archipel médecine. Le ronflement.
21.32 Grand angle (rediff.). Jicaltepec, le champlitte du Mexique.
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre (1).

0.05 Du jour au lendemain. Yves Michaud (La Violence apprivoisée). **0.45** Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (2). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hong-Kong et Macao, villes frontières (4) ; 1.58, Le double (2) ; 2.18 La question du double (2) ; 4.59, Gao Xingjian ; 6.25, Claude Martin à propos de l'ouvrage de Lao She, Quatre Générations sous un même toit.

France-Musique

19.30 Concert. Soirée de soutien à Aides Ile-de-France. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par Les Arts Florissants, dir. William Christie : Acis et Galatée, (Livret de John Gay, d'après les Métamorphoses d'Ovide), de Haendel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Florentz, Mac Aloon.
23.07 Atout Chœur. Extrait du concert donné le 16 octobre à Notre-Dame-du-Travail, par le Chœur de Radio-France, dir. Eric Ericson : Œuvres de Bach, Ligeti, Pärt, Reger.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Vidalita, Cotelo, Heinze, Arcas, Traditionnel, Rodrigo, Moreno-Torroba. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 25 septembre, salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Seymon Bychkov, Ruth Ziesak, soprano. Œuvres de R. Strauss, Mahler.

22.30 *Les Soirées... (Suite).* Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Haydn, Mendelssohn. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.15 Envoyé spécial (France 2 du 31/10/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.50 Viva. Entre Cully et Saint-Saphorin.
0.30 **Soir 3** (France 3).
0.50 Le Grand Jeu TV 5. Les grands personnages du XXe siècle.

Planète

20.35 La Légende des bateaux volants. [6/6].
21.30 Surprenant désert.
22.20 C'était hier. [4/13] La bombe ou la vie.
23.15 Rambala.
0.15 Chargée de famille.
1.40 Bagad (65 min).

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Victor Lanoux.
21.00 Jean-Edern's Club.
22.00 Le J.T.S.
22.30 Adieu blaireau ■ Film de Bob Decout (1984, 90 min). 9871495
1.00 Stars en stock. Vivien Leigh, Errol Flynn (55 min).

France Supervision

20.05 L'Hiver des grands créateurs. Sophie Sitbon
20.30 Les Six Jours cyclistes de Grenoble. En direct (150 min). 19556834
23.00 Concert. Musique sacrée d'Henry Purcell (100 min). 38725483
0.40 Le Peuple des cavernes.
1.30 Concert : Liam O'Flynn. Au Festival interceltique de Lorient (90 min). 67431815

Ciné Cinéfil

20.30 Le Passage du Rhin ■ Film d'André Cayatte (1960, N., 120 min). 6379563
22.30 Péchés de jeunesse ■ Film de Maurice Tourneur (1941, N., 95 min). 96090696
0.05 La Petite Chocolatière ■ Film d'André Berthomieu (1949, N., 90 min). 1662544

Ciné Cinémas

20.30 Scènes de la vie conjugale ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1975, 165 min). 81422969
23.15 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, v.o., 110 min). 18607389
1.05 Romeo is Bleeding ■ Film de Peter Medak (1993, 105 min). 70703506

Série Club

20.45 Les Champions. Douze heures à vivre.
21.40 et 0.40 Espionne et tais-toi. Les poubelles de la gloire.
22.30 Sherlock Holmes. La huitième victime.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Meurtre en prison (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui tombe des nues.
21.25 Le Fugitif. Le pavillon au fond du jardin.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles. BMW.
23.10 V.R.5. Le preneur d'otage.
23.55 Earth 2. L'ennemie est parmi nous.
0.45 Mister Gun. Chères petites têtes blondes.

Eurosport

20.00 Tennis. Jubilé de l'Unesco. Tournoi exhibition au POPB.
21.00 Boxe. En direct. Championnat d'Irlande des poids lourds-légers : Darren Corbett - Ray Kane (120 min). 868650
23.00 Football. World Cup Legends. Les légendes de la Coupe du Monde : 2e partie.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Grand Défi. Film de David Anspaugh (1989, 120 min), avec Gene Hackman. *Drame psychologique.* **22.30** Cadet-Rousselle. Film d'André Hunebelle (1954, 105 min), avec François Périer. *Comédie.* **0.30** Allemagne année zéro. Film de Roberto Rossellini (1946, 75 min), avec Edmund Meschke. *Drame psychologique.*

TMC

20.35 Les Tortues Ninja. Film de Steve Barron (1989, 95 min), avec Elias Koteas. *Fantastique.*

TSR

20.30 Dans la ligne de mire. Film de Wolfgang Petersen (1993, 130 min), avec Clint Eastwood. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Le Tuteur » ou l'histoire d'un combat

Ce téléfilm de M 6 traite d'un sujet difficile. Un jeune homosexuel lutte pour conserver la garde de sa nièce orpheline. Seul contre tous...

C'EST une toute petite fille. Nina et son cartable. Des yeux noirs, des grandes dents qui poussent de travers. Huit ans, féminine déjà. Ses parents viennent de la déposer à la porte de l'école. Gros baisers : *« A ce soir. »* Il n'y aura pas de *« ce soir »*. On entend le bruit d'un accident de voiture. Suit le générique. Puis un plan chez le juge des tutelles. On apprend ce que l'on redoutait. Les parents de Nina sont morts. Il faut nommer un tuteur. La caméra fait le tour du clan familial. Mais il n'est pas besoin de choisir, annonce le juge. Les parents de Nina ont désigné le tuteur. Agnès Suarez, la sœur du défunt, semble sûre d'elle. Elle a deux enfants, du même âge ou presque que Nina... Mais stupeur, le juge nomme Thomas. Tronche de la famille. Thomas lui-même semble surpris. *« Il y a erreur »*, répète Agnès.



Thomas, la trentaine, très sympathique, est ingénieur du son à la radio. Il vit depuis cinq ans avec Hervé, architecte. En couple. Thomas est homosexuel. *Le Tuteur* raconte la rude lutte du jeune homme pour conserver la garde de sa nièce. Seul contre tous, affrontant rumeur et ragots, il fait face à l'enquête déclenchée par Agnès. De l'assistante sociale à la police, de la directrice d'école au juge. Il doit justifier de sa vie, de ses intentions. Le plus dur, ce sont les plaisanteries des enfants en classe. Nina, qui aime bien Thomas, ravale ses larmes contre sa peluche, avant que le chagrin ne l'écrase. Thomas veut – et va – prouver qu'il peut élever Nina. On parle décidément beaucoup de la famille, ces temps-ci, à la télévision *(lire notre enquête dans le supplément « Télévision-Radio-Multimédia » daté 20-21 octobre)*. Fictions, documentaires, magazines auscultent avec ardeur la tribu sous toutes ses formes. Familles cassées, recomposées, enfants battus, abandonnés, adoptés, nés d'une insémination artificielle... Le petit écran agrandit le champ des possibles. Ce qui est intéressant ici, c'est la façon de poser, de manière presque banale, un problème particulièrement délicat. Sur le ton de la comédie. Les petites choses de la vie.

Le Tuteur est le dix-septième téléfilm produit par Jean-François Luccioni, de 13 Production. Un téléfilm très différent de ce qu'il fait d'habitude (*L'Auberge de la Jamaïque*, *J'aime pas qu'on m'aime*, la série « V comme vengeance »...). Un thème qui lui tient à cœur – c'est *lui qui en a eu l'idée* –, *une manière* de parler de l'homosexualité sans militantisme. Luccioni a proposé à la comédienne Julie Jézéquel d'écrire le scénario. Il a pensé à M 6, parce que la chaîne *« laisse beaucoup de liberté »* et qu'il admire la collection « Combats de femmes ». *« Le sujet nous a aussitôt plu*, dit Pierre Devert, délégué à la production sur M 6, *il n'avait jamais été traité. »* Ensemble, ils ont pensé à Fabien Onteniente pour le réaliser (« Qui se cache derrière François Mitterrand », « A la vitesse d'un cheval au galop... »).

Tout de suite, M 6 a opté pour le prime-time. Pierre Devert considère que c'est la tâche de la télévision *« de proposer des thèmes qui peuvent être légèrement en avance sur les mentalités et qui permettent de réfléchir. Comme on n'est ni dans la caricature ni dans le parti pris, nous n'avons eu aucun doute sur l'horaire »*. *Le Tuteur* fait partie de la même politique que le téléfilm *Mariage d'amour*, qui raconte l'histoire d'un couple mixte (une jeune Française et un étranger en situation irrégulière), diffusé le 25 septembre, ou *Verdict*, une fiction sur l'euthanasie, qui sera montrée en décembre. Des sujets polémiques. *« Le tout est de les montrer de manière honnête »*, explique Pierre Devert.

Le Tuteur n'est pas un chef-d'œuvre, c'est un joli téléfilm, fin et pudique. Fabien Onteniente a pris soin d'éviter les clichés. Dommage qu'Agnès soit un peu trop *« méchante »* et que la fin se termine sur un gentil happy end. On retiendra l'émotion généreuse. Et la minuscule Nina, extraordinaire avec ses yeux qui voient tout, coquine, désespérée... Une petite flamme.

Catherine Humblot

★ « Le Tuteur », M 6, mercredi 6 novembre à 20 h 50.

Matins

par Agathe Logeart

ON SAIT BIEN qu'on n'est pas tout seul à regarder la télévision. Fauteuil ou canapé, seul ou accompagné, dans son salon ou sa cuisine, son appartement, sa maison ou sa caravane, c'est selon. Les mêmes images de Dunkerque à Bonifacio, qu'on soit rouge, jaune ou bleu. Un film, les informations, un *jeu*, une *émission de variétés* : on a ses habitudes, ses agacements, ses coups de cœur. D'autres, des milliers d'autres, font de même au même instant, avec leur propre rituel, en épluchant les légumes, gourmandant les enfants quand ils abusent de la chose, ou délicieusement répandus dans la paresse de l'instant.

En regardant par la fenêtre, on peut imaginer la ville, plongée dans la même multiple contemplation. Cela fait peut-être chaud aux solitaires, ce regard de mouche, avec tous ces petits yeux écarquillés sur la lumière changeante du téléviseur. Parfois, alors, on se regarde, regardant. On se demande ce que l'on fait là, quand on pourrait faire autre chose. On se dit, comme si cela devait rassurer, que d'autres boivent simultanément le même breuvage. Regarder chasse la peur d'être face à soi-même. C'est si simple, d'appuyer sur un bouton, et de faire aussitôt entrer *dans sa maison des invités imprévisibles* qui ont le bon goût de s'effacer sitôt leur numéro achevé...

Pourtant, dans les cases des programmes de télévision se nichent des mystères. Ce sont ceux des petits matins, quand les mires veillent presque partout, annonçant parfois poliment à quelle heure se fera la reprise. Le compte à rebours est commencé. C'est vers 7 heures que démarre en général le grand charivari. Mais la télévision est prévenante, qui pense à tout et à tout le monde, aux insomniaques et aux lève-tôt, aux intoxiqués et aux décalés. Dès 5 heures, ainsi, TF 1 avec « Histoires naturelles » enfile ses *bottes de pêche ou de chasse*. On s'enfonce à sa suite dans les marais et les sous-bois, en se laissant caresser par l'air frais d'une campagne qui bruisse du froissement des feuilles et glougloute des bulles des poissons.

Ensuite, ce sera « Passions » bientôt suivi de « Mésaventures », les fictions du pauvre, avec leurs rebondissements téléphonés, leur musique en sirop, leurs décors uniques où il suffit d'ajouter ou de retrancher quelques accessoires pour les croire différents, et s'embarquer dans une nouvelle histoire, d'amour évidemment. On s'y aime donc, on s'y ment, on s'y tue parfois. On prend l'habitude d'y reconnaître un comédien, égaré là faute de mieux, sans doute. Les murs sont en carton-pâte et les bibelots viennent du « Tout à 10 francs » du coin de la rue. On n'y voit jamais la vraie lumière du dehors. Et pour un peu, on devinerait le projecteur derrière la fausse *fenêtre qui veut faire croire qu'il* existe un ciel au-delà de l'image.

Qui regarde, à cette heure-là ? Et pourquoi ? Derrière les vraies fenêtres des vraies maisons, le jour – le vrai jour – se lève, sur cet insondable mystère qui fait qu'il faudrait toujours qu'il y ait une vie télévisée, avant la vraie vie.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série. Premier reportage.
15.35 Superclub Dorothée. les Années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Le Hit 99 ; Salut les musclés.
17.35 Karine et Ari. Série. La chef.
18.10 Le Rebelle. Série. Le détraqué de Santa Barbara.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Jacques Balutin, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Guy Montagné... (120 min). 378983

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. J'ai maigri de 120 kilos, de Patrick Charles-Messance (55 min). 8049877
23.50 Formule foot.
0.25 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. L'arche de Noé. Le peuple des marais... (60 min). 4914216

1.25 et 2.05, 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 1.40 Cas de divorce. Série. 2.15 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau (rediff.). 3.20 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. L'imposture.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.05 La Chance aux chansons. [3/3].
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong : La nouvelle classe. Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.22 et 1.50 Studio Gabriel. Invité : Victor Lanoux.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal. Spécial élections américaines.
20.40 A cheval, Météo.

20.50

BALDIPATA
Téléfilm de Michel Lang, avec Charles Aznavour, Annie Cordy (115 min). 551148
Une bourgeoise recrute un sans-abri pour tenir le rôle de son mari décédé et l'aider à sortir son fils de prison.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Euthanasie : crime ou compassion ? (100 min). 4878877
Le 1er juillet 1996, l'Australie est devenu le premier pays à reconnaître législativement le recours à l'euthanasie.
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Picasso vu par Tapiès (70 min). 8043898

2.20 Emissions religieuses. 3.20 Aux marches du palais. Pefiot. 3.45 Nomades à la verticale. 4.10 Outremers. Magazine (rediff., 55 min).

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Les Minikeums.
14.25 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement. En direct.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Prélude à la guerre*, de Vidosav Stevanovic.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par Jean-Marie Cavada. Les loups. Invités : Geneviève Carbone, ethnozoologue (*La Peur du loup*) ; Pascal Wick, berger dans le Montana (EU) ; Gilbert Simon, représentant français de l'UICN ; Nicolas Vanier, écrivain, voyageur ; Philippe Legendre-Kvater, peintre-illustrateur ; Marie-Lazarine Poulle, biologiste (110 min). 571902
22.40 Journal, Météo.
23.15 Un siècle d'écrivains. Pierre Klossowski, d'Alain Fleischer (50 min). 4441341
Pierre Klossowski, écrivain né en 1916, que Maurice Blanchot qualifiait comme « un des écrivains les plus présents et nécessaires, parce que ce qu'il nous offre tient dans ce don rare de l'hilarité du sérieux ».

0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo. Série. Solitude, solitude. 1.45 Musique Graffiti. *Sonate pour piano op. 57*, de Beethoven, par Hélène Sim (30 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5. Spéciale Etats-Unis (rediff.). 12.30 Va savoir. Le miel et les abeilles (rediff.). 12.55 Attention santé. 13.00 Antarctica. 13.35 Demain le monde. L'agriculture. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Dominique Strauss-Kahn (rediff.). 15.00 Colobes, des singes en habit.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [5/6]. *Sur l'île, la cohabitation entre les collégiens se dégrade.*
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Le Temps des livres. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [39/52] Le grand-duc (30 min). 4709
19.30 7 1/2. Résultats et analyses de l'élection présidentielle américaine (25 min). 62362
19.55 et 2.15 Tanner for President. Feuilleton [9/10] de Robert Altman (30 min). 9340964
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER
Documentaire [5/6]. Speer, l'architecte, de Guido Knopp (55 min). 2179983
Ministre de la défense et inspecteur général de Berlin, il contrôlait la plupart des rouages de l'Etat nazi.

21.40

MUSICA : CAROLYN CARLSON, A WOMAN OF MANY FACES
Documentaire de Charles Picq (30 min). 895235
22.10 Vu d'ici. Danse. Chorégraphie de Carolyn Carlson, musique de Gabriel Yared (60 min). 8707612
Un portrait en cinq tableaux de l'artiste par elle-même.
23.10 Attaque ■ ■ Film de Robert Aldrich avec Jack Palance, Eddie Albert (1956, N., v.o., 107 min). 4902411
En 1944, lors de l'offensive des Ardennes, un capitaine américain cause, par son incompétence et sa lâcheté, la mort de ses soldats.

0.55 En course autour du monde. Documentaire d'Eric Coquerel et Yannick Kergoat (rediff., 80 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Série. Paradis sur Terre.
13.15 M 6 kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des Bois Junior ; Dracufito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.30 Hit dance. Magazine.
17.05 et 1.50 Faites comme chez vous. *Invité : Mad in Paris.*
18.00 Space 2063. Série. [1/2] L'ennemi sans visage.
18.55 Highlander. Série. Au bout du tunnel.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

LE TUTEUR
Téléfilm de Fabien Onteniente (100 min). 487099
Le frère homosexuel d'une femme qui vient de mourir, avec son mari, dans un accident de voiture, est désigné comme tuteur de sa nièce. Scandale.
●Lire ci-dessus.

22.30

LE JUSTICIER DE BOSTON
Téléfilm de Toru Murakawa (105 min). 6819029
Un inspecteur retraité de la police japonaise, en vacances aux Etats-Unis, se lance sur la piste d'une bande de trafiquants de drogue qui ont enlevé sa fille et assassiné sa femme.
0.15 Secrets de femmes.
0.50 Best of pop-rock.

2.35 Turbo. (rediff.). 3.05 Les Tribus du Nord. Documentaire. 3.30 Rites et Croyances. Documentaire. 3.55 E = M 6. (rediff.). 4.20 Backstage : Jean-Louis Aubert. Documentaire. 4.45 Fréquenstar. Invité : William Sheller (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 La Conquête de l'Ouest : le domaine indien permanent. Documentaire (rediff., 55 min). 978896
15.20 Journées ordinaires à Belfast Téléfilm de Charles Wood, avec Samuel West (90 min). 713032
17.00 Football américain. Championnat de la NFL.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Guy Bedos, Christian Fevret ; The Cure.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

ONLY YOU
Film de Norman Jewison, avec Marisa Tomei, Robert Downey Jr (1993, 105 min). 1682709
22.45 Flash d'information.
22.50 Jour de foot. Magazine (45 min). 4103186

23.35

FLESH AND BONE ■
Film de Steve Kloves, avec Dennis Quaid (1993, v.o., 123 min). 2201438
1.40 Les Orgueilleux ■ ■ Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min). 8812552
Une Française, échouée dans un petit port mexicain où éclate une épidémie de méningite cérébro-spinale, rencontre un compatriote, médecin déchu et alcoolique. Michèle Morgan belle et très émouvante. Gérard Philipe dans une composition hallucinée.

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Au cœur de la violence haïtienne.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rose-Marie Schüle, dialectologue et ethnologue. Une émission de la Radio Suisse Romande (2).
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre (2).
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Barbéris, préfacière du Grand Meaulnes, d'Alain Fournier. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hong kong et Macao, villes frontières (5) ; 1.58, Le double (3) ; 3.04 Cinq histoires étranges ; 3.59, Entretiens avec Jean Clair ; 5.08, Il y a trente ans mourait Rainer Maria Rilke.

France-Musique

20.00 Concert. Festival de Berlin. Donné le 21 septembre, à la Philharmonie de Berlin, par le Ernst Senff-Chor et le Deutsches Symphonie-Orchester Berlin. Œuvres de Debussy, Ravel, Scriabine et Nemtine.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de De Laubler, Kalpainen.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de Howard Dietz et Arthur Schwartz, livret de Betty Comden et Adolph Green, par l'Orchestre de la MGM, dir. Adolph Deutsch.
0.00 Jazz vivant. Concert donné le 10 octobre, au studio Charles Trenet de Radio-France. Le trio de Christian Escoudé et le sextette Mystère Monk de Patrick Fradet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Joan Sutherland. La Sonnambula (mélodrame en deux actes), de Bellini, par le Chœur et l'Orchetsre du Mai Musical Florentin, dir. Richard Bonynge, Joan Sutherland (Amina), Nicola Monti (Elvino), Fernando Corena (Rodolfo), Margreta Elkins (Teresa), Sylvia Stahlmann (Lisa), Giovanni Foiani (Alessio), Angelo Mercuriali (Un notaire).
22.20 Les soirées... (Suite). Œuvres de Donizetti, Mozart et Gounod, Lachner, Berlioz, Massenet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. La Jordanie : Sur la route de Pétra (France 3 du 25/10/96).
21.00 Strip-tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 et 0.50 *Le Grand Jeu TV 5.* Les grands personnages du XXe siècle.
22.35 Bons Baisers d'Amérique. Georges Moustaki.
23.30 Comment ça va ? Visages de la dépression (France 3 du 27/09/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Fascisme. [1/2] Le retour.
● Le Monde daté vendredi 8.
21.25 Le Village oublié.
21.55 La Légende des bateaux volants. [4/6].
22.50 Surprenant désert.
23.45 C'était hier. [4/13] La bombe ou la vie.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Jacques Martin, dessinateur.
21.00 Paris modes. Spécial New York.
21.55 Le J.T.S. Rencontre avec Yehudi Menuhin ; entretien avec Cedric Klapisch.
22.25 Métamorphoses d'André Malraux.

France Supervision

20.30 Georges Seurat. (50 min). 20585341
21.20 Sharon Shannon au Festival de Lorient Concert (80 min). 84312341
22.40 Du côté de chez nous.
23.35 Musique sacrée d'Henry Purcell. Concert (100 min). 25298612

Ciné Cinéfil

20.30 Sabotage à Berlin ■ ■ Film de Raoul Walsh (1942, N., v.o., 105 min). 5887070
22.15 Monsieur Verdoux ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1947, N., v.o., 130 min). 37268983
0.25 Général casse-cou ■ Film de George Marshall (1958, N., 85 min). 48104262

Ciné Cinémas

20.30 L'Insoutenable Légèreté de l'être ■ ■ Film de Philip Kaufman (1987, 165 min). 81482341
23.15 Le Retour de Martin Guerre ■ Film de Daniel Vigne (1981, 110 min). 18887781

Série Club

20.45 Flash. Le maître des miroirs.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. Papa pie et pas papa.
22.30 Sherlock Holmes. L'imposteur.
23.00 Les Champions. Douze heures à vivre.
23.50 Quincy. Tes père et mère honoreras.

Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Le preneur d'otage.
21.15 Quatre en un.
21.40 Mister Gun. Chères petites têtes blondes.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le cuistot nazi.
22.40 Friends. Celui qui tombe des nues.
23.05 Fawlty Towers.
23.35 The New Statesman. La conspiration.

Eurosport

18.30 Tennis. En direct. Tournoi de Stockholm (210 min). 42355438
22.00 Tennis. Portrait de Stefan Edberg.
23.00 Boxe. Championnat du Commonwealth des poids légers : David Tetteh (Gh.) - Billy Irwin (Can.).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.20 La Kermesse des aigles. Film de George Roy Hill (1974, 110 min), avec Robert Redford. *Aventures.*
0.25 Cadet-Rousselle. Film d'André Hunebelle (1954, 95 min). *Comédie.*

TMC

22.55 Retour à Marseille. Film de René Allio (1979, 115 min), avec Raf Vallone. *Policier.*

TSR

21.05 L'Espion qui m'aimait. Film de Lewis Gilbert (1977, 130 min), avec Roger Moore. *Espionnage.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 6 NOVEMBRE 1996

Au bloc et au scrutin

par Pierre Georges

TRIPLE, quadruple ? En tout cas un pontage comme il en est d'un saut : périlleux. Et pour ainsi dire en direct. Drôle de matinée tout de même ! A Moscou on opère. A Washington on vote. Chronique d'un mardi peu ordinaire puisque, des deux grands pays du monde, l'un restaure son président en piteux état, l'autre le renouvelle. C'est dire si le pouvoir, ici et là, est mis un instant entre parenthèses et si ce n'est pas un jour à se faire la guerre du feu nucléaire. Les clés de l'Apocalypse sont chez les concierges ! Même si, ici et là, chacun assure qu'il n'y a et n'y aura pas de « vide du pouvoir », le pouvoir ayant, par nature, horreur du vide.

Une sorte de super-mardi donc. A l'heure de ces lignes, Boris Eltsine est toujours sur le billard. Pour un bon moment encore, car l'opération subie et, espérons-le, l'opération qui sauve, s'apparente à une traversée au long cours. On avait cru et dit que le maître du Kremlin était inopérable. Il l'était en effet. Il ne le resta point. Inopérable, pas russe !

Et c'est une équipe 100 % russe qui s'échine à lui refaire un coeur *made in Russia*, histoire de démontrer que la chirurgie locale en vaut bien une autre. Il y va parfois ainsi de l'honneur d'un pays, que ses grands hommes soient confiés à ses grands pontes, sans recours à de la main-d'œuvre étrangère. L'état de la science équivaut en ce domaine à celui des artères de la nation.

Tout juste si le grand maître mondial des pontages coronariens, – comme l'on dirait d'un stratège échiquéen –, l'Américain Michael DeBakey, assistera à l'intervention. Il conseillera éventuellement, mais n'opérera pas, restant le bistouri au pied. Une sorte d'opération par procuration pour le professeur DeBakey, dont on imagine qu'il votera, pour la présidentielle américaine, de la même façon. Car il ne saurait évidemment être au bloc et au scrutin.

Pour autant, on peut douter que sa voix soit indispensable à l'établissement d'une nette majorité aux Etats-Unis. Les opérations là-bas, même électorales, paraissaient, sauf ultime et toujours possible complication, devoir tourner à l'avantage du sortant. Bien plus, il fallait quelques solides réserves de curiosité pour se passionner, ou affecter de le faire, pour une affaire qui semblait aller de soi. Fût-il celui d'une grande nation, le choix américain n'était pas de ceux qui engendrent un intolérable et poignant suspense. La messe semblait dite avant même les urnes, tant l'âge et les limites du prétendant républicain ne semblaient pas le prédisposer à effectivement *« jeter un pont vers le XXI[e] siècle »* promis par Bill Clinton. Images en somme d'un Bob Dole venu trop tard dans un siècle trop vieux ! Alors, retenons de ces élections ce qu'elles permirent de voir, dans les torrents rituels d'encre et d'images : une radiographie de contrôle, à usage universel, de l'état de la société américaine.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 5 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20633,10	+0,81	+3,64
Honk Kong index	12559,40	+0,24	+25,61

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/11	Var. en % 31/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2142,15	+0,06	+14,43
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1778,89	+0,45	+16,28
Milan MIB 30	—	—	+10,20
Francfort Dax 30	2669,96	−0,50	+18,46
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1462,38	+0,17	+0,32
Madrid Ibex 35	—	—	+17,38
Amsterdam CBS	396,90	+0,33	+23,45

Tirage du *Monde* daté mardi 5 novembre 1996 : 530 208 exemplaires 3

La crise est ouverte entre le corps médical et les caisses d'assurance-maladie

Les médecins spécialistes se préparent à une nouvelle grève du 7 au 11 novembre

LES NÉGOCIATIONS ont repris, lundi 4 novembre au soir, entre les trois caisses nationales d'assurance maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et trois syndicats médicaux (CSMF, FMF, MG-France), alors que les médecins spécialistes se préparent, à l'appel de deux de leurs organisations, à une nouvelle grève, du 7 au 11 novembre, pour protester contre la réforme de la Sécurité sociale. Le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth, a annoncé qu'en l'absence d'un accord adaptant la convention médicale au plan Juppé, les caisses seraient *« contraintes de dénoncer »* ce texte qui régit, depuis octobre 1993, leurs relations avec les praticiens libéraux.

Au terme d'une réunion de cinq heures qui s'est achevée mardi, peu avant une heure du matin, M. Spaeth a prévenu que cette dénonciation interviendra dès le 15 novembre, date de la prochaine réunion, si les médecins refusent le protocole d'accord définissant une *« régulation médico-économique »* de la médecine de ville. Ce texte politique précise que le niveau actuel des dépenses (250 milliards de francs) est suffisant et que *« sa stabilisation ou sa quasi-stabilisation en francs constants, sur l'horizon des deux ou trois prochaines années, est un objectif compatible avec le maintien, voire l'amélioration, tant de la qualité que de l'accès aux soins »*.

Ce protocole est assorti de cinq grandes orientations, définies par les caisses en application de la réforme de la « Sécu » : renforcement de la maîtrise médicalisée des dépenses ; informatisation du système de soins (carte à puce de l'assuré, codage des actes et des prescriptions, etc.) ; départ en préretraite à cinquante-six ou cinquante-sept ans, d'ici à 1999, de 6 000 médecins, grâce à une allocation annuelle maximale portée à 210 000 francs ; création, à titre expérimental, de réseaux et de filières de soins renforçant le rôle des généralistes ; définition, avant la fin de janvier 1997, et suivi d'un objectif prévisionnel de dépenses (avec un système de sanctions pour les praticiens).

« UN ULTIMATUM »

Dans l'hypothèse d'une dénonciation de la convention, *« il n'est pas question de laisser l'Etat se substituer aux partenaires sociaux »* pour gérer le système de soins, comme l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la médecine de ville le permet, explique M. Spaeth au *Monde*. Le président de la CNAMTS entend, au contraire, occuper pleinement et jusqu'au bout l'espace de négociation que lui offre la réforme de l'assurance-maladie. Il n'exclut cependant *« aucune hypothèse, y compris la signature d'une convention spécifique aux généralistes »*, réclamée par MG-France, syndicat majoritaire dans cette catégorie.

Pour l'heure, la situation est bloquée. La réglementation impose, en effet, qu'au moins deux syndicats de médecins signent l'avenant à la convention. Or, seul MG-France, qui est favorable au plan Juppé, est ouvert à la discussion. *« Les caisses sont prêtes à prendre leurs responsabilités »*, souligne son président, Richard Bouton, qui a approuvé les grandes lignes du projet présenté par les caisses.

En revanche, ni la Confédération des syndicats médicaux français, principale organisation de praticiens libéraux, ni la Fédération des médecins de France, ne sont prêtes à accepter un texte prévoyant que caisses et médecins décident des pénalités acquittées par les praticiens en cas de dépassement des objectifs de dépenses fixés chaque année.

Le président de la CSMF s'est dit *« indigné »* par ce qu'il considère comme *« un ultimatum »* de l'assurance-maladie. *« Si les caisses veulent dénoncer la convention, qu'elles prennent leurs responsabilités*, a indiqué Claude Maffioli à l'issue de la réunion. *Si leur choix est d'aller à l'affrontement, nous irons à l'affrontement »*. Une analyse vigoureusement contestée par le président de la CNAMTS, qui assure vouloir *« offrir aux médecins libéraux un cadre clair permettant de développer durablement une médecine de qualité »* et une véritable *« cogestion »* du système de soins.

Sur le terrain, les praticiens multiplient les actions et des coordinations se mettent en place. Une centaine de médecins ont manifesté à Marseille, lundi, à l'occasion du sommet franco-espagnol, aux cris de *« Chirac menteur, Juppé voleur »*. La mobilisation est très forte dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Ile-de-France, la presse médicale relayant chaque jour les mots d'ordre des syndicats les plus conservateurs.

Jean-Michel Bezat

Une « soupe populaire » au goût de Front national

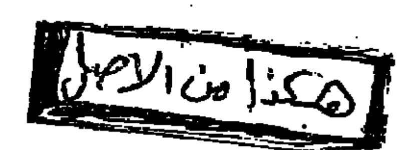
« LE PAIN, vous avez oublié le pain ! Quand on donne des sardines, il faut mettre aussi du pain », insiste Robert, un SDF, en s'adressant au pasteur Blanchard, président de l'ICAF-social (Institut consultant d'aide et de formation), association caritative lepéniste qui inaugurait à grand bruit, lundi 4 novembre, gare Saint-Lazare, une « soupe populaire ».

Il croyait pourtant avoir pensé à tout, Jean-Pierre Blanchard. Depuis plus d'un mois, il traînait de rédaction en rédaction son sourire à la Fernandel pour annoncer l'opération, s'enquérir des souhaits des journalistes sur leur moyen de locomotion préféré afin de rejoindre la gare via le siège du Front national à Saint-Cloud. Dès 17 heures, lundi, la soupe attendait dans la marmite le passage de la presse pour être versée dans un conteneur thermique ; dans la cour, un minibus patientait devant la camionnette, sur laquelle était inscrit : « ICAF-social, solidarité nationale ».

Auparavant, les journalistes étaient invités à rencontrer Jean-Marie Le Pen, soucieux de *« témoigner de sa sympathie »* à cette initiative qui transforme les *« discours en action concrète »*. Une sympathie teintée de réserve, si l'on en juge par la brièveté de l'intervention du président du Front national et par son contenu : l'opération ne sera soutenue par le parti que *« dans la limite de ses moyens »*. Soit, pour le moment, rien d'autre qu'une collecte auprès des militants, qui a rapporté 20 000 francs – de quoi assurer la distribution les lundis et jeudis de 19 heures à 22 heures jusqu'à Noël –, une aide logistique du parti pour assurer la sécurité, et des bénévoles pour la distribution des repas.

M. Le Pen ne veut pas que l'on prenne M. Blanchard, proche de Jany Le Pen, sa femme, et de son gendre, Samuel Maréchal, tous deux protestants, pour un *« pseudopode du FN »*, chargé de combler *« un vide dans l'action »* du parti. Aussi s'en tient-il à un « service minimal ». Il est vrai que l'homme ne recueille pas la confiance de tous au parti. Ex-éducateur, pasteur de fraîche date, rattaché à un synode intégriste américain, le Wisconsin Evangelical Lutherian Synod, ex-maoïste, ex-routard et manifestant au Larzac, ex-militant UDF, adhérent depuis 1994 au FN, bavard impénitent, M. Blanchard doit faire ses preuves. Lundi, il s'y est employé, allant d'un journaliste à l'autre, veillant à leur bien-être et commentant le flux d'abord très réduit, puis plus intense, avec le départ des caméras, des SDF rabattus par des militants chargés de « ratisser » la gare. Pour M. Le Pen, cette action ne doit bénéficier qu'aux Français. M. Blanchard, *« en tant que chrétien »*, affirme qu'il la veut ouverte à tous.

Christiane Chombeau



MANAGEMENT
Les entreprises négligent souvent le rôle de la maîtrise lors des réorganisations
page V



TRIBUNE
par François Silva
page IV

Le Monde EMPLOI

MERCREDI 6 NOVEMBRE 1996



ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XII

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 13 NOVEMBRE
Changements de statut dans les entreprises publiques

INITIATIVES



OLIVIER BESSON

Jacques Chirac défend le droit d'entreprendre. Sur le terrain, de nombreuses expérimentations se développent

Que fleurissent les projets locaux

SIGNE des temps. A un moment où les politiques macro-économiques piétinent et s'avèrent incapables de dégager le front de l'emploi, où les dispositifs d'aide publique sont accusés d'inefficacité et parfois remis en cause, l'attrait pour les initiatives locales fait un retour en force. Michel Godet, professeur au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), qui aime résumer les problématiques d'une formule, s'amuse à dire, à ce propos, que *« le changement viendra d'en bas, puisqu'il est impossible de le décréter par le haut »*. Avec une autre référence, maoïste celle-là, il serait possible de proclamer que cent ou mille fleurs doivent maintenant s'épanouir.

C'est en tout cas ainsi qu'il convient d'entendre le récent discours du président de la République en faveur du *« droit d'entreprendre »*, assimilé aux droits de l'homme. Prononcé lors de son voyage dans le Pas-de-Calais, l'appel avait des accents auxquels ont été sensibles les défenseurs de l'économie solidaire. Les acteurs du terrain, tous les acteurs, étaient conviés à se mobiliser, à imaginer et à agir au plus près des besoins. Aucun effort et aucune contribution ne devraient être mésestimée.

Bien sûr, le message de Jacques Chirac n'était pas exempt d'ambiguïté. Dans la même veine, et il y a déjà plus de quinze ans, Raymond Barre, alors premier ministre, avait provoqué les réflexions sarcastiques en préconisant que les chômeurs créent leur entreprise. La proposition avait été jugée comme une insulte faite à ceux qui étaient privés d'emploi et, mal comprise, avait alimenté un fort ressentiment à l'égard d'un gouvernement accusé de ne pas comprendre le désarroi des Français ou d'y répondre avec la légèreté d'une Marie-Antoinette proposant aux Parisiens, s'ils n'avaient plus de pain, de manger de la brioche. A la longue pourtant, les comportements se sont modifiés à cet égard, autorisant l'invite présidentielle. Peu à peu, et notamment à la suite des expériences gouvernementales socialistes, l'opinion a fini par admettre qu'elle ne pouvait pas tout attendre de l'Etat et beaucoup, localement, ont commencé à prendre leurs responsabilités. Non sans résultats, d'ailleurs, ainsi que le démontre, entre autres, la somme des actions entreprises à Pompey (Meurthe-et-Moselle) par toute une équipe réunie autour de Jacques Chérèque, ancien sidérurgiste, ancien syndicaliste CFDT et ancien ministre.

Là, en terre dévastée par la mort des aciéries, des emplois sont revenus et la multiplicité des montages inventés pour venir en aide à la population porte ses fruits. De même, les succès obtenus par Ardan (Association régionale pour le développement d'activités nouvelles) ne sont plus confidentiels. A partir de sa base lorraine, où sa méthode a permis en huit ans à 1 350 cadres de retrouver un poste, l'association est en train d'essaimer dans d'autres régions. Les Pays de la Loire, depuis septembre, et bientôt le Nord - Pas-de-Calais, la Bourgogne et l'Alsace.

Un mouvement prend forme dont un rapport rédigé sous la conduite de Michel Godet, pour le compte du ministère du travail, révèle toute la dynamique potentielle. *« La réalité du terrain dépasse souvent la fiction des idées »*, s'exclame-t-il, émerveillé par les découvertes qu'il a faites pendant les travaux de l'été, confirmées lors d'un colloque national qui s'est tenu le 24 octobre et qui seront à nouveau explorées au cours de rencontres régionales.

Parmi les constats, plusieurs dérangent mais montrent la voie : ce ne sont pas les subventions qui font la différence, mais les hommes et les organisations qui portent les projets ; c'est l'activité qui crée l'employabilité, plus que la formation ; c'est l'activité qui crée de l'emploi et qui réussit d'autant mieux qu'elle fait l'objet d'un accompagnement adapté. Tous ceux qui ont participé aux travaux soulignent les chances de synergie, pour que chacun n'ait pas à réinventer l'eau chaude dans son coin, et rêvent déjà de la constitution de réseaux qui faciliteront le développement.

Que l'Afcci (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) se soit associée à l'AFB (Association française des banques) pour élaborer le programme « Entreprendre en France » est une preuve supplémentaire de l'intérêt que chacun manifeste à l'égard des initiatives locales. Le dispositif, ambitieux, devrait permettre l'éclosion de dizaines de milliers de créateurs d'entreprises et comporte des éléments de soutien pour le lancement. Mais quel dommage que, en choisissant leur nom et en arrêtant leur technique d'intervention, les promoteurs aient, involontairement, mis leurs pas dans ceux d'une autre association, également appelée Entreprendre en France, plus ancienne, et qui pratique le cautionnement pour prêt bancaire afin de venir en aide aux petits projets de publics en difficulté, dont les immigrés.

Ce cafouillage malheureux vient en souligner d'autres, encore plus préoccupants, qui nuisent à la démarche et peuvent contrarier son extension. Si les chambres de *commerce semblent déterminées* à réinvestir l'une de leurs missions d'origine, la création d'entreprises, cela coïncide également avec le déclin de l'agence spécialisée, l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise), dont le budget a été rogné et qui a dû licencier. Pareillement, l'aide publique aux chômeurs créateurs d'entreprise (Accre) a été victime de son succès et subit maintenant d'importantes restrictions, la prime devant être supprimée. Tant et si bien que l'on peut s'interroger sur la distance qui, une fois de plus, sépare les pratiques réelles du discours, même quand il émane de Jacques Chirac.

Alain Lebaube

dossier

La rubrique d'offre d'emplois en « Collectivités Territoriales » du vendredi 1er novembre*,

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

a été exceptionnellement reporté dans ce numéro

en page XI

* *daté samedi 2*

Le discours présidentiel sur « le droit d'entreprendre » à l'épreuve de la réalité

Jacques Chirac appelle à la création d'entreprises, tandis que les mesures gouvernementales vont à son encontre

FIN septembre, lorsque Jacques Chirac a célébré *« le droit d'entreprendre »*, on a cru retrouver des accents de 1980. Interpellé sur la montée du chômage, Raymond Barre, alors premier ministre, avait lancé : *« Les chômeurs n'ont qu'à créer leur entreprise. »* C'est sous son gouvernement qu'est née, en 1977, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) ainsi que l'Agence nationale pour la création d'entreprise (ANCE), qui ouvrait ses portes en 1979.

Le discours de Jacques Chirac a fait mouche auprès de certains. *« Il a parlé de l'esprit de création, et c'est un discours nouveau de la part d'un président »*, souligne Marc Saint-Olive. Le directeur de la fondation Nord Entreprendre, à Roubaix, dont la vocation est d'accorder des prêts à des porteurs de projet, perçoit même dans les phrases de Jacques Chirac *« un style gaullien »*, incitant à *« résister au déclin, au pessimisme »*. *« C'est la première fois qu'un président reconnaît l'importance de l'initiative locale, des microprojets, etc. »*, remarque Christian Tytgat, président d'Autonomie et solidarité, à Lille, une société coopérative de placements à risque qui milite contre le chômage et l'exclusion. Mais, maintenant, *« il faut passer aux actes »*, reprend Marc Saint-Olive, en suggérant la naissance d'un grand ministère de la création d'entreprise.

Le discours du président de la République apparaît, pourtant, en contradiction avec les actions du gouvernement. Au point que certains en viennent à expliquer avec ironie *« que ce n'est pas Jacques Chirac qui a nommé Alain Juppé et son équipe »*. En effet, le paysage de l'aide à la création d'entreprise a subi récemment plusieurs bouleversements.

Le premier, c'est la coupe drastique du budget de l'ANCE, qui chute de 29,7 millions de francs en 1995 à 19,1 millions en 1996. Du coup, trente salariés ont dû quitter l'agence, dont l'effectif est désormais de trente-trois postes. Supprimés, donc, les quinze emplois de délégués régionaux, chargés d'animer sur le terrain le réseau Point Chances, soit 650 structures labélisées par l'ANCE pour l'accueil des porteurs de projet. Désorganisé, l'observatoire de la création d'entreprise, dont une grande partie des membres ont opté pour un départ volontaire de l'ANCE.

La dernière réforme de l'Accre apparaît, elle aussi, plus comme une entrave que comme un encouragement à entreprendre. En août 1995, la loi de finances rectificative impose en effet que les demandeurs d'emploi soient inscrits depuis plus de six mois à l'ANPE pour bénéficier de cette aide. *« L'Etat vous aidera quand vous vous serez enfoncés dans le chômage et la détresse »*, ont traduit certains.

L'effet est immédiat : alors que le nombre de bénéficiaires de l'aide était en hausse de 48 % au premier semestre 1995 par rapport à la même période de 1994, une baisse de 16 % est enregistrée au second semestre. Par la suite, pendant des mois, des rumeurs ont couru sur la réforme à venir du montant de l'aide. Les décrets du 6 avril 1996 indiquent qu'elle est désormais modulée, de 5 000 francs à 32 000 francs, en fonction du besoin de financement du projet.

Ce n'est pas fini. Le projet de loi de finances pour 1997 prévoit la suppression pure et simple de la prime. *« Psychologiquement, une telle décision provoquerait un découragement des créateurs »*, prévient Christian Tytgat. *« Je constate que le gouvernement fait savoir partout qu'il va économiser 900 millions de francs sur le seul dispositif d'Etat pour les chômeurs créateurs »*, observe Brigitte Landon, responsable du Point chances Le Phare à Auxerre.

Enfin, *« le gouvernement a actuellement dans ses cartons un projet de restructuration de la création d'entreprise*, indique Michel Hervé, président de l'ANCE. *Je déplore simplement qu'il ait choisi de la démanteler avant de la restructurer et d'inscrire de nouvelles mesures. »* Le discours de Jacques Chirac marque peut-être *« une prise de conscience »* de sa part, espère Brigitte Landon. *« Mais il faut qu'il réfléchisse bien à ce qu'il a proclamé. J'attends de voir les nouveaux dispositifs pour 1997. »*

Francine Aizicovici

L'Accre aura vingt ans en 1997

L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) n'a cessé d'être réformée au cours de son histoire. Destinée à l'origine aux cadres, elle s'est étendue à d'autres catégories de chômeurs en 1980. Elle est alors équivalente à six mois d'allocations Assedic, assortie d'une exonération de charges durant également six mois. En 1986, l'Accre devient accessible à tous les demandeurs d'emploi indemnisés. La prime est modulée de 10 750 francs à 43 000 francs. 1991 : l'aide est étendue aux bénéficiaires du RMI, et son montant minimal rehaussé à 16 125 francs. La loi quinquennale la réforme à nouveau à partir d'avril 1994 : la prime, fixée à 32 000 francs, est ouverte aux chômeurs non indemnisés inscrits à l'ANPE depuis au moins six mois. L'exonération des charges est étendue à un an. Seize mois plus tard, nouveau changement : les chômeurs indemnisés doivent, eux aussi, être inscrits depuis plus de six mois. La modulation de l'Accre, de 5 000 à 32 000 francs, est réintroduite en avril 1996. La loi de finances pour 1997 prévoierait de supprimer la prime.

L'indispensable coup de pouce aux créateurs démunis

DANS une petite rue calme du neuvième arrondissement, à Paris, un Africain, mallette à la main, pousse la porte du local d'Entreprendre en France. *« C'est bien ici qu'on peut obtenir un cautionnement pour un prêt bancaire ? »*, s'enquiert-il avec un grand sourire. Au chômage depuis huit mois, il envisage d'ouvrir une boutique de produits alimentaires en gros dans la banlieue parisienne. Il a 50 000 francs d'apport personnel, mais il a besoin de 250 000 francs pour se lancer, et les banques se font tirer l'oreille. Classique. Pour pouvoir passer à l'action, il espère un coup de pouce d'Entreprendre en France, une association créée en 1988.

« Avec une bande d'amis, on a décidé d'aider les exclus du marché du travail – à l'époque c'étaient essentiellement des immigrés – à créer leur emploi », raconte Claude Briat, président de la société financière de caution Entreprendre en France. Il s'agissait de construire non seulement une structure de conseil, mais aussi de financement, car rien ne sert de conseiller des créateurs d'entreprise s'ils ne trouvent pas d'argent pour réaliser leur projet. L'association recueille dans un premier temps 3 millions de francs : 2,5 millions auprès du FAS (Fonds d'action sociale) et 500 000 francs *« en faisant la quête à droite et à gauche »*.

Avec cette somme, qui augmentera progressivement, Entreprendre en France aide les créateurs d'entreprise à concrétiser leur projet en cautionnant 80 % de la somme empruntée en banque dans la limite de 160 000 francs (120 000 francs en moyenne). Depuis 1989, l'association a étudié 550 dossiers et aidé la création de 102 entreprises en accordant près de 10 millions de francs de caution qui ont permis de lever 14,5 millions d'emprunt.

UNE PROCÉDURE ORIGINALE

L'association a mis en place une procédure d'examen des demandes assez originale. Chaque candidat se voit remettre un dossier à remplir. *« On insiste beaucoup pour que ce soit lui qui le fasse. On ne veut pas se contenter d'un simple tableau élaboré par une boutique de gestion. Cela lui permet de voir s'il a pensé à tout »*, explique Saïd Benchaba, consultant bénévole de l'association et, par ailleurs, gérant fondateur d'une société de publicité.

Les dossiers sérieux sont soumis au « comité des engagements », constitué d'une vingtaine de cadres et dirigeants d'entreprise exerçant dans des secteurs d'activité variés. Trois semaines avant la réunion, chaque membre du comité reçoit un exemplaire des dossiers qui seront examinés lors de la séance : cela permet à chacun de les étudier, de préparer des questions précises pour cerner la faisabilité du projet.

Lors de la réunion, chaque candidat a une heure pour défendre ses idées. *« On accable le candidat de questions. On le déstabilise. On cherche à voir à qui on a affaire. Ce face-à-face est indispensable pour détecter l'esbroufe et vérifier la viabilité du projet. Il est très constructif aussi car il permet, dans certains cas, d'apporter des améliorations. »*

Les opérations soutenues n'ont pas toujours été un succès. Le taux d'échec est de 39 %. *« Par rapport aux statistiques nationales sur les défaillances d'entreprises, qui sont beaucoup plus élevées, ce n'est pas si mal et, si l'on considère que nous avons affaire à un public en difficulté, c'est même une réussite »*, affirme Saïd Benchaba. *« Nous travaillons sur une lame de couteau, à la limite entre le social et l'économique*, rappelle Claude Briat. *Nous ne pouvons pas adopter les mêmes critères que les banquiers. Sinon, nous n'aurions aucune raison d'être, et en même temps il faut se garder de cautionner un projet qui n'a aucune chance de réussir. »*

Aujourd'hui, l'équilibre semble trouvé. Reste que ces échecs n'ont pas été sans conséquences. *« Il a fallu verser 2,5 millions de francs aux banques pour non-remboursement de prêts cautionnés »*, indique Claude Briat. Du coup, par manque d'argent, les actions ont dû être limitées : 85 des 102 entreprises créées l'ont été avant 1994. Inlassable démarcheur, Claude Briat reste cependant optimiste. Des aides devraient arriver du Conseil régional d'Ile-de-France, du FAS, de la Ville de Paris... Mais Entreprendre en France apprécierait de pouvoir compter sur des rentrées régulières, histoire d'avoir un peu de visibilité dans ses actions.

Catherine Leroy

Une seule étiquette pour deux programmes

ATTENTION, une structure Entreprendre en France peut en cacher une autre. Depuis le mois d'octobre 1995, l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) et l'Association française des banques (AFB) ont lancé un réseau qui vise à favoriser l'emploi par la création ou la reprise d'entreprises. Et qui porte le même nom que l'association Entreprendre en France (50, rue La Rochefoucauld, 75009 Paris), dont le nom a été déposé à l'Institut national de la propriété intellectuelle le 5 février 1988. *« Plagiat »*, lance son président Claude Briat, qui estime que son homonyme propose les mêmes services que lui, tout en utilisant son nom.

« Tout nous distingue, rétorque Gérard Trémège, président de l'ACFCI. *D'abord, nous ne nous adressons pas au public en difficulté. Ensuite, nous ne sommes pas une société financière de cautionnement, mais une structure d'animation avec des partenaires »*. Parmi lesquels – outre l'ACFCI et l'AFB – figurent les sociétés de cautionnement Sofaris et Mutua-Equipement, l'ordre des experts-comptables, le Conseil supérieur du notariat, EDF, le groupe Peugeot, etc. En fait, à la différence de son aîné, le réseau Entreprendre en France bis a une approche plus économique que sociale.

Une centaine d'entreprises ont été créées depuis le lancement du réseau. *« Notre objectif est d'atteindre le rythme de 40 000 créations annuelles dès l'année prochaine »*, prévoit Gérard Trémège. 156 chambres de commerce et d'industrie (CCI) sur les 162 qui couvrent le territoire national sont engagées dans le processus. Tout candidat porteur d'un projet élabore un dossier avec le permanent de l'espace Entreprendre de la CCI locale.

Ce dernier lui remet un passeport qui ouvre accès à différents services gratuits (consultations de notaires, d'experts-comptables) s'il estime que le projet est viable et qu'il présente un intérêt économique. Ce document sert également à consigner toutes les étapes de l'élaboration du projet et atteste du parcours réalisé. Une fois cette étape franchie, le dossier est examiné par un comité d'engagement composé de représentants de la CCI, de la Sofaris, de Mutua-Equipement et d'un technicien Entreprendre en France. Pas de chefs d'entreprise dans l'organe de décision : *« C'est celui qui paie qui décide »*, résume Gérard Trémège.

HUIT DOSSIERS SUR DIX

Le candidat ne vient pas non plus défendre son projet. Si la décision du comité est positive, Sofaris et Mutua-Equipement cautionnent le prêt bancaire à hauteur de 70 %-80 % et le créateur, muni de son sésame, soumet son dossier à sa banque. En moyenne, huit dossiers sur dix sont acceptés.

Les partenaires du réseau s'engagent à accompagner le créateur jusqu'au troisième exercice suivant la création ou la reprise de l'entreprise. Au total, 156 correspondants locaux et dix permanents au siège dont le rôle est de centraliser les informations, élaborer les statistiques et les diffuser. Un géant comparé à la petite association parisienne qui s'est montrée dès le début favorable à un règlement amiable. *« Nous souhaitons, comme vous, arriver à un accord constructif avec l'association que l'AFB et l'ACFCI ont fondée »*, écrivait Claude Briat le 5 février 1996 dans une lettre adressée au directeur des affaires bancaires de l'AFB.

Que propose-t-il ? D'abord, obtenir la caution de la Sofaris et de Mutua-Equipement, ce qui permettrait à l'association, qui rencontre des difficultés financières, de poursuivre sa mission. Ensuite, participer au conseil d'administration du réseau Entreprendre en France, l'expérience de plus de huit ans des premiers pouvant profiter aux seconds.

Enfin, la perspective du réseau national de l'ACFCI et de l'AFB rencontre l'objectif de Claude Briat. En effet, celui-ci souhaiterait pouvoir répondre *« aux nombreuses demandes qui nous viennent quotidiennement de toute la France. Nous avons trouvé un terrain d'entente en avril, mais depuis l'ACFCI et l'AFB n'ont pas donné suite »*. En attendant, reste le problème du nom commun aux deux structures avec le risque de confusion qui en résulte. Sur le Minitel, seule l'association originale Entreprendre en France figure, mais tapez 36-15 « J'entreprends » et vous découvrirez le second... *« Nous ne savions pas qu'un autre organisme portait déjà ce nom*, assure Gérard Trémège, *mais de toute façon « Entreprendre » et « France » sont deux termes génériques et, si confusion il y a, elle ne peut que leur profiter »*, poursuit-il. Tout dépendra du succès de leur entreprise.

Clarisse Fabre

Michel Godet parie sur le facteur humain

Ce sont les hommes et les organisations, et non les subventions, qui font la différence

« LE changement ne viendra pas d'en haut mais des initiatives locales » : d'une formule frappée au coin du bon sens, Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), résume bien la philosophie du rapport *De l'activité à l'emploi par l'insertion*, qu'il a remis au ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, en juillet dernier.

Fruit des travaux de la mission « Activité-Insertion-Emploi » lancée en avril par Jacques Barrot et composée d'une douzaine d'acteurs de terrain, ce rapport a servi de document de base aux premières rencontres nationales des initiatives locales de développement, qui se sont déroulées le 24 octobre à la Maison de la chimie, à Paris, sous l'égide du ministère du travail, avec la participation, notamment, du ministère des petites et moyennes entreprises et de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Des rencontres appelées à essaimer au niveau régional afin de mieux coordonner les initiatives des acteurs du développement local.

RÉALITÉ DU TERRAIN

Premier des cinq constats – présentés comme autant d'axiomes validés par nombre d'expériences locales – contenus dans le « rapport Godet » : *« Ce sont les hommes et les organisations qui font la différence entre les territoires »*... et pas les subventions. Autrement dit, explique Michel Godet, *« il faut juger les acteurs locaux sur la dynamique de développement qu'ils insufflent plutôt que sur les dépenses qu'ils engagent »*.

Deuxième constat : *« C'est l'activité qui crée l'emploi. »* L'objectif de toute entreprise étant non pas de créer des emplois, mais de produire de la richesse, *« les aides à l'embauche créent sans doute peu d'emplois nets, alors qu'elles engendrent de multiples effets pervers »*, souligne l'auteur de l'ouvrage *Le Grand Mensonge. L'emploi est mort, vive l'activité* (Fixot), paru en 1994. Localement, il s'agit donc de créer des activités nouvelles, avant de songer sérieusement à insérer des chômeurs.

De même, *« c'est l'insertion qui crée l'employabilité »* : bien des comportements professionnels ne peuvent s'acquérir que par une expérience ou une formation en entreprise. Or, trop souvent, la perception dite *« passive »* d'allocations de chômage ne favorise pas l'insertion. D'où cette idée reprise par le rapport : *« Il ne devrait pas y avoir de revenu ou d'indemnisation sans contrepartie d'activité ou d'insertion. »*

Quatrième constat, *« le marché du travail est marqué par une surabondance de diplômés et une pénurie de professionnels »*, notamment dans les métiers manuels et les emplois de services aux particuliers ou aux entreprises, trop souvent déconsidérés, particulièrement en France. Or, les trois quarts des emplois créés annuellement le sont dans les services.

Le dernier constat – *« C'est l'initiative et l'innovation qui créent l'activité... et c'est l'accompagnement qui augmente les chances d'aboutissement »* – est à appréhender à la lumière de deux chiffres : une entreprise existe toujours trois ans après sa création dans quatre cas sur cinq si son créateur a bénéficié des conseils de professionnels au départ ; en revanche, sans cet accompagnement initial, la probabilité tombe à une sur deux.

A partir de ces constats, le rapport formule seize propositions, toutes élaborées à partir d'expériences locales, tant il est vrai que *« la réalité du terrain dépasse souvent la fiction des idées »*, souligne Michel Godet. Les neuf premières propositions invitent les acteurs du développement économique local à multiplier les initiatives inspirées de celles qui ont réussi ici ou là (Ardan en Lorraine, la Maison des professions à Marcq-en-Barœul, dans le Nord...).

Evidemment, les solutions ne peuvent être les mêmes à Roubaix ou à Besançon : *« Il faut savoir trouver les clés qui correspondent à l'histoire de chaque région »*, précise Michel Godet. Partant du principe selon lequel, *« pour gagner sur le plan local, il ne faut pas se diviser mais se rassembler sur des objectifs communs au-delà des clivages politiques et des rivalités personnelles »*, le rapport en appelle à la création de réseaux d'initiatives locales qui pourraient organiser des « forums régionaux de l'expérimentation ».

Il exhorte également les pouvoirs publics à simplifier les formalités administratives pour favoriser la création d'activité et l'embauche ; et suggère aux collectivités locales de consacrer 2 à 3 % de la taxe professionnelle au développement économique des entreprises comptant moins de vingt salariés.

MENTALITÉS

Quant aux sept dernières propositions dont le but est de *« faciliter l'insertion, l'initiative et l'innovation »*, elles visent à mieux soutenir les créateurs d'entreprise, sur le plan de la gestion notamment, et à créer un véritable statut de professionnel indépendant (avec avantages fiscaux et sociaux à la clé).

Enfin, parmi les propositions les plus intéressantes, il importe de développer la formation continue, au nom de l'égalisation des chances tout au long de la vie professionnelle. Il conviendrait, précise le rapport, de *« moins privilégier la formation initiale par rapport à la formation continue et à la reconnaissance des acquis professionnels »*.

Dans cette optique, la formation continue est à considérer comme un véritable investissement dont le prix serait calculé en fonction du coût et de la rentabilité escomptée. D'où l'idée des « crédits-éducation » qui pourraient être débloqués à tout moment du parcours professionnel.

La formation initiale et les premiers pas dans le monde du travail ne doivent pas être négligés pour autant : aussi le rapport souhaite-t-il le développement des bourses d'insertion professionnelle pour les jeunes, diplômés ou non, sur le modèle, par exemple, du chèque-insertion en Bretagne qui permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle rémunérée. De même, l'un des moyens de revaloriser l'image sociale des apprentis serait de les considérer désormais comme des étudiants-salariés déjà insérés. C'est dire si ce rapport, disponible au ministère du travail, appelle à un profond changement des mentalités...

Philippe Baverel

*** « De l'activité à l'emploi par l'insertion », *Cahiers du Lips* n° 6, septembre 1996 (Librairie des Arts et Métiers, 33, rue Réaumur, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-12-43).**



Val de Lorrain

marasme socia





OLIVIER BESSON

Le Val de Lorraine entre reprise économique et marasme social

Amer succès pour Jacques Chérèque, le sidérurgiste devenu ministre : Pompey revit, mais les anciens des Aciéries et leurs enfants restent encore sur le bord du chemin

SUR le grand tableau blanc qui couvre l'un des murs de la salle de réunion, François Collignon, délégué général de l'Association pour le développement des vallées de la Meurthe et de la Moselle (ADVMM), n'en finit pas d'aligner les colonnes et de les remplir de sigles. *« Economie, urbanisme, logement, action sociale, environnement, transport, tourisme... nous touchons à tout, nous avons engagé des actions dans tous les secteurs. »*
Par la fenêtre, on voit de l'herbe, des buissons, quelques très jeunes arbres. On est ici juste au confluent de la Meurthe et de la Moselle, au cœur de ce qui était encore, il y a dix ans, un monstre industriel crachant à pleins poumons la fumée et le bruit avec des hauts-fourneaux et des ateliers étalés sur des dizaines d'hectares : les Aciéries de Pompey. Ici a été forgée la tour Eiffel ; et cette salle faisait partie du laboratoire où ont été conçus des aciers spéciaux mondialement renommés.
Le 31 décembre 1986, après un siècle d'existence, le monstre s'est tu pour toujours. Aujourd'hui sa trace même a presque disparu : un haut-fourneau non entretenu a vite fait de tomber en ruines ; il a fallu libérer le pays de ces « cadavres » pour accueillir de nouvelles activités.
1986-1996 : dix ans de bataille pour relancer la vie dans ce pays sinistré. C'est assez pour tenter un premier bilan. Et qui pourrait le faire mieux que Jacques Chérèque, l'enfant du pays qui fut ouvrier aux Aciéries avant de devenir ministre du gouvernement Rocard entre 1988 et 1991, aujourd'hui conseiller général et président de l'ADVMM qu'il a créée en 1989 ?

ACTEURS EN RÉSEAU

« *Au début*, se souvient-il, *nous avons surtout cherché à montrer à la population que des formes nouvelles d'emploi étaient non seulement nécessaires, mais possibles. Nous avons tout fait pour attirer de nouvelles entreprises. Des fonds publics considérables y ont été consacrés.* »
L'homme reste dans l'âme le syndicaliste qu'il a longtemps été : très vite il a lancé l'idée que, pour aller plus avant, les communes devaient s'associer. Un vrai changement culturel ! La tradition dans cette vallée de la Moselle entre Nancy et Metz (on dit aujourd'hui le « Val de Lorraine ») est plutôt au « chacun chez soi ». En 1989, est créée l'ADVMM qui regroupe bientôt trente-deux communes, non seulement dans le bassin de Pompey, mais aussi dans celui voisin de Pont-à-Mousson.

DAVANTAGE DE RMISTES

Dans ce dernier, on produit de la fonte et l'activité industrielle tient bon. Mais le sidérurgiste devenu ministre a compris que Pompey pris seul est trop petit pour permettre une réelle politique de développement local. L'ensemble, en revanche, constitue par avance ce que la loi Pasqua de février 1995 baptisera *« pays »*, à telle enseigne qu'il est aujourd'hui l'un des quarante-deux *« pays de préfiguration »* où s'expérimente la démarche d'aménagement du territoire prévue par le dispositif législatif.
L'ADVMM est une association au sens fort du terme : on s'y rassemble pour agir. Tous ceux qui veulent participer à la relance de la vie dans la vallée y ont leur place, qu'ils appartiennent au monde politique, économique, associatif ou qu'ils soient simples citoyens. *« Faire du développement local*, souligne François Collignon, *c'est d'abord mettre ces acteurs en réseau, créer entre eux des solidarités. Nous nous efforçons en permanence de fédérer les gens. »* Et cela pas uniquement par catégories : *« On ne sait d'avance ni quand ni comment, mais l'économique, le culturel, le social, finissent toujours par se rencontrer. »* L'efficacité de chacun et les possibilités globales s'en trouvent augmentées.
Cette volonté de s'associer est d'autant plus importante que l'accueil de nouvelles entreprises ne suppose pas seulement la remise en valeur d'un site, mais aussi celle de *« l'environnement humain »*, affaire de réseau s'il en est. Il faut qu'augmente la capacité des élus, de l'administration, à répondre aux besoins et aux attentes des entreprises qui envisagent de s'installer. Il faut aussi rénover le cadre de vie *« car ici tout est marqué par le poids de cent ans de sidérurgie : habitat, transports, équipements... »*.
Le résultat est là : si le bassin de Pompey n'a pas encore retrouvé les trois mille emplois perdus lors de la fermeture de l'Aciérie, la *« reconquête »* atteint aujourd'hui les deux tiers ; et ce score a de bonnes chances de continuer à s'améliorer. En 1993 (année noire pour l'emploi en France), 1994 et 1995, l'emploi local a augmenté de 9 %.

> Il faut rénover le cadre de vie car tout est marqué par le poids de cent ans de sidérurgie : habitat, transports, équipements...

Mais le nombre de RMistes ne baisse pas pour autant. Il a même plutôt tendance à augmenter. *« Le travail que nous avons fait ne profite que peu aux victimes de l'effondrement de la sidérurgie*, se désole Jacques Chérèque. *Alors qu'autrefois sur trois salariés travaillant à Pompey deux y habitaient, il n'y en a plus qu'un aujourd'hui. Les deux autres viennent d'au-delà du bassin ; et les anciens ouvriers restent sur le carreau. »* Pis : une partie de leurs jeunes descendants sont eux aussi touchés par cette marginalisation.
Une bonne part des efforts de l'ADVMM est donc aujourd'hui centrée sur ce problème. Toutes les formules qui ont été inventées en France depuis quinze ans en matière d'insertion de jeunes et de lutte contre le chômage sont présentes ici, regroupées et organisées par un Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) : entreprises d'insertion, associations intermédiaires, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), Fonds local emploi solidarité (FLES)... *« Nous ne cherchons pas l'originalité*, explique Marie Mérel, la directrice de la mission locale, *au contraire ! Nous allons en priorité vers ce qui a déjà fait ses preuves ailleurs. »*
C'est ainsi que l'ancien bâtiment administratif de l'Aciérie où se trouve la mission locale héberge « CAP entreprises », une démarche initiée à Bordeaux voilà quelques années et tournée vers l'accès direct au travail ; pratiquée de manière très codifiée, en une cinquantaine de lieux à travers la France, elle garantit un haut taux d'insertion.
Le foisonnement des initiatives va du plus modeste au plus ample : Locamob qui facilite l'accès du chômeur à une Mobylette, Artistic qui lutte contre l'isolement et qui a une démarche très élaborée d'action périscolaire dans les quartiers les plus pauvres, un « pôle services de proximité » en cours d'organisation, un secteur d'Economie solidaire qui va s'attacher à mobiliser l'épargne de proximité pour des projets socio-économiques qui mêleront travail salarié, bénévolat et fonds publics.
On ne mène pas une telle bataille sur des années sans penser réforme globale.
Michel Houillon, directeur d'un centre d'aide à l'insertion des jeunes, Le grand Sauvoy, réfléchit en ces termes. Il a en tête un véritable plan faisant des *« pays »* la base d'une organisation renouvelée, donnant notamment une large place à des services publics d'un type nouveau : purement locaux, décidés sur place en fonction des besoins. Ce qui se fait actuellement dans le cadre de l'ADVMM devrait, selon lui, pouvoir être intégré dans un plan d'ensemble élaboré par la population et qui ferait l'objet d'un contrat avec l'Etat. Ce n'est pas tellement loin de ce qu'envisage la loi Pasqua. Mais ici on a commencé à en poser les jalons.

Marie-Claude Betbeder

Emploi des cadres : Ardan fait des émules

L'association lorraine organise un transfert de savoir-faire vers d'autres régions

C'ÉTAIT voilà un an, presque jour pour jour, le 7 novembre 1995. Un curieux auditoire est alors réuni à l'Assemblée nationale, constitué de personnes venues des quatre coins de la France. Il ne s'agit pas de députés. Conseillers régionaux, membres des chambres consulaires, dirigeants régionaux de l'ANPE, de l'APEC, de l'AFPA, des Assedic, des services déconcentrés de l'Etat... Ils sont 350 à être présents pour écouter la présentation faite par leurs homologues de la région lorraine. Le thème de la conférence ? Le bilan des activités de l'Association régionale pour le développement d'activités nouvelles (Ardan).

« Le but de cette manifestation était de faire connaître notre méthode et les raisons de notre succès », raconte aujourd'hui Christian Parra, président de l'association. Il faut bien reconnaître que peu de programmes de soutien à l'emploi des cadres ont connu, ces dernières années, la réussite d'Ardan. Créé en 1988, l'organisme de formation-développement, dont le siège est à Metz, se fixe d'emblée pour objectif la promotion d'activités nouvelles au sein des PME-PMI lorraines, *« en vue de favoriser la formation et l'embauche des cadres »*. En sept ans, cinq programmes sont petit à petit rendus opérationnels : mise à la disposition de cadres dans les PME, création et transmission d'entreprises...

Financées pour un tiers par les entreprises et pour deux tiers par les pouvoirs publics (Etat, conseil régional et fonds social urbain) et les Assedic, ces activités s'appuient sur un vaste réseau composé de vingt-sept partenaires à l'échelle de la Lorraine, tous impliqués d'une façon ou d'une autre dans le tissu économique et social de la région. Résultat : 1 350 cadres ont trouvé un emploi à l'issue des missions en entreprise soutenues par Ardan, soit un taux d'embauche de 92 % !

« Un tel succès nous a, bien sûr, amené à réfléchir dès l'automne 1994 au moyen de faire partager notre expérience », souligne Christian Parra. La présence au conseil d'administration de l'association de représentants des pouvoirs publics, de syndicats et de services implantés à l'échelon national (ANPE, AFPA, APEC...) va largement faciliter la démarche. *« En parallèle à notre propre volonté de transmettre à d'autres régions notre méthodologie, nous avons été contactés à de nombreuses reprises, via nos partenaires : par l'APEC en Languedoc-Roussillon, par la CCI à Grenoble... »*, indique Christian Parra.

Les choses vont alors très vite. Une plaquette est réalisée, ainsi qu'une cassette vidéo présentant les activités d'Ardan. Cette première étape est franchie en novembre 1995 par la présentation à l'Assemblée nationale. Des contacts plus étroits se développent, par la suite, avec certaines régions. L'exportation du dispositif peut commencer. Conçu comme un véritable transfert de savoir-faire, elle prend la forme de conventions signées avec d'autres régions afin de leur offrir des services d'ingénierie sur la méthode de formation-développement des cadres.

Le 10 septembre 1996, dans les locaux de la Maison de la Lorraine à Paris, une première convention est signée entre les conseils régionaux de Lorraine et des Pays de la Loire, dont une délégation de dix personnes est venue rencontrer, le 30 octobre, l'équipe technique d'Ardan pour se familiariser avec le concept. Parmi elles, Lionel Cossé, conseiller régional des Pays de la Loire. *« La convention de coopération avec Ardan va nous permettre de bénéficier de son expérience acquise depuis plusieurs années »*, confirme-t-il. La structure est déjà constituée : une cellule a en effet été mise en place au conseil de région. Baptisée Elan (Energie ligérienne pour les activités nouvelles), elle se fixe pour objectif de *« traiter de 120 à 130 dossiers l'an prochain*, assure Lionel Cossé. *Elle sera dotée d'un budget de 4 à 5 millions de francs en 1997 »*.

Le concept créé en Lorraine, dans une région où se côtoient dix-sept bassins d'emplois à forte tradition industrielle, est-il donc transposable comme un clone ? *« Nous allons devoir l'adapter*, reconnaît Lionel Cossé. *Une vingtaine de partenaires sont déjà associés à la démarche, mais il nous faudra faire un effort tout particulier d'informations auprès de notre tissu de PME-PMI. »* Toujours est-il que cette première exportation devrait être suivie par de nombreuses autres : Ardan s'apprête à signer, courant novembre, une deuxième convention avec la région Nord-Pas-de-Calais, et avec deux autres régions (Bourgogne et Alsace) dès janvier.

Olivier Piot

Repères

● L'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise) remplit principalement une mission de service public. 70 % de ses ressources proviennent de l'Etat. Elle apporte un appui à la création par l'information, la formation et le conseil. Des ministères, des organisations professionnelles et des chefs d'entreprise siègent au conseil d'administration de l'agence.

● Les comités de bassin d'emploi, composés de collectivités locales, d'entreprises et de syndicats salariés, ont pour objectif l'amélioration de l'emploi et le développement local de territoires. Ils interviennent sur la formation initiale, les politiques d'équipement, l'aide à la création d'activités, l'insertion, etc. Au nombre de quatre-vingts environ, ils sont regroupés dans un comité de liaison des comités de bassin d'emploi, instance nationale placée auprès du ministère du travail.

● L'Alliance villes-emploi a été créée en 1993 par sept villes de 2 000 à 400 000 habitants. Ce réseau, qui regroupe actuellement cent communes, a pour fonction de susciter des échanges sur les initiatives des villes en matière d'accueil et de conseil des chômeurs, d'insertion, de formation, etc.

t r i b u n e

Informatique, management et DRH

par François Silva

L'INFORMATISATION n'a pas entraîné de changement dans la structure hiérarchique pyramidale de l'organisation du travail, en particulier les circuits décisionnels. Ce en quoi les nouvelles technologies interrogent la fonction ressources humaines. La pérennisation des structures de pouvoir héritées du taylorisme s'est maintenue. Les schémas et organigrammes organisationnels des entreprises sont toujours verticaux. Elles ont encore un mode de fonctionnement où les notions de territoire à préserver et de système pyramidal de décisions hiérarchiques continuent à primer. Pourtant, elles sont en train de vivre un changement de paradigme dont on ne mesure pas aujourd'hui les conséquences.

Avant, on produisait puis on vendait cette production. Maintenant, on vend d'abord (c'est-à-dire que l'on traduit les besoins d'un client), puis l'on produit et enfin on livre. La réduction des délais constitue un facteur important de compétitivité. C'est pourquoi les entreprises s'engagent dans une organisation autour des processus. Ainsi, un producteur d'emballages comme Pechiney doit modifier peu ou prou, chaque année, plus du tiers (entre 35 % et 40 %) des produits qu'il fournit. Ses clients, qui sont dans des logiques de stock zéro, commandent pour être livrés immédiatement. La notion de carnet de commandes donne une visibilité maximale de quinze jours. Pour être compétitive, une entreprise doit donc posséder une capacité de réactivité organisationnelle centrée sur la circulation de l'information.

La production industrielle est déjà dans la réalité du flux tendu. Une nouvelle génération informatique va faire entrer l'ensemble de l'organisation des entreprises, et plus seulement la production, dans l'après-taylorisme. Le secteur tertiaire de l'entreprise est maintenant concerné, et en premier lieu les cadres, qui sont fondamentalement des créateurs et des gestionnaires d'information. Les cinq cents plus gros groupes mondiaux sont en train de mettre en place ce type de système d'information. Il s'appuie sur des technologies et des architectures informatiques émergeant depuis moins de cinq ans, centrées sur deux axes.

Pour être compétitive, une entreprise doit posséder une capacité de réactivité organisationnelle centrée sur la circulation de l'information

Tout d'abord, le processus de décision. Dans les « bureaux », il se concrétisait, jusqu'à présent, par le cheminement des documents papier dans un parapheur entre différentes personnes, avec des délais plus ou moins longs. Il s'agit, dans la démarche du *workflow* (modélisation de l'ensemble des procédures pour les informatiser), de comprendre la circulation décisionnelle entre les différentes personnes. Informatisée, elle devient un circuit d'information dans lequel chacun apporte sa valeur ajoutée décisionnelle dans une durée limitée : donner-distribuer l'information à celui qui doit la mettre en œuvre.

La mise à disposition d'information au plus grand nombre va donc signifier la redistribution d'une partie du pouvoir dans le fonctionnement du quotidien, et donc leur responsabilisation. L'arrivée de nouvelles informations entraîne une suite de microdécisions pour agir.

Mais fonctionner en transversalité et en horizontalité rend obsolète les structures d'encadrement hiérarchiques, et en premier lieu les fonctionnels, qui sont dans la diversité.

Ensuite, la masse d'informations. Elle engendre une complexité rendant ces informations illisibles. La nouvelle architecture informatique, de type client-serveur, peut connecter des informations provenant de différentes sources, type bases de données. Elle va les trier, les classer et les relier entre elles en leur donnant du sens. Ainsi, leur destinataire est en situation de prendre les décisions adéquates, ou de pouvoir réagir de façon adéquate. Ce sont des instruments d'aides à la décision.

En quoi ces nouvelles technologies peuvent-elles concerner la fonction ressources humaines ? La mise en place de ces technologies accélère les logiques de « PMIsation » des entreprises, centrées sur le client ou le projet, afin que les salariés soient plus réactifs. L'organisation du travail bâtie autour de la règle des unités est remise en question.

Elle s'organisait jusqu'à présent dans un même lieu, bureaux ou ateliers, en même temps, avec des équipes identiques composées par les mêmes personnes, porteuses de savoirs stables ou à évolution lente.

***François Silva** est consultant.*

m u t a t i o n s

Les conditions de travail du « juste-à-temps »

La nouvelle génération d'usines d'équipement automobile accentue la pénibilité des tâches confiées aux opérateurs

AU cours des quinze dernières années, le terme de « sous-traitance » est devenu une expression presque générique. Elle recouvre pourtant des réalités très différentes. En effet, en fonction des types d'activités, les modes d'organisation et les conditions de travail induits par l'externalisation d'activités autrefois assurées au sein même des groupes n'ont pas le même visage. C'est à ces questions que deux chercheurs du CEE (Centre d'études de l'emploi), Armelle Gorgeux et René Mathieu, consacrent leur travail depuis les années 70. D'abord spécialisés dans les sous-traitances industrielles, ils ont, depuis 1988, recentré leurs recherches sur le secteur de l'automobile.

SOUS-TRAITANCE

Plus précisément, leur travail porte sur un type particulier de sous-traitance généralisée depuis la fin des années 80 : la construction en France d'usines d'équipement automobile dites « de proximité ». Les deux chercheurs ont publié une première étude exhaustive l'an passé (*Recrutement et production au-plus-juste*, CEE, dossier 7, 1995).

Depuis, leur enquête s'est poursuivie et affinée, donnant lieu à deux publications complémentaires : *Les Ambiguïtés de la proximité* (Actes de la recherche, septembre 1996) et à un article à paraître dans l'ouvrage collectif, *La Précarisation sociale, travail et santé* (CNRS-Inserm). Premier constat des deux chercheurs : le phénomène assez récent des « *nouveaux établissements d'équipement automobile de proximité* » est loin d'être négligeable.

Depuis 1988, ce sont près de quarante usines de ce type qui ont poussé comme des champignons un peu partout en France, toujours dans une zone géographique proche des usines de montage des constructeurs automobiles. Les dernières statistiques disponibles remontent à la fin 1994. A l'époque, trente-quatre établissements avaient vu le jour en six ans, employant « *5 400 personnes en contrat à durée indéterminée*, soulignent les deux auteurs de l'enquête, *mais, en fait, environ 7 000 personnes, avec les intérimaires et les contrats a durée déterminée* ».

Contraintes par les « *livraisons "juste-à-temps"* [JAT] *imposées par les constructeurs* », ces usines implantées à proximité de leur client – souvent unique – vivent au rythme de la forme la plus tendue de livraison, le « *flux synchrone* ». Comme le précisent les deux chercheurs du CEE, « *l'usine de montage envoie aux fournisseurs l'ordre de livraison par télétransmission au moment précis où chaque caisse de voiture identifiée par caméra entre dans l'atelier de montage. L'équipementier dispose de moins d'une heure (pour les composants livrés en premier) à quelques heures, pour livrer dans l'ordre les produits correspondants* ».

Même si les deux chercheurs ne consacrent pas l'essentiel de leur enquête aux conditions de travail induites par ce mode d'externalisation – s'attachant surtout à l'analyse des modes d'organisation –, ils soulignent néanmoins certains effets pervers générés par le rythme imposé aux salariés de ces équipementiers.

FLUX SYNCHRONE

Premier constat : en dépit de la forte automatisation des flux de production, « *ces activités exigent beaucoup de travail manuel, considéré traditionnellement dans l'industrie automobile comme non qualifié* », indique leur étude. Conséquence : les tendinites sont fréquentes car les gestes restent fortement répétitifs. Ces maladies « *sont liées à une organisation du travail mal adaptée au process ou trop taylorisée* », poursuivent les deux chercheurs. La pénibilité se traduit aussi par un accroissement de fatigue dû au rythme de travail, à la position debout et, pour certaines activités, au maniement de charges lourdes. « *C'est le cas pour les sièges. Lorsque l'un d'entre eux a été monté, il doit être porté de la table de travail à un plateau assurant la continuité du flux vers l'encyclage. Dans le haut de gamme, un siège peut peser jusqu'à 30 kilos et doit être alors porté par deux ouvriers.* »

POLYVALENCE

Les services de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ont d'ailleurs été sollicités à plusieurs reprises pour intervenir dans ce type d'établissement. Ce fut notamment le cas dans une usine de fabrication de sièges travaillant en flux synchrone. « *Un quart des jeunes opérateurs du montage et des couturières déclaraient alors soixante-dix TAS* (Troubles musculo-squelettiques) *entre 1990 et 1992* », précise l'enquête du CEE. L'importance de cette maladie péri-articulaire n'est pourtant que la partie la plus visible des effets directs de la production en JAT.

D'une façon générale, les salariés de cette nouvelle génération d'usines d'équipement automobile souffrent de tâches liées à des « *emplois souvent pénibles et dévalorisés, supprimés chez les constructeurs* », avec de surcroît, pour les occuper, « *l'exigence de compétences accrues (polyvalence)* ». Les deux chercheurs précisent en outre que la « *pression constante du client est source d'une tension nerveuse de tous les instants* ».

D'autant que l'organisation du travail est calquée, chez les équipementiers, sur celle de l'usine de montage du constructeur. Mais chez ces derniers, elle est « *négociée avec les organisations syndicales* », alors que dans l'unité de proximité, elle est « *imposée par le client, et le fournisseur peut être prévenu seulement quelques jours à l'avance des surcroîts de travail* ». Ainsi les opérateurs doivent se plier à des horaires qui « *remettent en cause les loisirs et empiètent sur la vie privée* ».

Olivier Piot

l e c t u r e s

Un revenu mal aimé

À QUOI SERT LE RMI ?
dirigée par Nathalie Mlekuz
Revue *Panoramiques*, nº 27, Arléa-Corlet, 192 p., 90 F.

ON n'a pas fini de tourner et de retourner le RMI sur le gril. C'est ce que fait cette livraison de la revue *Panoramiques*, qui ne prétend pas apporter « *une réponse définitive* » mais juxtapose les informations, les témoignages, les suggestions, les prises de position. Et ces dernières peuvent être raides. En accumulant les bonnes raisons de s'indigner, Michel Godet, professeur au Cnam, parle de « *scandale* » et d'« *incitation à la paresse et à la fraude* » ; le député Alain Griotteray traite le dispositif de « *néfaste et nuisible* ». Que de passion ! Notre société a décidément bien du mal à accepter que le pain quotidien ne soit pas la contrepartie d'un labeur.

Pourtant, à travers ses difficultés et ses insuffisances, le fonctionnement du RMI n'est pas aussi horrible qu'il y paraît. « *Contrairement aux idées répandues mais erronées, l'insertion professionnelle des allocataires est importante, et en constant développement. Près d'un sur trois a accès chaque année à un emploi ou à une formation.* » Le contrôle des bénéficiaires par les caisses d'allocations familiales est en général strict et a, en bonne partie, évité les dérives. Surtout, les quelques pages d'entretiens montrent l'importance du versement mensuel pour continuer à vivre et à espérer s'en sortir. Certes, le système n'est pas exempt de reproches, mais ne s'est-on pas volontairement illusionné sur le « I » final du sigle, qui ne pouvait à l'évidence que fonctionner imparfaitement ?

Quelques contributions à cet ouvrage prônent des alternatives au dispositif actuel : lever « *le tabou du Smic* », créer « *de quatre à six millions d'emplois* » (!) financés par les sommes consacrées aux « *indemnisations diverses* », par la réduction des célèbres « *gaspillages* » et des dépenses médicales provoquées par le chômage... Le gouvernement a, pour sa part, inventé le contrat d'initiative locale : une mesure de plus relevant d'intentions louables, mais qui ne débouche que sur des postes de travail de seconde zone, sans dispenser des gros efforts d'insertion déjà mis en œuvre sur le terrain.

Face à ces tentatives pour sortir du caractère « passif » de l'allocation, on a bien envie d'écouter le sociologue Robert Castel quand il déclare : « *Sans en faire une défense dithyrambique, loin de là, je me méfie de critiques trop empressées ou d'un enterrement trop rapide du RMI, parce que je vois mal ce que l'on pourrait faire de mieux à la place.* » Et on est tenté de suivre Didier Livio, du CJD (Centre des jeunes dirigeants), qui voit dans l'instauration de ce revenu le signe de « *la fin du modèle de l'emploi classique normé* ». La démarche de fond à entreprendre n'est-elle pas, en effet, que l'ensemble de la société se penche vraiment sur « *une nouvelle définition du travail* » et sur « *un nouveau mode de redistribution des richesses* » ?

Derrière la grille

LES CLASSIFICATIONS PROFESSIONNELLES
de Philippe Denimal.
Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 124 p., 40 F.

AUJOURD'HUI la pratique des classifications, si elle relève toujours d'une construction délicate, est un peu floue. Elle a rencontré en chemin les politiques de gestion de ressources humaines. Et presqu'en même temps la problématique des compétences : comment les rémunérer tout en bâtissant un système cohérent ?

Question essentielle que Philippe Denimal traque dans ses moindres recoins. Il souligne l'influence du mode d'harmonisation de l'entreprise sur ce système, qui a lui-même un impact sur l'évolution du fonctionnement des équipes de travail. Une vérité première, mais qu'il est utile de rappeler.

Va-t-on, pour coller aux spécificités de chaque entreprise, vers une « *joyeuse anarchie* » ? La question valait d'être posée. On est actuellement au milieu du quai, « *à mi-chemin entre le collectif tout-puissant de Frederick Winslow Taylor* (...) *et l'individualisation salariale des années 80* ». L'auteur croit à la possibilité d'un compromis entre ces deux positions extrêmes « *qui mettrait fin à un effet de balancier trop longtemps subi* ». Son « Que sais-je ? » constitue une bonne base pour y réfléchir.

Au cœur d'un paradoxe

L'EXCLUSION – LE SOCIAL À LA DÉRIVE
d'Olivier Mazel.
Le Monde Editions-Marabout, 248 p., 38 F.

DES anciens aux nouveaux pauvres, ce livre rassemble l'essentiel sur l'un des problèmes les plus épineux qui tarandent notre société. Comment le lien social se rompt-il ? Comment est-on amené à faire partie de « *ceux du dehors* » et non plus de « *ceux du dedans* » ? Les explications (historiques, sociologiques, économiques, sociales) sont claires et s'appuient sur des textes de spécialistes ainsi que sur des données chiffrées. Elles montrent comment on a pu aboutir au paradoxe de l'extension de la pauvreté dans une zone du monde qui produit de plus en plus de richesses. Quant aux tentatives de réponse visant à « *reconstruire le lien social* », dont le contenu et le sens sont ici précisément décrits, on sait qu'elles ne donnent que des résultats limités ; la « *multitude de rapports, de lois et de textes* » en la matière est en effet « *loin d'apporter des solutions définitives* ».

Le travail qu'a effectué Olivier Mazel sera utile à tous ceux qui souhaitent comprendre les caractéristiques de l'exclusion. Il indique aussi que, pour y remédier, il est urgent de repenser « *les modes de solidarités et d'organisations de la répartition du travail et des richesses* ».

Une catégorie en mutation

L'EMPLOI NON QUALIFIÉ
Editions Liaisons, 138 p., 99 F.

GLOBALEMENT en recul, l'emploi non qualifié se développe pourtant dans le tertiaire. Marqué par la précarité et concerné au premier chef par la recherche de flexibilité et par le recours aux contrats à durée déterminée, il est en train de changer de nature. L'image de l'OS taylorien s'estompe. Non seulement parce que les emplois se déplacent vers les services, mais aussi parce que, dans l'industrie, les mécanismes de renouvellement des non-qualifiés « *se trouvent profondément modifiés et ne laissent qu'une place réduite à ceux qui ne présentent pas la garantie d'un minimum de formation* ».

C'est une des données que dégage ce dossier mis au point par l'Insee, *Liaisons sociales* et le ministère du travail (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). Il reprend des articles et des études déjà parus, et fixe les idées sur les caractéristiques d'une catégorie professionnelle qui représente près d'un actif sur cinq et dans laquelle le nombre des employés a récemment dépassé celui des ouvriers.

Daniel Urbain

هكذا من الاصل

Les entreprises négligent souvent le rôle de la maîtrise lors des réorganisations

Diminuer les échelons hiérarchiques devait augmenter la flexibilité et la réactivité des salariés. Mais la démarche s'avère bien plus compliquée

LE rôle de l'encadrement de proximité est un sujet dont les entreprises n'aiment pas trop parler. Il dérange et on comprend bien pourquoi, puisqu'il revient à s'interroger sur le bien-fondé de la diminution des lignes hiérarchiques, credo managérial entonné il y a maintenant une dizaine d'années. A l'époque, face à un univers économique qui se complexifiait, l'idée d'augmenter la flexibilité et la réactivité des salariés avait prévalu. L'information descendrait et remonterait plus vite, tout en étant moins déformée. Les ouvriers, trop longtemps infantilisés par une maîtrise autoritaire, allaient devenir « autonomes » et « responsables ».

Aujourd'hui, les premiers bilans amènent à relativiser cet enthousiasme. D'ailleurs, le 18 décembre prochain, à Paris, à l'initiative de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), des chefs d'entreprise viendront témoigner des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'organigrammes aplatis et qui tournent autour d'un point clé : une mauvaise appréhension du rôle des agents de maîtrise. *« Imaginer que la seule diminution des lignes hiérarchiques va permettre à une entreprise d'être plus réactive est un leurre,* affirme Anne-Marie Létondal, chargée de mission au sein du département travail-emploi-qualification de l'Anact. *Cela ne suffit pas. Ce dogme managérial repose sur l'idée erronée que l'encadrement de proximité ne remplit qu'une mission hiérarchique. Or c'est aussi, par exemple, un régulateur économique qui, ayant une vision globale, peut intervenir en temps réel. »*

MYTHE

Les entreprises qui ont modifié leur organisation expliquent, en général, avoir pris un certain nombre de précautions, à commencer par des stages de formation pour les opérateurs de base appelés à devenir polyvalents et plus autonomes, ainsi que la mise en place de grilles de classification qui permettent de rémunérer ces compétences nouvelles. Les erreurs sont en général dans la manière dont a été traité l'encadrement de proximité. *« En France, on vit avec ce mythe que les agents de maîtrise n'ont pas véritablement besoin d'actualiser leurs compétences et que l'urgence, quand il y a réorganisation, est du côté des ouvriers »,* remarque Damien Brochier, chargé d'études au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

Le cas de la CelluRhône Pyrénées, usine de fabrication de pâte à papier (groupe La Rochette) est assez révélateur. L'établissement (277 salariés) reçoit régulièrement la visite de chercheurs, de responsables d'entreprises qui lui reconnaissent un rôle de précurseur dans le domaine. Dès 1982, la direction de l'entreprise parie sur *« les hommes et l'organisation »* pour se hisser parmi les meilleurs. Ce choix est guidé par la réalité économique de l'activité, fortement capitalistique et très sophistiquée au niveau technologique.

L'ensemble des acteurs industriels présents sur le marché disposant de machines à peu près similaires, la différence, en matière de compétitivité, ne peut se faire qu'à travers les équipes et leurs capacités de réactivité. L'entreprise décide de se lancer dans la formation de l'ensemble du personnel. *« Selon deux axes,* explique Jean-Claude Antonicelli, directeur des ressources humaines. *Un premier, lié au développement des compétences métier. Un second, méthodologique et transversal, qui a permis aux salariés d'acquérir un langage commun dans la résolution des problèmes. »* La diminution des lignes hiérarchiques (de huit à trois niveaux) est décidée par la suite, conséquence presque inévitable d'un collectif de travail devenu plus compétent, donc plus autonome. En haut de la pyramide, le directeur d'usine, puis les chefs de service, et enfin les équipes d'opérateurs postées en 3 × 8.

En 1989, CelluRhône se retrouve dans le peloton de tête en termes de compétitivité, réussissant à rivaliser avec les Suédois et les Finlandais. *« Dans une usine à processus continu de production, il faut intervenir vite quand un dysfonctionnement se produit. Le raccourcissement de la ligne hiérarchique a porté ses fruits »,* convient Jean-Claude Antonicelli. Les orientations retenues, qui se traduisent notamment par des classifications nouvelles et une hausse des rémunérations, ne *« sont pas sujets à forte polémique »*, comme l'indique l'un des responsables du syndicat Force ouvrière, majoritaire à l'intérieur de l'entreprise. Mais du côté direction, comme du côté syndical, on reconnaît que la démarche n'est pas sans poser *« un certain nombre de problèmes »*, dont celui de la définition du nouveau rôle des agents de maîtrise. *« C'est vrai que nous avons surtout porté nos efforts sur les opérateurs,* reconnaît Jean-Claude Antonicelli, *et que les résistances majeures qui s'expriment viennent aujourd'hui de l'encadrement de proximité. Ils ont le sentiment d'avoir perdu leur légitimité technique. Ils ne sont plus en travail posté. Ils ont désormais un poste fonctionnel à la périphérie des équipes d'exploitation où ils tiennent, au rythme d'un travail administratif de jour, le rôle d'une personne ressource. »*

Un rôle qu'ils ont d'autant plus de mal à tenir que leur carrière d'agent de maîtrise, ancienne mouture, a été longue. *« Au-delà du contrôle hiérarchique, qui était certes réel, un agent de maîtrise travaillait chacun avec son équipe, pouvait être amené à régler des problèmes individuels,* explique Damien Brochier, qui a fait de CelluRhône l'un de ses terrains d'observation privilégiés. *Leur légitimité venait aussi de cette proximité relationnelle. »*

Certains opérateurs, selon l'équipe à laquelle ils appartiennent, confirment ce sentiment de malaise. *« Les agents de maîtrise opérationnels ont la responsabilité de plusieurs équipes en même temps,* raconte l'un d'entre eux. *Ils n'ont pas le temps de s'occuper de nos problèmes personnels, des congés par exemple. On va nous dire que dans ces cas-là, il y a les fonctionnels ou le chef de service, mais ils ne sont pas facilement atteignables... »* Revenir en arrière ? Ni la direction, ni les ouvriers, qui ont appris à travailler de manière autonome, ne l'envisagent. Il faut plutôt raisonner en termes d'amélioration continue.

CelluRhône souhaite aborder une deuxième étape, dictée en partie par l'appréciation du dollar et les dévaluations monétaires finlandaises et suédoises qui ont quasiment annihilé en six mois les efforts organisationnels réalisés. *« Nous devons à nouveau regagner en compétitivité sur l'ensemble de notre chaîne de production,* confirme Jean-Claude Antonicelli. *Les hommes et les structures vont être nos atouts. »* Côté syndical, on attend d'en savoir plus sur les changements à venir. Mais il ne fait aucun doute que les enseignements issus de la première étape, notamment concernant la place de l'encadrement de proximité, seront du débat.

Marie-Béatrice Baudet

★ **Renseignements : Anact, secrétariat du département travail, emploi et qualification. Tél : 01-42-31-40-36.**

Sous la loupe des chercheurs

La diminution des échelons hiérarchiques est étudiée par les chercheurs, qui disposent maintenant d'expériences assez longues (entre cinq et dix ans de mise en œuvre) pour lancer le débat. Ils appartiennent, soit au Cereq, soit à l'Anact, mais aussi au CNRS, au laboratoire de changement social de Paris-VIII, etc. Ainsi Jean-Pierre Ségal (CNRS) s'est penché sur les cas de la RATP – où Christian Blanc, alors président, avait lancé en 1990 un processus de décentralisation, réduisant de sept à trois le nombre des niveaux hiérarchiques –, de la Snecma, de la SNCF. Mais la problématique est loin d'être franco-française, elle est européenne ; ce qui a amené, par exemple, Jean-Pierre Ségal à s'intéresser aux réseaux des métros européens, à Londres et à Berlin, et à constater le poids des cultures lors des processus de changements d'organisation.

e n b r e f

RENCONTRES

■ **MÉCÉNAT HUMANITAIRE.** L'Institut du mécénat humanitaire (IMH) propose, dans le cadre de ses rencontres, une journée parisienne consacrée à *« l'engagement de l'entreprise et de ses collaborateurs dans la cité : un nouveau facteur de tonus social ? »*. Le débat sera axé sur l'importance du corps social que représente l'entreprise dans la cité en tant que clé de son propre développement et de son adaptation aux mutations socio-économiques. Par ailleurs, l'implication des salariés dans des actions au service de la collectivité, lorsqu'elle est voulue et maîtrisée, peut constituer un acte de management à part entière.
Contact : IMH. Tél : 01-43-87-52-52.

■ **EUROPE.** L'association Circé (droit et politiques de formation) organise, les 5 et 6 décembre à Paris, un séminaire pour présenter les travaux innovants de partenaires sociaux dans les pays membres de l'Union européenne. Quatre thèmes ont été retenus : les nouvelles réponses aux besoins individuels (temps de travail et temps de formation), la validation des acquis, la formation et les PME, l'allocation des ressources. Pour chacun de ces thèmes, des partenaires sociaux des pays membres, directement impliqués dans la mise en œuvre d'expériences significatives, viendront débattre de leurs initiatives comme ils le font depuis 1993, année où ils se sont dotés d'un dispositif d'appui au dialogue social. Les différents programmes européens contribuant au développement de ce dialogue seront présentés. Des représentants de la Commission européenne et des pouvoirs publics français seront présents.
Contact : Circé, 74/80, rue Roque-de-Fillol, 92800 Puteaux. Tél : 01-41-45-08-80.

FORMATION

● **VENTE.** Larousse Diffusion, qui fait partie de CEP Communication, premier groupe français d'édition, souhaite développer la vente directe auprès d'une clientèle de particuliers. Pour ce faire et renforcer ses équipes en Ile-de-France, un partenariat vient d'être créé avec la chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise-Yvelines et l'ANPE des Yvelines pour la formation et le recrutement des vendeurs. La société s'engage à recruter des commerciaux sous contrats d'apprentissage et assurer leur formation par alternance. L'ANPE procède à la diffusion des offres d'emplois confirmées par Larousse Diffusion sur le département.
Contact : ANPE Ile-de-France-Yvelines-Sud, 43 *bis*, rue des Chantiers, « Le Mermoz », 78008 Versailles Cedex.

■ **AVENTURE DES MÉTIERS.** Près de 100 000 collégiens et lycéens sont attendus à « L'aventure des métiers » 1997, du 21 au 26 janvier 1997 à Paris (*Grand Halle-La Villette*), pour y découvrir les métiers de demain. Cette année sera mis en valeur l'artisan technologique qui, affirment les organisateurs, *« est de ceux qui perçoivent le mieux les nouvelles attentes des marchés et savent les traduire en produits, en emplois, en créations d'entreprises. Formé par l'enseignement général ou professionnel, l'artisan technologique se rencontrera dans l'ensemble des secteurs professionnels – industrie, agriculture, commerce et distribution, services... – qui, de plus en plus, compteront sur lui pour porter l'innovation »*. De nombreuses entreprises et fédérations professionnelles seront présentes, permettant aux jeunes d'aller à la rencontre de plusieurs centaines de métiers différents, expliqués et montrés par ceux-là mêmes qui le pratiquent.

GUIDE

● **CADRES ET FONCTION PUBLIQUE.** Le dernier ouvrage de la collection « Demain les cadres », coédité par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) et les Editions d'organisation, fait le point sur les opportunités d'emplois cadres dans la fonction publique d'Etat et dans la fonction publique territoriale. Une approche par fonction et par métier permet d'analyser les postes cadres (de catégorie A), qui représentent aujourd'hui plus de 85 000 salariés. Le guide apporte un éclairage sur les règles qui régissent le recrutement, les carrières, les rémunérations, les différents statuts des personnels (titulaires, contractuels, etc.), et explique les moyens d'intégrer la fonction publique. Cet ouvrage de référence, utile pour les jeunes diplômés et les cadres, présente par ailleurs les postes principaux, regroupés au sein de neuf familles, avec pour chacune d'elles, une description des employeurs, les métiers-types, leur contenu, les modalités d'accès. (Apec-Editions d'organisation, collection « Demain les cadres », 128 p., 75 F).

L'œnologue met du marketing dans son vin

Gardien du savoir-faire, il doit également tenir compte des attentes des consommateurs

AUJOURD'HUI, l'œnologue n'est plus seulement un scientifique du vin, il doit aussi savoir en parler, et le vendre. Tel semble être le profil idéal de la profession, quarante ans après la création du diplôme national d'œnologie (en 1955). Ouverte aux bac plus deux, la formation dure deux ans et est dispensée à Bordeaux, Dijon, Toulouse, Montpellier et Reims. L'œnologue est polyvalent par définition, explique Bernard Crebassa, président des œnologues de la faculté de Bordeaux : *« Selon leur formation initiale, certains ont des compétences en viticulture, et peuvent donc diriger une exploitation ; d'autres sont ingénieurs ou titulaires d'un troisième cycle, et peuvent enseigner ; une formation commerciale leur ouvre la porte du négoce, etc. »*

D'après une enquête réalisée en juin 1996 auprès des membres de l'Union des œnologues français, qui rassemble 1 400 personnes sur un total de 6 500 titulaires du diplôme, 23 % seulement sont œnologues au sens traditionnel, c'est-à-dire analystes conseils. 17 % sont dirigeants et 10,7 % directeurs techniques ou de production. Par ailleurs, les fonctions de commercial, de qualiticien, d'acheteur en grande surface et de relations publiques voient leur cote monter.

Signe des temps : l'université de Bourgogne a créé un diplôme intitulé « vin et culture » ouvert aux œnologues et à tous les professionnels du vin qui souhaitent améliorer leur communication orale ou écrite. *« La part d'œnologues en profession libérale, au départ majoritaire, n'est plus que de 16 % aujourd'hui. D'où la nécessité de nouvelles compétences en gestion de production et en management »*, explique Jean-François Journier, œnologue et auteur de l'enquête. *Une chute de 9 % des revenus des* œnologues indépendants, entre 1993 et 1996, a certainement renforcé cette évolution. Mais dans l'ensemble, l'emploi semble mieux préservé qu'ailleurs, avec un taux de chômage de 6,3 % qui touche plus les femmes que les hommes.

VIGNOBLES DU MIDI

Pourtant, la profession se féminise progressivement avec un taux de 20 % en 1996, contre 12 % en 1986. *« Les femmes réussissent particulièrement bien dans les relations publiques, la qualité et les laboratoires d'analyse œnologiques. En revanche, les métiers de maître de chai leur sont encore fermés »*, poursuit l'auteur de l'enquête.

Sentiment que ne partage pas Milène Bru, jeune œnologue de trente ans, dont la carrière illustre bien la « nouvelle vague » de la profession. Diplômée de l'université de Montpellier en 1989, elle est embauchée par la Sopexa, société de promotion de produits agroalimentaires située à Paris, où elle forme des sommeliers, et fait de la communication. Retournée dans sa région natale des Corbières, cette petite-fille de vigneron rêve à présent de produire son vin. Pour l'instant, outre une activité de conseil, elle vient de concevoir un jeu sur le vin et d'écrire un livre sur les vins de France, *La Clé des vignes*, qui va bientôt sortir. *« Homme ou femme, tout est une question de personnalité. Certains milieux sont réputés misogynes, à tort. Il y a aujourd'hui des femmes maîtres de chai ou œnologues dans des caves coopératives. »*

Reste que les différences de revenus entre les deux sexes sont plus frappantes qu'ailleurs. Le salaire moyen annuel des femmes est de 125 340 francs, contre 196 160 pour les hommes. L'évolution des revenus est cependant très liée à l'ancienneté dans cette profession, et la moyenne d'âge des femmes (trente-quatre ans) y est nettement inférieure à celle des hommes (quarante ans).

Les dernières décennies ont aussi été marquées par l'amélioration de la qualité des vins, stimulée par l'évolution du goût des consommateurs, mais orchestrée par les œnologues. Le cas type est celui des vignobles du Midi, qui ont réussi une percée dans les vins de cépage et même dans les appellations d'origine contrôlée (AOC), c'est-à-dire au sommet du classement français. Eugène Sanchez, œnologue conseil dans un laboratoire situé à Limoux, dans l'Aude, a vécu cette mutation. *« Dans les années 60, nos clients produisaient essentiellement des vins destinés au coupage avec ceux d'Afrique du Nord. Puis, ils ont pris conscience qu'il fallait évoluer, et nous les avons accompagnés dans le choix des nouveaux cépages et des investissements nécessaires, dans l'amélioration du contrôle des températures de fermentation, etc. »*, explique cet homme qui s'est formé sur le tas et a passé son diplôme d'œnologue à l'âge de cinquante ans.

D'autres producteurs ont obtenu la dénomination « Vin de pays d'Oc » à partir des fameux cépages Merlot, Cabernet-Sauvignon et Chardonnay. De plus, contrairement aux AOC, les vins de pays ont le droit d'indiquer le nom du cépage sur l'étiquette de la bouteille, ce qui est plus vendeur. Eugène Sanchez aide à commercialiser les produits. *« Nous recevons des clients canadiens, américains, allemands, nous devons être à leur écoute... Sans céder aux sirènes de la mode »*, lance-t-il, prudent. Car l'œnologue est aussi le gardien du temple face à la mondialisation.

Actuellement, par exemple, la mode est aux vins boisés. Or boiser un vin coûte cher. La méthode traditionnelle consiste à utiliser des barriques en chêne, à 2 500 francs pièce, dans lesquelles on immobilise le vin durant six à huit mois. Certains pays nouveaux producteurs, comme les Etats-Unis, le Chili, l'Australie, etc, laissent reposer le vin dans des cuves en inox, en y ajoutant des copeaux de chêne. Quekques semaines suffisent alors pour obtenir un goût boisé. *« Cette méthode permet une division des coûts de production par vingt ! Mais attention !, les qualités gustatives ne sont pas les mêmes. Surtout, les copeaux de chêne donnent un arôme fugace, qui risque de virer avec le temps. L'aromatisation n'est donc pas indiquée pour des vins destinés à vieillir, mais seulement pour des vins jeunes qui se consomment vite, comme les vins de pays. Nous refusons d'ailleurs que ce procédé s'applique aux AOC »*, explique-t-on à l'Institut national des appellations contrôlées.

Pour l'instant, l'artifice n'est pas autorisé par le droit communautaire. En France, des expérimentations sont en cours, sous le contrôle de la répression des fraudes. *« Les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous. En France, on n'a pas le droit d'arroser la vigne, alors qu'en Californie, l'arrosage au goutte-à-goutte est autorisé. Toujours aux Etats-Unis, il est possible d'indiquer le nom du cépage sur les étiquettes des bouteilles, ce qui est défendu à nos AOC, à quelques exceptions près »*, commente Pierre Druet, œnologue viticulteur installé à Bourgueil, qui déplore la production croissante de vins *« sans grande âme »*. *« La profession,* poursuit-il, *est amenée à arracher les vieux plants de vigne et à les remplacer par des clones pour accélérer le cycle de production, et améliorer la rentabilité. Aujourd'hui, la région compte seulement 5 % de vignes âgées de cinquante à quatre-vingt-dix ans, contre 40 % au début des années 80. »*

Clarisse Fabre

Pasteur et les maladies du vin

L'œnologie n'est pas née dans l'obscurité des caves, mais dans les laboratoires des savants, explique Emile Peynaud, œnologue réputé, dans son ouvrage *Le Vin et les Jours* (Payot, 1988). Le chimiste Chaptal a légué la chaptalisation, qui consiste à ajouter du soufre à la vendange ou au moût pour élever le degré alcoolique du vin. Mais c'est Pasteur qui a fondé l'œnologie moderne. En 1863, il étudie les maladies qui dénaturent le vin et freinent son commerce. Il suit au microscope la fermentation des moûts de raisin et observe des particules en forme de bâtonnets, tout à fait semblables au ferment lactique qu'il avait découvert l'année d'avant dans une bière altérée. Il en déduit que les maladies du vin sont dues à des *« êtres minuscules »*. Pour s'en débarrasser, il suffit de porter le vin à une température assez élevée. Cette opération sera baptisée pasteurisation en 1871.

Dirigeants

Société industrielle fortement exportatrice et parmi les leaders mondiaux dans son secteur, recherche

Directeur Finances et Contrôle

Paris Ouest **400/450 KF**

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous animerez le département contrôle de gestion en cohérence avec les procédures du groupe (élaboration des budgets, analyse des résultats, mesure et suivi des écarts, reporting aux normes US GAAP,...). Spécialiste des contrats internationaux, vous superviserez la trésorerie franc et devises, les relations avec les différentes banques du groupe ainsi que les conditions de financement des contrats (essentiellement à l'export).

Agé de 32/38 ans environ et de formation supérieure, vous possédez une première expérience de 4 saisons dans un cabinet d'audit anglo-saxon (Big six) complétée par 5 à 7 ans au sein d'un groupe international à un poste similaire où vous aurez participé au déploiement des outils de gestion de projets existant et à l'évolution des procédures comptables et reporting.

Véritable animateur et coordinateur du département, vos qualités relationnelles vous permettront de former vos collaborateurs (12 personnes) aux normes US GAAP et aux techniques de gestion financière internationales.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

La réussite à ce poste vous permettra d'évoluer au sein du groupe.

Réf. MAG 15092

Responsable des Affaires Juridiques

Paris Ouest **400 KF**

Juriste unique et directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous aurez en charge l'ensemble des dossiers juridiques de la société.

Vous conseillerez et assisterez en totale autonomie l'ensemble des opérationnels (commerciaux, ingénieurs) à l'occasion de la négociation et de la rédaction des différents contrats commerciaux français et internationaux (appels d'offres, contrats de vente et de distribution, accords de licence, transferts de technologie, coopération technique et industrielle, etc.). Vous interviendrez également dans le cadre du montage des financements de projets.

En outre, vous devrez faire preuve d'expertise en matière de propriété industrielle et aurez en charge le droit des sociétés.

Agé de 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans acquise de préférence au sein d'un groupe industriel.

Une maîtrise de l'anglais (parlé, écrit) est indispensable.

Votre expérience opérationnelle ainsi que vos aptitudes tant techniques que relationnelles vous permettront d'évoluer au sein du groupe.

Réf. CB 15093

Merci d'adresser à **Miguel Gomez** (réf. MAG 15092) **Michael Page Finance** ou **Christophe Blanc** (réf. CB15093) **Michael Page Tax & Legal,** lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle au, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 MPage** *(Corniche 3,48 F/Min)* sous la référence choisie.

Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Directeur

D'une Société de Capital Investissement en création dans une région du centre de la France.

Abondée par des fonds provenant de Partenaires Institutionnels et Privés, essentiellement régionaux, elle a pour vocation l'apport de fonds propres dans le Capital de PME régionales afin de favoriser leur développement.

Responsable devant le Président du Conseil d'Administration, vous serez chargé de sa Direction et de l'animation au sein d'une équipe de trois personnes.

Vous mettrez en œuvre la stratégie opérationnelle en fonction des objectifs et des orientations préalablement déterminés : recherche et identification des entreprises potentielles; prise de contact avec leur Dirigeant; analyse de leur situation économique; diagnostic de leur besoin financier; validation de l'intérêt d'une prise de participation; montage des dossiers; négociation des accords et recherche éventuelle de partenaires; suivi de l'évolution dans le temps.

A 35/45 ans de formation supérieure en management, type Ecole Supérieure de Commerce, IEP, Ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie d'une dizaine d'années et connaissez parfaitement le fonctionnement des PME et leur environnement.

Votre maitrise de la conduite de dossiers complexes, vos aptitudes relationnelles et une réelle capacité à évoluer en économie régionale vous permettront une efficacité rapide et durable.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez participer au développement économique d'une région, merci de faire parvenir votre dossier de candidature avec lettre + CV + photo + prétentions sous référence AB1096 Y a notre conseil en Ressources Humaines, ***RH PARTNERS*** 18 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

ORC

RH PARTNERS

Directeur Général

100 km Est de Paris
400 KF + bonus

PMI de 90 personnes

Nous créons, fabriquons et commercialisons des produits en ayant recours à l'ensemble des techniques de la ***transformation des métaux.*** *Notre créativité nous a fait remporter plusieurs Oscars.*

Notre objectif : optimiser nos résultats, *notre savoir-faire technique et notre part de marché par une* ***rationalisation de nos compétences.***

Rendant compte au Président,

Vos missions prioritaires :

- ***diriger*** *l'entreprise sur le* ***site de production*** • ***fédérer*** *et dynamiser les équipes opérationnelles (commerciale, artistique, industrielle et de gestion)*
- ***organiser et prévoir*** *en préconisant les choix stratégiques à moyen terme.*

Décideur, homme de terrain et d'action, 40 ans environ, ***Ingénieur*** *de formation (AM ou l'équivalent) + IAE ou CPA... vous avez déjà dirigé, avec succès et résultats à l'appui, une PMI du secteur transformation des métaux, et parlez couramment* ***l'anglais.*** *Votre implication, votre aptitude à décider avec souplesse et diplomatie vous incitent à nous rejoindre pour relever ce défi.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, sous référence ***9632*** *au 7 rue de Monceau, 75008 PARIS.*

MEDIA SYSTEM



Notre société est une organisation multinationale de prestations de services la plus intégrée et la plus complète d'Europe. Nous recherchons, pour notre entité française, notre

Directeur Général

- Définir avec le siège européen les orientations stratégiques, développer une politique générale permettant de conduire les évolutions de l'entreprise dans un contexte européen
- diriger, adapter, coordonner, dynamiser l'ensemble de l'activité : commercial, gestion, qualité, organisation
- motiver et animer l'ensemble des effectifs permanents (120 pers.) autour du projet d'entreprise

sont les missions principales que nous confierons à un candidat de formation supérieure de type Grandes Ecoles de Commerce.

Agé d'environ 40 ans, vous nous apportez une expérience professionnelle réalisée dans un contexte international.

Vous êtes un homme d'entreprise **rôdé aux méthodes de reporting anglo-saxonnes,** ayant travaillé dans la prestation de services. Réaliste, actif, diplomate, vous êtes capable de faire progresser l'entreprise et les hommes.

La maîtrise de l'anglais, langue d'échanges dans le groupe, est impérative, une deuxième langue européenne est souhaitée.

Le poste est basé à **LYON.**

Un dossier complet sur l'entreprise et le poste sera adressé dans un délai de trois semaines aux candidats présélectionnés.

Denis BOUSSON, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation manuscrite sous référence **M 1156**

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan - 69001 LYON

OPOCM

GEHIS *France*

GEHIS est la filiale informatique du groupe de distribution pharmaceutique OCP (33 milliards de F de CA), lui même filiale du groupe allemand GEHE (19 milliards de DM de CA). Dans le cadre du déploiement d'un nouveau système d'information, de dimension internationale, sur les 60 sites en en France, GEHIS recherche aujourd'hui son nouveau

Directeur Général

Rém. motivante liée au résultat + voiture **Paris**

LA SOCIÉTÉ

- Près de 80 personnes, 130 MF de CA.
- Prestataire interne du groupe, chargé de toutes les questions informatiques.
- Considérable projet en cours, sous le contrôle de la maison mère, de refonte du système d'information, à l'échelle européenne.
- Excellente expertise technique, dans des métiers logistiques à forts volumes.

LE POSTE

- Sous l'autorité d'un membre du directoire de GEHE AG, vous :
  - êtes entièrement responsable du management opérationnel de l'entreprise,
  - gerez les équipes de developpement, dont certaines sont dédiées à des projets internationaux,
  - êtes responsable des budgets, du contrôle financier, des relations sociales et contractuelles avec les tiers (notamment les fournisseurs),
  - veillez à la rentabilité et au développement de l'entreprise.

PROFIL RECHERCHÉ

- 35–40 ans, excellente formation supérieure, type ESC ou Grande Ecole d'Ingénieur.
- Expérience réussie et prouvée de la direction d'une entité autonome, dans le domaine des services informatiques.
- Vous êtes indéniablement un manager d'équipes techniques mais aussi un vrai développeur commercial et un excellent communicateur.
- Vous êtes parfaitement à l'aise dans un environnement international et matriciel et serez le garant de l'adaptation de l'entreprise aux exigences d'un métier tres pointu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/61101 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Nous sommes une société internationale d'origine allemande. Nous fabriquons et distribuons une gamme complète de moteurs électriques et réducteurs destinés à être intégrés dans les machines/équipements de nos clients. Avec 4 usines et 700 collaborateurs, nous réalisons un chiffre d'affaires de 120 millions de DEM. D'une parfaite qualité, nos produits sont systématiquement adaptés aux besoins de chacun de nos clients. Notre souci de perfection se traduit par une grande capacité d'innovation et d'acquisition régulière de machines performantes pour équiper nos usines. Déjà présents à l'international, nous souhaitons nous développer en France en créant une filiale, nous recherchons donc notre

Directeur de filiale
Région parisienne

Directement rattaché au Directeur Commercial et Marketing Groupe, vous participerez à la création de notre filiale et développerez la vente de nos produits auprès d'une clientèle d'industriels. Votre action commerciale portera tant sur le suivi des clients existants que sur le developpement des prospects. Vous analyserez le besoin des clients et proposerez, avec notre centre de R & D, des solutions adaptées. Vous calculerez les prix et rédigerez les propositions commerciales. Vous recruterez et formerez un assistant commercial qui prendra la responsabilité des approvisionnements et des livraisons. Parallèment, vous structurerez également l'organisation des opérations en France sur le plan marketing, financier, etc.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un professionnel de notre secteur d'activité qui, après une formation de 2 mois à nos produits, nos techniques et notre culture d'entreprise, sera autonome dans la gestion de son centre de profit. Agé de 32/40 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous devez être impérativement bilingue anglais. La connaissance de l'allemand sera un plus.

Si cette opportunité vous intéresse, merci de contacter Kienbaum S.A, sous référence 37018, 13 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou faxez au 01 53 43 84 05.

Kienbaum
Conseil international en ressources humaines

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe, Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, San Francisco, São Paulo, Johannesburg.

Certifié ISO 9001

Gestion - Finance

Aide et Action

L'ECOLE, UN CADEAU POUR LA VIE

est une Association humanitaire favorisant l'éducation des enfants par la mise en place de projets de scolarisation dans les pays du tiers-monde. Avec 52 000 parrains et un budget de 85 MF, elle intervient dans 10 pays au bénéfice de 500 000 enfants. Elle recherche son

Responsable Administratif et Financier H/F

A 35/45 ans, directement rattaché au Directeur de l'Association et membre du Comité de Direction, vous aurez la responsabilité globale des fonctions finance, gestion, administration, informatique et ressources humaines, dans un contexte fortement informatisé. Vous aurez la responsabilité d'une équipe de 11 personnes.
De formation supérieure à dominante comptabilité finance, vous parlez couramment l'anglais. Vous êtes un professionnel de la fonction en entreprise, PME ou grand Groupe, et avez réussi dans la fonction de management.
Vous êtes aujourd'hui attiré par une toute nouvelle expérience en milieu *associatif ou humanitaire, dans un contexte intellectuellement passionnant,* avec des responsabilités très larges.
Organisé, rigoureux, vous avez une excellente qualité d'écoute et force de conviction.
Ce poste s'adresse à un candidat à fort potentiel. Il est basé à Paris avec des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous réf. 96.15.10 à notre conseil : *LINDEN, chemin de la Bruyère, Evolic 6,* 69760 LIMONEST.

Linden

ORC

ORGANISATEUR BANCAIRE

[illegible] de Haute Normandie [illegible] 150 agences, 30 mds [illegible] un professionnel de [illegible]

[illegible] chargé de coordonner et d'animer des [illegible] avec pour objectifs d'améliorer [illegible] de pilotage de l'entreprise et la fiabilité [illegible] informations.
Vous avez complété votre formation supérieure, Bac + 4 / 5 Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs par [illegible] Systèmes d'information. A 30 ans [illegible] avez acquis une parfaite connaissance [illegible] structures d'une banque à réseau lors d'une expérience réussie dans un établissement bancaire de 1er plan ou dans un cabinet conseil.
[illegible] esprit d'analyse, sens de [illegible] et aisance relationnelle sont les qualités personnelles qui vous permettront d'accompagner l'évolution de nos structures et de proposer des solutions garantissant des services de qualité à notre clientèle.

CAISSE D'EPARGNE DE HAUTE-NORMANDIE

à votre talent la dimension d'une [illegible] entreprise.

Se mobiliser pour participer activement au changement nous motive, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 599, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Conseil en Carrières

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir....

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 21 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris, 128, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. 01 45 63 35 15. Fax 01 45 63 35 18
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél./Fax 022.342.52.49
La Haye, Leidsestraatweg 77 - 2509 GC. Tél. (31) 70 383 7173. Fax (31) 70 383 0124
Bureaux associés : Londres, Zurich, Francfort

Agir au cœur des évolutions bancaires

Les banques vont faire face dans les années qui viennent à des évolutions majeures : fusions, euro, migration vers de nouveaux systèmes d'information, réorganisation en profondeur de leurs activités... Orgaconseil les accompagnera dans leurs projets et souhaite s'associer les compétences de consultants d'exception. Orgaconseil, cabinet de 100 consultants, est leader dans la conduite de grands projets d'organisation bancaire. Notre appartenance au réseau The European Independents nous donne une vision internationale du secteur bancaire.

Diplômé d'une grande école, vous avez une expérience du secteur bancaire grâce à un parcours professionnel réussi de 3 à 5 ans dans une banque ou un cabinet-conseil.
Vous avez l'expérience de la mise en œuvre des systèmes d'information et de l'évolution des organisations. La volonté de faire aboutir des projets ambitieux, le goût pour animer des équipes pluridisciplinaires, une forte capacité d'entraînement, de l'imagination et une grande disponibilité sont vos qualités essentielles.
Vous trouverez au sein d'Orgaconseil une ambiance de travail motivante et disposerez d'une large autonomie. Votre contribution à la réussite de nos missions vous fera progresser rapidement dans la prise de responsabilités auprès de nos clients et au sein du cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Catherine Bocquet, Orgaconseil, 64 rue du Ranelagh, 75016 Paris.

MEDIA SYSTEM

BANQUE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

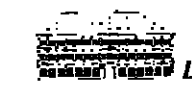
recherche

Gérant Actions Internationales

2 à 3 ans d'expérience de gestion de portefeuille.
Formation économique et statistique.
BAC +5. Anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des ressources humaines. Réf. GPA 161 096.
State Street Banque - 21, rue Balzac, 75008 Paris

Juristes - Ressources Humaines



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
Recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

- Représente 25.000 entreprises auprès des pouvoirs publics
- Exerce 4 métiers tournés vers les entreprises *(Conseil, Formation, Information, Equipement)*
- Gère un budget de 250 MF et un total bilan de 740 MF en 1996
- Emploie 270 collaborateurs et 200 intervenants en formation
- Gère le 7ème aéroport français *(2 millions de passagers prévus en 1996)*

MISSIONS

Internes :
- Gestion prévisionnelle des compétences
- Préparation et suivi du plan de formation
- Gestion administrative du personnel

Externes :
- Participation active aux actions pour l'emploi menées par la CCI
- Contacts réguliers avec les entreprises du département

PROFIL
- Une expérience probante de gestion de ressources humaines en entreprise sera exigée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. à : M. Philippe Grillault Laroche, Directeur Général, Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, 10, Place Gutenberg 67081 STRASBOURG Cedex

---

JURISTE EN DROIT FINANCIER

Vous avez environ 28-30 ans, une formation juridique de troisième cycle (DEA - DESS), complétée idéalement par un diplôme d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, EAP).

Une première expérience professionnelle réussie de trois ans environ auprès d'un établissement bancaire ou d'un cabinet d'avocats vous a permis d'acquérir une compétence dans le domaine du droit financier, du droit des sociétés et du droit boursier, et d'être immédiatement opérationnel.

Une banque d'affaires internationale vous offre de rejoindre sa Direction Juridique, rattachée à la Direction Générale.

Au sein de l'équipe, vous serez associé à la conception et à la réalisation d'opérations financières d'envergure, notamment dans le domaine des fusions-acquisitions.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 5914 également précisée sur l'enveloppe, à notre Conseil



Filiale française d'un grand groupe international intervenant dans le domaine des hautes technologies recherche pour son site industriel de 900 personnes basé dans l'Ouest de la France

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES *(H/F)*

En charge de l'ensemble de la fonction sous tous ses aspects, vous définissez et mettez en œuvre votre politique Ressources Humaines en étroite collaboration et sous l'autorité du D.R.H. de la division et travaillez en coordination avec le Directeur du site.

Dans un contexte de mutation structurelle, vous développerez une politique sociale basée sur la réactivité, l'adaptabilité et le pragmatisme, dans le respect de la politique sociale du groupe.

Agé(e) de 35/45 ans, de formation supérieure (Droit, Sciences Po., ...), vous possédez une expérience en Direction des Ressources Humaines, acquise en milieu industriel, d'au moins 5 ans, avec une bonne pratique de l'encadrement d'équipes.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et C.V. en français et en anglais) sous la Référence 482 à

PARANNONCES - 13, rue Charles Lecocq, 75737 PARIS Cedex 15, qui transmettra.

SKF

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL (Mécanique de précision)
Leader sur son marché
recrute

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Chef d'Etablissement, vous serez responsable de la gestion et du développement du personnel d'une des unités du site (550 personnes).

Auprès des responsables opérationnels, vous mettrez en oeuvre la politique des ressources humaines de l'entreprise dans le respect des impératifs de coordination du site. Proche du terrain, vous gérerez tous les aspects de la fonction, en consacrant une part importante de l'activité à la formation, au développement du travail en équipe et de la qualité totale.

Agé de 35 ans ou plus, cadre confirmé de l'industrie, formation supérieure en Droit - Gestion - DESS Relations Humaines. Forte qualité de communication, animation et créativité. Esprit développé de travail en équipe. Rigoureux.

Anglais écrit et parlé indispensable.

Poste basé en Touraine.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le **14 novembre 1996** à :
Sylvie DARMON - SKF FRANCE
8 avenue Réaumur - BP 206 - 92142 CLAMART Cedex

Consultant

Notre cabinet connaît une forte croissance liée à la qualité de nos méthodes et aux relations de partenariat établies avec les sociétés qui nous font confiance. Nos activités : recrutement par annonce et par approche directe, évaluation de potentiel et bilan de compétences.

> **VOTRE MISSION** : Après une période de formation à nos outils d'évaluation et à notre culture, vous prenez rapidement en charge le développement de votre activité. Votre responsabilité est complète, de la prospection à la réalisation des missions. Votre vision du métier s'exprime au travers d'un souci permanent de qualité, d'éthique et de respect des candidats.

> **VOTRE PROFIL** : De formation Grande Ecole, à 27/30 ans, vous avez acquis une compétence commerciale et d'encadrement dans un environnement exigeant et opérationnel ou une expérience dans une fonction de conseil (formation, organisation, recrutement...). Vous maîtrisez la langue anglaise ou une autre langue européenne. Au-delà de votre expérience, votre sérieux et votre implication font de vous un interlocuteur reconnu des décideurs.

Nous vous proposons de valoriser vos qualités de dynamisme, d'entrepreneur et de contact dans une structure ambitieuse qui fonde son succès sur une démarche rigoureuse.

Si vous souhaitez partager notre enthousiasme et notre réussite, nous vous remercions d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la référence 5540 sur l'enveloppe et la lettre.



Société financière du secteur agro-alimentaire recherche un

Juriste d'Affaires Senior

Paris

En qualité de juriste généraliste au sein de la société, vous assurez le traitement de l'ensemble des dossiers en droit des affaires (droit des contrats, droit des sociétés, fiscalité, droit communautaire, droit social, etc.).

A ce titre, vous assistez les différentes directions en particulier lors de l'étude et de la mise en place des interventions financières (prise de participation, garantie d'actif et de passif, prêts à moyen et long terme, etc.), des contrats de recherche/développement ou de tout autre engagement pris par la société.

Par ailleurs, vous avez un rôle de conseil auprès des filiales de la société pour les questions juridiques et fiscales.

Agé d'environ 35 ans, de formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA), vous justifiez d'une expérience réussie de 8/10 ans en droit des affaires et fiscalité acquise en entreprise et/ou en cabinet d'avocats d'affaires.

Disponible, pragmatique et rigoureux, votre sens de la négociation et des contacts vous permettront de réussir dans ce poste qui nécessite une bonne pratique professionnelle de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret ou de taper votre CV sur **le 36.17 MPage** sous référence SD14971

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Pour un cadre de plus de 50 ans Une mission de responsable des ressources humaines d'un site industriel

Vous avez l'expérience du terrain, l'habitude des relations avec les partenaires sociaux et une connaissance opérationnelle des problèmes de recrutement, de gestion du personnel, de paie, de formation. Dans une importante usine d'équipements automobiles, vous allez remplacer pendant 7 mois (CDD) la responsable des ressources humaines. Région ouest. Frais de séjour et déplacements pris en charge. Merci d'adresser votre dossier sous réf. 7504 à Hommes et Missions, 145 bis rue de la Pompe, 75116 Paris.

Hommes & Missions
Conseil en recrutement de cadres seniors

Marketing - Communication

Fonction Commerciale

Le Monde des Cadres

Vivre l'entreprise autrement...

Groupe international d'origine suédoise, leader en Europe : 17 filiales, 460 consultants dont 45 en France, Mercuri Urval a développé depuis 30 ans un concept global et une méthodologie unique dans l'EVALUATION des hommes et des organisations.

DEVENEZ CONSULTANT... REJOIGNEZ MERCURI URVAL

• Paris • Lille • Lyon • Strasbourg

A 30-35 ans environ, de formation Bac + 5 (grande école/université), vous souhaitez valoriser une expérience réussie (5 à 10 ans) acquise dans des fonctions opérationnelles : manager, commercial grands comptes, ingénieur, chef de projet, auditeur... Vous recherchez aujourd'hui une OUVERTURE : des contacts à haut niveau, plus de diversité, un style de vie différent... tout en conservant une forte dimension opérationnelle et commerciale.

Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir Consultant, mais votre expérience vous révèle chaque jour l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFÉRENCE ! Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à : • mieux recruter • mieux organiser • mieux développer... leurs hommes.

Nous vous proposons : • un métier riche et passionnant • un programme d'intégration personnalisé et progressif sur 2 ans • une opportunité unique de développement personnel et professionnel, au sein d'une structure souple et non hiérarchisée.

Nous sommes volontairement ouverts et recherchons avant tout des personnalités : fort engagement, tempérament commercial, sens du résultat, ouverture et souplesse d'esprit.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 43MU/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Notre entreprise conçoit et propose différents services dans le secteur de la santé et compte parmi les principaux acteurs de son département. Elle recherche un :

Responsable des activités Soins Infirmiers - Services à domicile

Midi-Pyrénées

Rattaché à notre Directeur de Division, vous prenez la responsabilité opérationnelle d'une activité de soins infirmiers, de services et d'hospitalisation à domicile comprenant 250 salariés à temps partiel travaillant sur plusieurs sites. Vous managez directement une quinzaine de responsables et optimisez les moyens organisationnels, techniques et humains afin de garantir la performance et la qualité de notre service à la clientèle dans le respect du budget à gérer (50 MF environ). De formation supérieure (type ENSP ou Bac + 5 en Gestion), votre expérience confirmée de direction d'un centre de responsabilité dans un environnement médical, vos qualités humaines et votre talent de manager et d'organisateur vous permettront d'évoluer dans notre organisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 258 B/M à notre Conseil : **PSYNERGIE** Marie-José POMES - Le Pré Catelan - 78, allées Jean Jaurès - 31 000 TOULOUSE.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Délégué Général

Chambre Syndicale Patronale - Rhône-Alpes

Notre Chambre Syndicale, l'une des plus importantes de la région, est une instance de coordination, de conseil, d'incitation, de communication, au service de ses adhérents. Elle a un rôle majeur dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'environnement, des relations extérieures, de l'économie régionale.

Profil : diplômé(e) de l'enseignement supérieur, excellente culture générale, à 40-50 ans, vous avez acquis votre expérience dans le monde syndical patronal, ou en entreprise et avez nécessairement été fortement impliqué dans le monde syndical (mandats, groupes de travail).

Animateur, diplomate, vous avez le sens politique et vous voulez vous investir dans une mission de service aux entreprises.

Écrire à Madame Geneviève CROUZET - réf. 849 LM **ARTEMIS CONSEILS** - 81 Bd Stalingrad - BP 1234 69608 VILLEURBANNE CEDEX.



IMPORTANT GROUPE SOLIDEMENT IMPLANTÉ SUR LE MARCHÉ DES BIENS D'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON OPTIMISE SES MÉTHODES DE FONCTIONNEMENT. CHAQUE FILIALE DU GROUPE EST AMENÉE À UTILISER LE MEME PROGICIEL. POUR CONDUIRE CE CHANGEMENT, LE GROUPE RECHERCHE UN

Responsable de projet

chargé de l'informatisation :
- ***en priorité, du secteur commercial et logistique,***
- ***dans un second temps, des sites de production.***

A 28 ans environ, diplômé d'une école supérieure de gestion, complétée par une spécialité logistique, transport ou organisation commerciale, vous avez déjà une première expérience de conduite de projet d'organisation commerciale, logistique, et production, acquise de préférence au sein d'un Cabinet.

Votre anglais est courant : connaître l'allemand serait apprécié.

Veritable interface entre les spécialistes de l'informatique et les opérationnels (utilisateurs du logiciel), vous serez un facilitateur, un pédagogue, jouant un rôle d'intermédiaire, entre les différentes parties, favorisant l'avancement du projet.

Des déplacements sont à prévoir auprès des différents sites ; le siege du Groupe est basé dans les Yvelines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM / 498, à notre Conseil, Lydia Troalen ORYADE - 16, avenue Hoche 75008 PARIS.

oryade
Conseil en Ressources Humaines
Membre de Syntec



est une Association Humanitaire favorisant l'éducation des enfants pour la mise en place de projets de scolarisation dans les pays du tiers-monde. Avec 52000 parrains et un budget de 85 MF, elle intervient dans 10 pays au bénéfice de 500000 enfants. Elle recherche son

Responsable de la Collecte de Fonds, du Parrainage et du Réseau H/F

A 35/45 ans, rattaché au Directeur de l'Association et membre du Comité de Direction, vous avez la responsabilité du réseau, du parrainage, de la communication externe et interne, de la collecte de fonds et du marketing. Vous encadrez l'ensemble des équipes, bénévoles et permanents rattachés aux différents services cités ci-dessus.

De formation supérieure : universitaire, ESC, IEP.... vous parlez couramment l'anglais. Vous avez acquis une solide expérience de la communication et du marketing, idealement dans le domaine des services où vous avez eu à concevoir, construire et animer un réseau.

Vous êtes un manager reconnu.

Ayant réussi dans cette fonction, vous êtes aujourd'hui attiré par une toute nouvelle expérience en milieu associatif ou humanitaire, dans un contexte intellectuel et humain passionnant et valorisant.

Autonome, disponible et enthousiaste, vous avez une excellente capacité à innover, communiquer et convaincre.

Ce poste s'adresse à un candidat à fort potentiel. Il est basé à Paris avec des déplacements en province et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous réf. 96.16.10 à notre conseil : **LINDEN**, chemin de la Bruyère, Evolic 6 69760 LIMONEST.

Linden

Etre cadre chômeur et vouloir s'en sortir

C'est parce qu'ils pensent que le chômage n'est pas une fatalité qu'une équipe bénévole de cadres et dirigeants d'entreprises anime, au sein du M.C.C (Mouvement des Cadres Chrétiens), le GROUPE RECHERCHE D'EMPLOI. Professionnels des fonctions personnel et marketing, les animateurs de cette équipe ont pour objectif d'aider gratuitement les cadres au chômage à "en sortir". Leur méthode : une formation aux techniques de recherche d'emploi et le travail en groupe. Près de 130 groupes et plus de 1 700 cadres ont déjà participé aux sessions organisées, et un grand nombre d'entre eux a pu réussir ainsi sa réinsertion professionnelle.

Les prochaines sessions du G.R.E., destinées aux ingénieurs et cadres confirmés (plus de trois années d'expérience professionnelle) débuteront les : 6 janvier, 24 février 1997 (12 séances de travail le soir à Paris pour chaque session). Contactez le secrétariat du G.R.E-MCC. 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. 01 42.22.18.56. le mardi et le vendredi matin.

La Direction immobilière d'un important établissement public recherche pour son siège un

CHARGE DE POLITIQUE IMMOBILIERE

Dans un contexte en pleine évolution sa mission sera d'animer des réflexions de stratégie immobilière adaptées aux nouvelles orientations des métiers de l'entreprise.

De formation Bac + 4, environ 30 ans, ce poste exige des connaissances générales en immobilier patrimonial et de justifier d'une première expérience similaire dans ce domaine.

Le sens des contacts est indispensable - Poste à pourvoir en région parisienne.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. n° 9046 à :

Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Ville de Montpellier

Recherche pour ses trois sites d'accueil de manifestations



Directeur Général

le candidat devra disposer d'une solide expérience dans la direction de sites d'accueil de congrès - expositions - salons

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature avec curriculum vitae et lettre à l'adresse suivante :

LE CORUM
REF ABM31
ESPLANADE CHARLES DE GAULLE - B.P. 2200 - 34027 MONTPELLIER CEDEX 1
AVANT LE 21 NOVEMBRE 1996

Carrières Internationales

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Conseil et Audit

Coopers & Lybrand Consultants

La richesse des talents individuels et la puissance d'un réseau international

CONSULTANTS À FORT POTENTIEL

Vous voulez...

- Innover et anticiper
- Imaginer des solutions sur mesure pour de grands clients internationaux
- Conjuguer exigence et convivialité

Vous savez...

- Accompagner le changement avec passion
- Vous engager avec vos clients jusqu'au résultat
- Apporter une forte valeur ajoutée professionnelle
- Allier expertise et vision globale

Vous recherchez...

- Un réseau international : 70 500 personnes dans 140 pays
- Un fort potentiel d'apprentissage : pluridisciplinarité et complémentarité des métiers
- Une évolution rapide : volonté de doubler notre chiffre d'affaires en 3 ans

Alors rejoignez-nous...

Nous recrutons des consultant(e)s, diplômé(e)s d'une Grande Ecole ou d'une Université prestigieuse, maîtrisant l'anglais :

- Seniors, avec 3 à 10 ans d'expérience (cabinet de conseil/grand groupe) en gestion du changement, reengineering de processus, gestion financière, services financiers, systèmes d'information, télécommunications, industrie,...
- Juniors, avec une première expérience en systèmes d'information : architecture technique, multimédia, euro, an 2000,...

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation, sous réf. MCS61196, à l'attention de Christiane Lemoine, Coopers & Lybrand Consultants, 32 rue Guersant 75017 Paris.

CURRICULUM

GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Recherche pour son Département Organisation Générale, situé à Paris Centre, des

ORGANISATEURS BANCAIRES CONFIRMES

De formation Bac + 5, vous possédez une expérience confirmée (8 à 10 ans minimum) de la conduite de projets d'envergure auprès des maîtrises d'ouvrage, ainsi qu'une connaissance fonctionnelle des différents domaines de l'activité bancaire. Vous exercez vos compétences dans une Banque, une Compagnie d'Assurance, un Cabinet d'Audit ou de Conseil.

En qualité de maîtrise d'ouvrage déléguée et en relation avec la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs opérationnels, vous serez chargé de conduire des missions d'organisation liées au déploiement de grands projets concernant les systèmes d'information et le fonctionnement des grandes entités opérationnelles.

Vous serez amené à prendre en charge :

- des missions d'accompagnement de la conduite du changement : définition, planification et mise en oeuvre des plans d'actions ; définition des ressources, constitution et coordination des équipes de déploiement ; suivi de la mise en oeuvre des solutions sur sites Paris/Province,
- des missions transversales de cohérence inter-projets ou des missions classiques d'organisateur projet.

La dimension nationale et les stratégies de développement de nos activités offrent de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence ORG63 à notre conseil, Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.



RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB



Quadrant

D'origine française, Mazars & Guérard est un cabinet d'audit et de conseil indépendant qui a choisi de développer son propre réseau international. Présent aujourd'hui dans 36 pays, Mazars & Guérard intervient auprès d'entreprises françaises et internationales et de grandes administrations. Quadrant, le cabinet de conseil en management et organisation de Mazars & Guérard, renforce ses équipes pour accompagner sa croissance et un plan de développement ambitieux.

Consultants

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, une double formation étant appréciée, vous avez une première expérience de 1 à 2 ans en cabinet de conseil. Votre anglais est courant. Vous souhaitez vous engager pleinement dans une profession qui vous offrira une grande ouverture sur des méthodes, des métiers et des secteurs économiques très variés et qui vous apportera un savoir-faire dans les techniques modernes de management et de conduite du changement.
La progression rapide de carrière et la rémunération seront à la hauteur de nos exigences en matière d'engagement personnel, d'esprit d'équipe, de rigueur et de mobilité.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo), sous référence GR0996, à Mlle Hennia, Quadrant, Tour Framatome, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

Nous sommes une importante Société, leader dans notre domaine d'activité. Dans le cadre de projets impliquant des changements importants en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail, nous recherchons :

Consultant en management

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous êtes la force de proposition et d'aide à la décision pour anticiper, mettre en place et accompagner l'évolution des compétences, des comportements, des méthodes de travail au niveau de tous les établissements, dans un esprit de concertation et de mobilisation du personnel.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans les "services", qui vous a donné une connaissance approfondie des rouages et des métiers de l'entreprise et qui vous permet de maîtriser les méthodologies d'audit, de conduite d'études, d'organisation.

Outre votre professionnalisme, vos qualités d'écoute, de dialogue et de négociation auprès d'interlocuteurs de tout niveau, votre aptitude au management, votre sens pédagogique, votre disponibilité contribueront à votre réussite.

Le poste est basé à Paris, avec de fréquents déplacements sur la France.

Merci d'adresser, sous référence MNG, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS